

£1·50

LES FEMMES DE VERSAILLES

LES BEAUX JOURS

DE

MARIE-ANTOINETTE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

Femmes de Versailles. — La Cour de Louis XIV..	3 fr.	50 c.
Femmes de Versailles. — Les Femmes de la Cour de Louis XV	3	50
Femmes de Versailles. — Les dernières années de Louis XV..........	3	50
Françaises du xviiie et du xixe siècles	3	50
Souvenirs (poésies)........	»	50
Les Femmes de la Cour des derniers Valois	3	50
L'abbé Deguerry (ouvrage couronné par l'Académie française)........	2	»
Une jeune victime de la Commune. — Paul Seigneret.	2	»
Portraits de grandes dames	3	50
Madame de Girardin........	3	50

En préparation :

Les Femmes de Versailles. — La fin de l'ancien régime.

IMPRIMERIE D. BARDIN, A SAINT-GERMAIN

LES FEMMES DE VERSAILLES

LES BEAUX JOURS

DE

MARIE-ANTOINETTE

PAR

IMBERT DE SAINT-AMAND



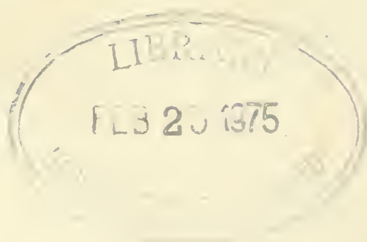


PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PALAIS-ROYAL, 15-17-19, GALERIE D'ORLÉANS

1879


LIBR
FEB 2 1975

INTRODUCTION

L'ancien régime, même dans notre temps de démocratie, n'a rien perdu de son prestige. La vieille société française a péri ; elle n'a pas été remplacée. Nos salons et nos clubs, nos théâtres et nos assemblées politiques, notre littérature et nos modes ne font pas oublier le XVIIIe siècle. On dirait même que plus cette époque s'éloigne de nous, plus elle s'impose à nos méditations et à nos sympathies. En fait d'art, nous nous passionnons pour le style Louis XVI. En fait d'histoire, notre curiosité ne se lasse pas, quand il s'agit de faire connaître dans ses détails la vie intime d'une aristocratie dont les nouvelles couches sociales auraient tant de peine à égaler les séductions.

Heureusement, il existe encore parmi nous bien des gens qui peuvent nous servir de guides dans nos recherches, et dont les souvenirs servent de trait-d'union entre la société contemporaine et l'ancienne société. Nous rencontrons chaque jour des

personnes qui ont vu, qui ont connu, qui ont servi les frères de Louis XVI, ce comte de Provence et ce comte d'Artois, qui se sont appelés, l'un Louis XVIII, l'autre Charles X. Nos mères nous ont élevés dans l'horreur des crimes de la Révolution. Nos premières larmes ont été pour Marie-Antoinette. Enfants, nous ne contemplions point sans effroi cette place fatale nommée, par antiphrase, la place de la Concorde. Nous avons causé avec des pages de Louis XVI, avec des femmes qui, dans les appartements de Versailles, avaient eu l'honneur d'être présentées à la reine martyre. Nous avons fréquenté quelques salons, hélas! bien rares, où se perpétuaient les traditions de courtoisie, d'élégance, d'esprit de bon aloi qui florissaient chez une Mme Geoffrin ou chez une marquise du Deffand.

Les travaux publiés depuis une dizaine d'années sur la fin du dernier siècle font le plus grand honneur aux progrès de l'histoire, de l'histoire qui, maintenant, unit au charme de l'art la précision de la science. Jamais le respect de la vérité, le goût de l'exactitude, la passion du détail, la recherche des autographes, les procédés de l'analyse n'avaient été poussés si loin. Aussi qu'arrive-t-il? C'est qu'une source qu'on croyait tarie jaillit tout à coup à grands flots. Ce ne sont point seulement des épis que l'on glane, on recueille des moissons immenses. Il y a sur cette époque, dangereuse et séduisante comme la sirène de la fable, tant de

mémoires, tant de documents; la reconstruction s'en fait chaque jour d'une manière si complète qu'à certains moments nous nous faisons l'illusion que nous y avons vécu nous-mêmes.

A force de contempler les portraits de Marie-Antoinette, de visiter ses palais et sa prison, ses jardins et son calvaire, il nous semble que nous l'avons connue, que nous avons admiré son visage et entendu le son de sa voix. Ses bourreaux nous font frémir d'indignation, et, qnand nous relisons le récit de son supplice, on dirait, tant nous sommes émus, que le crime n'est commis que d'hier. En étudiant à fond toute une période historique, on double, pour ainsi dire, son existence, et l'on s'habitue à vivre simultanément et dans le présent et dans le passé. L'on compare les vivantes aux mortes, et l'on essaie de tirer de cette comparaison des enseignements salutaires, des réflexions philosophiques, des conclusions chrétiennes. Mais, pour cela, il faut se pénétrer de son sujet, habiter avec ses héroïnes, méditer dans les endroits où elles ont vécu, où elles ont rêvé, où elles ont souffert, se mettre religieusement en communication avec leurs âmes, et les invoquer sinon comme des saintes, du moins comme des martyres.

Quelle curieuse galerie que celle des femmes de la cour de Louis XVI! Auprès de Marie-Antoinette se groupent Mme Elisabeth, ange de douceur et de pureté; Mesdames, filles de Louis XV, chaste descendance d'un père voluptueux; la comtesse de

Provence et la comtesse d'Artois, types un peu effacés et cependant dignes d'observation ; l'honnête et sympathique duchesse de Chartres, la touchante princesse de Lamballe, la séduisante duchesse de Polignac, et, à leurs côtés, le bon Louis XVI, le cauteleux comte de Provence, le sémillant comte d'Artois, le vertueux duc de Penthièvre, le duc de Chartres qui s'appellera bientôt Philippe-Égalité, et toute la société du Petit-Trianon, l'habile Besenval, le chevaleresque Fersen, le brillant Lauzun, l'aimable prince de Ligne!

Nous n'avons pas la prétention de refaire la biographie de ces personnages tous connus. Ce que nous voudrions essayer ce serait d'en retracer à grands traits les esquisses, et surtout de montrer la société où ils jouèrent leur rôle. Appartements de Versailles, joies champêtres du Petit-Trianon, bals de la cour, jeux de pharaon, courses de cheval et promenades en traîneaux, querelle des gluckistes et des piccinistes, bals de l'Opéra, nous voudrions ranimer tous ces plaisirs, toutes ces scènes, puis montrer le tableau qui s'assombrit, la révolution qui envahit tout comme une marée montante, l'agonie de la royauté qui commence, lugubre, pathétique, douloureuse.

Ah! pourquoi chercher la fiction, quand la réalité offre de tels enseignements? Romanciers, renoncez à vos rêves! Lisez et relisez l'histoire. Y eut-il jamais poëme plus grandiose et drame plus mouvementé? Vos imaginations, si fécondes qu'elles

soient, ne pourront jamais atteindre l'intérêt de semblables péripéties. Il y a dans l'histoire pour qui sait l'étudier, pour qui sait la comprendre, une somme de pitié, d'émotions, de surprises, une série d'incidents et de contrastes que jamais vous n'égalerez, malgré tous vos efforts. Si admirables que soient vos inventions, il y aura toujours une lumière qui les fera disparaître, comme le soleil, au matin, chasse les ombres. Cette lumière, c'est la vérité! Qu'elle éclaire donc les héroïnes dont nous allons tenter d'évoquer le souvenir.

On dirait que l'ancien régime pour se faire regretter, s'incarna dans un certain nombre de femmes dont l'existence, avant d'être la plus lugubre des tragédies, fut un roman, une pastorale, et qui, par leurs nobles qualités, peut-être aussi par leurs gracieux défauts, ont un charme et un attrait exceptionnels. Avant d'être détruites par l'orage, les fleurs apparaissent au soleil avec leurs plus brillantes couleurs, et répandent leurs plus doux parfums. Les dernières fêtes de Versailles sont aussi éblouissantes que celles de Louis XIV, mais avec quelque chose de plus aimable, de plus séduisant. Les femmes de la cour de Louis XVI ont je ne sais quoi d'attendri, de touchant, de sentimental. Élevées à l'école de Jean-Jacques Rousseau plus qu'à celle de Voltaire, elles aiment la nature, la campagne, la simplicité, se plaisent dans les fermes et dans les bergeries, prennent pour blason les houlettes croisées d'Estelle et de Némorin, admirent

les mélodies de Grétry et les tableaux de Greuze, préfèrent aux diadèmes un chapeau de paille, aux pierreries un bouquet de fleurs des champs, et quittent volontiers les étoffes de velours, de soie et de brocart pour une robe de percale ou de mousseline blanche.

Ces femmes, si agréables, sont la parure d'une société qui, malgré ses travers, fut une combinaison exquise de ce que l'esprit a de plus fin et l'élégance de plus charmant. Après avoir embelli leur époque par leur grâce, elles l'honoreront par leur courage, et l'on s'étonnera, en voyant, à l'heure des épreuves, tout ce qu'il y a d'élévation, de grandeur d'âme, de dévouement et d'héroïsme dans ces frêles et délicates natures. On est ému par le constraste qui existe entre la faiblesse matérielle de la femme et sa force morale. Sous ces fines et diaphanes enveloppes, il y a des cœurs d'or, des cœurs de diamant. Les héroïnes du luxe sauront souffrir la pauvreté et la persécution, la captivité et le supplice. Leur intrépidité n'aura d'égale que leur douceur. Les tableaux de Fragonard se changeront en tableaux d'église. Les bergères de Watteau et de Lancret deviendront des chrétiennes sublimes, et l'on sera tout surpris que des caractères autrefois si futiles aient atteint d'un seul coup les plus hauts sommets de la vertu.

La souveraine qui domine toute cette société est un type symbolique. Ce n'est pas seulement la femme par excellence, la femme avec sa poésie et

ses tristesses, ses joies et ses douleurs, son dévouement et ses souffrances, c'est aussi la personnification de ce régime, dont elle représente non les vices, mais la grâce et les illusions. C'est la femme de son temps, imprévoyante, aimable, sentimentale, ayant, avec l'horreur de l'étiquette, le goût de la nature et de la liberté, la reine qui préfère les rustiques escaliers de bois du hameau de Trianon aux fastueux degrés de l'escalier de marbre des grands appartements de Versailles.

La ville du roi-soleil n'apparaît plus dans ce lointain radieux où elle étincelait comme illuminée par les lueurs d'une perpétuelle apothéose. C'est encore la capitale nominale du royaume; mais la vraie capitale est Paris, Paris où l'opinion publique trône comme une souveraine absolue, Paris qui distribue les couronnes de la renommée, Paris qui applaudit la reine comme il applaudit une actrice. On s'occupe plus des bals de l'Opéra que des bals de la cour. Les grands seigneurs et les grandes dames ne quittent qu'à regret les salons parisiens pour aller présenter leurs hommages au roi et à la reine. Paris était jadis le serviteur de Versailles. Versailles est devenu le courtisan de Paris. Par son caractère, par ses goûts, par sa vivacité, ses engouements, son amour du luxe et des arts, du mouvement et des plaisirs, Marie-Antoinette, bonne, généreuse, grande par le cœur, mais avec un esprit un peu léger, un peu changeant, un peu frivole, Marie-Antoinette, au temps de sa ra-

dieuse jeunesse, n'est-elle pas la première et la plus attachante de toutes les Parisiennes? C'est au moment même où éclate la fatale affaire du collier qu'elle joue le rôle de Rosine dnas le *Barbier de Séville*. Comme les natures élevées, elle juge les autres par elle-même, et se refuse à croire au mal. Ce n'est pas elle seule, c'est toute la société qui se promet l'âge d'or, quand l'âge de fer s'avance. Autour de la reine, on s'écrie: « Plus de guerres, plus d'injustices, plus de tyrannies, plus de douanes, plus d'arbitraire! La régénération et le bonheur du genre humain, la suppression de l'ignorance et de la souffrance par la philosophie et le magnétisme, par la science et la liberté! » La noblesse, qui va bientôt mourir, s'imagine naïvement qu'elle vient de se retremper dans une fontaine de Jouvence. Le nouveau Prométhée se croit maître du feu du ciel. Icare se dit que, cette fois, nul rayon de soleil ne fera fondre la cire de ses ailes, et l'on est convaincu que les navires de l'air vont être dirigés comme les navires de l'Océan! Cette société, si fière d'elle-même, si heureuse de ses découvertes, de ses progrès, de son audace, a cependant de temps à autre comme un éclair de sagesse, comme un vague et secret instinct des catastrophes imminentes. Mais elle écarte bien vite les sombres pensées, les mystérieux pressentiments, et, couronnée de fleurs à la manière des victimes antiques, elle s'écrie, avec Figaro : « Vive la joie! Qui sait si le monde durera encore trois semaines? »

Meilleure que son époque, plus sérieuse que ses conseillers, plus chrétienne que son entourage, Marie-Antoinette n'attendra pas le cataclysme pour rentrer en elle-même et pour se préparer à lutter contre la tempête. Un instant, elle a cru, elle aussi, à la perfectibilité indéfinie de l'espèce humaine et aux rêves dorés des philanthropes. Elle espérait qu'elle serait la reine d'un royaume idéal, d'une terre bénie, d'un séjour de progrès et de lumières, de fraternité et de charité ! Mais hélas ! le mirage a bien vite disparu. On se plaignait que les bergeries de Florian n'eussent point de loups. Maintenant les loups ne sont pas loin. Les grands seigneurs qui voulaient de la démocratie vont être servis à souhait. On va voir ce que devient une noblesse qui en veut au clergé, ce que vaut un trône quand on sape l'autel par la base, ce qu'il en coûte à une société d'expulser les jésuites, de célébrer Voltaire et de prôner l'*Encyclopédie*. La Providence prépare de cruelles leçons aux calomniateurs de Marie-Antoinette. Du jour où on ne l'entoure plus d'hommages, cette bonne et charmante reine, honneur et ornement de la France, la société perd toute sa grâce. Adieu le bon ton, l'atticisme, l'urbanité, l'élégance du langage ! Adieu cette cour brillante et chevaleresque ! Adieu ces beaux salons dont l'éclat rayonnait sur l'Europe entière ! Adieu ces traditions de bonne compagnie, de savoir-vivre qui faisaient de Paris une seconde Athènes ! Adieu ces soupers délicieux, ces conversations étincelantes,

ces passe-temps littéraires que tous les peuples enviaient à la nation française. La maussade, l'odieuse, la haineuse politique a changé tout cela. Encore un peu de temps, et le bruit du tocsin couvrira celui du choc des verres. Il ne doit point se réaliser, le pronostic du Brid'oison de Beaumarchais, si follement applaudi par une société en délire. Tout ne finit point par des chansons.

Désolée et découragée, Marie-Antoinette vient encore au Petit-Trianon se promener seule dans les allées, en évoquant, comme de gracieux, comme de mélancoliques fantômes, les images des joies évanouies. Le 5 octobre 1789, elle est assise dans une grotte du jardin, quand on vient lui annoncer que les bandes révolutionnaires approchent, et, à cette heure où, plongée dans des réflexions douloureuses, elle regarde tomber les feuilles d'automne, une voix secrète lui dit que la monarchie française tombera, elle aussi, comme ces pauvres feuilles desséchées, qu'emporte au loin le tourbillon.

Hélas! les terreurs des pressentiments ne sont rien devant la réalité! Si, au début de la dernière guerre, un prophète de malheur, s'avançant au milieu de la foule, s'était écrié : « Toutes nos armées capituleront, malgré des efforts héroïques; notre empereur, nos maréchaux, nos généraux, nos officiers, et avec eux tous nos soldats mangeront en Allemagne le pain de la captivité; semblables à des gladiateurs antiques, les Parisiens se déchire-

ront le uns les autres, pour l'amusement de leurs vainqueurs installés dans les forts, comme les Romains sur les gradins du Colisée. Notre seule cérémonie triomphale, ce sera le renversement de la colonne Vendôme, non par des mains prussiennes, mais par des mains françaises. On assassinera les prêtres. On livrera les monuments aux flammes. Un hasard, ou plutôt un miracle empêchera seul Paris d'être brûlé... » Ah! si quelqu'un avait prononcé de pareilles paroles, il n'aurait pas même pu exciter la colère, car on l'aurait traité de fou.

Et, à la fin de l'ancien régime, si l'on avait prédit les crimes qui se préparaient dans l'ombre, si quelqu'un s'était levé pour faire savoir dans quelles conditions le fils de saint Louis monterait au ciel; pour dire que la reine, la charmante, l'éblouissante, la radieuse Marie-Antoinette n'aurait pas même une robe pour se présenter décemment à l'échafaud; qu'elle serait alors obligée d'emprunter un vêtement à une pauvre comédienne; que, dans une nation chevaleresque, il n'y aurait pas pour la défendre, cette belle souveraine, jadis si adulée, une seule épée qui sortirait du fourreau; que sa dernière journée serait terminée par cette mention : « la veuve Capet, pour la bière, six livres; vingt-cinq livres pour la fosse et pour les fossoyeurs; » qu'un meurtre aussi infâme ne soulèverait pas une protestation; que les théâtres regorgeraient de monde le soir même du crime; que la vie ne se-

rait pas un instant suspendue dans la ville régicide, dans la ville sacrilége ; oui, sans doute, qui aurait fait de pareilles prophéties n'aurait excité que les sourires et les haussements d'épaules.

Quand, le 6 octobre 1789, Marie-Antoinette quitte Versailles, pour n'y plus revenir, elle se sent déjà condamnée par la fatalité. C'est une victime qui est traînée au supplice. Captive de la démagogie, la royauté agonisante commence dans les angoisses les stations de son calvaire.

L'ombre de Louis XIV ne la protége plus. On dirait que toutes les gloires et toutes les grandeurs de la France suivent en pleurant le funeste cortége. Le sanctuaire de la monarchie absolue en devient le tombeau, avant que le temps ait noirci ses marbres et ses dorures. Cette place d'armes, où naguère se déployait si majestueusement l'appareil de la puissance royale, est maintenant le théâtre des humiliations suprêmes de l'héritier du grand roi. Ce magnifique palais, qui, depuis cent sept ans était le centre de la France, et l'on peut même dire de l'Europe, va rassembler à une nécropole. On croirait déjà que la chapelle est un immense catafalque. Demain, un officier inconnu, gouverneur du château désert, se promènera, seul et muet, dans les salles vides et silencieuses. Ne serait-on pas tenté de redire avec l'Ecriture sainte que les pierres elles-mêmes ont une voix, qu'après avoir célébré les pompes et les spendeurs de la monarchie française, elles semblent, en ce jour, gémir sur ses

débris, et ne croirait-on pas que Bossuet et Massillon sortent de leur sépulcre pour faire cette fois l'oraison funèbre non d'un roi ou d'une reine, mais de la royauté ?

LES BEAUX JOURS

DE

MARIE-ANTOINETTE

I

LA FAMILLE ROYALE EN 1774.

Le règne de Louis XVI et de Marie-Antoinette commença tristement. La veille du jour où Louis XV rendit le dernier soupir, la famille royale était, le soir, prosternée dans la chapelle du château. On récitait devant le Saint-Sacrement les prières des quarante heures, quand tout à coup un horrible orage éclata. Des torrents de pluie battaient les vitres. D'innombrables éclairs faisaient pâlir la lueur des cierges de l'autel. Le tonnerre grondait avec fureur. Le jeune homme de dix-neuf ans et la jeune femme de dix-huit, que le ciel condamnait à régner, essayaient de fléchir Dieu

par leur piété et par leurs larmes. Aucun prince n'était moins ambitieux que l'honnête homme par excellence qui allait s'appeler Louis XVI. Il avait toujours regardé les grandeurs comme un fardeau qu'il ne portait que par résignation chrétienne. Le 20 novembre 1765, quand il venait de perdre son père, on l'annonça chez Louis XV sous son nouveau titre : Monsieur le dauphin. A ce nom, qu'on lui donnait pour la première fois, il pâlit et perdit connaissance. « Pauvre France ! s'écria Louis XV, comme s'il eût eu l'intuition de l'avenir, un roi âgé de cinquante-cinq ans et un dauphin de onze ! »

Celui qui avait frémi d'être dauphin tremblait, à plus forte raison, d'être roi. C'était le 11 mai 1774. Trois heures de l'après-midi venaient de sonner. Le vainqueur de Fontenoy paraissait devant le tribunal de Dieu. Sa mort avait été aussi sombre que celle de son prédécesseur avait été majestueuse. Abandonné de tous, comme un pestiféré, n'ayant au chevet de son lit funéraire que ses courageuses filles : Adélaïde, Victoire et Sophie, qui bravaient héroïquement la contagion, il n'avait pu faire à son successeur ses recommandations suprêmes. La cour, qui devait quitter Versailles dès que le moribond aurait rendu l'âme, n'attendait pas sans impatience le signal du départ. Déjà les gardes du corps, les pages, les écuyers étaient à cheval. A quatre heures on voyait monter dans la même voiture Louis XVI, Marie-Antoinette, le comte et la comtesse de Provence, le comte et la comtesse d'Ar-

tois. Il y avait un second carrosse pour les tantes du nouveau monarque, et un troisième pour ses sœurs, Clotilde et Élisabeth.

Au moment où les trois voitures, suivies par une nombreuse escorte, se dirigeaient vers Choisy, on arrêtait à trois heures l'aiguille de l'horloge dominant le balcon de la cour de marbre. C'est là que se trouvait le véritable *memento mori*. « Ce n'était pas, a dit l'auteur des *Souvenirs d'un page*[1], un esclave qui rappelait à nos souverains qu'ils étaient mortels, c'était un cadran dont l'aiguille était arrêtée à l'heure où le dernier monarque avait cessé de vivre. Notre imagination, il est vrai, se fait à tout; toutefois, il semble impossible que les rois ne cherchassent pas souvent, dans leur solitude, à peviner la place que prendrait après eux ce lugubre indicateur. Louis XV était mort le 11 mai 1774, à trois heures après midi. J'ai laissé l'aiguille à la place où je l'avais trouvée en écrivant à Versailles. Sa marche a cessé depuis lors, mais sa destruction n'a point fait oublier le crime qu'elle devait indiquer. »

Depuis le 11 mai jusqu'au 1er septembre, la cour habita successivement Choisy, la Muette, Marly, Compiègne. Le 6 juin, Louis XVI vint passer une journée à Versailles avec la famille royale, pour assister à la levée des scellés qni avaient été appo-

1. *Souvenirs d'un page de la cour de Louis XV*, par Félix, comte de France d'Hézecques, 1 vol. chez Didier.

sés sur les papiers de Louis XV, et le soir il dîna au Petit-Trianon, dont il venait de faire présent à Marie-Antoinette. Il passa tout le mois d'août à Compiègne.

Le 1er septembre, il se réinstallait avec toute la cour au château de Versailles, laissant à son frère le comte de Provence (le futur Louis XVIII) les appartements qu'ils avait occupés, comme dauphin, au rez-de-chaussée, près de l'escalier de marbre[1]; il prit pour chambre à coucher, au premier étage, la chambre ou était mort Louis XV[2], et l'occupa jusqu'au 6 octobre 1789. Séparée par une salle de la chambre de Louis XIV, qu'on appelait la chambre de parade, elle était meublée en bleu, avec un lit orné de plumes, de casques et de dorures. Une petite porte dérobée conduisait à des corridors très-obscurs ménagés dans les entresols, et par lesquels le roi pouvait se rendre aux appartements de la reine, sans avoir à passer par la chambre de Louis XIV et par l'Œil-de-Bœuf.

A la suite de la chambre royale se trouvaient plusieurs pièces, notamment un salon, un billard et une salle à manger. C'est là que, les jours de chasse, Louis XVI donnait à souper à quelques-unes des personnes qui avait eu l'honneur de l'ac-

1. Salles nos 41 et suivants de la *Notice du musée,* par M. Eudore Soulié. Le comte et la comtesse de Provence logèrent dans ces appartements jusqu'en 1788, époque où ils furent habités par les Enfants de France.

2. No 126 de la Notice du Musée.

compagner. La cour des Cerfs était contiguë à l'une des pièces de l'appartement royal. Il y avait à tous les étages de cette cour, de petites salles, qui contenaient des cartes de géographie, des plans en relief, des modèles de vaisseaux, un observatoire, et cette fameuse forge où le roi de France et de Navarre travaillait comme un simple ouvrier. « La promenade favorite du roi était dans les combles du château, parce qu'il pouvait y aller seul et sans la crainte d'y être troublé. L'inégalité des planchers, coupés de cheminées, de tuyaux, de toits, et où l'on avait pratiqué de petits escaliers pour aller d'un côté à un autre, ne pouvait donner à cette promenade un grand agrément; mais la belle vue, l'air pur et le plaisir de voir, avec une lunette, tout ce qui arrivait à Versailles le dédommageaient de ces petites difficultés. C'était surtout le matin, après son déjeuner, que le roi prenait cette récréation... Ce fut là qu'un jour, regardant travailler des couvreurs, il monta sur une échelle, qui cassa, et sans un des ouvriers qui le retint, il aurait pu faire une chute très-dangereuse[1]. »

La reine conserva les appartements qu'elle occupait comme dauphine, entre le salon de la Paix et l'escalier de marbre, au premier étage[2]. Mesdames Adélaïde, Victoire et Sophie gardèrent leurs logements du rez-de-chaussée. Le comte d'Artois

1. *Souvenirs d'un page.*
2. Salle nos 115, 116, 117, 118 de la Notice du musée.

(le futur Charles X) et sa femme occupèrent, dans l'aile du midi, des pièces maintenant détruites sur l'emplacement desquelles on a construit en 1836 la vaste galerie des Batailles[1].

A l'extrémité de la façade de l'aile du midi, ayant vue sur la pièce d'eau des Suisses, se trouve actuellement une salle appelée salle de 1830[2], ou l'on voit cinq grandes toiles qui représentent les principaux événements de la Révolution de Juillet. Du temps de Louis XVI, il y avait sur l'emplacement de cette salle plusieurs chambres qui formaient l'appartement de Madame Élisabeth. M. de Beauchesne en a fait la remarque dans sa touchante histoire de la digne sœur du roi martyr[3], « le visiteur qui s'arrête devant les scènes de la Révolution de Juillet, ne se doute pas que le lieu où il les contemple a été sanctifié par la plus innocente victime d'une autre révolution. »

Louis XVI, dont le seul défaut fut un excès de bonté, témoignait à toute sa famille une vive et sincère affection. « Je ne veux point, dit-il aux comtes de Provence et d'Artois, que vous m'appeliez ni roi, ni majesté ; je perdrais trop en renonçant au titre de frère. » Les trois princes, destinés tous trois à régner, avaient presque le même âge. Louis XVI était né le 23 août 1754 ; le comte de

1. N° 148 de la Notice du Musée.
2. N° 149 de la Notice.
3. *La Vie de Madame Élisabeth,* par M. A. de Beauchesne, 2 vol. chez Plon.

Provence, le 17 novembre 1755; le comte d'Artois, le 9 novembre 1757. Mais, de caractère ils ne se ressemblaient pas. Louis XVI, sous une écorce un peu rude, et sous des apparences de brusquerie qui provenaient, non de l'orgueil, mais de la timidité, cachait des trésors de bonté, de dévouement et de religion.

Le comte de Provence était un bel esprit, pénétré de sa supériorité, aimant autant le pouvoir que Louis XVI l'aimait peu, habile homme, calculant toutes ses démarches, toutes ses paroles, prince diplomate, courtisant l'opinion publique, se targuant d'une expérience précoce, et se croyant destiné à jouer un très-grand rôle. Quant au comte d'Artois, ce n'était encore qu'un enfant, un enfant espiègle, étourdi, versatile, mais aimable, séduisant, plein d'entrain, de gaieté, d'imprévoyance, ayant déjà le caractère d'un brillant gentilhomme, d'un véritable chevalier.

Toutes deux filles de Victor-Amédée III, roi de Sardaigne, la comtesse de Provence, née le 2 septembre 1753, et la comtesse d'Artois, née le 31 janvier 1756, étaient mariées, la première depuis le 14 mai 1771, la seconde depuis le 16 novembre 1773. Ces deux princesses n'avaient rien de très-remarquable. On ne pouvait louer dans le visage de la comtesse de Provence que ses yeux qui étaient expressifs. Quant à la comtesse d'Artois, elle avait une petite taille, un beau teint, mais un nez trop long, qui déparait sa figure assez

délicate. La comtesse de Provence passait pour beaucoup plus intelligente que sa sœur, mais l'une et l'autre ne jouaient à la cour qu'un rôle effacé.

Des sept filles de Louis XV, il ne restait plus que les quatre dernières, Madame Adélaïde, née en 1732; Madame Victoire, en 1733; Madame Sophie, en 1734, qui toutes trois habitaient ensemble dans le château de Versailles [1], et Madame Louise, née en juillet 1737, qui, depuis 1770, était carmélite au couvent de Saint-Denis. Aucune de ces princesses n'avait été mariée, et à côté de grandes vertus on trouvait en elles des défauts habituels aux vieilles filles. Leur esprit un peu morose, un peu chagrin, était porté à la critique. La fraîcheur et l'éclat de leur jeunesse avaient disparu. Tout le monde les estimait, mais elles ne plaisaient point.

Les deux sœurs de Louis XVI, Madame Clotilde, née en 1759, et Madame Élisabeth, née en 1764, vivaient l'une auprès de l'autre, et s'affligeaient déjà de la pensée qu'elles seraient bientôt séparées. Madame Clotilde, que l'on surnomma Gros Madame, à cause de son embonpoint précoce, annonçait déjà les vertus admirables qui en ont fait une sainte. Mariée au prince royal, depuis roi de Sardaigne, elle partit en août 1775 pour sa nouvelle patrie, et Marie-Antoinette écrivait, le

1. Louis XVI donna à ses tantes le château de Bellevue.

10 septembre, à l'impératrice Marie-Thérèse : « Depuis son départ, je connais beaucoup plus ma sœur Élisabeth ; c'est une charmante enfant qui a de l'esprit, du caractère et beaucoup de grâce ; elle a montré au départ de sa sœur une sensibilité charmante et bien au-dessus de son âge[1] ; cette pauvre petite a été au désespoir, et a eu une attaque de nerfs très-forte. J'avoue à ma chère maman que je crains de m'y trop attacher, sentant pour son bonheur et par l'exemple de mes tantes, combien il est essentiel de ne pas rester vieille fille dans ce pays-ci. »

Les princesses de la famille royale passaient presque inaperçues à côté de Marie-Antoinette. C'est le détracteur de la royauté, c'est M. Michelet lui-même qui l'a dit : « Quelle joie de voir enfin s'asseoir sur le trône purifié de Louis XV l'honnête, l'excellent jeune roi, et cette reine charmante. Qui n'eût tout espéré ? Un grand mouvement d'art décorait ce moment, illuminait la scène. Et la reine en était le centre. Une seule femme semblait exister. »

Les membres de la famille royale habitaient Versailles. Quant aux autres princes du sang, les d'Orléans, les Condé, le duc de Penthièvre, ils continuaient à avoir des appartements au château, mais ils ne s'y montraient que par intervalle, dans

1. Madame Élisabeth, née le 3 mai 1764, avait un peu plus de onze ans.

les jours marqués par l'étiquette. L'admirable discipline de famille à laquelle Louis XIV tenait si fortement la main, et que Louis XV avait longtemps fait respecter, tendait chaque jour à s'affaiblir. Les d'Orléans résidaient à Paris, au Palais-Royal, les Condé à Chantilly, le duc de Penthièvre à Sceaux. Ils s'habituaient à vivre loin de l'œil du souverain, et le temps approchait où cette grande maison de Bourbon se condamnerait à la faiblesse, en éparpillant ses faisceaux. Versailles, qui autrefois était le centre de toutes choses, ne tenait plus une assez grande place dans les préoccupations générales. Mais l'heure n'était pas encore venue où le Palais-Royal deviendrait le centre des idées révolutionnaires.

Le duc d'Orléans, né en 1725, veuf depuis 1759 de Louise-Henriette de Bourbon-Conti, et marié morganatiquement, depuis 1773, à la marquise de Montesson, n'avait rien qui portât ombrage à la couronne. C'était un homme honnête, loyal, modeste, beaucoup plus occupé de la femme dont il raffolait que de la politique. On disait à la cour que Son Altesse Sérénissime n'ayant pu obtenir la permission de faire de Mme de Montesson une duchesse d'Orléans, s'était fait lui-même M. de Montesson. On ajoutait qu'ayant demandé à Mme Du Barry son intervention auprès de Louis XV, il avait reçu de la favorite cette réponse : « Épousez toujours, gros père, nous verrons après. » — Il épousa, en effet, mais il ne put jamais obtenir la

permission de déclarer le mariage ; au contraire de cela, le roi lui signifia que si Mme de Montesson tentait par les moindres manières à se mettre au-dessus des femmes de qualité, il la ferait jeter à la Bastille sans le moindre ménagement. Il fallut bien accepter cet arrêt et s'en tenir à son exécution. Le prince en gémissait presque tout haut ; il était fou de la marquise ; il se désolait de ne pouvoir lui donner le rang dû à ses charmes ; il lui en donnait au moins la fortune, car il dépensait un argent immense, soit à Sainte-Assise, soit à Paris[1]. » Mme de Montesson se consolait de ne pas être duchesse d'Orléans, en jouant la comédie et en faisant des pièces de théâtre. Ses flatteurs lui disaient que, comme actrice et comme cantatrice, elle égalait Mlle Clairon dans la tragédie, Sophie Arnould dans l'opéra, et Mlle Colomb dans l'opéra-comique.

Plût à Dieu que le fils du duc d'Orléans, le duc de Chartres, celui qui devait s'appeler Philippe-Égalité, eût suivi les exemples tranquilles et inoffensifs de son père ! Né en 1747, le duc de Chartres avait épousé, en 1769, une héritière excessivement riche, fille du duc de Penthièvre, petite-fille du comte de Toulouse, arrière-petite-fille de Louis XIV et de Mme de Montespan. La baronne d'Oberkirch raconte que Louis XV, frappé comme d'un pressentiment, ne donna qu'avec la plus grande répugnance son consentement à ce ma-

1. Mémoires de la baronne d'Oberkirch.

riage. — « Songez donc, disait le souverain, que mes petits-fils, le comte de Provence et le comte d'Artois, sont loin d'une pareille fortune, et que vous allez rendre MM. d'Orléans bien plus riches que leurs aînés. — Sire, répliqua le ministre, les aînés ont la couronne, qui les place toujours hors de toute comparaison. — Prenez garde, reprit le roi, de donner aux cadets le moyen de la leur enlever, monsieur le duc. »

Le vertueux duc de Penthièvre, qui rachetait par une vie admirable la source impure des richesses de sa race, avait perdu, en 1768, son fils unique, le prince de Lamballe. Tous les trésors de la descendance illégitime de Louis XIV devaient donc revenir à sa fille, la duchesse de Chartres, et, comme par un châtiment de la Providence, l'or qui provenait de l'adultère du roi-soleil et de Mme de Montespan, devait solder la Révolution. Quand Louis XVI monta sur le trône, le fils du duc de Chartres, le futur Louis-Philippe Ier, n'était âgé que de sept mois[1]. Qui aurait pu prédire alors les destinées auxquelles était réservé cet enfant ?

Les Condé avaient une existence non moins fastueuse que les d'Orléans. Leur château de Chantilly était une merveille. Né en 1736, le prince de Condé, chef de la famille, passait pour un des princes les plus braves, les plus affables et les plus

1. Le roi Louis-Philippe, qui porta successivement les titres de duc de Valois, duc de Chartres et duc d'Orléans, naquit à Paris, le 6 octobre 1773.

hospitaliers de toute l'Europe. Sincèrement attaché aux anciennes traditions, il se défiait des philosophes. « J'aime mieux, disait-il, les bons esprits que les beaux esprits. » Il donnait fréquemment ce qu'il appelait des dîners militaires, et se plaisait à s'entourer de tout ce qui lui rappelait les grands faits d'armes de ses ancêtres. Il avait eu de sa femme, Charlotte de Rohan, morte en 1760, un fils, le duc de Bourbon, né en 1756, qui épousa, en 1770, Louise-Marie-Thérèse-Bathilde, fille du duc d'Orléans. (C'est le duc de Bourbon qui, devenu prince de Condé en 1818, à la mort de son père, fut trouvé pendu dans sa chambre à coucher, au château de Saint-Leu, le 27 août 1830.) A l'avénement de Louis XVI, la troisième génération des Condé était représentée par un enfant de deux ans, fils du duc de Bourbon, et né à Chantilly, en 1772, le duc d'Enghien, la victime future de Vincennes.

Le prince de Condé avait une fille, née en 1757, qui portait le titre de Mademoiselle. La baronne d'Oberkirch en a parlé avec admiration : « Celle-là aussi, a-t-elle dit, est digne de ses ancêtres. C'est une de ces personnes tellement au-dessus des autres, que leur haut rang n'ajoute rien à leur valeur personnelle. Mlle de Condé, née dans une ferme, eût été la première dans cette ferme, et n'eût point ressemblé aux autres paysannes, par son esprit supérieur et par sa distinction innée. Elle est, en effet, belle, mais à la manière des

reines; il y a de la puissance et de la force jusque dans son sourire. Elle a cependant, en même temps, une grande tendresse de cœur : c'est un front à porter une couronne ou un voile de religieuse. » Ce fut le voile de religieuse qu'elle préféra. En 1786, elle fut abbesse de Remiremont. Pendant l'émigration, elle sera religieuse aux Carmélites de Turin, puis au monastère de la Sainte-Vallée-de-Dieu, dans le Valais, sous le nom de sœur Marie-Joseph, et enfin à Varsovie, aux Bénédictines de l'Adoration perpétuelle, sous le nom de sœur Marie-Louise de la Miséricorde. Rentrée en France sous la Restauration, elle deviendra prieure des Bénédictines de l'Adoration perpétuelle établie au Temple.

Que de vicissitudes, que de contrastes dans la destinée de ces princes et de ces princesses! Le duc de Levis a bien eu raison de le dire : « Les prophètes après coup font pitié. Si quelqu'un avait réellement prédit la Révolution et ses excès, il aurait tort de se glorifier de ses conjectures ; car, dans l'ordre de la vraisemblance, les Jacobins et leurs horribles folies étaient aussi loin de nous que le retour aux superstitions des druides[1]. » Qui donc, en voyant la famille royale au début du règne de Louis XVI, aurait pu présager les catastrophes imminentes? Quel Jérémie aurait pu s'écrier dans ses lamentations : « Louis XVI, Marie-Antoinette,

1. *Souvenirs et portraits*, de M. le duc de Lévis.

Madame Élisabeth seront décapités! Le duc de Chartres, devenu duc d'Orléans, sera décapité, lui aussi, mais après avoir voté la mort de son roi! La bru du duc de Penthièvre, la princesse de Lamballe, sera massacrée! Les filles de Louis XV, Mesdames Adélaïde et Victoire, mourront en exil. Les trois générations des Condé, le prince, chef de la famille, son fils, le duc de Bourbon, et son petit-fils, le duc d'Enghien, combattront à la fois les armées françaises. Le duc d'Enghien sera fusillé dans les fossés de Vincennes, contre toutes les règles du droit des gens; et, vingt-six ans plus tard, la mort de son père sera entourée d'un mystère terrible. En trouvant le prince pendu à l'espagnolette d'une des fenêtres du château de Saint-Leu, on se demandera s'il y a eu suicide ou assassinat. Le comte de Provence et le comte d'Artois régneront tous deux. Mais à l'un Reims manquera et à l'autre Saint-Denis. L'enfant qui, en 1774, se nomme le duc de Valois, et qui s'appellera un jour Louis-Philippe Ier, montera sur le trône, mais sera exilé à son tour. » Ne croyez-vous pas entendre la voix sombre du psalmiste : « Le Seigneur jugera les nations. Il accumulera les ruines. Il brisera contre terre la tête de plusieurs. *Judicabit in nationibus. Implebit ruinas. Conquassabit capita in terrâ multorum.* »

II

LES PREMIERS JOURS DU RÈGNE.

Les premiers jours du règne de Louis XVI et de Marie-Antoinette furent un moment d'ivresse et de joie universelles. Plus on insultait la mémoire de Louis XV, plus on exaltait les débuts de son jeune successeur. Au roi qu'on avait appelé le Bien-Aimé, l'on composait des oraisons funèbres ironiques, dans le genre de ces trois épitaphes :

Ci-gît Louis, le pauvre roi ;
Il fut bon, dit-on, mais à quoi ?

Ci-gît Louis, le quinzième du nom,
Qui pendant cinquante ans jouit du rang suprême,
Si les Français l'aimèrent sans raison,
Ils ne changèrent pas de même.

Ci-gît Louis, quinze du nom,
Prince d'une assez bonne mine,
Qui va payer sur le charbon
Ce qu'il a pris sur la farine.

En même temps, ce n'étaient pour Louis XVI et sa charmante compagne qu'éloges et que bénédictions. Sur le piédestal de la statue d'Henri IV, au Pont-Neuf, on écrivait : *Resurrexit.* Un bijoutier faisait fortune en vendant des tabatières de deuil où le portrait de la reine, placé dans une boîte noire, faite de peau de chagrin, amenait ce jeu de mots : la consolation dans le chagrin. « Jamais commencement de règne, a dit Mme Campan, n'excita des témoignages d'amour et d'attachement plus unanimes. » On voyait partout le portrait du nouveau roi entre ceux de Louis XII et de Henri IV avec ces mots : « Douze et quatre font seize! » L'enthousiasme public éclatait en allégories, en poëmes, en images ingénieuses. Louis XVI avait renoncé au tribut de joyeux avénement et Marie-Antoinette au droit connu sous le nom de ceinture de la reine (impôt ainsi nommé par souvenir du temps où les femmes portaient leur bourse à la ceinture). Le comte de Coutourelle faisait ce quatrain :

Vous renoncez, charmante souveraine,
Au plus beau de vos revenus,
A quoi vous servirait la ceinture de reine ?
Vous avez celle de Vénus.

La cour s'était installée, pour quelques jours, dans le petit château de la Muette, au bois de Boulogne. Dès l'aurore, une foule innombrable affluait à la grille du château. Les cris de : Vive le roi ! qui

commençaient à six heures du matin, n'étaient point interrompus jusqu'après le coucher du soleil. Le comte de Creutz, ministre de Suède, mandait à Gustave III, le 15 mai 1774 : « Louis XVI a ordonné d'ouvrir la porte du bois de Boulogne, contre l'usage ordinaire, et il y fait des promenades à pied, entouré de tout le peuple de Paris, qui ne se lasse point d'y accourir, de le voir et de le bénir... Le roi a dressé une liste de tous les honnêtes gens de son royaume, et il l'a toujours sous les yeux pour les choix qu'il doit faire. Il se barricade d'honnêtes gens. ». Voltaire écrivait à la marquise du Deffand (28 juillet 1774) : « Il me paraît que vous autres Parisiens vous allez voir une grande et paisible révolution dans votre gouvernement et dans votre musique. Louis XVI et Gluck vont faire de nouveaux Français. »

Par un contraste saisissant, ce règne, qui devait s'achever dans les persécutions et les supplices, s'ouvrait comme la matinée d'un beau jour. On épuisait toutes les métaphores et toutes les allusions de la mythologie pour célébrer la reine. Le fils du poëte Arnaud Baculard, un enfant de douze ans, récitait à Marie-Antoinette cette petite pièce de vers, tout à fait dans le goût de l'époque :

A mon papa souvent je demandais :
Quels sont donc ces divins objets
Dont tu vantes toujours la beauté souveraine,
La jeune Hébé, Flore à la douce haleine.
Diane dont l'aspect ranime les forêts,

Vénus aux immortels attraits,
Les trois Grâces, l'enfant qui de fleurs les enchaîne ?
— Sois sage, disait-il, et tu verras cela;
A la cour on te conduira
Aux pieds de notre auguste reine...
Madame, vers vous on m'amène :
J'ai vu tous les dieux de papa.

L'exaltation gagnait la reine elle-même. Heureuse de sa beauté, de sa jeunesse, de sa couronne, elle écrivait à sa mère, dans un élan de joie et de gratitude, le 14 mai 1774 : « Je ne puis m'empêcher d'admirer l'arrangement de la Providence, qui m'a choisie, moi la dernière de vos enfants, pour le plus beau royaume de l'Europe. Je sens plus que jamais ce que je dois à la tendresse de mon auguste mère, qui s'est donné tant de soins et de travail pour me procurer ce bel établissement. Je n'ai jamais tant désiré de me mettre à ses pieds, l'embrasser, lui montrer mon âme tout entière, et lui faire voir comme elle est pénétrée de respect, de tendresse et de reconnaissance. » Marie-Thérèse elle-même, Marie-Thérèse si portée au dénigrement, se laissait entraîner par le courant général des louanges. « Tout l'univers est en extase, écrivait-elle à Marie-Antoinette, le 16 juin 1774. Il y a de quoi : un roi de vingt ans et une reine de dix-neuf, toutes leurs actions sont comblées d'humanité, générosité, prudence et grand jugement. La religion, les mœurs, si nécessaires pour attirer la bénédiction de Dieu et pour contenir les peuples,

ne sont pas oubliées; enfin je suis dans la joie de mon cœur et prie Dieu qu'il vous conserve ainsi pour le bien de vos peuples, pour l'univers, pour votre famille et pour votre vieille maman, que vous faites revivre... Que j'aime dans cet instant les Français! Que de ressources dans une nation qui sent si vivement! Il n'y a qu'à leur souhaiter la constance et moins de légèreté; en rectifiant leurs mœurs, cela se changera ainsi. »

Paris ne voyait pas sans une surprise mêlée d'admiration le nouveau roi descendre d'un fiacre pour visiter l'Hôtel-Dieu et y faire cesser des négligences acceptées par la routine. Il visitait les prisons, en faisait sortir les détenus politiques, abolissait la torture, rédigeait un travail remarquable sur l'extinction de la mendicité, ouvrait des canaux, des routes, des ports. D'Alembert écrivait au grand Frédéric : « Louis XVI aime le bien, l'économie, la paix, la justice. Il a le cœur droit et vertueux. Il est celui que nous devrions désirer, si la destinée propice ne nous l'avait pas donné. » Et le grand Frédéric écrivait à Voltaire : « Je félicite les Français de pouvoir être contents de leur roi; je leur en souhaite toujours de semblables; j'aime Louis XVI. »

Le journal de Metra relatait les dispositions à peu près unanimes de l'opinion publique : « La reine, disait ce nouvelliste, est l'idole de la nation; elle joint un cœur excellent aux traits de la beauté... Nous avons pour roi un prince bon, équitable, qui

n'a point de vices, ni même aucune passion dominante, si ce n'est de faire avec honneur son métier de roi, en rendant ses peuples heureux, en faisant régner la bonne foi et les mœurs, en méritant l'estime des étrangers. » La bienfaisance, la sensibilité, l'humanité devenaient à la mode. « En secourant le malheur, on encourageait la vertu. Partout des prix étaient décernés à la plus sage, à la meilleure, aux enfants religieux, aux mères tendres, aux belles actions, aux travaux utiles[1]. » La fidélité conjugale se remettait en honneur. Le bon ton pour un mari, c'était de bien vivre avec sa femme, et non plus, comme sous la Régence et comme sous Louis XV, de ne pas s'en soucier. Les époux se promenaient ensemble sur la terrasse et dans le parc de Versailles.

On s'étonnait bien un peu de voir appelé à la tête des affaires un vieillard comme le comte de Maurepas, qui avait passé sa vie à écrire et à collectionner des chansons, une sorte d'Anacréon politique, épicurien de l'ancien régime, qui avait le double défaut de traiter gravement les choses frivoles, et légèrement les choses sérieuses. Mais le comte de Maurepas était si amusant, si spirituel, il avait le don de rendre le travail si agréable et si facile ! Et puis deux des nouveaux ministres, Turgot et Malesherbes, avaient tant de popularité !

1. *Mémoires de Weber*. Collection Barrière. 1 vol., chez Didot.

Ils passaient l'un et l'autre pour de si excellents philanthropes ! Nommé contrôleur général à la place de l'abbé Terrai (24 août 1774), Turgot avait écrit à Louis XVI : « Votre Majesté se souviendra que c'est sur la foi de ses promesses que je me charge d'un fardeau peut-être au-dessus de mes forces, que c'est à elle personnellement, à l'homme honnête, à l'homme juste et bon, plutôt qu'au roi que je m'abandonne. » Voltaire écrivait, du fond de sa retraite . « On dit que nous avons un ministre des finances aussi sage que Sully, aussi éclairé que Colbert, » et Mlle de Lespinasse s'écriait, dans son enthousiasme pour Turgot et Malesherbes : « Jamais deux hommes plus désintéressés, plus vertueux n'ont été réunis plus fortement pour un intérêt plus grand et plus élevé. Oh ! le mauvais temps pour les fripons et les courtisans ! »

Il y avait bien quelques vieillards, quelques ministres disgraciés, qui voyaient avec inquiétude le goût d'innovations et de réformes à l'ordre du jour dans tout le pays. Quand Louis XVI rappelait l'ancien Parlement, le chancelier Maupeou disait, non sans aigreur : « J'avais fait gagner au roi un procès qui durait depuis trois cents ans, il veut le reperdre, il en est le maître. » Mais la jeune noblesse était folle de joie, d'illusions et de confiance. Son enthousiasme allait jusqu'à la naïveté. Tout entière à ses rêves, elle vivait, par l'imagination, dans une sorte de paradis terrestre. « Liberté, royauté, aristocratie, démocratie, préjugés, raison,

nouveauté, philosophie, tout se réunissait pour rendre ses jours heureux, et jamais réveil plus terrible ne fut précédé par un sommeil plus doux et par des songes plus séduisants[1]. »

Dans ses charmants mémoires, chevaleresques par les sentiments et modernes par les idées, comme le comte de Ségur a bien su les peindre, ces jeunes élégants, ces arbitres de la mode, MM. de Noailles, d'Havré, de Guéméné, de Durfort, de Coigny, de Gramont, de La Fayette et d'autres seigneurs de vingt ans qui faisaient avec tant d'éclat leur entrée dans le monde ! Comme ils se moquaient avec verve de tout ce qui leur semblait gothique et suranné ! Comme ils se passionnaient pour Voltaire et Rousseau ! Comme ils savaient unir aux avantages du patriciat les douceurs d'une philosophie plébéienne ! Comme ils faisaient, en apparence, bon marché de leurs privilèges ! Comme ils parlaient d'égalité avec les littérateurs à la mode ! Comme ils applaudissaient au théâtre les grandes maximes républicaines ! Et, en réalité, qu'ils se sentaient heureux de retrouver dans leurs châteaux, avec leurs paysans, leurs gardes, leurs baillis, les restes de ce pouvoir féodal dont ils étaient à la fois les héritiers et les détracteurs ! Comme ils riaient des graves alarmes de la vieille cour et du clergé ! Comme ils croyaient de

1. *Mémoires, souvenirs et anecdotes*, par le comte de Ségur. Collection Barrière. 1 vol. chez Firmin Didot.

bonne foi à une réforme douce, graduelle, salutaire, qui respecterait la monarchie et la noblesse, qui rajeunirait et embellirait l'édifice, sans en toucher les bases, et qui, par une sage harmonie entre l'autorité et la liberté, entre la tradition et le progrès, ferait de la France transfigurée, non point une république, mais un royaume de Salente!

Quant au peuple, il ne cessait de s'attendrir sur la bonté de son roi. Une sorte de sensibilité vertueuse et paterne était le caractère de l'époque. On prétendait que Louis XVI avait dit à ses frères : « Il est rare que les rois aient des amis ; il ne tiendra qu'à vous d'être des miens. N'ayons, si vous voulez, qu'une maison et une table. » On disait que l'excellent monarque, ému des cris de « Vive le roi ! » qui retentissaient partout sur sa route, s'était écrié : « Vive mon peuple ! » On racontait avec émotion l'anecdote suivante : « Une vieille femme de Chaillot voulait voir le roi. Elle s'était campée à genoux tout près de la porte de l'église, par où il devait passer. Mais la garde l'empêchant de voir, elle arrêta le roi par son habit. — Qu'est-ce donc? dit-il en se retournant. — Pardi! c'est que je veux vous voir. Le roi s'arrêta, prit la bonne femme par les deux mains, la releva et lui dit : — Eh bien! regardez-moi maintenant. Et la bonne vieille se mit à pleurer de joie[1]. »

1. *Chronique secrète* de l'abbé Beaudeau (10 mai — 22 septembre 1774) publiée dans la *Revue rétrospective* (1re série, tome III).

En résumé, l'enthousiasme était immense à Versailles et à Paris, dans les villes et dans les campagnes. La noblesse, le clergé, la bourgeoisie, le peuple tout entier saluaient avec amour Louis XVI et Marie-Antoinette. Mais les observateurs sagaces ne se fiaient pas outre mesure à toutes ces belles protestations de dévouement et de fidélité. Ils savaient distinguer tout ce qui se trouvait de malices, de perfidies, de bassesses, sous cette apparence sentimentale, sous ce masque de philanthropie, de bonhomie et de vertu dont se couvrait la société.

Mme de Genlis, dont les remarques ne sont pas toujours aussi justes, a très-finement relevé, dans ses Mémoires, cette humanité un peu factice, dont l'on était alors si fier : « Je vois, a-t-elle dit, que dans le grand monde la fausse sensibilité a presque totalement anéanti la bonté. Il ne s'agit plus, pour avoir la réputation d'être humain et sensible, de faire des fondations bienfaisantes ou d'autres bonnes actions; il suffit d'inventer des emblèmes, de jouer quelques pantomimes, de pleurer aux drames pathétiques, et d'apprendre par cœur une douzaine de phrases. » Déjà les mêmes personnes qui épuisaient tout haut, en parlant de Marie-Antoinette, ce que la louange peut avoir de plus hyperbolique, commençaient à la critiquer et à la calomnier tout bas.

Dès le 30 juin 1774, l'abbé Beaudeau, dans sa *Chronique secrète des premiers mois du règne,*

mentionnait ainsi l'hostilité sourde qui existait, dans certains milieux, contre Marie-Antoinette : « La reine a contre elle un parti qui en dit beaucoup de mal ; c'est celui des anti-Choiseul : le chancelier avec sa prêtraille, le d'Aiguillon et ses valets (car il n'avait point d'amis et n'en voulait point), et la cour de Mesdames. Les brigues sont abominables à cette nouvelle cour. » La reine avait obtenu que le duc de Choiseul fût rappelé de son exil de Chanteloup. « M. de Choiseul, lui avait-elle dit à Versailles, je suis charmée de vous voir ici. Je serais fort aise d'y avoir contribué. Vous avez fait mon bonheur, il est bien juste que vous en soyez témoin. » Mais Louis XVI, beaucoup moins aimable pour l'ancien premier ministre, s'était contenté de lui dire : « Monsieur de Choiseul, vous êtes bien engraissé, vous avez perdu vos cheveux, vous devenez chauve. » Le duc, mécontent de n'avoir pas été replacé à la tête des affaires, faisait de son salon à Paris un centre d'opposition et de dénigrement. On lit dans la *Chronique secrète*, de l'abbé Beaudeau, à la date du 31 mai : « Les partisans de Choiseul sont furieux contre le nouveau règne, et en font craindre mille malheurs. » Et, à la date du 20 juin : « Le vrai, qui paraît aujourd'hui trop manifeste, est que le pauvre petit roi est travaillé par toutes sortes de commères ou de mauvais valets, et qu'il ne sait auquel entendre. » Et le 8 juillet : « Comment diable un pauvre royaume comme celui-ci pourrait-il

aller, si les vieilles tantes, les jeunes princes, leurs femmes, etc., s'en mêlent encore, outre la reine. »

Marie-Antoinette loin de se laisser enivrer par l'encens qu'on brûlait à ses pieds, redoutait, sinon des catastrophes, du moins des difficultés très-sérieuses. La preuve, c'est ce passage de la lettre qu'elle adressait à sa mère, le 30 juillet 1774 : « Il est bien vrai que les éloges et l'admiration pour le roi ont retenti partout. Il le mérite bien par la droiture de son âme et l'envie qu'il a de bien faire ; mais je suis inquiète de cet enthousiasme français pour la suite. Le peu que j'entends des affaires me fait voir qu'il y en a de fort difficiles et embarrassantes. On convient bien que le feu roi a laissé les choses en très-mauvais état ; les esprits sont divisés, et il sera difficile de contenter tout le monde dans un pays où la vivacité voudrait que tout fût fait dans un moment. C'est bien vrai ce que dit ma chère maman : fixer des principes et ne plus s'en départir. Le roi n'aura pas la même faiblesse que son grand-père. J'espère aussi qu'il n'aura pas de favori, mais je crains qu'il ne soit trop doux et trop facile. »

Au milieu des transports de l'allégresse publique, on avait pu remarquer certaines tendances révolutionnaires, qui, bien que dirigées, non contre le roi, mais contre les anciens ministres de Louis XV, n'en étaient pas moins de dangereux pronostics. Le chancelier Maupeou et l'abbé Terrai avaient été pendus en effigie sur la montagne Sainte-Geneviève, et Ter-

rai, en personne, faillit être jeté à l'eau, en passant la Seine au bac de Choisy. Les écoliers, au Cours-la-Reine, avaient fait tirer et démembrer par quatre ânes un mannequin revêtu de la simarre de chancelier. Des clercs de la basoche, mêlés au peuple de la Cité, vociféraient sous les fenêtres du Palais de Justice. Un des exempts chargés de rétablir l'ordre fut assommé sur place. Cet exempt s'appelait Bouteille. « On a cassé la bouteille, » lisait-on dans un écrit du temps. Sinistre plaisanterie, prélude de la lanterne! Mais cette effervescence s'était vite calmée devant le flot de bénédictions qui entraînait alors tout le royaume. La France, enthousiasmée par les vertus de son roi, attendait avec impatience la magnifique cérémonie du sacre, et il aurait fallu être bien clairvoyant pour distinguer quelques petits points noirs, à ce moment presque imperceptibles, dans la splendeur et dans l'azur du ciel.

III

LE SACRE DE LOUIS XVI.

C'est le dimanche 11 juin 1775. Les premiers feux du jour éclairent la cathédrale de Reims. Il est six heures du matin. Les chanoines revêtus de leurs chasubles d'or arrivent dans le chœur et prennent place dans leurs stalles. Viennent ensuite l'archevêque duc de Reims, les cardinaux, les ministres, les maréchaux de France. A six heures et demie, les pairs laïcs, venant du palais archiépiscopal, font leur entrée dans l'antique église. Leur costume est splendide : une veste d'étoffe d'or qui leur descend jusqu'à mi-jambes, un manteau ducal de drap violet doublé d'hermine ; sur ce manteau le collier de l'ordre du Saint-Esprit ; sur la tête une couronne. Les pairs ecclésiastiques ont la chape, la crosse et la mitre. Monsieur, comte de Provence, représente le duc de Bourgogne ; le comte d'Artois, le duc de Normandie ; le duc

d'Orléans, le duc d'Aquitaine. Le reste des anciens pairs de France, c'est-à-dire les comtes de Toulouse, de Flandre et de Champagne, sont représentés par le duc de Chartres, le prince de Condé et le duc de Bourbon, qui portent des couronnes de comte.

A sept heures, deux des pairs ecclésiastiques, l'évêque duc de Laon et l'évêque comte de Beauvais, vêtus de leurs habits pontificaux, ayant des reliquaires pendus au cou, et marchant au milieu de tous les chanoines de Reims, vont chercher le roi, qui a passé la nuit à l'archevêché. Ils arrivent, par une galerie couverte, jusqu'à la porte de la chambre royale, qu'ils trouvent fermée. Le chantre frappe avec son bâton. Le grand chambellan, sans ouvrir, lui dit : « Que demandez-vous ? » Le principal pair ecclésiastique répond : « Nous demandons le roi. » Le grand chambellan réplique : « Le roi dort. » Alors le chantre recommence à frapper, et l'évêque continue à demander le monarque ; la même réponse est faite. Enfin, à la troisième fois, le chantre ayant encore frappé, et le grand chambellan ayant répété que le roi dort, le pair ecclésiastique dit : « Nous demandons Louis XVI, que Dieu nous a donné pour roi. » Aussitôt les portes de la chambre s'ouvrent.

Le souverain est couché sur un lit de parade. Il est vêtu d'une longue camisole cramoisie, garnie de galons d'or, et ouverte, ainsi que la chemise, aux endroits où il doit recevoir les onctions du sacre.

Il porte en outre un long manteau d'étoffe d'argent, et pour coiffure il a une toque de velours noir garnie d'un cordon de diamants, d'une plume et d'une double aigrette blanche. Le pair ecclésiastique, présentant l'eau bénite au monarque, dit l'oraison suivante : « Dieu tout-puissant et éternel, qui avez élevé à la royauté votre serviteur Louis, accordez-lui de procurer le bien de ses sujets dans le cours de son règne, et de ne jamais s'écarter des sentiers de la justice et de la vérité. » Cette prière une fois dite, les deux évêques, prenant le souverain, l'un par le bras droit, l'autre par le bras gauche, le soulèvent de dessus le lit de parade, et le conduisent processionnellement par la galerie couverte dans le chœur de la cathédrale.

Il est un peu plus de sept heures. Le roi et toute l'assistance ont pris place. On n'attend plus que la sainte-ampoule.

Qu'est-ce que cette ampoule, qui joue un si grand rôle dans la cérémonie du sacre? C'est un baume contenu dans une petite fiole qu'au sacre de chaque monarque on retire du tombeau de saint Remi, l'archevêque qui sacra Clovis. La sainte-ampoule a sa légende populaire : on la dit envoyée du ciel et apportée à saint Remi par une colombe. On ajoute que, par un miracle, elle ne subit aucune diminution, bien qu'on en prenne une partie au sacre de chaque souverain. C'est dans un reliquaire de vermeil enrichi de diamants et de pierres précieuses qu'on la conserve au fond de la tombe du saint.

Le grand-prieur vient d'aller la chercher à l'abbaye de Saint-Remi. Les seigneurs désignés par le roi comme otages de la sainte-ampoule ont prêté serment sur les livres de l'Évangile, en présence des officiers du bailliage de l'abbaye, et ont juré qu'aucun dommage ne serait fait au dépôt précieux pour la conservation duquel ils se sont engagés à exposer leur vie. Puis, le grand-prieur, en chape d'étoffe d'or, portant entre ses mains le baume sacré, s'est placé sous un dais d'argent. Il est à cheval, ainsi que les quatre barons qui soutiennent le dais. On les appelle les Chevaliers de la sainte-ampoule. Tous quatre sont vêtus de satin blanc, avec un manteau de soie noire et une écharpe de velours blanc, garnie de franges argentées. Le cortége vient d'arriver devant la grande porte de la cathédrale. L'archevêque de Reims se présente pour recevoir la sainte-ampoule. Le grand-prieur lui dit : « Je vous confie, monseigneur, ce précieux trésor, envoyé du ciel au grand saint Remi, pour le sacre de Clovis et des rois ses successeurs ; mais je vous supplie, selon l'ancienne coutume, de vous obliger de me la remettre entre les mains, après le sacre de notre roi Louis XVI. » L'archevêque répond : « Je reçois avec respect cette sainte-ampoule, et vous promets, foi de prélat, de la remettre entre vos mains, la cérémonie du sacre achevée. » Puis il rentre dans l'église et dépose le baume sacré sur le maître-autel. Il s'approche ensuite du monarque : « Je promets, dit le roi, d'empêcher les personnes

de tout rang de commettre des rapines et des iniquités de quelque nature qu'elles soient. Je jure de m'appliquer sincèrement et de tout mon pouvoir, à exterminer de toutes les terres soumises à ma domination les hérétiques nommément condamnés par l'Église. »

Deux pairs ecclésiastiques présentent le souverain à l'assemblée et lui demandent si elle agrée Louis XVI pour roi. L'assemblée donne un assentiment respectueux. L'archevêque, qui est le cardinal de la Roche-Aymon, présente alors au roi le livre des Évangiles, sur lequel Sa Majesté fait serment de maintenir et conserver les ordres du Saint-Esprit et de Saint-Louis, de porter toujours la croix de ce dernier ordre attachée à un ruban de soie couleur de feu, et de faire observer l'édit contre les duels, sans jamais avoir aucun égard aux représentations des princes ou seigneurs.

Après le serment, le roi prend en main l'épée de Charlemagne, puis il la remet au maréchal de Clermont-Tonnerre, qui fait les fonctions de connétable, et le maréchal la tient la pointe levée, pendant tout le reste de la cérémonie. Le prélat officiant ouvre la sainte-ampoule, en fait tomber un peu de baume sacré qu'il délaie avec l'huile bénite appelée saint-chrême. Le roi s'est prosterné devant l'autel, sur un grand carreau de velours violet semé de fleurs de lys d'or. Quatre évêques chantent les litanies, en alternant avec le chœur.

Après les litanies, le roi se relève, puis s'agenouille

de nouveau, cette fois devant l'archevêque de Reims, qui lui fait les sept onctions : sur le sommet de la tête, sur la poitrine, entre les deux épaules, sur l'épaule droite, sur la gauche et à la jointure de chaque bras. Après les sept onctions, l'archevêque, assisté des évêques de Laon et de Beauvais, referme avec des lacets d'or les ouvertures de la camisole et de la chemise royales. Le monarque est ensuite revêtu par le grand chambellan de la tunique, de la dalmatique et du manteau doublé d'hermine. Ces vêtements de velours violet, ornés de fleurs de lys d'or, représentent les habits de sous-diacre, de diacre et de prêtre. Louis XVI, ayant endossé ce majestueux costume, se remet à genoux devant l'archevêque, qui lui fait la huitième onction sur la paume de la main droite, la neuvième et dernière sur la paume de la main gauche, puis lui passe au quatrième doigt de la main droite un anneau, symbole de l'union entre le souverain et son peuple.

L'archevêque prend ensuite sur l'autel le sceptre royal qu'il place dans la main droite du roi, et la main de justice, qu'il place dans la main gauche. Le sceptre royal, qui est d'or émaillé, garni de perles orientales, a environ six pieds de haut ; sur le sommet se trouve une figurine, qui représente Charlemagne, le globe en main, assis sur une chaire ornée de deux lions et de deux aigles. La main de justice est un bâton d'or massif, haut d'un pied et demi, garni de rubis et de perles, terminé

par une main d'ivoire. Le garde des sceaux monte à l'autel, et il appelle les pairs laïcs pour le couronnement : « Monsieur, qui représentez le duc de Bourgogne, dit-il au comte de Provence, présentez-vous à cet acte. — Monsieur, qui représentez le duc de Normandie, dit-il au comte d'Artois, présentez-vous à cet acte », et ainsi de suite pour le duc d'Orléans, le duc de Chartres (le futur Philippe-Égalité), le prince de Condé, le duc de Bourbon.

Les pairs s'approchent alors du roi. L'archevêque prend sur le maître-autel la couronne de Charlemagne, apportée de l'abbaye de Saint-Denis. Elle est d'or, enrichie de rubis et de saphirs, doublée d'un bonnet de satin cramoisi, et surmontée d'une fleur de lys d'or couverte de trente-six perles. Le prélat la pose sur la tête de Louis XVI, qui dit à voix basse : « Elle me gêne. » Henri III avait dit : « Elle me pique. » Les pairs ecclésiastiques et les pairs laïques y portent la main pour la soutenir. L'archevêque duc de Reims prend le roi par le bras droit, et le conduit au trône élevé sur le jubé. L'église retentit des saints cantiques et des accents de l'orgue. Le roi s'assied sur le trône. L'archevêque, qui vient de quitter sa mitre, le salue profondément, et le baise en s'écriant : *Vivat rex in æternum.* Les autres pairs ecclésiastiques et laïcs donnent aussi un baiser à leur roi. A ce moment les portes de la cathédrale s'ouvrent ; le peuple se précipite, à grands flots, sous la nef ; les

tambours battent, le canon gronde, les trompettes sonnent; les cris de: Vive le roi! témoignent d'un enthousiasme qui va jusqu'au délire.

Le son des cloches s'unit à la voix majestueuse de l'orgue, et, au milieu des nuages d'encens qui s'élèvent dans la cathédrale, on aperçoit d'innombrables oiseaux, captifs tout à l'heure, libres maintenant, qui sont comme les images des libertés promises.

Pendant tout ce temps, où était la reine? Du haut d'une tribune, près de l'autel, Marie-Antoinette a vu toute la cérémonie. Les rayons du soleil qui pénétraient par les vitraux, éclairaient d'une lueur diaprée son poétique visage, l'illuminaient d'un rayon d'espérance et de foi. Ses prières ont été si ferventes! Quand Louis XVI a saisi le glaive de Charlemagne, elle a demandé si ardemment à Dieu de donner à son époux la force du grand empereur carlovingien! A deux reprises différentes, lors du couronnement et lors de l'intronisation, elle a versé des larmes et, pour cacher l'excès de son émotion, elle a dû quitter la tribune. Mais quand elle y est revenue, quels transports dans la foule! Quels cris! Quels battements de mains! « Tout le monde était en pleurs; on remarquait que le roi, en levant la tête, regardait la reine, et il se peignit sur la physionomie du monarque un air de contentement auquel on ne pouvait pas se méprendre. Cette sensibilité de la reine fit une telle impression au roi que pendant tout le reste de la

journée il fut vis-à-vis de son auguste épouse dans une contenance d'adoration que l'on ne saurait bien dépeindre. A tout moment, il parlait à ses courtisans des larmes de la reine, et il revenait sans cesse sur ce chapitre, marquant une satisfaction et une gaieté qu'on lui avait peu vues jusqu'à ce jour[1]. » Quelle belle cérémonie ! Quelle magnifique aurore d'un règne dont la fin devait être si fatale ! La joie était dans l'air et la confiance sur les visages. Il y avait de la gratitude dans tous les cœurs, sur toutes les lèvres des bénédictions.

Comme l'écrivit le comte de Mercy-Argenteau à l'impératrice Marie-Thérèse, « cette journée fut terminée par une circonstance qui produisit le plus grand et le meilleur effet. Vers sept heures du soir, le roi, étant dans ses habits ordinaires, prit la reine sous le bras, et ils allèrent se promener le long de la grande galerie bâtie en bois pour servir de passage de l'archevêché à l'église. Il y avait beaucoup de monde, même de peuple, dans cette galerie ; le roi défendit que l'on fît sortir personne. Leurs Majestés n'avaient point de gardes ; le seul capitaine en quartier, prince de Beauvau et quelques exempts les suivaient. Ils laissèrent approcher tout le monde ; d'ailleurs, la foule immense qui se trouvait hors de la galerie n'en était séparée que par une

1. Lettre du comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur d'Autriche, à l'impératrice Marie-Thérèse, 23 juin 1775.

simple balustrade, presque à hauteur d'appui, de façon que le roi et la reine se trouvaient au milieu du peuple sans aucun indice apparent de précaution. La joie et les cris de : Vivent le roi et la reine ! se firent entendre avec une vivacité inexprimable. Cette promenade dura près d'une heure, et le public en resta dans une vraie ivresse, surtout de l'air de bonté et d'affabilité qui se remarquait dans la contenance de la reine. Sa Majesté avait donné la première idée de cette promenade, circonstance qui ne fut pas ignorée. »

C'était, en résumé, une noble tradition que celle du sacre. L'idée monarchique n'est pas une opinion, c'est une religion, une religion qui a son dogme, son rituel, sa hiérarchie, son mysticisme. C'est le principe de la propriété consacré par le sentiment religieux. Un trône qui n'est pas appuyé contre l'autel est un trône fragile ; une couronne, dans les pays chrétiens, n'est solide sur un front royal que si elle est surmontée par une croix. C'est ce que les monarchistes ont compris en qualifiant de droit divin le droit de la souveraineté. L'Empire lui-même a fait précéder la formule : « Par la volonté nationale », de ces mots : « Par la grâce de Dieu. » On aurait grand tort de sourire des formalités d'une cérémonie telle que le sacre. Quoique issu de la Révolution, Napoléon Ier reconnut l'utilité de cette grande tradition monarchique, et la solennité de Notre-Dame fut, croyons-nous, une des principales causes de son prestige en France et à

l'étranger. Ne tournons pas en ridicule la sainte-ampoule. Les peuples vivent de symboles. Qu'est-ce qu'un drapeau, si ce n'est un bâton avec une loque d'étoffe ? Qu'est-ce qu'un trône, sinon du bois recouvert de velours ? Et pourtant quoi de plus respectable qu'un drapeau, et quoi de plus majestueux qu'un trône ? Malheur aux monarchies qui n'ont pas le culte de leur légende ! Le jour où l'on tourne en dérision la sainte-ampoule, on est bien près de briser la fiole qui la contient. Le jour où l'on critique le sacre des rois, on est bien près de violer leurs tombes. La monarchie a besoin, avant tout, de respect, et c'est la religion qui est la meilleure base de ce sentiment indispensable à l'autorité du souverain, comme à celle du père de famille. Les acclamations, les cantiques qui retentirent le 11 juin 1775, dans l'antique cathédrale de Reims, furent comme le chant du cygne de la royauté française. L'hosannah précédait ainsi le *crucifigatur*. Encore un peu de temps, et un conventionnel en mission allait faire briser la fiole contenant la sainte-ampoule sur le pavé de l'abbaye de Saint-Remi, et envoyer à la Monnaie la châsse et les reliquaires mis en pièces par son ordre. « La sainteté du dépôt, le souvenir de sa destination, l'espèce de culte que lui vouèrent une longue suite de rois, cette auréole divine dont la ceignit la pieuse croyance de nos pères, tous ces antiques et religieux prestiges qui rattachaient la sainte-ampoule à la consécration du premier roi chrétien,

n'auront pu la soustraire aux fureurs révolutionnaires. Un peu plus tard, peut-être, ils l'auraient protégée contre les atteintes de l'incrédulité, en faveur du nouveau pouvoir, et la France monarchique y aurait encore et longtemps respecté l'objet de la vénération de ses princes[1]. »

Ah! qu'ils sont douloureux, qu'ils sont tragiques, qu'ils sont lugubres, les contrastes de l'histoire, ce grand drame de la vie et de la mort! S'il est vrai, comme dit le Dante, qu'il n'y ait aucune plus grande douleur que de se souvenir du temps heureux dans l'infortune, Marie-Antoinette, à la Conciergerie, devait bien souffrir en revoyant par l'imagination, dans les brumes lointaines du passé, reparaître le soleil étincelant qui éclairait les vitraux de la cathédrale de Reims, à l'heure où l'archevêque posait sur la tête de Louis XVI cette couronne d'or et de pierreries, changée si vite, hélas! en une couronne d'épines!

1. Lamartine. Note de la pièce de vers intitulée : *le Chant du Sacre* ou *la Veille des Armes*.

IV

LES APPARTEMENTS DE MARIE-ANTOINETTE.

Je n'ai jamais visité sans émotion les endroits jadis habités par les femmes célèbres. Il me semble toujours que quelque chose de leur esprit y est resté, et quelque chose aussi de leur cœur. Leur souvenir plane dans les chambres où elles ont aimé, où elles ont pleuré, où elles ont souffert. L'imagination, cette baguette magique, repeuple ce qui est désert, ressuscite ce qui est mort. Si l'on veut mettre en scène le grand drame qui s'appelle l'histoire, il faut, avant d'essayer de faire revivre les acteurs, étudier le théâtre où ils jouèrent autrefois leur rôle. Cette tâche n'est pas difficile pour les appartements de Marie-Antoinette dans le château de Versailles. Le mobilier a été dispersé par le vandalisme révolutionnaire; mais l'ancienne distribution des chambres et des salons subsiste comme par le passé. Marie-Antoinette, devenue reine, conserva le loge-

ment qu'elle avait occupé comme dauphine. Avant elle, il fut successivement habité, sous le règne de Louis XIV, par la reine Marie-Thérèse, par la dauphine de Bavière, par la duchesse de Bourgogne, sous le règne de Louis XV, par la fiancée de ce prince, la petite infante Marie-Anne-Victoire, puis par la reine Marie Leczinska.

Je monte par l'escalier de marbre. Au premier étage, je trouve à ma droite une porte. J'entre. Je suis dans les appartements de la reine. La première salle est la salle de ses gardes[1]. La pièce qui suit est désignée tantôt sous le nom d'antichambre de la reine, tantôt sous celui du salon du grand couvert[2]. C'est là que, tous les dimanches, Louis XVI dîne en public, avec Marie-Antoinette. « Ce dîner, nous dit le comte d'Hézecques dans ses *Souvenirs d'un Page*, n'est pour la reine qu'une représentation. Elle dîne ensuite chez elle; mais le roi y mange, si je puis me servir de cette expression, avec toute la franchise de son caractère. Son tempérament sain et vigoureux, soutenu par un exercice continu, lui donne un appétit qu'il satisfait avec une bonne humeur qui fait plaisir à voir. »

C'est dans la même pièce qu'a lieu, les jours de cérémonie, ce qu'on appelle le grand couvert. Ces jours-là, une musique excellente se fait entendre tout le temps du dîner, servi dans la plus belle

1. Salle n° 118 de la Notice du musée, par M. Eudore Soulié.
2. Salle n° 117 de la Notice du musée.

vaisselle de la Couronne. Le roi et la reine ont près d'eux leurs nefs ou cadenas, c'est-à-dire des cassettes en vermeil, contenant le sel, le poivre, les couverts et les couteaux. La famille royale seule est admise à ces dîners de gala, et les princes du sang n'y prennent part que le jour de leur mariage. Pour tenir compagnie aux augustes convives, il se trouve plusieurs dames du plus haut rang qui ne mangent pas. Les princesses et les duchesses sont assises sur des chaises, pliants ou tabourets, mis exprès autour de la table. Les autres dames restent debout.

La pièce suivante est le salon de la reine[1]. C'est là où elle se montre, sur une estrade couverte d'un dais[2]. C'est là où se tient le cercle, où se font les présentations. Les dames présentées ont une robe étalée sur un panier de quatre aunes et demie, un long manteau qui s'agrafe à la ceinture, un corset assorti, des barbes tombantes, beaucoup de rouge sur le visage, une haute coiffure, et autant de diamants qu'elles ont pu en recueillir. La présentation se fait d'abord au roi, dans son grand cabinet. Il embrasse la dame, d'un seul côté, quand c'est une simple femme de qualité, sur les deux joues, quand c'est une duchesse ou une grande d'Espagne, ou bien quand elle porte le nom d'une de ces familles qui sont en possession héréditaire des honneurs du Louvre, avec le titre de cousin du roi.

1. Salle n° 116 de la Notice du musée.

2. On distingue encore aujourd'hui, dans la corniche en face des fenêtres, des pitons dorés qui servaient à soutenir ce dais.

Un jour est présentée une jeune femme aussi jolie que timide, la marquise de Pracontal. Louis XVI l'embrasse sur la joue de si bon cœur qu'elle devient rouge comme une cerise. Il s'apprête à recommencer sur l'autre joue, quand le duc d'Aumont, qui est de service, se précipite entre le monarque et la marquise en disant : « Elle n'est pas duchesse. » Tout le monde rit, le bon roi le premier.

La dame présentée quitte le grand cabinet du roi, pour se rendre au salon de la reine. Quand elle y est arrivée, elle s'incline assez profondément pour avoir l'air de s'agenouiller, afin de prendre la robe de Sa Majesté. Mais Marie-Antoinette a toujours l'attention d'empêcher la dame de baiser la robe, en en faisant retomber les plis par un léger coup d'éventail. Avec quelle adresse, et aussi avec quel air de bienveillance la reine fait ce mouvement! La dame, si elle est duchesse ou grande d'Espagne, s'assied ensuite un instant; c'est là ce qui s'appelle avoir tabouret ; puis elle s'en va, à reculons, en tâchant de ne pas s'entortiller les pieds dans son manteau de cour, dont la traîne est longue de huit aunes.

La pièce qui suit le salon de la reine, c'est sa chambre à coucher [1], la chambre des grandes joies et des suprêmes douleurs de la monarchie, la chambre qui, à l'avénement de Louis XVI, a déjà vu naître quinze princes ou princesses du sang,

1. Salle nº 115 de la Notice du musée.

mourir deux dauphines et deux reines, la chambre où Marie-Antoinette donnera le jour à ses quatre enfants. Au fond de la pièce, à gauche, près de l'alcôve, il y a une petite porte donnant dans un étroit couloir, appelé passage du roi, qui conduit par l'œil-de-bœuf, la chambre de Louis XIV et la salle du conseil, à la chambre à coucher de Louis XVI (la même que celle de Louis XV [1]). C'est par ce couloir que s'enfuira Marie-Antoinette, le matin du 6 octobre 1789, pour échapper à la fureur des assassins.

Les grands appartements de la reine se terminent par le splendide salon de la Paix [2]; qui donne dans la galerie des Glaces. Trois fois par semaine, la cour se rend, le soir, dans ce salon pour y jouer, jusqu'à neuf heures, au loto ou à d'autres jeux.

Tous les dimanches, la famille royale se réunit pour aller entendre la grand'messe dans la chapelle du château. Les princes se rendent chez le roi, et le cortége ne se met en marche que lorsque la reine, sortant de ses appartements par le salon de la Paix, s'avance dans la galerie des Glaces. « Cette multitude d'officiers, de dames magnifiquement parées, marchant au milieu d'une foule de curieux, dans cette longue pièce, l'un des plus beaux monuments de ce genre qui soient en Europe, forme le coup d'œil le plus imposant... Marie-Antoinette a

1. Salle n° 126 de la Notice du musée.
2. Salle n° 114 de la Natice du musée.

sa maison particulière, ses officiers, ses pages, sa livrée, qui est rouge et argent... Quand elle sort de son appartement, au bout de la galerie, pour venir, le dimanche, chercher le roi et aller à la messe, on voit au-dessus de son entourage, s'agiter les plumes de sa coiffure, et, selon l'expression de Fénelon, elle domine de la tête toutes les dames de sa cour, comme un grand chêne, dans une forêt, s'élève au-dessus des arbres qui l'environnent[1]. »

A la chapelle, les dimanches ordinaires, la famille royale se tient en haut, dans la grande tribune, bordée, sur le devant, d'une balustrade de marbre, sur laquelle on jette un tapis de velours cramoisi à franges d'or. Les jours de grandes fêtes, la cour descend dans le bas de la chapelle par deux escaliers tournants placés de chaque côté de la tribune. On couvre les dalles de tapis magnifiques; on dispose un prie-Dieu et deux fauteuils pour le roi et la reine; les officiers et les dames se placent derrière, sur des tabourets et des banquettes; les aumôniers sont de chaque côté du prie-Dieu.

Ces jours-là, une jeune femme récemment présentée quête à la grand'messe. Elle est toujours en grand habit, couverte de tous les diamants de sa famille. A son trouble, à l'inquiétude de manquer une révérence, d'aller à tel prince avant tel autre, se

1. *Souvenirs d'un page de la cour de Louis XVI*, par Félix, comte de France d'Hezecques, publiés par M. le comte d'Hezecques, ancien député au Corps législatif, un très-intéressant volume, chez Didier.

joint encore l'embarras de l'habit de cour, de cet énorme panier, de cette traîne interminable. Aucun cavalier n'escorte la quêteuse, mais quand elle est jolie, quand elle s'acquitte avec grâce et avec dignité de sa mission moitié religieuse, moitié profane, comme on la suit des yeux avec une attention bienveillante !

Après la messe, c'est par la galerie des Glaces et le salon de la Paix que la reine rentre dans ses appartements. La cloison qui sépare le salon de la galerie peut s'enlever en une demi-heure pour que les deux pièces n'en fassent plus qu'une. C'est ce qui arrive quand il y a un grand bal de cour. Marie-Antoinette, radieuse, éblouissante, entre par le salon de la Paix. Ecoutons la baronne d'Oberkirch : « Un des plus beaux coups d'œil que j'ai vus, dit-elle dans ses charmants Mémoires, c'est l'entrée de la famille royale au bal, lorsque toute la cour est réunie. Les airs de tête de la reine sont d'une majesté gracieuse qui n'appartient qu'à elle. Le roi a une bonté, une affabilité extrêmes. Madame Élisabeth, tous les princes et les princesses les suivent, ainsi que le service de chacun. C'est magnifique par la quantité et l'éclat des bijoux, par les broderies d'or, par la richesse des étoffes. »

A certaines heures, Marie-Antoinette aime l'éclat, le luxe, la splendeur de la royauté. Plus souvent elle préfère la simplicité, le calme. La plus grande partie de la journée elle quitte les fastueux appartements que nous venons de décrire pour s'en-

fermer dans les petites pièces modestes, étroites, mal éclairées[1], qui sont contiguës à la salle désignée sous le nom d'antichambre du roi, ainsi qu'à l'œil-de-bœuf. Ces pièces, qu'on nomme les petits appartements de la reine, sont au nombre de quatre : le salon, la bibliothèque verte, la bibliothèque blanche, et l'antichambre ou, pour mieux dire, le couloir qui communique avec la chambre à coucher de Marie-Antoinette. Elles donnent sur une cour très-obscure, et c'est à peine si une bourgeoise voudrait s'en contenter. Tel est pourtant l'asile où la souveraine aime à fuir les pompes et les soucis de la grandeur. C'est là qu'elle lit, qu'elle écrit, qu'elle médite, qu'elle fait de la musique ; là qu'elle oublie pour un instant cette vie de fastueuse étiquette et de continuel apparat, où l'âme ne peut s'écouter vivre...

En parcourant les appartements de Marie-Antoinette, on se prend à regretter que la reconstruction du passé ne soit pas plus complète encore. Les bureaux de la direction politique du ministère des affaires étrangères n'occupent plus, comme dans la fatale année 1871, ces pièces remplies d'une poésie intime qui pénètre et charme le cœur ; mais les salles restent dégarnies, quand il serait si facile de leur rendre, en les meublant, la physionomie du XVIIIe siècle. L'État conserve inutilement au garde-meuble et ailleurs de véritables trésors qui, enfouis comme dans des cachettes, sont en ce moment

1. Ces pièces figurent sous le n° 122 dans la Notice du musée.

perdus pour l'art, et dont la place toute naturelle serait dans la partie du château de Versailles dont on a eu le bon sens de ne pas faire un musée. Les appartements de Louis XIV (salle des gardes, antichambre, œil-de-bœuf, chambre à coucher, salle du conseil, galerie des Glaces, salons de la Guerre, d'Apollon, de Mercure, de Mars, de Diane, de Vénus et d'Hercule); — les appartemente de Louis XV et Louis XVI (chambre à coucher, salon des Pendules, cabinet des Chasses, salle à manger et dépendances); — les appartements de la reine (salle des gardes, salle du grand couvert, salon, chambre à coucher, salon de la Paix et petits appartements) ont heureusement échappé à la manie d'anachronismes et de confusion qui a tant défiguré le séjour des trois derniers souverains de l'ancien régime.

Il est à regretter que les chambres occupées par Louis XV et Louis XVI aient été affectées au président de l'Assemblée nationale, puis au président du Sénat. Mais il y a lieu de penser que cette destination est provisoire. Ce qui nous paraîtrait désirable, ce serait de réunir en trois groupes distincts les meubles des trois styles, Louis XIV, Louis XV et Louis XVI. Examinez, dans l'hôtel de M. Léopold Double, à Paris, comment on s'y prend pour reconstituer un salon du XVIIIe siècle, rappelez-vous ce qu'on avait fait du petit Trianon, en 1867, et vous trouverez le moyen de créer un nouveau Versailles, une sorte de musée de Cluny du XVIIe et

XVIIIe siècle. Pourquoi, par exemple, mettre, comme on l'a fait, dans les vitrines des petits appartements de la reine, plusieurs ouvrages relatifs à la guerre de Crimée ? Ces livres seraient à leur place dans toutes les bibliothèques de France, excepté dans celle-là, où ne devraient figurer que des ouvrages du temps de Marie-Antoinette. C'est déjà bien assez d'avoir dénaturé l'appartement de Mme de Maintenon en le remplissant de tableaux qui n'ont d'autres sujets que les batailles des guerres de la Révolution française. Les gloires de la République et de l'empire n'ont rien à faire avec Louis XIV, avec Louis XV, avec Louis XVI, avec Marie-Thérèse, avec Marie Leczinska, avec Marie-Antoinette. La statue de Napoléon Ier ne serait pas plus à sa place sur le Pont-Neuf que celle de Louis XIV sur le sommet de la colonne Vendôme. Il faut laisser aux monuments leur cachet, leur légende. Nous sommes beaucoup trop disposés, en France, à faire table rase du passé. Ce qui nous manque, c'est la tradition. Nous n'en sommes pas encore arrivés à ce culte minutieux des souvenirs qui est si nécessaire à l'artiste, au littérateur et à l'historien. Nous nous contenrons trop facilement de l'à-peu-près. Nous nous laissons égarer par les abstractions, par les généralités, et voulant faire de la synthèse, avant d'avoir fait de l'analyse, nous oublions que la vraie histoire n'est autre chose qu'une résurrection.

V

L'ÉTIQUETTE.

Nous venons de jeter un coup d'œil sur les appartements de Marie-Antoinette. Examinons maintenant le cérémonial.

Une reine, d'après les lois de l'étiquette, ressemblait beaucoup à une captive. Elle ne pouvait jamais être seule avec elle-même, et des regards anxieux suivaient chacun de ses pas. « Le plus vulgaire incident d'une existence auguste exigeait un concours de figurants presque aussi savamment dressés qu'un chœur d'opéra. La seule maison civile du roi comptait, dit M. Raudot[1], quatorze cents officiers, et celle de la reine en comptait quatre cent-cinquante, tous possesseurs de charges, fastueuses ou ridicules, achetées à haut prix, tous enflés de l'honneur de vivre à la cour, et d'autant

1. M. Raudot. *La France avant* 1789.

plus jaloux de leur prérogative et du bout de rôle qui leur était assigné, qu'ils sentaient mieux combien l'importance personnelle de chacun des acteurs s'évanouissait dans la grandeur du spectacle. De là des empiétements fréquents, une éternelle dispute sur la borne précise qui séparait les droits limitrophes; de là un froissement de vanités furieuses, une âpre émulation de tous ces inutiles à se tirer de leur pompeux néant, à courir après un air d'importance et un semblant d'utilité, à se donner à eux-mêmes l'illusion flatteuse d'être ou de paraître quelque chose[1]. »

L'habillement de la reine était un chef-d'œuvre d'étiquette; tout y était réglé. « La dame d'honneur et la dame d'atours, toutes deux, si elles s'y trouvaient ensemble, aidées de la première femme et de deux femmes ordinaires, faisaient le service principal; mais il y avait entre elles des distinctions. La dame d'atours passait le jupon, présentait la robe. La dame d'honneur versait l'eau pour laver les mains et passait la chemise. Lorsqu'une princesse de la famille royale se trouvait à l'habillement, la dame d'honneur lui cédait cette dernière fonction, mais ne la cédait pas directement aux princesses du sang; dans ce cas, la dame d'honneur remettait la chemise à la première femme, qui la présentait à la princesse du sang. Chacune

1. M. Charles Aubertin. *L'Esprit public au* XVIIIe *siècle.*

de ces dames observait scrupuleusement ces usages comme tenant à des droits[1]. »

A force d'être entourés de serviteurs et de servantes, le roi et la reine finissaient quelquefois par n'être point servis du tout. « Un jour d'hiver, raconte Mme Campan, il arriva que la reine, déjà toute déshabillée, était au moment de passer sa chemise ; je la tenais toute dépliée ; la dame d'honneur entre, se hâte d'ôter ses gants et prend la chemise. On gratte à la porte, on ouvre : c'est Mme la duchesse d'Orléans ; ses gants sont ôtés ; elle s'avance pour prendre la chemise ; mais la dame d'honneur ne doit pas la lui présenter ; elle me la rend, je la donne à la princesse ; on gratte de nouveau : c'est Madame, comtesse de Provence. La duchesse d'Orléans lui présente la chemise. La reine tenait ses bras croisés sur sa poitrine, et paraissait avoir froid.

« Madame voit son attitude pénible, se contente de jeter son mouchoir, garde ses gants, et, en passant la chemise, décoiffe la reine, qui se met à rire pour déguiser son impatience, mais, après avoir dit plusieurs fois entre ses dents : « C'est odieux ! Quelle importunité ! »

Toute espèce de service était qualifiée *d'honneur*. L'expression *rendre les honneurs du service* signifiait la présentation du service à une charge d'un grade supérieur. Supposons, par exemple, la reine

1. *Mémoires de Mme Campan.*

demandant un verre d'eau. Le garçon de la chambre présentait à la première femme une soucoupe de vermeil, sur laquelle étaient placés un gobelet couvert et une petite carafe. Mais que la dame d'honneur vînt à entrer, la première femme de chambre était obligée de lui remettre la soucoupe, et qu'une princesse du sang parût ensuite, la soucoupe passait encore des mains de la dame d'honneur dans celles de la princesse, avant d'arriver à la reine.

L'heure d'admission des *petites entrées* était celle où la reine déjeunait, soit levée, soit dans son lit. Ces petites entrées étaient accordées de droit à son premier médecin, au premier chirurgien, au médecin ordinaire, au lecteur, au secrétaire du cabinet, aux quatre premiers valets de chambre du roi, à leurs survivanciers, aux premiers médecins et chirurgiens du roi. Il y avait environ dix à douze personnes à cette première entrée. Quand la dame d'honneur ou la surintendante se trouvaient là, c'étaient elles qui posaient la table de déjeuner sur le lit.

A midi avait lieu la toilette de représentation. Les grandes entrées étaient alors admises. On avançait des pliants en cercle pour la surintendante, la dame d'honneur, la dame d'atours, la gouvernante des Enfants de France. C'est le moment où les princes du sang, les capitaines des gardes, toutes les grandes charges ayant les entrées, faisaient leur cour.

Au commencement du règne, Marie-Antoinette s'habillait dans sa chambre, selon les lois de l'étiquette[1]. C'était la dame d'honneur qui passait la chemise, la dame d'atours qui passait le jupon de la robe ou du grand habit, posait le fichu, tenait le collier. Mais plus tard, lorsque les coiffures devinrent si énormément hautes, qu'il fallait passer la chemise par en bas, lorsque Marie-Antoinette voulut avoir pour habilleuse sa marchande de modes, la célèbre Mlle Bertin, avec qui la dame d'honneur et la dame d'atours n'auraient certainement pas voulu faire leur service, l'habillement cessa d'avoir lieu dans la chambre. La reine saluait et se retirait dans ses cabinets pour s'habiller.

Les dames du palais n'entraient que lorsque la toilette était terminée. Elles n'avaient pas, comme la dame d'honneur et la dame d'atours, le privilége de remplir les fonctions de domesticité. La lettre royale qui les nommait portait cette formule : « Vous ayant choisie pour faire la société de la reine. »

Il y avait un cérémonial pour le déshabillé du soir, comme pour l'habillement du matin. La reine gardait dans son lit des corsets à crevés de ruban, des manches garnies de dentelles et un grand fichu.

Quand le roi couchait chez la reine, toute une

1. Voir les *Éclaircissements historiques* publiés à la suite des *Mémoires de Mme Campan* dans l'édition de 1822.

étiquette minutieuse devait être observée. La reine se mettait au lit la première. La première femme de chambre restait assise au pied du lit jusqu'au moment où arrivait le souverain. Puis elle reconduisait les personnes qui avaient accompagné le roi jusqu'au seuil de la chambre de la reine, et, après avoir mis le verrou à la porte, elle s'éloignait, pour ne rentrer dans la chambre que le lendemain matin, à l'heure indiquée par le roi. A cette heure elle se présentait avec le premier valet de chambre de quartier et un garçon de la chambre. Tous les trois entraient en même temps, ouvraient les rideaux du lit du côté où était le roi, et offraient au souverain ses pantoufles. Le premier valet de chambre reprenait alors une épée courte, qui était toujours placée dans l'intérieur de la balustrade. Le roi se levait avant la reine, qui, habituellement, se réveillait à huit heures et déjeunait à neuf.

La chapelle n'était pas plus que la chambre à coucher un refuge contre l'étiquette. Même au moment où la reine communiait, il y avait une symétrie de tabourets, de carreaux et de tapis à observer, des rangs à distribuer, des prétentions à concilier entre les assistants titrés qui avaient le droit de tenir les quatre coins de la nappe.

Les personnes qui formaient la maison du roi et de la reine avaient quelque ressemblance avec des geôliers. On trouvait dans le château de Versailles la discipline d'une caserne et la gêne d'une prison. Élevée dans la simplicité des cours allemandes, où

la grandeur n'excluait pas la bonhomie, Marie-Antoinette comparait au fastueux cérémonial de la cour de France les habitudes modestes et patriarcales de Schœnbrunn et de la Burg. Elle pensait qu'après tout une reine ne devait pas être une esclave, et que le temps était venu de briser certaines entraves d'un cérémonial par trop rigoureux. La jeune cour la poussait dans cette voie. Le comte de Ségur a dit, en parlant de lui et de ses compagnons de Versailles : « Riants frondeurs des modes anciennes, de l'orgueil féodal de nos pères et de leurs graves étiquettes, tout ce qui était antique nous paraissait gênant et ridicule. L'usage nouveau des cabriolets, des fracs, la simplicité des coutumes anglaises nous charmaient, en nous permettant de dérober à un éclat gênant tous les détails de la vie privée... On trouve du plaisir à descendre tant qu'on croit pouvoir remonter dès qu'on le veut. »

Il y avait alors, à côté d'un luxe prodigieux, une affectation de simplicité. La même femme s'habillait tour à tour comme une reine d'Orient et comme une paysanne. Le même homme endossait tantôt l'habit de velours à broderies d'or du grand seigneur, tantôt le modeste frac noir du bourgeois. Dans cette société où Rousseau était à la mode, il était de bon ton de critiquer comme gothique le cérémonial de la monarchie. Marie-Antoinette ne devait que trop se laisser entraîner par ce courant de l'opinion. Lorsqu'elle était dauphine, sa dame d'honneur, la comtesse de Noailles, cette femme

cérémonieuse et formaliste par excellence, qu'elle appelait Madame l'Étiquette, lui avait fait prendre en aversion la science des de Luynes et des Dangeau. Jetée un jour sur le gazon, dans une promenade à âne, elle défendit qu'on la relevât. « Laissez-moi à terre, cria-t-elle; il faut attendre Mme de Noailles; elle vous fera voir comment il convient de relever une dauphine qui tombe d'un âne. » A l'une des premières réceptions qui suivirent la mort de Louis XV, la jeune reine vit que la dame d'honneur fronçait le sourcil. « Détachez vos barbes, dit alors Marie-Antoinette à sa lectrice, Mme Campan, ou la comtesse en mourra. » Le cérémonial du jour disait, en effet: barbes pendantes, et la reine venait de s'apercevoir, par l'émotion de la comtesse de Noailles, qu'une malencontreuse épingle retenait encore celles de Mme Campan.

Mme de Noailles, devenue maréchale de Mouchy, quitta ses fonctions de dame d'honneur dans les premiers mois du règne de Louis XVI. Ce fut un malheur. La retraite de cette dame encouragea la reine à supprimer des règlements qui pouvaient paraître puérils, mais qui avaient leur utilité pour le prestige de la couronne. De ce nombre étaient les suivants. D'après les lois de l'étiquette encore en vigueur sous Louis XV, la reine devait manger en public tous les jours. Elle n'était environnée que de femmes. L'éloignement des serviteurs de l'autre sexe existait même aux heures des repas pour le service de table ; et, bien que le roi man-

geât publiquement avec la reine, il était lui-même servi par des femmes pour tous les objets qui lui étaient directement présentés à table. La dame d'honneur, à genoux pour sa commodité sur un pliant très-bas, une serviette posée sur le bras, présentait les assiettes au roi. Des femmes en charge, ayant prêté serment et vêtues en grand habit de cour, pouvaient seules rester dans la chambre de la reine, et servir conjointement avec la dame d'honneur et la dame d'atours. Enfin, la reine devait toujours être suivie dans le palais de Versailles par deux de ses femmes en habit de cour, aux heures de la journée où les dames n'étaient plus auprès d'elle. Marie-Antoinette changea tout cela. Elle ne dîna plus en public ; elle prit l'habitude de se faire accompagner par un seul valet de pied. On la voyait ainsi, se rendant du château de Versailles au Petit-Trianon, vêtue en blanc, avec un simple chapeau de paille, une légère badine à la main. Le marquis de Mirabeau écrivait à son frère le bailli : « Louis XIV serait un peu étonné, s'il voyait la femme de son arrière-successeur en habit de paysanne et tablier, sans suite, pages ni personne, courant le palais et les terrasses, demander au premier passant en frac de lui donner la main, que celui-ci lui prête seulement jusqu'au bas de l'escalier. »

Marie-Thérèse et Joseph II blâmaient, non sans raison, ces dérogations imprudentes à la vieille étiquette. L'impératrice écrivait à sa fille, le 16 juil-

let 1774: « Il faut rester à sa place, savoir jouer son rôle; par là on se met soi et tout le monde à son aise. Toutes les complaisances et attentions pour tous, mais point de familiarité, ni jouer la commère; vous éviterez par là les tracasseries. » Joseph II exprimait des pensées analogues dans sa correspondance avec sa sœur : « Vous avez, comme reine, un emploi lumineux; il faut en remplir les fonctions. La politesse et l'affabilité ont leurs bornes. Il faut penser à votre situation et à votre nation, qui est trop encline à se familiariser et à manger dans la main. » C'est La Bruyère qui l'a dit : « Le caractère du Français demande du sérieux dans le souverain. » Et le mot de La Bruyère a son commentaire dans ces paroles du comte de Ségur : « Le peuple français, malgré la légèreté qu'on lui reproche, et peut-être même à cause de cette légèreté, cesse bientôt de respecter l'autorité qui le gouverne, dès qu'il la voit dépouillée d'une certaine gravité. Il lui faut une bonté sérieuse qui le contienne et mette obstacle à la familiarité. »

L'ambassadeur de Marie-Thérèse, le comte de Mercy-Argenteau, voyait avec peine Marie-Antoinette renoncer aux vieux usages. Il écrivait, le 16 mai 1776 : « Sa Majesté s'ennuie du séjour de Versailles; elle le trouve triste et désert; je lui ai fait observer que cet inconvénient tenait beaucoup aux arrangements de la reine, parce que ses déplacements continuels, et qui remplissent des journées entières, mettent tout le monde dans l'incertitude

du moment où l'on pourrait faire sa cour. Le soir, il n'y a que très-rarement jeu chez la reine ; encore ces soirées ne sont-elles pas décidément marquées ; il n'y a que les soupers dans les cabinets ; mais c'est le hasard qui décide du choix des femmes qui y sont appelées, et cela ne procure point aux autres l'occasion de se montrer. Il s'ensuit de là que journellement il arrive moins de monde à Versailles, et que cela ira toujours en empirant, à moins que la reine ne se décide à tenir sa cour d'une façon plus stable et plus réglée. »

Le comte de Mercy-Argenteau n'avait pas, du reste, désapprouvé toutes les dérogations que la reine avait fait subir à l'ancien cérémonial. Il en conseilla même quelques-unes. « Jusqu'à présent, écrivait-il le 7 juin 1774, l'étiquette de cette cour a toujours interdit aux reines et princesses royales de manger avec des hommes. Cela a causé de grands maux ; de là sont venus ces soupers de chasseurs, qui ont tant contribué à plonger le feu roi dans le désordre, dans lequel il a vécu. Le roi d'aujourd'hui aime la chasse ; il voudra certainement souper quelquefois avec ceux qui le suivent. Je n'ai pas hésité de proposer à la reine de tâcher de faire abolir une étiquette qui n'aboutit qu'à la séparer du roi, et, connaissant à fond ce pays-ci, je regarde ce point comme un objet de la dernière importance. »

Ce que rêvait Marie-Antoinette, c'était la simplicité sous le diadème, le roman de la royauté

adoucie, égayée, rajeunie, l'idylle et la pastorale sur le trône. Illusion d'une belle âme ! Songe aimable et trompeur ! Les contes de fées nous parlent de bergères qui devenaient reines, mais les reines ne deviennent pas bergères. Le sceptre et la houlette ne peuvent aller ensemble, et c'est une imprudence d'échanger, ne fût-ce que pour un instant, la couronne d'or contre la couronne de fleurs.

VI

LE PETIT-TRIANON.

Louis XVI, qui venait de monter sur le trône, voulut faire à Marie-Antoinette un don de joyeux avénement. « Vous aimez les fleurs, lui dit-il ; eh bien ! j'ai un bouquet à vous donner ; c'est le Petit-Trianon. » Bachaumont, fidèle chroniqueur, raconte ainsi ce trait de la munificence royale : « La reine, étant dauphine, avait témoigné son désir d'avoir une maison de plaisance à elle, où elle pût faire ce qu'elle voudrait. Sa Majesté, qui en était instruite, lui a dit, il y a quelques jours. « Madame, je suis en état de satisfaire à présent votre goût. Je vous prie d'accepter pour votre usage particulier le grand et le Petit-Trianon. Ils ont toujours été le séjour des favorites des rois, conséquemment ils doivent être le vôtre. » La reine a été très-sensible à ce cadeau, et surtout au compliment galant par où l'offre en a été terminée. Elle a répondu au roi

en riant qu'elle acceptait le Petit-Trianon, à condition qu'il n'y viendrait que lorsqu'il y serait invité[1]. »

Marie-Antoinette n'aimait pas les anciens jardins avec leurs ennuyeux quinconces, leurs parallélogrammes de verdure, leurs arbrisseaux placés sur un lit de Procuste, leurs ifs taillés en quenouille, leurs carrés de fleurs emprisonnés dans des cadres de marbre. Pour la nature, comme pour elle-même, elle détestait le joug de l'étiquette. Sa première pensée fut de créer au Petit-Trianon un jardin anglais, avec ses capricieux méandres, ses sentiers fuyants, ses allées tournantes, ses bosquets, ses rochers, ses cascades, ses eaux vives, ses pelouses émaillées de fleurs des champs.

Ce qui est à la mode, ce n'est plus la manière archaïque et majestueuse de Le Nôtre; c'est le genre pastoral, c'est l'idylle de Gessner, c'est l'églogue. Le compas et l'équerre sont proscrits des jardins. Horace Walpole, à Strawberry-Hill, le prince de Ligne, à Bel-Œil, le marquis de Caraman, à Roissy, ont donné le ton. Chose curieuse, la révolution se fait partout à la fois, dans les idées, dans les mœurs, dans les goûts, dans les costumes, dans les lettres, dans les arts, et jusque dans l'horticulture. En toute chose on prend en aversion la règle ; ce qu'on veut, c'est la fantaisie, le caprice, la liberté.

1. Bachaumont, *Mémoires secrets*, 28 mai 1774.

Les embellissements du Petit-Trianon, que plus tard la malveillance devait critiquer si injustement, comme s'ils eussent été des prodigalités folles, n'avaient pourtant rien que de modeste. C'est ce que fait très-bien remarquer le comte d'Hézecques, dans ses *Souvenirs d'un page :* « Le prix de ce château, qu'on a tant exagéré, n'avait point, tant s'en faut, dépassé les bornes des dépenses permises à un grand roi. D'ailleurs, il avait été construit par Louis XV, et les embellissements que les changements de goûts et d'idées avaient amenés pouvaient seuls être attribués au dernier règne. Il est facile de se convaincre encore aujourd'hui que cette maison n'était pas si magnifique que bien des financiers n'en eussent de plus somptueuses, et la beauté du jardin provenait moins de sa richesse que du goût avec lequel il avait été tracé. »

La baronne d'Oberkirch a fait la même réflexion dans ses Mémoires : « Trianon est certainement un lieu enchanteur, mais bien des jardins de particuliers ont coûté plus cher, ainsi : la folie Boutin, la folie Saint-James, la folie Beaujon, le parc de Brunoy, que sais je ? On n'en a pas moins accusé la reine de dépenser les deniers du royaume en inventions insensées. Tout cela, parce qu'elle a fait un hameau suisse ! N'est-ce pas une fantaisie exorbitante, en effet, pour la reine de France ! Ah ! l'envie est toujours cruelle ! le secret de bien des colères est là. » Notons d'ailleurs que la reine mit plusieurs années à son œuvre. Le jardin anglais est

de 1774 et de 1775, le pavillon chinois et le jeu de bague sont de 1776; le belvédère, le temple de l'Amour, le théâtre de 1777 et 1778. Le hameau suisse, commencé en 1782, ne sera complétement terminé qu'en 1786.

Le château n'est, à tout prendre, qu'un pied-à-terre, un pavillon de forme carrée, qui n'a guère que douze toises sur chacune de ses faces. Il se compose d'un rez-de-chaussée et de deux étages. A chaque étage, il n'y a que cinq fenêtres à chaque côté des quatre façades. « Une salle à manger, un salon, un billard, une chambre à coucher et quelques cabinets, telle était la distribution du premier; à peine le second contenait-il quelques petits appartements pour Madame Élisabeth et les dames du palais. L'ameublement se distinguait plutôt par l'élégance que par la magnificence, et bien des hôtels de Paris étaient plus remarquables [1]. » Il y avait dans la salle à manger des panneaux de chêne, avec des arabesques. Le petit salon était orné des attributs de Bacchus et des instruments de Pan : guirlandes de raisins, corbeilles de fruits, masques et tambours de basque, guitares et pipeaux. Dans le grand salon, le lustre se détachait, comme un fruit d'or et de cristal, d'une fresque représentant un immense bouquet. Autour de la corniche voltigeaient des essaims d'Amours, le carquois en sautoir, l'arc en main. La chambre à cou-

1. *Souvenirs d'un page*, par le comte d'Hézecques.

cher était tendue de mousseline où, comme dit le comte d'Hézecques, la broderie et la vivacité des couleurs défiaient en quelque sorte le pinceau le plus exercé. La guirlande du plafond se composait de pavots et de myosotis. Le meuble était de poult de soie bleu, rembourré de duvet d'eider. La pendule ressemblait à un symbole de la royauté pastorale rêvée par la maîtresse du lieu. Les deux aigles impériales d'Autriche soutenaient le cadran; le socle avait pour armes la houlette d'Estelle croisée avec le chapeau de Némorin. Quelques portraits des frères et sœurs de la reine rappelaient à son âme si sensible les joies de son enfance. Mais en faisant naître de douces émotions dans son cœur, ces peintures devaient aussi lui inspirer des réflexions austères, car les princes et princesses étaient représentés en religieux, creusant leurs tombeaux[1].

Dans le grand salon, il y avait aussi d'autres souvenirs de famille, mais ceux-là moins lugubres. C'étaient les deux tableaux que Marie-Thérèse envoya de Vienne à Marie-Antoinette, et dont l'impératrice parle à la reine dans deux lettres du 5 janvier et du 12 février 1778[2]. Ces deux tableaux représentaient un ballet et un opéra joués en 1765 par les archiducs et les archiduchesses à Schœnbrunn, pour les fêtes du second mariage de Jo-

1. Le comte d'Hézecques, *Souvenirs d'un page*.
2. *Recueil* de MM. Geoffroy et d'Arneth.

seph II. Dans le premier tableau, l'archiduc Maximilien, figurant l'Amour, est entre l'archiduc Ferdinand et Marie-Antoinette, alors âgée de neuf ans. Dans le second, l'on voit les quatre archiduchesses Élisabeth, Amélie, Josèphe et Charlotte jouant, dans le salon des Batailles, un petit opéra italien, intitulé: *Il Parnasso confuso*, dont les paroles étaient de Métastase et la musique de Gluck.

Dans la même pièce que ces deux tableaux on avait adapté la fameuse table placée, du temps de Louis XV, au château de Choisy; la table magique qui, au moyen d'un mécanisme habile, descendait à l'étage inférieur, et remontait chargée d'un nouveau service, ce qui permettait aux convives de se passer de domestiques.

Marie-Antoinette, au Petit-Trianon, menait la vie de château, comme une simple particulière. Son arrivée dans un salon ne faisait quitter ni aux femmes le piano-forte ou le métier à tapisserie, ni aux hommes la partie de billard ou de tric-trac. Elle s'asseyait tranquillement, sans déranger personne, et défendait qu'on bougeât quand elle se levait. C'étaient comme les vacances de la royauté en villégiature. « A Trianon, écrivait le prince de Ligne, on respire l'air du bonheur et de la liberté. Le gazon semble plus beau, l'eau plus claire, on se croit à cent lieues de la cour. » Sur l'une des façades du salon s'ouvrait la *Salle des fraîcheurs* avec ses deux portiques de treillage, ses trente-six arceaux

de verdure et de plantes grimpantes. A gauche du palais, le jardin français, dans le goût de Le Nôtre, s'étendait, comme un tapis, avec son parterre embelli par des orangers et des statues placées dans des niches de verdure. Au bout de ce parterre était la jolie petite salle de spectacle, une miniature, un bijou. A droite du château, le jardin anglais, création de la reine, montrait ses perspectives charmantes. Un grand pavillon chinois, dont l'or et l'azur resplendissaient aux rayons du soleil, contenait un jeu de bagues. Trois figures chinoises semblaient donner le branle à la machine, qui était mise en mouvement par des gens invisibles placés au fond d'un souterrain. Puis on apercevait toutes les merveilles de l'horticulture, les arbres les plus rares, les plantes les plus variées, les fantaisies champêtres inventées par l'architecte Mique et par le peintre Hubert Robert, les collaborateurs de Marie-Antoinette, la reine de l'églogue et de l'idylle.

Semblable à son auguste et jeune déité,
Trianon joint la grâce avec la majesté;
Pour elle il s'embellit, et s'embellit par elle [1].

Encore aujourd'hui, le souvenir de Marie-Antoinette n'est nulle part plus vivace que dans cet idéal séjour, petit temple dont elle n'a pas cessé d'être l'idole. Aucune princesse de la maison de

1. Delille, *les Jardins*, chant 1er.

Bourbon n'a eu pour cette mémoire si tragique et si poétique une vénération plus profonde, un culte plus religieux que l'impératrice Eugénie. Tout ce qui se rattachait à la reine-martyre s'imposait, par un attrait irrésistible, à l'attention émue et attendrie de la compagne de Napoléon III. Il y avait là autre chose qu'une fantaisie, autre chose que de la curiosité. Il y avait un pressentiment. L'impératrice était alors ce qu'avait été Marie-Antoinette : la femme la plus célèbre, la plus à la mode, la plus admirée, la plus adulée de France. On épuisait pour elle les raffinements de la flatterie et les hyperboles de la louange. Quand elle était reçue au seuil des antiques cathédrales, les archevêques et les évêques la comparaient aux souveraines les plus illustres de l'histoire. Eh bien ! au milieu de ces nuages d'encens, elle avait sans doute des visions effrayantes. Elle apercevait dans la brume de l'avenir les abandons, les ingratitudes et l'exil, sinon l'échafaud. Une voix mystérieuse lui disait que dans notre époque si troublée, nul ne peut être sûr du lendemain, et que les plus éblouissantes fortunes sont suivies de terribles retours. La femme dont la vie et la mort furent comme les symboles des plus grandes vicissitudes de la destinée lui revenait alors à l'esprit. Rien ne l'intéressait plus que de parler de la reine, que de contempler ses portraits, que de recueillir les objets qui lui avaient appartenu. C'est elle qui eut l'idée de cette restauration du Petit-Trianon, si intelligente, si curieuse, ajoutons : si

touchante. C'est elle qui, en 1867, au moment où tous les peuples de la terre se donnaient rendez-vous à Paris, comme dans la capitale des capitales, fit réunir au Petit-Trianon les meubles, tableaux et autres objets se rattachant par un lien authentique au souvenir de Louis XVI et de Marie-Antoinette.

Une commission spéciale fut instituée sous la présidence de M. le général comte Lepic[1]. L'empereur et l'impératrice avaient mis à la disposition de cette commission tout ce qui, dans leur collection privée ou dans les magasins du garde-meuble de la couronne, pouvait convenir au cadre qu'elle avait à remplir. Un livre précis comme un catalogue, exact comme un inventaire, intéressant comme un roman, a été consacré à cette exposition, qui, pour les amateurs du style de Louis XVI, eut un exceptionnel attrait[2]. Parmi les connaisseurs, qui ne se rappelle, au milieu de tant de merveilles, les portraits de Marie-Antoinette, par Wertmuller, par Roslin, par Mme Le Brun, la console, les flambeaux, la pendule appartenant à M. Léopold Double, les tables et autres meubles appartenant à la

1. Le marquis de Laborde, MM. Williamson, Feuillet de Conches, Léopold Double, Henri Didier, d'Yver, Eudore Soulié, Questel, Paul Dalloz et de Lescure en faisaient partie.

2. Les *Palais de Trianon*, histoire, description, catalogue des objets exposés sous les auspices de S. M. l'impératrice; par M. de Lescure, secrétaire de la commission d'organisation. 1 vol., chez Plon.

collection du marquis d'Hertford ? Cette exposition a duré quelques mois seulement. Mais le Petit-Trianon a conservé plusieurs objets précieux, et il présente, à l'heure qu'il est, une physionomie de beaucoup supérieure, comme exactitude historique, à celle des salles du château de Versailles. Il n'y a point d'anachronismes, point de meubles disparates, point de mélange entre des époques et des styles qu'il faut bien se garder de confondre. On est débarrassé de cet étrange procédé qui, sous prétexte de faire un Panthéon, fit une Babel. C'est bien l'appartement de Marie-Antoinette, ce n'est pas celui d'une autre femme.

Je gravis l'escalier. Dans les entre-lacs de la rampe, dans les cartouches à tête de coq, je remarque, au milieu des lyres et des caducées, le chiffre de la reine. De l'antichambre, où je trouve le buste de Louis XVI par Pajou, et celui de Joseph II par Boizot, je passe dans le grand salon. J'aperçois, de chaque côté de la cheminée, les trumeaux de Pater, qui représentent le *Bain* et la *Pêche*. Voilà les deux tableaux envoyés à Marie-Antoinette par Marie-Thérèse, en 1778, qui ont pour sujets le ballet et le petit opéra joués à Schœnbrunn par les archiducs et les archiduchesses, lors du mariage de Joseph II. Sur les indications de M. Eudore Soulié, il ont été posés à la place même qu'ils occupaient du temps de Marie-Antoinette, ainsi que le prouvent les anciennes mesures qu'on a retrouvées sur la muraille, en soulevant la boiserie. En face

des deux tableaux, je vois deux grands portraits en pied : l'un de Louis XVI par Callet, l'autre de Marie-Antoinette par Roslin. Le roi est revêtu du manteau royal. Sa main droite s'appuie sur le sceptre posé sur un coussin où se trouvent la couronne et la main de justice. La reine, qui tient une rose, porte une robe blanche et le manteau royal. Devant elle est une table couverte d'un tapis rouge avec un coussin sur lequel il y a une couronne et un vase de fleurs. Dans le petit salon qui suit, j'examine l'armoire à bijoux de la reine, ce beau meuble de bois d'acajou, richement orné de statuettes, de peintures, de cuivres dorés, de médaillons, de camaïeux en grisaille, qui sous la Restauration, était placé, aux Tuileries, dans la chambre de Mme la duchesse d'Angoulême. Les fractures dont cette armoire à bijoux porte les traces ont été faites par les envahisseurs des Tuileries en 1830. Dans le salon suivant, je m'arrête devant le clavecin de Marie-Antoinette. Il est orné de vernis Martin. Je l'ouvre, j'essaye quelques accords. Le son est rauque, plaintif, comme une voix sépulcrale, comme le râle d'un agonisant. A côté du clavecin est le pupitre de l'accompagnateur, avec un morceau de musique. Je pense au violon de Kreutz, au hautbois de Piccini, à la harpe de la duchesse de Polignac, aux mélodies de Mozart, aux chants de Gluck, aux airs de Dalayrac et de Grétry. La chambre à coucher, avec sa lampe, ses flambeaux, son guéridon, son lit, son couvrepied courtepointe

en soie, brodé au chiffre de Marie-Antoinette et de Louis XVI, ressemble à une chambre habitée. Tout s'anime, tout se repeuple, tout revit. Que serait-ce si la reconstruction du mobilier pouvait être plus complète, si, par exemple, l'inimitable collection de M. Léopold Double ornait ces appartements légendaires ?

Je quitte le petit palais, et je pénètre dans les jardins. Par une belle journée de printemps, ils ont encore quelque chose de riant, d'enchanteur. La nature y apparaît dans son éternelle jeunesse, qui n'a rien à craindre des révolutions. Ce passage des Mémoires de la baronne d'Oberkirch me revient à la pensée : « Je fus, le matin, de bonne heure, visiter le Petit-Trianon de la reine. Mon Dieu ! la charmante promenade ! Que ces bosquets, parfumés de lilas, peuplés de rossignols, étaient délicieux. Il faisait un temps magnifique. L'air était plein de vapeurs embaumées, de papillons ailés d'or. Je n'ai jamais de ma vie passé de moments plus enchanteurs que les trois heures employées à parcourir cette retraite. » Le temps, qui a brisé des sceptres et des couronnes, a respecté des arbrisseaux. Je trouve les pelouses émaillées de violettes, les eaux limpides, les arbres dont le feuillage parcourt toute la gamme colorée depuis le vert sombre jusqu'au rouge cerise. On oublie un instant le drame pour ne se souvenir que de l'idylle. Le soleil illumine le petit temple de marbre où est la statue de l'Amour de Bouchardon, qui taille son arc dans la

massue d'Hercule. Il semble que les pastorales de Florian renaissent. Un sentiment de bien-être moral et matériel, de sérénité, d'apaisement, se manifeste dans notre âme. On en revient, pour quelques minutes, à ces illusions douces, à ces rêves poétiques de l'époque rapide, mais délicieuse, qu'on a si bien nommée l'âge d'or de la Révolution. L'on comprend que dans un tel séjour, Marie-Antoinette ne croyait pas au mal, et les pressentiments sombres, les pâles fantômes de la crainte, devaient s'évanouir, le matin, au radieux, au consolant aspect du soleil printanier de Trianon.

Éloignez-vous, funestes images, captivité du Temple, donjon de la Conciergerie, échafauds qui apparaissez dans la brume de janvier et d'octobre ! Éloignez-vous, date sinistre, année maudite, année fatale, dont le nom résonne comme le sifflement d'un serpent, 1793! Éloignez-vous! éloignez-vous! Comme l'a dit un poëte : « Je veux rêver et non pleurer. » Ce n'est pas à la martyre, à la victime infortunée dont les cheveux sont blanchis par le malheur, dont les yeux sont rougis par les larmes, que je veux songer en ce moment. C'est à cette belle reine éblouissante, adorable, adorée ; c'est à la femme qui a toutes les grâces, toutes les séductions, tous les prestiges ; c'est à l'idole, à la déesse. Ah ! je crois la voir apparaître, au détour de cette allée, avec sa robe de linon blanc, son chapeau de paille, son teint comme éclairé par une lumière intérieure, la jeunesse et la gaieté sur le visage, un

bouquet de fleurs des champs à la main. Mélèzes, acacias roses, cèdres du Liban, peupliers d'Athènes, sophoras de la Chine, arbres au feuillage multicolore, ombragez ce front si pur! Bosquets de jasmins et de myrtes, variétés innombrables de roses et d'œillets, répandez vos plus doux parfums! Rocher, grotte, chute d'eau, pont rustique, lac, bocages, vous êtes pleins du souvenir de la reine. Voici le belvédère d'où elle peut embrasser d'un seul coup d'œil tout son domaine. Voilà le hameau suisse, dont le roi est le meunier, la reine la fermière, le comte de Provence le maître d'école, le comte d'Artois le garde-chasse, le hameau avec le moulin au joyeux tic-tac, la laiterie où la crème est mise dans de grandes jattes, sur les tables de marbre, l'étable où l'on tond les moutons avec des ciseaux d'or, le lavoir où l'on lave le linge avec des battoirs d'ébène, le grenier où l'on monte par des échelles d'acajou, la maison du bailly, le presbytère, la tour de Malborough, la maison du garde. L'eau murmure, les oiseaux gazouillent, les insectes bourdonnent, la nature se réjouit.

Par un matin de printemps, on peut ainsi se reporter aux époques de bonheur et d'ivresse. Mais si vous visitez Trianon par une triste journée d'automne, quand il fait froid, quand il fait sombre, quand il pleut, l'impression ne peut être qu'une mélancolie invincible, et, bon gré mal gré, l'imagination est ramenée à la scène finale de la plus lugubre des tragédies. Lorsque tombent les feuil-

les mortes, que le vent souffle, et que les éléments, à la fin de l'année, se torturent dans une douloureuse agonie, on dirait que des esprits échappés de la prison du sépulcre, frappent aux vitres comme pour se faire ouvrir, soit par pitié, soit par violence, les chambres qu'ils ont autrefois habitées. En franchissant la grille de ce petit château, qui fait l'effet d'un mausolée, le cœur se remplit de compassion, de religion et de respect. On voudrait avoir à la main des couronnes d'immortelles pour les apporter là comme sur une tombe. On demande à Dieu, dans une ardente prière, de pardonner à la nation qui immola de si augustes victimes. On pense avec terreur à ce qu'il faudra de larmes pour laver de pareils forfaits. On se préoccupe des morts, ces vivants affranchis, comme on les a nommés, qui nous tendent la main, d'un autre monde, et nous rendent le courage, en nous faisant sentir le néant des choses d'ici-bas. Hélas ! cette société de l'ancien régime, cette société dont on évoque les ombres, a eu ses erreurs, ses frivolités, ses faiblesses, mais elle les a si cruellement expiées ! Après ses ravissements, ses extases, elle a connu de telles amertumes, de tels désespoirs, de tels supplices ! En présence de pareilles catastrophes, l'histoire ne peut rester insensible. Grave comme une oraison funèbre, et plaintive comme une élégie, elle s'attendrit, elle s'émeut, elle applique à ces morts illustres les vers si touchants de Lamartine :

Où vivent-ils? Quel astre à leur paupière
Répand un jour plus durable et plus doux?
Vont-ils peupler ces îles de lumière,
Ou planent-ils entre le ciel et nous?
Sont-ils noyés dans l'éternelle flamme?
Ont-ils perdu ces doux noms d'ici-bas,
Ces noms de sœur, et d'amante et de femme?
A ces appels ne répondront-ils pas?...
Non, non, mon Dieu, si la céleste gloire
Leur eût ravi tout souvenir humain,
Tu nous aurais enlevé leur mémoire.
Nos pleurs sur eux couleraient-ils en vain?
Étends sur eux la main de ta clémence.
Ils ont péché, mais le ciel est un don.
Ils ont souffert, c'est une autre innocence.
Ils ont aimé, c'est le sceau du pardon.

VII

LA BEAUTÉ DE MARIE-ANTOINETTE.

Une même personne a autant de physionomies diverses qu'une même année a d'aspects différents. Les caractères et les visages ont, pour ainsi dire, leurs saisons. L'âme, comme le corps, se renouvelle sans cesse, et ce n'est qu'avec l'attention la plus scrupuleuse que l'observateur peut en suivre les métamorphoses. Il n'y a pas eu d'hiver pour l'existence si courte de Marie-Antoinette. Mais son printemps, son été, son automne furent des périodes bien distinctes. Elle nous apparaît tour à tour comme une jeune fille, comme une jeune femme, comme une martyre, et au physique, de même qu'au moral, elle subit de véritables transformations.

Avant de parler de son caractère, occupons-nous de sa beauté. Nous ne la jugerons que d'après le témoignage de ses contemporains. Lorsque la

Dauphine était arrivée en France, à l'âge de quatorze ans et demi, Bachaumont en avait fait le portrait suivant : « Cette princesse est d'une taille proportionnée à son âge, maigre, sans être décharnée, et telle que l'est une jeune personne qui n'est pas encore formée. Elle est très-bien faite, proportionnée dans tous ses membres. Ses cheveux sont d'un beau blond ; on juge qu'ils seront un jour d'un châtain cendré ; ils sont bien plantés. Elle a le front beau, la forme du visage d'un ovale beau, mais un peu allongé : les sourcils aussi bien fournis qu'une blonde peut les avoir. Ses yeux sont bleus sans être fades, et jouent avec une vivacité pleine d'esprit. Son nez est aquilin, un peu effilé par le haut ; sa bouche est petite ; ses lèvres sont épaisses, surtout l'inférieure, qui est la lèvre autrichienne. La blancheur de son teint est éblouissante, et elle a des couleurs naturelles qui peuvent la dispenser de mettre du rouge. Son port est celui d'une archiduchesse ; mais sa dignité est tempérée par sa douceur. Il est difficile, en voyant cette princesse, de se refuser à un respect mêlé de tendresse. »

Reportons-nous à neuf années plus tard, Marie-Antoinette avait vingt-trois ans. Ce n'était plus la jolie ingénue au regard timide, à l'air naïf, qui tenait à la fois de l'enfant et de la jeune fille. C'était la femme dans toute sa force, la reine dans toute sa majesté. Mais, pour en bien décrire les attraits, laissons la parole à une charmante artiste, dont le pinceau et la plume ont une grâce vraiment fémi-

nine, et qui a écrit des Mémoires dignes de ses tableaux[1]. « C'est en l'année 1779, nous dit Mme Vigée Le Brun, que j'ai fait pour la première fois le portrait de la reine, alors dans tout l'éclat de sa jeunesse et de sa beauté. Marie-Antoinette était grande, admirablement bien faite, assez grosse sans l'être trop. Ses bras étaient superbes, ses mains petites, parfaites de forme, et ses pieds charmants. Elle était la femme de France qui marchait le mieux, portant la tête fort élevée, avec une majesté qui faisait reconnaître la souveraine au milieu de toute sa cour, sans pourtant que cette majesté nuisît en rien à tout ce que son aspect avait de doux et de bienveillant. Enfin il est très-difficile de donner à qui n'a pas vu la reine une idée de tant de grâces et de tant de noblesse réunies. Ses traits n'étaient point réguliers; elle tenait de sa famille cet ovale long et étroit particulier à la nation autrichienne. Elle n'avait point de grands yeux; leur couleur était presque bleue; son regard était spirituel et doux; son nez était fin et joli, et sa bouche n'était pas trop grande, quoique les lèvres fussent un peu fortes. Mais ce qu'il y avait de plus remarquable dans son visage, c'était l'éclat de son teint. Je n'en ai jamais vu d'aussi brillant, et brillant est le mot, car sa peau était si transparente qu'elle ne prenait pas d'ombre. Aussi ne pouvais-

1. *Souvenirs de Mme Vigée Le Brun.*— 2 vol. chez Charpentier.

je en rendre l'effet à mon gré : les couleurs me manquaient pour peindre cette fraîcheur, ces tons si fins qui n'appartiennent qu'à cette charmante figure, et que je n'ai retrouvés chez aucune autre femme. »

Le grand attrait de son visage, miroir où se reflétaient avec une promptitude et une variété surprenantes les émotions, les idées et les sentiments, c'était l'éclat, l'animation, la mobilité d'une physionomie passant en un clin d'œil de la gaieté à la tristesse, de la moquerie à l'enthousiasme, de la douceur à la fierté. Comme l'a remarqué le comte de Tilly, qui fut l'un de ses pages, elle avait des yeux qui prenaient tous les caractères. « La bienveillance ou l'aversion, a-t-il dit, se peignait dans ce regard plus singulièrement que je ne l'ai rencontré ailleurs. » C'étaient de ces yeux à la couleur glauque, qui ne sont ni verts ni bleus, et qui rappellent les tons changeants des flots de la mer, des yeux qui semblent faits pour sonder la profondeur et réfléchir l'azur du ciel.

La beauté de Marie-Antoinette, qui était celle d'une reine, résumait la majesté et les prestiges du rang suprême. Ce qui la distinguait, c'était l'harmonie générale entre le visage, la taille, la démarche, les manières ; c'était le rayonnement sympathique, la fierté de la race tempérée par le désir de plaire et par le bonheur d'être belle. Le comte de Ségur a dit, dans ses Mémoires : « La reine, douée de tous les agréments de son sexe, réunissait

à la dignité du maintien qui inspire le respect, la grâce qui adoucit la majesté. Ses traits seuls portaient quelque empreinte de la fierté autrichienne. Toutes ses manières ét toutes ses paroles étaient aimables, engageantes et françaises. » — « On admire sa marche aérienne, écrit Mme Campan, on est séduit par son sourire, et dans tout cet être enchanteur, où brille l'éclat de la gaieté française, je ne sais quelle sérénité auguste, peut-être aussi l'attitude un peu fière de la tête et des épaules, fait retrouver la fille des Césars. »

Écoutons maintenant Mme Vigée Le Brun : « Lors du dernier voyage qui s'est fait à Fontainebleau, où la cour, suivant l'usage, devait être en grande représentation, je m'y rendis pour jouir de ce spectacle. J'y vis la reine dans la plus grande parure, couverte de diamants, et, comme un magnifique soleil l'éclairait, elle me parut vraiment éblouissante. Sa tête, élevée sur son beau col grec, lui donnait, en marchant, un air si imposant, si majestueux, que l'on croyait voir une déesse au milieu de ses nymphes. Pendant la première séance que j'eus de Sa Majesté, au retour de ce voyage, je me permis de lui parler de l'impression que j'avais reçue, et de dire à la reine combien l'élévation de sa tête ajoutait à la noblesse de son aspect. Elle me répondit d'un ton de plaisanterie : « Si je n'étais pas reine, on dirait que j'ai l'air inso-
« lent, n'est-il pas vrai ? »

La Harpe fit ce quatrain pour l'un des por-

traits de Marie-Antoinette, par Mme Vigée Le Brun :

Le ciel mit dans ses traits cet éclat qu'on admire ;
France, il la couronna pour ta félicité.
Un sceptre est inutile avec tant de beauté ;
Mais à tant de vertus il fallait un empire.

Le caractère imposant et vraiment royal de cette beauté, si bien faite pour personnifier l'alliance des maisons de Hapsbourg et de Bourbon, frappait tous ceux qui avaient l'honneur d'approcher de Marie-Antoinette. « Elle avait, dit le comte de Tilly, la figure d'une reine de France, même dans les instants où elle cherchait le plus à ne paraître qu'une jolie femme... Elle avait deux espèces de démarche, l'une ferme, un peu pressée, et toujours noble, l'autre plus molle et plus balancée, je dirais presque caressante, mais n'inspirant pourtant pas l'oubli du respect. On n'a jamais fait la révérence avec tant de grâce, saluant dix personnes en se ployant une seule fois, et donnant, de la tête et du regard, à chacun ce qui lui revenait... En un mot, si je ne me trompe, comme on offre une chaise aux autres femmes, on aurait presque toujours voulu lui apporter son trône[1]. » Le page et la première femme de chambre, le comte de Tilly et Mme Campan, ont la même impression. Mme Campan l'ex-

1. *Souvenirs du comte de Tilly*. Collection Barrière. 1 vol., chez Firmin Didot.

prime ainsi : « Sa démarche tenait à la fois du maintien imposant des princesses de sa maison et des grâces françaises; ses yeux étaient doux, son sourire aimable. Lorsqu'elle se rendait à la chapelle, dès les premiers pas qu'elle avait faits dans la longue galerie, elle avait découvert, dans l'extrémité de cette pièce, les personnes qu'elle devait saluer avec les égards dus au rang, celles à qui elle accorderait une inclination de tête, celles enfin qui devaient se contenter d'un sourire, en lisant dans ses yeux un sentiment de bienveillance fait pour les consoler de n'avoir pas droit aux honneurs. »

Et quand elle descend l'escalier de marbre, précédée des officiers qui annoncent son approche, saluée dans la grande cour du château par les tambours battant aux champs et par les soldats présentant les armes, comme tous les fronts se découvrent respectueusement, comme la foule est animée par un sentiment d'admiration pour la femme et de fidélité pour la reine !

Cette majesté native, cette dignité de physionomie et de maintien, cet air de noblesse et de grandeur qui la caractérisent, Marie-Antoinette conservera tout cela dans les jours d'épreuves et de périls, comme au temps de la prospérité. A l'heure où elle quittera, pour n'y plus revenir, ce château de Versailles, dont elle a été comme l'idole, elle forcera la foule la plus hostile à lui rendre un suprême hommage. La dernière fois qu'elle apparaîtra sur

le balcon de la cour de Marbre, ce sera devant une foule furieuse, au milieu des imprécations et des injures. Eh bien, son aspect seul suffira pour faire taire les insultes et arracher à ses ennemis les plus cruels un cri involontaire d'admiration. « Madame, lui dira La Fayette, montrez-vous ; cette démarche est nécessaire pour calmer le peuple. — En ce cas, répondra-t-elle, dussé-je aller au supplice, je n'hésite plus, j'y vais. » Elle prendra son fils et sa fille à la main, et s'approchera de la fenêtre. « Point d'enfants ! » hurlera la foule. Alors, les repoussant dans la chambre de Louis XIV, elle s'avancera sur le balcon, seule, les mains croisées sur sa poitrine, la tête haute, le regard fier, plus belle, plus imposante, dans sa modeste robe de toile rayée de jaune, que dans ses parures de gala resplendissantes d'or et de pierreries. Son noble visage, éclairé par une lueur d'héroïsme, semblera défier les balles des assassins. Un garde national la mettra en joue, mais, au dernier moment, il n'osera pas tirer. La foule, en contemplant ce front si impassible, cette attitude si majestueuse, ce courage si admirable dans une femme, ne pourra s'empêcher de tressaillir. Un enthousiasme irrésistible soulèvera la populace, et les furies qui voulaient, il y a un instant, mettre en pièce la fille des Césars, auront des larmes dans les yeux, en poussant le cri de : « Vive la reine ! »

VIII

LE CARACTÈRE DE MARIE-ANTOINETTE.

Ce n'est pas une chose facile, pour une femme à la mode, entourée de tous les hommages et comblée de toutes les louanges, de résister à cette perpétuelle apothéose, à cette atmosphère d'admiration et d'extase. Rien ne monte à la tête comme l'odeur de l'encens, et il y a des beautés célèbres qui ont un vrai mérite à ne pas se considérer comme des déesses. Quand le moindre de vos regards, la moindre de vos paroles, un signe de tête, la plus légère marque d'attention passent pour une faveur, un honneur et une récompense; quand chacun s'ingénie à pressentir vos fantaisies ou vos caprices; quand vous n'avez autour de vous que des flatteurs et des courtisans, quand vous êtes jeune, quand vous êtes belle, quand vous êtes reine, quand vous ne sortez de votre palais que pour être saluée par les applaudissements enthousiastes de la foule, il vous faut

bien de la raison pour conserver votre sang-froid, pour ne pas vous sentir éblouie et enivrée.

Une autre réflexion se présente à l'esprit avant de juger Marie-Antoinette. On se demande si l'on peut réclamer d'une reine de vingt ans l'expérience et la gravité d'un matrone; si l'on est en droit d'exiger que l'attitude d'une toute jeune femme soit une protestation contre les idées et les mœurs de son temps, contre les entraînements d'une cour, où, suivant une remarque du prince de Ligne, on trouve de la légèreté, de l'enfance même chez un maréchal de France comme chez un sous-lieutenant, et chez un vieux cardinal comme chez un petit abbé sortant du séminaire. Que l'impératrice Marie-Thérèse, mère, n'ayant pas eu moins de seize enfants, femme politique consommée, souveraine versée dans tous les secrets de la diplomatie et du gouvernement, donne des conseils d'une haute sagesse, cela est dans la nature, dans l'ordre des choses; mais Marie-Antoinette, à vingt ans, ne peut être une Marie-Thérèse. Quoi d'étonnant qu'elle aime le bal, la toilette, la musique, l'opéra, qu'elle partage l'amour de ses contemporaines pour le luxe et pour le plaisir, qu'elle ait les goûts de son âge?

Sans doute elle n'a rien de grave à se reprocher, mais peut-être est-elle trop indulgente pour les femmes de son entourage. Elle se plaît trop à écouter les histoires de galanterie, à s'occuper de ces mille futilités, de ces propos frivoles, de ces anecdotes plus ou moins scandaleuses qui sont l'éternel ali-

ment de la conversation de salon. Elle s'intéresse trop aux fredaines des jeunes gens à la mode, aux succès des beautés en vogue, aux toilettes et aux aventures des actrices célèbres, aux amours des grandes dames qui, comme dit La Bruyère, sont aussi connues par les noms de leurs amants que par celui de leurs maris. Une nuance de sentimentalité, une sorte de sensibilité factice, de poésie de mauvais aloi caractérise les exploits érotiques des séducteurs du temps. Ce n'est pas la débauche toute frivole, toute sensuelle, d'un duc de Richelieu, ce sont de prétendues passions qui empruntent à l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* sa phraséologie quintessenciée.

Marie-Antoinette, portée à la rêverie et à la tendresse, comme la plupart des femmes allemandes, donne personnellement de bons exemples. Elle n'oublie ni les préceptes de la religion ni les devoirs de la fidélité conjugale. Mais elle n'est pas assez sévère pour celles des fautes d'autrui qu'elle serait tentée d'excuser comme autant d'entraînements du cœur, tandis que, le plus souvent, il n'y a que des actes de libertinage. N'avons-nous pas tous rencontré de ces femmes qui, sévères pour elles-mêmes, ont pour les autres une indulgence étrange, et qui, sans se jeter dans l'abîme, ont une sorte de sympathie et d'intérêt pour les femmes qui s'y précipitent ? Une curieuse note de l'abbé de Vermond au comte de Mercy-Argenteau (elle ne porte pas

de date, mais elle paraît être de 1776), mérite d'être citée sur ce sujet délicat.

Laissons la parole à l'abbé, qui relate lui-même sa conversation avec la reine : « Madame, vous êtes devenue fort indulgente sur les mœurs et la réputation. Je pourrais prouver qu'à votre âge cette indulgence, surtout pour les femmes, fait un mauvais effet ; mais enfin je passe que vous ne preniez garde ni aux mœurs ni à la réputation d'une femme, que vous en fassiez votre société, votre amie, uniquement parce qu'elle est aimable; certainement ce n'est pas la morale d'un prêtre ; mais que l'inconduite en tous genres, les mauvaises mœurs, les réputations tarées et perdues soient un titre pour être admis dans votre société, voilà ce qui vous fait un tort infini. Depuis quelque temps, vous n'avez pas même la prudence de conserver liaison avec quelques femmes qui aient réputation de raison et de bonne conduite. — La reine a écouté tout ce sermon avec sourire et une sorte d'applaudissement et d'aveu. J'avais le ton de la douceur, mais d'une douceur de pitié et d'affliction. La reine n'a relevé que le dernier article, et ne l'a relevé qu'en citant, comme bonne réputation, la seule, Mme de Lamballe. »

En ce temps-là, Marie-Antoinette ne songe point encore aux choses graves. Elle travaille plus avec Mme Bertin, sa couturière, qu'avec les ministres de Louis XVI. Une toilette réussie l'intéresse plus qu'une dépêche habilement rédigée. Son sceptre

préféré, c'est son éventail, et l'élégance lui semble supérieure à la majesté.

Elle est religieuse, mais elle n'est pas dévote. Pour bien comprendre toute la sublimité du christianisme, elle n'a pas eu assez de douleurs. Chez les individus, comme chez les peuples, la piété augmente avec les souffrances morales et physiques. Ce sont les nations et les âmes malheureuses qui sont le plus portées à la religion. Dans la prospérité, l'on ne songe pas beaucoup à Dieu, mais les yeux remplis de larmes se tournent instinctivement vers le ciel.

Marie-Antoinette, élevée dans des sentiments très-chrétiens, garda toujours la foi. Elle ne manqua jamais de faire ses Pâques d'une manière édifiante. Le comte de Mercy-Argenteau écrivait à l'impératrice Marie-Thérèse, le 15 juin 1776 : « Sacrée Majesté, depuis le 16 du mois passé jusqu'à ce jour, tout a été à Versailles dans une si grande tranquillité, en tant que cela regarde la reine, que je me trouve aujourd'hui hors d'état d'exposer à Sa Majesté des détails du genre de ceux qui forment communément la matière de mes très-humbles rapports. La cause de cette disette d'événements provient de la résolution que la reine a prise, dès le mois passé, de remplir les devoirs pieux qui ont été prescrits pour gagner le jubilé. Sa Majesté a fait presque journellement les cinq stations de règle dans les principales églises de Versailles, et, dans cet intervalle de temps, elle

s'est interdit la fréquentation des spectacles, les promenades ordinaires à Paris, et même toute espèce d'amusement d'une apparence trop publique, tels que le sont les courses de chevaux ou les chasses au bois de Boulogne. » Marie-Antoinette n'a que des paroles de soumission et de respect pour l'Église. Elle est catholique dans le cœur. Mais sa piété ne deviendra veritablement ardente qu'au temps où la croix sera son unique refuge contre les persécutions. Auparavant, elle sera religieuse à la manière des femmes du monde, qui unissent trop facilement les choses profanes aux choses sacrées.

« Pour ce qui est de la conduite morale, ont dit MM. d'Arneth et Geoffroy dans l'introduction de leur recueil si intéressant[1], Mercy et d'autres attestent sans cesse, et il est tout à fait évident que Marie-Antoinette n'a pas ouvert son âme au vice. Elle jouait par amour de la dissipation et du mouvement, par pure légèreté, par crainte de l'ennui. C'étaient les mêmes motifs par lesquels elle accueillait trop facilement des amitiés qui auraient dû lui être suspectes ; mais il n'y a nulle trace d'avilissante conduite. S'il faut descendre à discuter encore et à écarter de tels soupçons, ne remarquera-t-on pas que ses favoris sont admis plusieurs ensemble, et non pas chacun isolément et à son tour? Ne

1. *Correspondance secrète entre Marie-Antoinette et le comte Mercy-Argenteau*, avec les lettres de Marie-Thérèse et de Marie-Antoinette. 3 vol. chez Firmin Didot.

la voit-on pas leur enlever sa confiance aussi librement que, dans une première illusion, elle la leur a concédée? Ne reconnaît-on pas une nature aimante et aimable, jalouse d'éprouver et d'inspirer l'affection, d'obliger et de rencontrer la gratitude, mais en même temps une conscience d'épouse sur laquelle n'a le droit de peser aucun redoutable souvenir? »

Assurément Louis XVI, malgré ses qualités et ses vertus, n'inspirait pas à sa femme ce qu'on peut appeler de l'amour. Le bon roi, si honorable, si respectable qu'il fût, n'avait pas ce qu'il fallait pour être le type d'une jeune femme enthousiaste et sentimentale. Sa démarche était un peu lourde, ses manières un peu brusques, son esprit plus solide que brillant, sa nature plus estimable que séduisante. N'oublions pas non plus que, pour des raisons qui tenaient peut-être à la chirurgie plus qu'à la psychologie, la reine trouvait dans son époux une froideur anormale; après plus de six ans de mariage, elle n'était pas encore mère, et n'avait pas lieu d'espérer de l'être. Pendant longtemps, ce sera le supplice secret, l'angoisse intime de la reine. Elle cherche le bruit, parce que, dans le silence, elle a des raisons d'être triste; elle court après le plaisir, parce qu'elle n'a pas trouvé le bonheur. Elle s'étourdit pour ne pas avoir à réfléchir, et si, dans les premières années de sa jeunesse, elle est dévorée par une telle fièvre de distraction et d'amusements; si elle aspire avec tant d'entrain,

tant d'ardeur, à toutes les glorioles de la femme à la mode, c'est que son cœur est encore vide; c'est qu'il y a en elle du trouble, de l'inquiétude, de l'agitation; c'est qu'elle n'est ni amante, ni épouse, ni mère.

Malgré ce tourbillon de fêtes et de plaisirs, Marie-Antoinette ne commettra point de fautes graves. Les apparences pourront être légères, le fond de l'âme restera pur. Il y aura de la frivolité, de l'inconséquence, de l'étourderie, mais ces fautes vénielles n'iront pas jusqu'au déshonneur. Le comte de Mercy-Argenteau écrit à l'impératrice Marie-Thérèse, le 23 juin 1775 : « Je ne dois point me faire illusion à moi-même, et ce serait manquer de fidélité à Votre Majesté, si je lui dissimulais qu'il n'y a que le temps et l'expérience qui puissent amener la reine au point de conduite et de raison désirable. Elle y viendra sans doute, les qualités de son cœur et de son âme en sont garants; mais jusqu'à cette époque, la dissipation et la vivacité prévaudront, intercepteront la majeure partie de ce qu'il y aurait de grand et d'utile à faire dans la position de la reine. Je ne prévois certainement pas qu'elle tombe jamais dans de grands écarts, et ma confiance est aussi entière à cet égard que motivée sur les connaissances que j'acquièrs de plus en plus de l'excellent caractère de la reine; mais elle sera sujette à des petites fautes continuelles qu'il faudra réparer et rendre le moins nuisibles possible. »

Les prédictions du comte de Mercy se réalise-

ront de point en point. Le prince de Ligne écrira plus tard à propos de la reine : « Sa prétendue galanterie ne fut jamais qu'un profond sentiment d'amitié, et peut-être distingué pour une ou deux personnes, et une coquetterie générale de femme et de reine pour plaire à tout le monde. »

Le comte de La Marck, dans sa Notice sur Marie-Antoinette, se résume ainsi : « La reine était bien supérieure à son entourage. » Peu de femmes de la cour avaient, en effet, sa générosité, sa grandeur d'âme, son élévation de sentiments. « Lorsque Dieu forma le cœur et les entrailles de l'homme, a dit Bossuet, il y mit premièrement la bonté, comme le propre caractère de la nature divine, et pour être comme la marque de cette main bienfaisante dont nous sortons. » La réflexion du grand évêque sur le cœur humain en général, on l'appliquerait tout particulièrement au cœur de Marie-Antoinette. Elle était foncièrement et profondément bonne. Écoutons le comte de Tilly, qui fut l'un de ses pages : « Marie-Antoinette, nous dit-il, traitait avec une bonté particulière tout ce qui lui était attaché ; elle était adorée de son service intérieur... Elle me traita, à mon arrivée, comme tous les jeunes gens qui composaient ses pages, qu'elle comblait de bontés, en leur montrant une bienveillance pleine de dignité, mais qu'on pouvait aussi appeler maternelle, en ce qu'elle y joignait une politesse digne et affectueuse qui la rendait, s'il est possible, plus respectable, en la faisant plus aimer. »

Voici maintenant le témoignage de Mme Campan, sa première femme de chambre : « Tous ceux qui connurent les qualités privées de la reine savent qu'elle méritait autant d'estime que d'attachement. Bonne et patiente jusqu'à l'excès dans les détails de son service, elle appréciait avec indulgence toutes les personnes qui lui étaient attachées, s'occupait de leur sort, et même de leurs plaisirs. Elle avait parmi ses femmes des jeunes filles sorties de la maison de Saint-Cyr, et toutes fort bien nées ; la reine leur interdisait le spectacle, lorsque les pièces ne lui paraissaient pas d'une moralité convenable. Quelquefois, lorsqu'on représentait d'anciennes comédies, sa mémoire se trouvant en défaut pour les juger, elle prenait la peine de les lire dans la matinée, et prononçait ensuite si les demoiselles pouvaient aller au spectacle, se regardant avec raison comme chargée de veiller aux mœurs et à la conduite de ces jeunes personnes. »

Laissons à présent la parole à un des familiers du Petit-Trianon, au baron de Besenval, dont les appréciations ne sont d'ordinaire rien moins que bienveillantes. « Son caractère, dit-il, en parlant de la reine, était doux et prévenant. Facilement touchée par les malheureux, aimant à les protéger, à les secourir en toute occasion, elle montrait une âme sensible et bienfaisante, et réunissait deux qualités assez rares à rencontrer ensemble : celle de se plaire à rendre service, et de jouir du bien qu'elle avait fait. » Mme Vigée-Le Brun, toutes les fois

qu'elle fit le portrait de Marie-Antoinette, fut frappée de cette aménité vraiment exceptionnelle. « Je ne crois pas, dit-elle dans ses Mémoires, que la reine ait jamais manqué l'occasion de dire une chose agréable à ceux qui avaient l'honneur de l'approcher, et la bonté qu'elle m'a toujours témoignée est un de mes plus doux souvenirs. »

Comme l'a si bien remarqué M. Sainte-Beuve, « son caractère impérial, qui reparaissait aux grands moments, n'était pas celui de l'habitude, de son esprit, de son éducation et de son rêve; elle ne se retrouvait la fille des Césars que par saillies. Elle était faite pour être l'héritière paisible et un peu bergère de l'empire, plutôt que pour reconquérir elle-même son royaume; avant tout, sous ce front auguste, elle était faite pour être femme aimable, amie constante et fidèle, mère tendre et dévouée. Elle avait toutes les qualités et les grâces, et quelques-unes aussi des faiblesses de la femme. »

On la disait moqueuse, mais c'était là une calomnie. Si elle savait très-bien apercevoir les défauts et les ridicules, elle ne les critiquait qu'avec douceur et sans malice. L'attitude d'une de ses dames du palais, lors des révérences de deuil, quelques jours après la mort de Louis XV, avait été la cause de cette accusation contre la reine : « Mme la marquise de Clermont-Tonnerre, fatiguée de la longueur de la séance, et forcée, par les fonctions de sa charge, de se tenir debout derrière la reine, trouva plus commode de s'asseoir à terre sur

le parquet, en se cachant derrière l'espèce de muraille que formaient les paniers de la reine et des dames du palais. Là, voulant fixer l'attention et contrefaire la gaieté, elle tirait les jupes de ces dames, et faisait mille espiègleries. Le contraste de ces enfantillages avec le sérieux de la représentation qui régnait dans toute la chambre de la reine déconcerta Sa Majesté plusieurs fois ; elle porta son éventail devant son visage pour cacher un sourire involontaire, et l'aréopage sévère des vieilles dames prononça que la jeune reine s'était moquée de toutes les personnes respectables qui s'étaient empressées de lui rendre leurs devoirs ; qu'elle n'aimait que la jeunesse ; qu'elle avait manqué à toutes les bienséances, et qu'aucune d'elles ne se présenterait plus à sa cour. Le titre de moqueuse lui fut généralement donné, et il n'en est point qui soit plus défavorablement accueilli dans le monde[1]. » Ce court mouvement d'hilarité, contre lequel une jeune souveraine de dix-huit ans n'avait pas pu se défendre, n'était pourtant qu'un péché tout à fait véniel.

Marie-Antoinette ne croyait pas non plus faire grand mal, quand elle laissait le comte d'Artois, son beau-frère, lui parler trop familièrement. Le comte de Mercy écrivait à ce sujet, le 20 avril 1775 : « Le comte d'Artois s'est mis sur le pied de faire ses confidences à la reine, et la conduite du jeune

1. *Mémoires de Mme Campan.*

prince prête à trop d'aveux indécents pour que Sa Majesté puisse se permettre de les écouter. Elle espère toujours ramener M. le comte d'Artois à la raison, ou diminuer l'effet de ses fautes, quand elle en est instruite, et ce seul motif l'entretient dans l'indulgence qu'elle continue au jeune prince, lequel, de son côté, est toujours au moment d'en abuser. »

Marie-Antoinette est bonne partout, est bonne toujours : elle est bonne pour sa mère, dont elle accueille respectueusement les éternelles remontrances, et pour qui elle professe un véritable culte; elle est bonne pour son mari, dont elle n'est certes pas amoureuse, mais à qui elle témoigne autant d'estime que d'attachement; elle est bonne pour sa belle-sœur, la comtesse d'Artois, dont elle pourrait cependant être jalouse, car la comtesse d'Artois a des enfants, tandis qu'elle a la crainte de n'en jamais avoir; bonne pour toutes les personnes de sa maison; bonne pour cette cour ingrate et frivole, qui la flatte tout haut et la critique tout bas, pour cette société inconséquente, légère, souvent même cruelle, qui redit sans cesse, comme Basile, la tirade de la calomnie; pour cet entourage brillant, mais dangereux, dont elle connaît l'égoïsme, l'esprit d'ambition, de coterie et d'intrigue, mais à qui elle pardonne, avec un excès d'indulgence.

Le cœur, chez Marie-Antoinette, est au-dessus de l'esprit. Mais on se tromperait fort si l'on s'imaginait que la reine manque d'intelligence. Son

éducation n'a pas été très-approfondie, mais elle parle également bien le français et l'allemand, elle cause avec charme, elle comprend facilement les choses, elle écrit avec naturel et avec facilité. Comme le remarque Sénac de Meilhan, « il y a en elle quelque chose qui tient à l'inspiration, et qui lui fait trouver au moment ce qu'il y a de plus convenable aux circonstances, ainsi que les expressions les plus justes. C'est plutôt de l'âme que de l'esprit que partent alors ses discours et ses réponses. »

Sans doute sa conversation habituelle n'a ni la méthode d'un logicien, ni la gravité d'un penseur, ni le sérieux d'un homme d'État. Comme le dit le baron de Besenval, c'est souvent « une conversation décousue et sautillante, qui voltige d'objets en objets. » Mais, de bonne foi, peut-on demander à une jeune et jolie femme de parler comme un recteur d'académie?

Marie-Antoinette, dans les premières années du règne de Louis XVI, tenait à honneur de ne point exercer d'influence politique, et de ne pas s'occuper de questions pour lesquelles elle avouait son incompétence. Cette femme, qu'on a si souvent accusée d'un amour excessif pour la domination, ne devait être que bien plus tard obligée, malgré elle, à se mêler du gouvernement. « Je puis sans hésiter, a dit le comte de La Marck, nier la prétendue influence que la reine aurait exercée sur le choix des ministres du roi, à l'exception du marquis de Ségur.

J'ajouterai même que la reine, loin d'avoir le désir et le goût de se mêler des affaires du royaume, avait plutôt pour ces affaires une véritable répugnance, qui tenait peut-être à un peu de légèreté d'esprit, assez commune chez les femmes. »

En résumé, plus de cœur que d'esprit, plus de bonté que d'habileté, plus de générosité que de calcul; le goût du plaisir, mais avec le respect de la morale; beaucoup d'étourderies, de légèretés, d'inconséquences, mais avec la fidélité aux devoirs de chrétienne et d'épouse; une nature impressionnable, nerveuse, exaltée, quelque chose d'attachant, de poétique, de sentimental, de profondément féminin; une âme plaçant son idéal non dans l'orgueil de la grandeur, mais dans les joies de la famille et de l'amitié, dans les plaisirs de la campagne, dans la douceur et la simplicité des mœurs; une intelligence vive, saisissant rapidement les choses, mais sans beaucoup de jugement; des illusions partant d'un noble naturel, trop de confiance dans une nation ingrate et dans des courtisans trompeurs; des fautes qui, à d'autres époques, auraient été considérées comme des grâces et comme des qualités; une femme enfin ayant tous les attraits, mais aussi quelques-unes des faiblesses de son sexe. Telle était Marie Antoinette avant le temps où l'adversité devait fortifier son caractère, accroître ses vertus et augmenter sa grandeur d'âme.

IX

LA PRINCESSE DE LAMBALLE.

L'un des types les plus sympathiques de la galerie des Femmes de Versailles, c'est assurément la princesse de Lamballe. Sa destinée, comme sa personne, eut quelque chose d'essentiellement touchant, et quiconque étudie son caractère n'a point de peine à comprendre l'amitié qu'elle avait inspirée à Marie-Antoinette. En la choisissant pour amie, la reine devinait bien tout ce qu'il y avait d'élévation, de générosité, de désintéressement dans le cœur de cette femme, qui portait sur son charmant visage l'empreinte de la douceur et de la pureté de son âme.

Marie-Thérèse-Louise de Savoie-Carignan était née à Turin, le 8 septembre 1749, de Louis-Victor de Savoie-Carignan et de Christine-Henriette de Hesse-Rhinfelds-Rothembourg. Sa beauté, comme son origine, devait être moitié italienne et moitié

germanique. Elle vint en France, à dix-sept ans, pour y épouser, en février 1767, l'unique fils du duc de Penthièvre, le jeune prince de Lamballe. Cette union s'annonçait sous de brillants auspices.

Fils du comte de Toulouse et neveu du duc de Maine, le vertueux duc de Penthièvre avait hérité de l'immense fortune des légitimés, et cet homme de bien, ce grand seigneur si doux, si poli, si charitable, si chrétien, faisait le plus noble usage de ses richesses. M. Honoré Bonhomme a raconté dans un beau livre [1] l'histoire de ce bon duc, qui inspirait à toutes les classes de la société française un sentiment de vénération profonde.

La jeune mariée fut reçue par son beau-père avec une effusion de joie ; mais le prince de Lamballe, entraîné par les mauvais exemples des jeunes gens de la cour, ne resta pas fidèle à ses devoirs. Il se jeta dans la mauvaise compagnie, et, victime de son amour pour le plaisir, il mourut le 7 mai 1768. Il n'avait que vingt-et-un ans. Sa jeune veuve le pleura comme s'il avait été le modèle des époux. Rien ne lui aurait été plus facile que de contracter un second mariage. Elle préféra rester auprès de son beau-père dont elle fut la consolatrice et le bon ange. Comme l'a si bien dit M. de Lescure dans un remarquable ouvrage [2] sur l'aimable et char-

1. *Le duc de Penthièvre*, par M. Honoré Bonhomme. 1 vol., chez Firmin Didot.

2. *La princesse de Lamballe*, par M. de Lescure. 1 vol., chez Plon.

mante princesse, « ce généreux sacrifice, ce vœu touchant de piété filiale et de vie domestique furent offerts et acceptés avec un de ces élans auxquels rien ne résiste, et qui unissent à jamais deux destinées. »

Marie-Antoinette, encore dauphine, distingua tout particulièrement cette jeune femme, dont la conduite était exemplaire, et qui apparaissait, avec une auréole de douceur et de vertu, comme la pieuse Antigone d'un des vieillards les meilleurs et les plus respectables de France. Devenue reine, elle voulut se l'attacher par un lien qui lui imposât le devoir de résider à Versailles. Mme de Lamballe, qui était princesse du sang, ne pouvait accepter une place de dame d'honneur, de dame d'atours ou de dame du palais. Une seule charge était en rapport avec son rang, celle de surintendante de la maison de la reine. Cette charge avait été remplie auprès de Marie Leczinska par une princesse du sang, Mlle de Clermont, quatrième fille de Louis III, duc de Bourbon, morte en 1741. Mais, depuis cette époque, il n'y avait plus eu de surintendante. On trouvait, en effet, que les prérogatives assignées à ces hautes fonctions : nominations aux emplois, droit de juger les différends des possesseurs de charge, de destituer, d'interdire les serviteurs, etc., étaient si étendues qu'elles en devenaient gênantes pour la souveraine elle-même. Marie-Antoinette ne s'arrêta point à cette objection. « Jugez de mon bonheur, écrivait-elle au comte de Rosenberg le

13 juillet 1775, je rendrai mon amie intime heureuse, et j'en jouirai encore plus qu'elle. » La princesse de Lamballe fut nommée surintendante le 16 septembre 1775. Elle venait d'avoir vingt-six ans.

Sa beauté, si suave et si pure, s'épanouissait alors comme une rose. Regardez son joli portrait par le peintre Hickel. Quel air naïf, presque enfantin, quels beaux cheveux bouclés, quel œil candide et doux! Il semble que la femme est encore jeune fille, et qu'elle jette sur l'avenir un regard tranquille et confiant. D'autres portraits ne laissent pas une semblable impression. C'est toujours le même calme, la même candeur, mais avec une teinte de tristesse, de mélancolie, de *morbidezza*. « Son visage, a dit M. de Lescure, était comme l'image de son âme, gracieux et tendre. Tout en elle respirait cette virginale pudeur qu'un court mariage n'avait qu'effleurée. Elle gardait, veuve précoce, le charme attendrissant et ce je ne sais quoi qui est comme le parfum de la jeune fille. »

Il n'y avait pas un pli, pas un nuage sur ce beau front. Ses cheveux, d'un blond italien, aux teintes à la fois cendrées et dorées, comme ceux des vierges de Raphaël; ses cheveux qui boucleront encore autour de la pique de Septembre, ornaient sa tête comme un diadème. Italienne, elle avait les grâces du Nord. « Jamais elle n'était plus belle qu'en traîneau, sous la martre et l'hermine, le teint fouetté par un vent de neige, ou bien encore lorsque, dans l'ombre d'un grand chapeau de paille, dans un

nuage de linon, elle passait comme un de ces rêves dont le peintre anglais Lawrence promène la robe blanche sur les verdures mouillées [1]. » Son caractère s'harmonisait avec sa figure, avec sa démarche, avec le son de sa voix. « C'est un modèle de toutes les vertus, a dit la baronne d'Oberkirch, surtout de la piété filiale envers le père de son malheureux mari, et d'affection dévouée envers la reine... Elle fuit les discussions et donne raison tout de suite plutôt que de discuter. C'est une douce, bonne et obligeante femme, incapable d'une pensée mauvaise. C'est la bienveillance et la vertu même; jamais l'ombre d'une calomnie n'a même osé essayer de l'atteindre... Elle donne immensément, plus qu'elle ne peut, au point de se gêner ; aussi l'appelle-t-on le *bon ange* dans les terres du duc de Penthièvre. » Le prince de Ligne a dit d'elle ce mot qui la caractérise au physique et au moral : « Elle était aussi bonne que jolie. »

Nommée surintendante de la maison de la reine, la princesse de Lamballe remplit ses fonctions avec un grand zèle. Mais sa situation créa de nombreuses jalousies. La maréchale de Mouchy — celle que la reine appelait Mme l'Etiquette — donna sa démission de dame d'honneur, ne voulant être primée par personne. Avant la nomination de la surintendante, c'étaient la dame d'honneur et la dame d'atours qui dirigeaient la maison de la reine.

1. MM. de Goncourt : *Histoire de Marie-Antoinette.*

La dame d'honneur nommait aux charges, recevait les prestations de serment, faisait les présentations, envoyait les invitations au nom de la reine pour les voyages de Marly, de Choisy, de Fontainebleau, pour les bals, les soupers, les chasses. La dame d'atours avait sous ses ordres toutes les personnes qui s'occupaient de l'habillement de la reine. C'est elle qui commandait les étoffes, les robes, les habits de cour, qui réglait et payait les mémoires, qui faisait vendre à son profit les robes et parures réformées.

Les droits de la surintendante n'étant pas très-nettement fixés, il y avait à chaque instant des difficultés de détail, des querelles d'étiquette et des conflits d'attribution. La dame d'honneur et la dame d'atours considéraient l'intervention de la surintendante comme une sorte de despotisme. La reine, qui n'aimait point les questions de cérémonial, avait laissé dans le vague les choses controversées. Le comte de Mercy-Argenteau écrivait à Marie-Thérèse le 16 mai 1776 : « Sans cesse la reine est dans le cas de décider, d'écouter des plaintes. Sa Majesté en est excédée, son service se fait mal, et tout le monde est mécontent. »

La faveur naissante de la comtesse de Polignac avait d'ailleurs diminué le crédit de la princesse de Lamballe. Au début, Marie-Antoinette tenait, pour ainsi dire, la balance entre elles deux. On lit à ce sujet dans la correspondance du comte de Mercy (15 novembre 1775) : « Sa Majesté s'est trouvée et

se trouve encore dans l'embarras de concilier la princesse de Lamballe avec la comtesse de Polignac, parce que ces deux favorites, très-jalouses l'une de l'autre, ont hasardé vis-à-vis de la reine des petites plaintes respectueuses, et qui sont présentées sous l'aspect d'une sensibilité la plus tendre. J'ai dit à la reine qu'après avoir manifesté si publiquement une bonté d'amitié pour ces deux favorites, il me paraissait convenable de les bien traiter, chacune selon leur position, et selon les moments et les circonstances, mais qu'il me semblait aussi que Sa Majesté ne devait pas trop se livrer à écouter les plaintes de ces jeunes personnes, ni admettre le prétexte spécieux sous lequel elles s'avisaient de les faire. En donnant ce conseil à la reine, je lui ai représenté que c'était le moyen de se préserver de beaucoup d'importunités déplacées; mais il existe une autre raison que je n'ai pas pu dire, et qui est de plus de conséquence. »

Cette raison, c'est la raison politique. Le comte de Mercy se défie des influences qui se cachent sous la rivalité des deux favorites. Il a peur que la coterie qui viendrait à triompher ne prenne trop d'importance à la cour, et ne nuise à sa position à lui, ambassadeur d'Autriche. « La princesse de Lamballe, ajoute-t-il, est soutenue par M. le comte d'Artois, par le duc de Chartres, son parent, et par tout ce qui compose le Palais-Royal, dont je redoute infiniment les démarches intrigantes. La comtesse de Polignac a pour partisans le baron de

Besenval, plusieurs jeunes gens de la cour, une tante d'assez mauvaise réputation et des entours également dangereux. De ces deux partis, qui ont chacun de grands inconvénients, il serait peut-être difficile de dire lequel des deux pourrait devenir le plus dangereux, et, dans cet état de choses, il me paraît avantageux que les deux partis se contrebalancent et interceptent réciproquement les effets de leur influence, ce qui ne peut arriver qu'autant que l'un des partis ne l'emportera pas trop considérablement sur l'autre, et je me fais une étude de contribuer au maintien de cet équilibre. Cependant je ne laisse pas dans l'occasion de les attaquer tous les deux, et, d'après une expérience suivie, le moyen qui m'a toujours le mieux réussi, c'est d'informer la reine de tous les petits faits qui parviennent à ma connaissance et de laisser à sa propre réflexion le soin d'en tirer les conséquences. Ça été par cette méthode que je viens de réussir à faire entièrement revenir la reine sur le chapitre d'un de ses grands favoris, le chevalier de Luxembourg, dont l'ambition et la mauvaise tête étaient fort à redouter... Il est maintenant tout à fait à l'écart, et j'espère bien que les autres favoris et favorites auront successivement leur tour. »

Pure dans un milieu corrompu, naïve dans une société machiavélique, la princesse de Lamballe, qui contrastait par la simplicité de ses mœurs et l'ingénuité de son âme avec les agitations des autres femmes de la cour, se sentait dépaysée dans l'im-

broglio de tant d'intrigues. Aussi ne put-elle supporter la lutte. Le comte de Mercy écrivait à Marie-Thérèse le 13 avril 1776 : « La princesse de Lamballe perd beaucoup de sa faveur ; elle n'avait en effet aucun des moyens de la conserver d'une manière solide » ; et le 16 octobre 1779 : « La princesse de Lamballe, qui a passé près de trois mois aux eaux, en est revenue, et a dû s'apercevoir plus que jamais de la perte totale de sa faveur auprès de la reine. Cette surintendante est devenue pour Sa Majesté un objet d'ennui et d'embarras, au point que cela tourne en déplaisance. Il en résulte de la part de la princesse, des plaintes à ses confidents et confidentes, qui les font transpirer dans le public ; mais il prend si peu d'intérêt à la surintendante que personne ne s'en occupe, ni ne se permet de réflexions sur le changement de la reine envers son ancienne favorite. »

Ce n'était point dans son ambition, c'était dans son dévouement, dans son amitié pour Marie-Antoinette que souffrait la princesse de Lamballe. Quand elle s'aperçut que la reine lui préférait Mme de Polignac, elle s'abstint de toute récrimination, de tout murmure, et s'imposa une réserve pleine de dignité. On la vit moins souvent à la cour. Elle n'y paraissait plus que dans les occasions solennelles, pour y remplir les devoirs inévitables de sa charge, et c'est auprès de son respectable beau-père, sous les ombrages de Sceaux,

qu'elle se consolait des déceptions que lui avait fait subir l'existence tourmentée de Versailles.

La princesse de Lamballe avait besoin de calme. Elle était sujette aux évanouissements, et toute émotion un peu vive la faisait trouver mal. Si elle s'évanouissait si facilement, c'était parce qu'elle avait déjà beaucoup souffert dans le passé, et qui sait, peut-être aussi parce qu'elle avait le pressentiment vague qu'elle souffrirait plus encore dans l'avenir.

Le comte de Mercy, tout en respectant la vertu de Mme de Lamballe, ne s'exprime pas avec bienveillance sur le compte de cette femme d'élite, dévouée dans une société égoïste, irréprochable dans un monde de scandales. S'il pouvait entrevoir l'avenir, il serait moins sévère, ou, pour mieux dire, plus juste. S'il savait ce que cette âme, sous sa frêle enveloppe, contenait d'énergie, d'esprit de sacrifice, il s'inclinerait avec admiration. C'est à l'heure du péril qu'il faudra juger la princesse de Lamballe. Cette femme si faible, si délicate, qui redoutait le parfum d'un bouquet de violettes, et dont Mme de Genlis tournait en ridicule les défaillances, s'enhardira dans la tempête, et montrera plus de résignation, plus de véritable courage que tous ces hommes, qui, sous prétexte de défendre Louis XVI et Marie-Antoinette, les abandonneront. Le jour où elle apprendra les journées d'octobre, elle dira : « Il faut que je parte sur-le-champ », et elle ira s'enfermer avec la famille royale aux Tui-

leries, comme dans une prison. Au temps de la prospérité, elle s'était éloignée discrètement. Dès que grondera l'orage, elle accourra au poste du devoir et du danger. Amie des heures terribles et compagne des grandes infortunes, elle qui avait un asile trouvé dans sa famille, en Piémont, elle viendra se jeter dans la gueule du tigre : hostie sans tache, elle s'immolera volontairement.

X

LA DUCHESSE DE POLIGNAC.

Au moment des fêtes du sacre, en 1775, on remarqua beaucoup une charmante femme de vingt-cinq ans, qui appartenait à la première noblesse de France, mais qui, en raison de la modicité de sa fortune, se tenait ordinairement éloignée de la cour, et vivait avec simplicité en province. Son nom de jeune fille était Gabrielle-Yolande-Claude-Martine de Polastron. Née en 1749 (la même année que la princesse de Lamballe), elle avait épousé, en 1767, un officier de grande maison mais peu riche, le comte Jules de Polignac, petit-neveu du cardinal qui composa l'*Anti-Lucrèce*, et qui joua un rôle si remarquable dans la diplomatie des dernières années du règne de Louis XIV.

La comtesse Jules de Polignac était la grâce et la séduction mêmes. Tous les contemporains s'accordent à faire l'éloge de sa beauté. Au dire du

baron de Besenval, « elle avait reçu le plus charmant visage qu'on ait vu ; en le détaillant, il aurait été impossible de dire quel trait méritait la préférence. Elle passait et méritait de passer pour la plus jolie femme de son temps ». Écoutons le duc de Lévis : « Madame de Polignac, dit-il, avait la plus céleste figure que l'on pût voir ; son regard, son sourire, tous ses traits étaient angéliques ; je ne dis point qu'elle ressemblât à ces anges que les Anglais représentent avec des cheveux blonds et des yeux d'un bleu clair, beautés un peu fades, comme presque toutes celles de leur pays ; elle avait une de ces têtes où Raphaël savait joindre une expression spirituelle à une douceur infinie. D'autres pouvaient exciter plus de surprise et d'admiration, mais on ne se lassait point de la regarder. »

Le comte de Ségur n'est pas moins enthousiaste. « Il était impossible, dit-il dans ses Mémoires, de trouver une personne qui réunît plus d'agrément dans la figure, plus de douceur dans les regards, plus de charme dans la voix, plus d'aimables qualités de cœur et d'esprit que la comtesse Jules. » Mme Campan admire « son teint d'une grande fraîcheur, ses yeux et ses cheveux très-bruns, ses dents superbes, son sourire enchanteur, toute sa personne d'une grâce parfaite ». Elle n'aimait pas la parure, ajoute Mme Campan, « on la voyait presque toujours dans le négligé, recherché seulement par la fraîcheur et le bon goût de ses vêtements ; rien n'avait l'air d'être placé sur elle avec

apprêt, ni même avec soin. Je ne crois pas lui avoir vu une seule fois de diamants, même à l'époque de sa plus grande fortune. » Le suffrage du comte de La Marck n'est pas moins complet : « Jamais figure n'avait annoncé plus de charme et de douceur ; jamais maintien n'avait exprimé plus que le sien la modestie, la décence et la réserve. »

Terminons cette liste de portraits, tous ressemblants, par celui que trace un connaisseur en fait de beauté, le comte de Tilly : « J'essayerais en vain de peindre l'impression que j'éprouvai à la première vue de la comtesse Jules de Polignac... Elle venait de se lever dans un négligé blanc comme la neige,

. . . . . Dans le simple appareil
D'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil.

« Elle avait une rose dans les cheveux, et se trouvait placée devant une glace, qui, en réfléchissant ses traits, en doublait, pour ainsi dire, le charme. Je m'en souviens encore très-vivement. Ce qui me frappa le plus, c'était l'idée que je voyais devant moi une princesse, qui se préparait à jouer le rôle d'une bergère sur un théâtre d'amateurs, et cela dans la plus grande perfection. En même temps, je me disais en moi-même : si elle boitait un peu, elle aurait beaucoup de ressemblance avec la duchesse de La Vallière... Sa démarche portait l'empreinte d'un abandon séduisant, qui la distinguait d'une manière particulière des autres femmes

de la cour, qui n'avaient que le remuant de l'orgueil et de la vanité. »

Comme dans les natures remarquables, le caractère, chez la comtesse de Polignac, était en harmonie avec la beauté. Aimable, gracieuse, séduisante, plus faite pour la vie intime que pour la vie d'apparat, certainement étonnée de se trouver, comme par hasard, mêlée à des intrigues et à des compétitions dont elle soupçonnait à peine l'existence; ce n'était ni une femme à calculs, ni une femme politique. Les succès de salon lui auraient largement suffi. Elle ne tenait ni aux grandes richesses, ni aux éblouissantes toilettes, ni à l'esprit de domination. Son instruction n'était pas étendue, son esprit n'avait rien de remarquable, et ce fut, pour ainsi dire, malgré elle, sur les instigations de son entourage, qu'il lui arriva de se mêler des affaires de l'État. « Son caractère, a dit le baron de Besenval, était encore plus parfait que sa figure; et ce qui en faisait la base, c'est une qualité que je n'ai jamais trouvée qu'en elle, je veux dire un calme qu'aucune situation, aucune circonstance, aucun objet ne pouvaient altérer; pas même les choses personnelles les plus faites pour révolter. Cette façon d'être lui faisait tout envisager d'un coup d'œil juste, à la même distance de la prévention que de l'enthousiasme. Jamais la présomption n'avait pu l'atteindre, et on lui entendait souvent répondre de bonne foi : « Ce que vous me dites là est au-dessus de ma portée. » Son maintien, ses actions, sa conver-

sation, et jusqu'au son de sa voix, tout se ressentait de sa douceur. Sensible à l'excès pour les siens, pour ses amis, bonne et compatissante pour les malheureux, elle était attendrie jusqu'aux larmes au récit de quelque infortune, et elle n'a jamais refusé son secours à quiconque le lui a demandé. »

Le jugement du duc de Lévis n'est pas moins favorable : « Son caractère, dit l'auteur des *Souvenirs et Portraits,* ne démentait point sa figure, toujours égale, sereine; elle semblait contente de sa situation aussi bien que de ceux avec qui elle se trouvait. Sa conversation n'était point remarquable par des saillies, mais elle était raisonnable et enjouée; jamais la malignité n'en faisait les frais. »

Quant à son mari, le comte Jules de Polignac, c'était, suivant le comte de Tilly, « un homme droit et un homme d'honneur, qui, par son nom et par les rapports de sa famille, pouvait arriver à tout, mais qui par ses goûts et ses habitudes semblait destiné à mener une vie tranquille. Sa fortune personnelle était très-médiocre et sa perspective très-bornée. Plus ami qu'amant de sa femme, il se contenta constamment de ce premier titre, et supporta sans humeur de n'en avoir pas d'autre. » Ni le mari, ni la femme n'avaient d'ambition. Les honneurs vinrent, pour ainsi dire, les chercher. D'après le comte de Ségur, qui loue « la modestie, la douceur, le désintéressement » de la comtesse Jules, « jamais il n'y eut de favorite moins avide et moins égoïste; et véritablement, loin d'accaparer

les grâces, les pensions, les emplois, elle aimait mieux les faire obtenir que de les recevoir. »

Madame Campan, qui la connaissait bien, a dit d'elle : « Je l'ai toujours considérée comme la victime d'une élévation qu'elle n'avait point briguée ». Le baron de Besenval la représente sous le même jour : « Lorsque la fortune vint au devant d'elle, nous dit-il, elle y fut plus sensible pour les siens que pour elle-même ; elle en voyait sans cesse le terme qu'elle envisageait avec plus de satisfaction que d'effroi, parce que le tourbillon qui l'entraînait l'éloignait nécessairement de sa famille et de ses amis, seul attrait qui remplissait son cœur. Elle considérait la fin de sa faveur comme l'époque où elle pourrait encore se livrer uniquement à cet attrait ».

En résumé, la comtesse Jules de Polignac était bien un type de son temps, une femme style Louis XVI, dirait-on, si les femmes se classaient comme les objets d'art. Douce et sentimentale, recherchée à force d'être simple, coquette sans le vouloir, presque sans le savoir, naïve à la surface, plus peut-être que dans les profondeurs de l'âme, charmante dans l'ombre, non moins charmante en pleine lumière ; sachant faire plus d'effet avec une robe de mousseline blanche et une rose naturelle dans les cheveux qu'avec des vêtements de brocart d'or et des pierreries resplendissantes, aimant la campagne, la nature, la retraite, et, en même temps le monde, l'éclat des fêtes, la vie de salon, ayant

pour les grandeurs un dédain souvent sincère, quelquefois un peu affecté, Mme de Polignac semblait dire, à propos de la fortune, ce que dit, à propos de l'amour, la Zerline du *Don Juan* de Mozart : « Je voudrais et je ne voudrais pas. » *Vorrei e non vorrei.*

Une pareille femme était l'amie, la confidente que l'esprit et le cœur de Marie-Antoinette attendaient. Rencontrer une âme tendre, une âme candide, une âme désintéressée, une compagne vraiment affectueuse; goûter, malgré l'ennui du trône et la tyrannie de l'étiquette, le charme et les douceurs de l'amitié, voilà le rêve qui depuis longtemps déjà occupait l'imagination de la reine. Cet idéal, dont elle se promettait les joies si pures, elle avait cru un instant le trouver dans la princesse de Lamballe, mais l'engouement n'avait été que fugitif, et, avant même la nomination de la princesse comme surintendante, il y avait déjà dans sa faveur une très-notable diminution. L'apparition de la comtesse Jules ne pouvait donc pas tomber dans un moment plus opportun. La reine, qui était sensible, et qui aimait à réparer les injustices du sort, s'intéressa d'autant plus à cette charmante femme que la comtesse ne demandait rien, et annonçait l'intention de retourner le plus vite possible dans sa modeste terre de Claye. Affectant de ne se soucier nullement de l'effet qu'elle produisait à la cour, elle disait n'avoir été touchée que par la bonté de la reine. Elle ajoutait que la vie fastueuse de Ver-

sailles ne lui plaisait pas et que, d'ailleurs, elle n'était point assez riche pour pouvoir habiter une pareille résidence. Quant aux honneurs, non-seulement elle ne les recherchait pas, mais elle les craignait. Elle n'avait donc qu'à reprendre le chemin de son obscure et paisible retraite.

Mme de Polignac était, croyons-nous, de bonne foi dans ses protestations d'amour pour le repos et le recueillement; mais elle avait autour d'elle des amis ambitieux qui ne voulurent pas laisser échapper, pour eux plus que pour elle, l'occasion de richesses et de crédit qui se présentait. « Sa famille et ses amis, a dit Mme Campan, virent leur propre fortune dans la sienne, et cherchèrent à fixer d'une manière invariable la faveur de la reine. La comtesse Diane, sœur de M. de Polignac, le baron de Besenval èt M. de Vaudreuil employèrent un moyen dont le succès était infaillible. Un de mes amis qui avait leur secret, le comte de Moustier, vint me raconter que Mme de Polignac allait quitter Versailles subitement; qu'elle ne ferait d'adieux à la reine que par écrit; que la comtesse Diane et M. de Vaudreuil lui avaient dicté sa lettre, et que toute cette affaire était combinée dans l'intention d'exciter l'attachement jusqu'alors stérile de Marie-Antoinette. Le lendemain, quand je montai au château, je trouvai la reine tenant une lettre qu'elle lisait avec attendrissement; c'était la lettre de la comtesse Jules: la reine me la montra. La comtesse y temoignait sa douleur de s'éloigner d'une

princesse qui l'avait comblée de ses bontés. La médiocrité de sa fortune lui en imposait la loi, mais bien plus encore la crainte que l'amitié de la reine, après lui avoir attiré de dangereux ennemis, ne la laissât livrée à leur haine et au regret d'avoir perdu l'auguste bienveillance dont elle était l'objet. »

Cette petite tactique eut un entier succès. « Une reine jeune et vive ne supporte pas longtemps l'idée d'une contradiction. » Marie-Antoinette voulut conserver auprès d'elle l'amie dont elle avait fait choix. Mais quelle position lui donner ? C'était là le problème qu'il fallait résoudre. Laissons la parole au comte de Mercy-Argenteau, si versé dans les choses de la cour. « Sa Majesté, écrivait-il à Marie-Thérèse, le 16 août 1775, a obtenu le consentement du roi pour le rétablissement de la charge de surintendante, et la princesse de Lamballe en a actuellement la promesse positive. Ce n'est pas que cette princesse n'ait beaucoup perdu de sa faveur auprès de la reine, qui, pendant un temps, accordait toute préférence à une comtesse de Dillon ; mais cette dernière vient d'être supplantée à son tour par une jeune comtesse de Polignac, pour laquelle la reine s'est prise d'un goût bien plus vif que ne l'ont été les précédents. De ces variétés d'affection résultent des embarras et des inconvénients. En satisfaisant à ses engagements avec la princesse de Lamballe, la reine voudrait bien en même temps rapprocher d'elle autant que possible sa nouvelle favorite. »

Mais la chose n'était pas facile. La place de dame d'honneur, qui allait devenir vacante par la démission de la maréchale de Mouchy, était trop considérable pour être donnée à une jeune femme, presque inconnue, comme Mme Jules de Polignac. Les fonctions de dame du palais n'avaient, pour ainsi dire, aucune rétribution. Restait l'importante charge de dame d'atours, que remplissait la princesse de Chimay, destinée à remplacer en qualité de dame d'honneur la maréchale de Mouchy. Mais cette charge était convoitée par les dames du palais, et nommer une nouvelle venue, c'était les affliger et les humilier toutes. Mme de Polignac ne cessait de dire qu'elle ne voulait rien accepter, rien, absolument rien. La reine commença donc par en faire purement et simplement son amie. Amie de la reine, n'était-ce pas déjà un beau titre? Mme de Polignac s'installa modestement dans l'hôtel Fortisson, rue des Bons-Enfants, à Versailles, et la reine ne lui donna d'abord que l'argent nécessaire pour y vivre économiquement.

Le traitement du comte de Polignac comme colonel de cavalerie, un très-modeste patrimoine, peut-être aussi quelques pensions d'un chiffre minime constituaient alors toute la fortune de la nouvelle favorite et de son mari. Mme Campan dit à ce propos avoir été frappée d'entendre un jour Marie-Antoinette raconter avec plaisir que la comtesse avait gagné dix mille francs à la loterie. « Elle en avait grand besoin », ajouta la reine.

L'année suivante, Louis XVI, pour être agréable à Marie-Antoinette, accorda une faveur importante au comte de Polignac. Il le nomma survivancier du comte de Tessé, premier écuyer de la reine. Le comte de Mercy-Argenteau, qui aurait voulu être seul influent, critique ce choix dans sa correspondance. « Quand le survivancier n'aurait point d'appointements, écrivait-il à Marie-Thérèse (17 septembre 1776), il n'en coûterait pas moins de 60 à 80,000 livres par année, à raison des chevaux, des voitures, des valets de pied payés et vêtus aux frais du roi, indépendamment des logements à Paris, Versailles, Compiègne et Fontainebleau. M. de Polignac a vingt-huit ans, peu d'esprit et nul titre que celui de colonel, qu'on obtient ici à vingt-cinq ans... La feue reine n'avait que 150 chevaux. Lorsque M. de Polignac aura acheté ceux qu'il doit avoir comme survivancier, l'écurie de la reine sera de 300 chevaux ». En même temps le comte quittait sa modeste résidence, pour venir occuper avec sa femme, dans le château de Versailles, un appartement qui était situé au haut de l'escalier de marbre, près de celui de la reine.

La faveur de Mme de Polignac augmentait chaque jour. « La reine, écrivait le comte de Mercy (12 septembre 1777), ne peut plus se passer de la société de cette jeune femme... La princesse de Lamballe, qui est revenue depuis quinze jours des eaux de Plombières, a été reçue avec beaucoup de démonstrations de bonté ; mais cet accueil n'est

qu'une forme de bienséance, qui devient de plus en plus embarrassante et gênante. La reine cherche quelquefois à se tromper elle-même à cet égard ; mais comme elle nous permet toujours, à l'abbé de Vermond et à moi, de lui exposer sans détours nos réflexions et nos remarques, Sa Majesté finit par convenir de bonne foi que nous ne nous méprenons guère sur le vrai état de ses affections ». C'était décidément Mme de Polignac qui éclipsait les autres femmes de la cour. Sa famille et ses amis profitaient plus qu'elle-même de cette faveur.

Auprès d'elle vivait la sœur de son mari, qui n'était ni mariée, ni chanoinesse, bien qu'elle eût la croix honoraire d'un chapitre de Lorraine, et qui s'appelait pourtant la comtesse Diane de Polignac, parce que le roi lui avait donné le brevet de dame. Au dire de la baronne d'Oberkich « la comtesse Diane n'était ni belle ni bien faite, sa mise n'était point élégante, mais son esprit et sa sensibilité la faisaient aimer de tous. Un rien la troublait, elle rougissait comme une pensionnaire. Elle avait pourtant beaucoup de caractère, et ceux qui la croyaient faible se trompaient grossièrement. Elle aimait et soutenait sa famille avec une ardeur et une énergie au-dessus de tout éloge. La séduction de son esprit créait des amis aux Polignac, pendant qu'elle imposait silence aux sots et aux méchants en se faisant craindre. »

Au mois de mai 1778, quand on forma la mai-

son de Madame Élisabeth, qui venait d'atteindre l'âge de quatorze ans, la comtesse Diane de Polignac fut nommée dame d'honneur de la jeune princesse. Le 17 mai, la princesse de Guéménée, gouvernante des Enfants de France, faisait, pour nous servir de l'expression officielle, la remise de Madame Élisabeth au roi. Louis XVI ordonnait alors qu'on fît entrer la comtesse Diane de Polignac, dame d'honneur, et la marquise de Sérent, dame d'atours de la princesse, et il remettait Son Altesse Royale entre leurs mains.

La reine commençait à se rendre dans le salon de la comtesse Jules, où elle trouvait constamment la même société : le duc de Guines, le duc de Coigny, le comte d'Adhémar, le baron de Besenval, le comte de Vaudreuil, le prince de Ligne, le comte Valentin Estherazy, le duc de Dorset, ambassadeur d'Angleterre, et trois parentes de la comtesse Jules : les comtesses Diane de Polignac, sa belle-sœur ; d'Andlau, sa tante ; de Châlons, sa cousine. Mme Campan, malgré ses sympathies pour les Polignac, n'hésite point à reconnaître que ce salon fit beaucoup de tort à Marie-Antoinette. On vit dans le cercle de la comtesse Jules une porte ouverte pour obtenir la faveur, les grâces, les charges de cour, les ambassades. Ceux qui n'avaient point l'espoir d'y entrer devinrent autant d'ennemis jaloux, vindicatifs.

Mme de Polignac n'avait, par elle-même, ni ambition, ni esprit d'intrigues ; mais on ne pouvait pas

dire la même chose de son entourage. Ses amis la poussaient sans cesse à se mêler de tout, à devenir une femme politique, à faire et défaire les ministres. « Le seul défaut qu'on pût lui reprocher, a dit le baron de Besenval, venait en quelque sorte de son calme et de sa douceur, qui dégénéraient quelquefois en nonchalance, non pas lorsqu'il fallait rendre un service, mais sur mille objets ; sa position et la confiance que la reine avait en elle auraient exigé plus de suite et d'activité. »

Toute l'ambition des personnages de la société Polignac ne se résume-t-elle pas dans cette phase ? Leur plan aurait été de gouverner la reine par la favorite, et le roi par la reine. Chaque fois que l'un d'entre eux obtenait une grâce, les autres courtisans ne manquaient pas de se plaindre avec d'autant plus de rancune et d'acrimonie qu'ils étaient obligés de dissimuler leur mauvaise humeur et de mettre prudemment une sourdine à leurs doléances.

La faveur de la comtesse Jules de Polignac ne faisait qu'augmenter de jour en jour. Sa fille, Louise-Françoise-Gabrielle-Aglaé de Polignac, née en 1768, épousa, en juillet 1780, le fils aîné du duc de Gramont. (Le marié fut le grand-père du duc de Gramont actuel, ministre des affaires étrangères à la fin du règne de Napoléon III.) La mariée reçut du roi une dot de 800,000 livres. « C'était une des plus jolies femmes de son temps. Quoique d'une taille au-dessus de la moyenne, elle

attirait les regards par le charme de sa physionomie et la noblesse de son maintien... La reine Marie-Antoinette l'honorait d'une amitié toute particulière. Après la mort de cette infortunée princesse, elle reporta sur la famille royale toute l'affection qu'elle avait vouée à sa souveraine, et suivit partout les princes dans leur exil. Appelée auprès de Mme de Provence, épouse de Louis XVIII, elle passa plusieurs années dans l'intimité de cette princesse. A cette époque, M. le comte d'Artois (depuis Charles X) lui confia une mission secrète d'une grande importance. Il s'agissait, en effet, d'entrer en pourparlers avec le premier consul. N'écoutant que son zèle et son dévouement, elle se rendit à Paris, eut plusieurs entrevues avec Fouché, ministre de la police, et par l'influence de Mme Bonaparte, qu'elle avait connue avant la Révolution, obtint à la Malmaison une audience du premier consul. Elle s'acquitta près de lui de sa mission délicate avec un courage, une fermeté et une présence d'esprit qui lui firent honneur, et que l'empereur Napoléon se plut à reconnaître, quand il en parla à ses ministres. Elle a laissé de ce voyage un modeste récit qui est digne d'intérêt, et qui fait ressortir les qualités éminentes de son caractère. Elle revint aussitôt après à Edimbourg auprès de la famille royale, et, à peine arrivée, mourut subitement à l'âge de trente-cinq ans [1]. » Mme de Gra-

1. *Histoire et généalogie de la maison de Gramont.* 1 vol. tiré à 165 exemplaires numérotés.

mont, comme sa mère Mme de Polignac, devait donc prouver que Marie-Antoinette n'avait pas mal placé ses bienfaits.

En 1780, quand la comtesse de Polignac fit ses couches à Passy, la reine se rendit à la Muette pour être plus près d'elle. Le comte de Mercy écrivait, le 18 juin : » Pendant le séjour à la Muette, le roi a été voir la comtesse de Polignac : c'est la seule maison particulière où le monarque soit entré depuis qu'il régne, et une distinction si marquée a fait plus de sensation dans le public que toutes les grâces utiles accordées à la favorite. »

En 1780, le comte de Polignac fut nommé duc héréditaire, et sa femme prit le tabouret. En 1782, la nouvelle duchesse remplaça la princesse de Guéménée comme gouvernante des Enfants de France.

Hélas ! on ne pardonnait pas à la reine de croire à l'amitié. Comme l'a remarqué Sénac de Meilhan, la haine qu'on porte aux favoris et aux favorites, quel que soit leur caractère, cette haine qui, suivant une parole de La Rochefoucauld, n'est que l'amour de la faveur, rejaillissait sur Marie-Antoinette. MM. de Goncourt l'ont dit : « La vie particulière, ses agréments, ses attachements sont défendus aux souverains. Prisonniers d'État dans leur palais, ils ne peuvent en sortir sans diminuer la religion des peuples et le respect de l'opinion. Leur plaisir doit être grand et royal, leur amitié haute et sans confidences, leur sourire public et répandu sur tous. Leur cœur même ne leur appartient pas, et il ne

leur est pas loisible de le suivre et de s'y abandonner. »

Mme de Polignac était l'amie de la reine. Voilà ce que les courtisans ne pardonnaient pas à cette femme, pourtant si sympathique. Il ne voulaient pas reconnaître que l'argent qu'elle avait reçu lui était non-seulement nécessaire, mais indispensable pour soutenir à la cour le rang que la reine lui avait pour ainsi dire imposé. Assurément ce ne furent point ses appointements et ceux de son mari qui ruinèrent l'État. Les sommes allouées aux grandes charges de cour, loin d'être improductives, alimentaient le luxe, profitaient au commerce, contribuaient à l'éclat de ce château de Versailles qui faisait l'admiration de toute l'Europe. Les révolutionnaires ont crié au scandale, eux dont les procédés sont tellement plus préjudiciables au Trésor. Quand la France fut-elle plus pauvre, plus misérable qu'aux heures où la Révolution triomphait ? Les grands seigneurs et les grandes dames avaient du moins le mérite de faire un noble usage de la fortune. Ils n'étaient pas seulement polis, affables, courtois ; ils étaient généreux, humains, charitables. Les parvenus de la Révolution ne les feront pas oublier. Défions-nous donc des exagérations qui ont leur source dans la boue et le fiel des pamphlets. Les prodigalités de Marie-Antoinette auraient passé inaperçues à une époque moins sévère pour les reines et les rois.

Mais la haine et l'envie ne raisonnent point. On

faisait retomber sur la duchesse de Polignac la responsabilité d'abus dont elle était absolument innocente. « Ce qu'il y eut de plus triste pour elle, a dit le duc de Lévis, c'est qu'elle partagea l'animadversion presque générale dont, à l'époque de la Révolution, la reine devint malheureusement l'objet. Le public, mal instruit, la croyait encore sa favorite, et attribuait à ses conseils et à ses déprédations les maux qui pesaient sur la France, au lieu d'en accuser l'impéritie des ministres, bien plus funeste que la prodigalité des princes, qui, d'ailleurs, sous ce règne, fut bien moindre que sous les précédents. On allait même jusqu'à la comparer à cette fameuse Italienne (Éléonore Galigaï, maréchale d'Ancre), confidente artificieuse et intéressée de Marie de Médicis, elle dont le cœur était noble et doux comme la figure. Elle fut donc obligée de se soustraire par la fuite à la fureur populaire plus de deux ans avant la proscription générale. »

Pauvre duchesse de Polignac ! Elle devait l'expier cruellement, cette faveur qui avait excité tant de colères. Il ne lui fut pas même permis de se dévouer. Sa présence à Versailles était devenue un danger pour Marie-Antoinette. Au lendemain de la prise de la Bastille, le 18 juillet 1789, par ordre de la reine, elle quittait, les yeux noyés de larmes, ce château de Versailles qu'elle ne devait plus revoir. On comprend ce qu'elle souffrit en Autriche, dans les angoisses de son exil. A Schœnbrunn, elle s'arrêtait rêveuse sous les ombrages qui avaient

abrité le front si pur de Marie-Antoinette enfant, et puis elle évoquait la douce, la poétique légende de Trianon. Ne pouvant suivre que de loin les stations du calvaire royal, elle en arrivait à envier le sort de la princesse de Lamballe. En vain l'on essayait de lui cacher les tortures de son auguste bienfaitrice, dont il ne lui était pas donné de partager les périls et le supplice. Ses amis voulurent lui cacher la catastrophe finale. Elle la devina en voyant la ville de Vienne en deuil et les archiduchesses en pleurs. Alors, pieuse jusqu'à l'exaltation, elle n'eut plus qu'une seule pensée : rejoindre dans un monde meilleur la reine martyre. Elle ne put pas survivre à sa souveraine, à son amie, et, le 3 décembre 1793, cinquante-quatre jours après l'immolation de sa chère Antoinette, elle rendit le dernier soupir à Vienne. Le chagrin l'avait tuée !

XI

LA SOCIÉTÉ DE Mme DE POLIGNAC.

Jetons maintenant un coup d'œil sur cette société des Polignac, qui fut l'objet de tant d'attaques. De tous les amis de la comtesse Jules, celui qu'elle passait, à tort ou à raison, pour préférer aux autres, c'était le comte de Vaudreuil. Homme élégant, aimable, bien de sa personne, spirituel causeur, bon musicien, jouant la comédie comme un acteur de profession, chantant avec méthode et avec goût, le comte de Vaudreuil était un grand seigneur et un dilettante. Toutes les semaines, il donnait un dîner uniquement composé de littérateurs et d'artistes. Sa galanterie avec les femmes, prenait les dehors d'un respect profond, d'une courtoisie exquise. « J'ai vu aujourd'hui Le Kain, dit Mme de Genlis, donner à un débutant une leçon de déclamation. Ce jeune homme, au milieu de la scène, saisit le bras de la princesse. Le Kain, choqué de ce mou-

vement, lui a dit : — Monsieur, si vous voulez paraître passionné, ayez l'air de craindre de toucher la robe de celle que vous aimez. — Que de sentiment, et combien de choses délicates dans ce mot ! On les retrouve toutes dans le jeu parfait de cet acteur inimitable. Aussi Mme d'Hénin a-t-elle dit qu'elle ne connaît que deux hommes qui sachent parler aux femmes : Le Kain et M. de Vaudreuil. »

Assurément, M. de Vaudreuil savait admirablement bien parler aux femmes. Mais il avait, au fond, un caractère impétueux, hardi, dominateur, et il exerçait sur l'esprit de la comtesse de Polignac, une véritable autorité. Comme il avait toute sa fortune dans les îles françaises, d'où l'on ne pouvait rien tirer en temps de guerre, il se trouva dans l'embarras, à l'époque de la lutte entre la France et l'Angleterre. La comtesse de Polignac n'hésita point à demander pour lui une pension annuelle de 30,000 livres sur le Trésor royal, pour le temps que durerait la guerre. La reine se chargea de cette demande, et Louis XVI, avec sa complaisance habituelle, l'accueillit favorablement.

D'après les conseils du comte de Mercy, Marie-Thérèse, toujours sévère, fit à la reine une verte réprimande : « Il y a une anecdote à laquelle je ne saurais ajouter foi, lui écrivait-elle (1er avril 1780), c'est qu'un certain comte de Vaudreuil, que l'on prétend trop intimement lié avec la comtesse Jules de Polignac, a obtenu par son moyen trente mille livres de pension et un domaine du comte d'Artois,

et cela par votre intervention. Je dois vous avertir que cela fait une très-grande sensation, assez mauvaise dans le public et à l'étranger, surtout dans le moment où on réforme tant à la cour, ce qui est nécessaire et louable... Vous vous laissez aller à l'avidité de prétendues amies... Si je ne vous en avertissais, qui est-ce qui l'oserait? »

Marie-Antoinette, un peu piquée, et qui l'aurait été bien davantage, si elle avait pu savoir que c'était le comte de Mercy qui soufflait les mercuriales de l'impératrice, Marie-Antoinette répondait, le 13 avril 1780 : « M. de Vaudreuil est un homme de condition qui a bien servi, et dont les parents se distinguent dans la guerre actuelle. Il n'a jamais demandé des grâces, et sa fortune ne lui faisait pas désirer celles d'argent. Il a beaucoup de bien aux îles, mais il n'en reçoit rien à cause de la guerre. Le roi lui avait donné 30,000 francs, non de pension, mais jusqu'à la paix. Il a remis cette grâce au roi, depuis que le comte d'Artois lui a donné un domaine. Je n'ai pas eu part à cette générosité. Tout le monde sait ici que M. de Vaudreuil est assez aimé de mon beau-frère pour n'avoir pas besoin de protection auprès de lui. Je pourrais en dire autant pour Mme de Polignac, par rapport au roi; il l'aime beaucoup, et quoique je sois fort sensible et reconnaissante du bien qu'il lui fait, je n'ai pas besoin de l'en solliciter. Les gazetiers et nouvellistes en savent plus que moi... Si j'en savais da-

vantage, je le dirais à ma chère maman, à qui je n'éviterai jamais de répondre sur rien. »

Le duc de Coigny ne brillait pas moins que le comte de Vaudreuil dans la société Polignac, qui était aussi celle du Petit-Trianon. Né en 1737, il avait servi dans la guerre de Sept Ans. Il était colonel de dragons, quand il fut nommé premier écuyer du roi, en décembre 1774. Ses manières d'une rare distinction, sa belle tournure, sa haute naissance, sa bravoure, son entrain l'avaient mis à la mode, et il s'était concilié la faveur de Louis XVI et de la reine. De là des médisances, des calomnies dont, au dire de M. Geffroy, la première source fut le Palais-Royal, « si nuisible à Marie-Antoinette, surtout depuis que la fameuse journée d'Ouessant était devenue, pour le duc de Chartres (le futur Philippe-Égalité), un motif d'impopularité, de dégoûts et d'aigre défiance, particulièrement contre la reine. »

M. Geoffroy, cet observateur si sagace, a relevé l'invraisemblance et la fausseté des bruits qui tendaient à faire croire que le duc de Coigny avait inspiré à Marie-Antoinette un amour coupable. L'ambassadeur de Gustave III, le comte de Creutz, toujours très-soucieux d'informer son souverain des intrigues de Versailles, parle de M. de Coigny dans les meilleurs termes, sans faire la moindre allusion aux misérables calomnies dont on ne retrouve la trace dans aucun Mémoire sérieux, et qui ne figurent que dans des pamphlets.

M. Geoffroy fait d'ailleurs remarquer que le duc de Coigny, au moment où certaines personnes prétendaient qu'il était aimé par la reine, s'occupait de la comtesse de Châlons, et surtout de la princesse de Guéménée, qui vivait séparée de son mari. Lisez dans la correspondance du comte de Mercy-Argenteau (lettre du 17 mai 1779), comment Marie-Antoinette s'exprimait sur le compte de ce duc de Coigny et du duc de Guines : « La reine, écrivait l'ambassadeur de Marie-Thérèse, daigna me répéter encore sa façon de penser et le jugement très-sain qu'elle porte de ces mêmes gens qui l'entourent, qu'elle semble favoriser tant, et pour lesquels elle a, dans le fond, une très-médiocre estime, leur influence n'ayant pour base que des motifs de pure dissipation. » Le duc de Coigny était, au surplus, un fidèle serviteur de la royauté, à laquelle il devait montrer, dans les jours de malheur, un dévouement absolu. Député des États-Généraux, il émigra, fit partie de l'armée de Condé, et servit plus tard dans l'armée portugaise. Rentré en France en 1814, il fut membre de la Chambre des pairs, gouverneur des Invalides, et mourut en 1821.

Nous étudierons spécialement les figures si curieuses du baron de Besenval, du duc de Lauzun, du comte de Fersen, du prince de Ligne. Un mot maintenant sur trois des familiers de la société des Polignac : le duc de Guines, le comte Valentin Esterhazy et le comte d'Adhémar.

Le duc de Guines passait pour un des hommes

les plus spirituels de la cour, il plaisantait avec un flegme imperturbable, qui donnait à sa conversation le tour le plus original. Il avait beaucoup voyagé, beaucoup vu, et sa mémoire était meublée d'anecdotes innombrables par lesquelles il amusait les princes. Comme diplomate, sa carrière avait été brillante. Ambassadeur à Berlin, il plut beaucoup au grand Frédéric. Musicien excellent, il jouait avec le roi des duos de flûte. Ambassadeur à Londres, il y eut du succès dans la haute société anglaise. Mais, poursuivi par la haine du duc d'Aiguillon, il se trouva tout à coup enveloppé dans une accusation de contrebande sous le couvert de l'ambassade, de jeu sur les fonds publics et de gains illicites par la divulgation du secret des affaires de l'État. L'affaire, qui eut un immense retentissement, fut l'une des principales préoccupations de la cour à la fin du règne de Louis XV. Il y eut un procès au Parlement.

Marie-Antoinette, devenue reine, protégea M. de Guines. Il fut acquitté, malgré l'hostilité de Turgot, et, quand il quitta l'ambassade de Londres, il obtint, grâce à la reine, le titre de duc héréditaire, en mai 1776. Le comte de Creutz écrivait à ce sujet au roi de Suède : « La reine s'est conduite, dans cette affaire, avec un secret et une habileté au-dessus de son âge; elle n'a jamais dit un mot en public à M. de Guines pendant tout ce temps, on croyait qu'elle l'avait abandonné, et tout d'un coup on vient de voir l'effet le plus éclatant de son

crédit. On ne doute plus du pouvoir qu'elle a sur le roi. » Quand le nouveau duc maria, en 1778, sa fille au marquis de Castries, il obtint de Louis XVI le titre de duc pour son gendre, et pour sa fille cent mille écus de dot. Le comte de Mercy, jaloux de l'influence de M. de Guines sur Marie-Antoinette, imagina de faire écrire par Marie-Thérèse à la reine qu'elle passait pour être gouvernée par le duc. Marie-Antoinette répondait à sa mère (15 septembre 1779) : « Il est vrai que le duc de Guines est admis dans ma société; mais il l'est aussi dans celle du roi, qui le traite fort bien. Je lui ai rendu service dans la cruelle affaire que lui avait suscitée M. d'Aiguillon; il était naturel qu'il cherchât à témoigner sa reconnaissance. Il est également dans le train de ce pays-ci que ceux qui n'ont pu l'accabler par leurs calomnies déchaînent leur jalousie et exagèrent le bon traitement qu'il éprouve. Il est d'usage ici de vouloir toujours deviner quelqu'un comme nous conduisant sur tout; je l'ai trop souvent éprouvé depuis neuf ans pour en être étonnée maintenant. »

Malgré cette réponse, le coup inventé par le comte de Mercy-Argenteau avait porté; le crédit du duc de Guines diminua, et, à la fin de l'année 1779, il n'était plus admis que très-rarement dans les petits appartements de la reine, où auparavant il avait accès presque chaque jour.

Ne quittons pas ce personnage sans citer à son sujet un passage des *Souvenirs et Portraits* du

duc de Lévis : « Le duc de Guines, qui savait si bien donner des ridicules, avait lui-même un singulier travers : il était assez gros et engraissait tous les jours ; en dépit de la nature, il voulait paraître mince et portait des vêtements extrêmement serrés. Il poussa cette manie si loin qu'il avait, pour chaque habit, deux culottes différemment coupées. Lorsqu'il faisait sa toilette, son valet de chambre lui demandait gravement : « — Monsieur le duc s'as-« seoit-il aujourd'hui ? » Lorsqu'il devait rester debout, il montait sur deux chaises et descendait dans sa culotte tenue par deux de ses gens. A quoi sert l'esprit ? »

Un des coryphées de la société Polignac était le comte d'Adhémar, un homme que la fortune avait comblé. Il s'appelait d'abord Montfalcon. Pauvre et obscur officier, il avait fait avec vaillance son devoir dans la guerre de Sept-Ans. Il en fut récompensé par la croix de Saint-Louis et par une place de major dans une petite ville, ce qui était une sorte de retraite. Mais voilà qu'un jour, se trouvant dans le petit château d'une vieille tante, il se mit à fouiller dans des parchemins et à y découvrir, à sa grande surprise, des titres qui prouvaient sa descendance de l'ancienne famille d'Adhémar, que l'on croyait éteinte. Il montra ces pièces à Chérin, le fameux généalogiste dont les arrêts faisaient loi, et Chérin reconnut que M. de Montfalcon était bel et bien le comte d'Adhémar.

Nommé colonel du régiment de Chartres-infan-

terie, le comte d'Adhémar fut présenté à la cour, y réussit et prit pied dans le plus grand monde. Il épousa une riche veuve, Mme de Valbelle, dame du palais de la reine, et devint l'un des familiers de Mme de Polignac. Il était agréable et chantait à merveille. Improvisé diplomate, comme il avait été improvisé grand seigneur, il obtint le poste de ministre à Bruxelles, puis celui d'ambassadeur à Londres, qu'il occupa de 1783 à 1787. Malgré sa jolie voix, il ne plaisait pas beaucoup à la reine, qui ne le vit pas avec regret quitter le salon Polignac pour aller remplir des fonctions diplomatiques à l'étranger.

Marie-Antoinette avait une sympathie plus grande pour un autre ami de la comtesse Jules, un jeune noble Hongrois, recommandé par Marie-Thérèse et admis au service de la France, le comte Valentin Esterhazy. C'était un brillant colonel, brave, honnête, chevaleresque. La reine, à qui il avait su inspirer une véritable confiance, lui témoignait de l'estime et un intérêt qui allait jusqu'à l'amitié. Elle lui écrivait quand il était en garnison, et lui donnait les nouvelles de Versailles, contrairement à l'avis de Marie-Thérèse, qui trouvait cette correspondance déplacée.

En 1777, on avait bâti près du château un théâtre (la salle de spectacle de la ville, située rue des Réservoirs), d'où l'on pouvait se rendre au palais par un corridor de communication. Le comte de Mercy écrivait, le 17 janvier 1778 : « La reine, les

princes et les princesses royales ont retenu des loges à ce théâtre. Comme la reine s'y rend sans aucune cérémonie, elle permet à quelques personnes qu'elle affectionne le plus de venir lui faire leur cour dans sa loge, et cette grâce a été plus expressément accordée au comte Valentin Esterhazy, qui en jouit même aux différents théâtres de Paris, quand la reine y vient. Cette distinction qui n'était pas dans les usages de ce pays-ci, et qui était une prérogative exclusive pour les charges de cour, a excité de la jalousie. » Les relations de la reine et du comte Esterhazy étaient parfaitement innocentes. Mais Marie-Antoinette, poursuivie par la malveillance, eut un tort, c'est de donner prise à la critique, en choisissant pour gardes-malades, lors d'une rougeole dont elle fut atteinte, en 1779, le duc de Coigny, le duc de Guines, le comte Valentin Esterhazy et le baron de Besenval. Cette étrange idée avait été appronvée par le roi. Il en résulta, au dire du comte de Mercy (lettre du 15 avril 1779), toute sorte de propos très-fâcheux et de mauvaises plaisanteries à la cour même, « où l'on mit en question de savoir qu'elles seraient les quatre dames choisies pour garder le roi, dans le cas où il tomberait malade. » L'ambassadeur ajoute : « A peine les quatre personnages furent-ils installés à leur poste qu'ils prétendirent veiller la reine pendant la nuit. Je m'opposai fortement à cette ridicule idée; je fis intervenir le médecin Lassone, qui, toujours faible et tremblant, n'ose s'opposer aux

choses que son état le met en droit de contrarier. Enfin je me donnai tant de mouvement, avec l'abbé de Vermond, qu'il fut décidé que ces messieurs sortiraient de la chambre de la reine à onze heures du soir et n'y rentreraient que le matin. »

La reine, par peur de la contagion pour son mari, lui avait interdit d'entrer dans sa chambre, et le bon Louis XVI avait obéi. Mais les quatre grands seigneurs gardes-malades avaient critiqué cet aquiescement du roi à la volonté de la reine, et Marie-Antoinette commençait à en vouloir à son époux d'avoir suivi une prescription qui venait d'elle-même. « Je tremblai, dit encore Mercy, des suites que cette tracasserie pouvait avoir, et, le dixième jour de la maladie, j'imaginai de concert avec l'abbé Vermond, de porter la reine à écrire quelques lignes d'amitié au roi. La proposition en fut d'abord rejetée avec une aigreur extrême; je dois la justice à l'abbé de Vermond que ce fut lui seul qui ramena la reine. Elle écrivit en peu de mots qu'elle avait beaucoup souffert, mais que ce qui la contrariait le plus était de se voir privée, encore pour plusieurs jours, du plaisir d'embrasser le roi. Ce billet produisit tout l'effet que je m'en étais promis : le roi en fut enchanté. Il répondit sur l'heure très-tendrement, et cette correspondance s'est soutenue presque journellement; elle fit aussi une grande sensation dans Versailles, et, dès ce moment, les propos se calmèrent. »

Une cour jalouse et très-souvent oisive passait

son temps à supposer le mal, même contre toute vraisemblance, contre toute vérité. A un certain moment, en 1779, vers l'époque de la rougeole de la reine, n'alla-t-on pas jusqu'à dire, « selon des bruits publics très-mal fondés », comme le rapporte avec indignation Mercy, que la cousine de la comtesse Jules de Polignac, Mme la comtesse de Châlons, s'était attiré les regards et les attentions du vertueux, de l'innocent Louis XVI ? « On aura lieu d'être entièrement détrompé sur cette conjecture, ajoute l'ambassadeur, d'autant plus que le premier écuyer, duc de Coigny, marque ouvertement un grand attachement pour cette dame, et l'a accompagnée aux eaux. » Que penser de calomniateurs qui accusaient de galanterie Louis XVI lui-même ?

Quoi qu'on en ait pu dire, cette société des Polignac, objet de tant de critiques et de tant de jalousies, ne dirigeait nullement l'État. Elle s'agitait, elle intriguait, elle se donnait beaucoup de mouvement, mais, en somme, son influence était restreinte. Les faveurs qu'obtinrent les habitués du salon de la comtesse s'expliquaient aisément par leur naissance et leur situation. Avant l'arrivée de la comtesse à la cour, le duc de Coigny était premier écuyer du roi, et le duc de Guines, ambassadeur. Le baron de Besenval affectait de ne rien demander. Le comte Valentin Esterhazy n'eut point dans l'armée un avancement anormal. Il est vrai que le comte d'Adhémar fut nommé ministre

à Bruxelles, comme début dans la diplomatie. Mais il avait été un officier de mérite, et ce n'est point d'ailleurs l'ancien régime qui a eu le monopole des diplomates improvisés. En résumé, aucun des hommes qui brillaient dans ce petit cénacle poursuivi par des haines si ardentes et si implacables, ne joua un rôle politique important. Aucun d'eux n'arriva au ministère. Comme argent, ils reçurent peu de chose, en comparaison de ce qu'à d'autres époques les favoris se firent donner par les souverains. Ce qui est indubitable, c'est que si la société des Polignac eut des torts, la malveillance les a singulièrement exagérés.

XII

MARIE-ANTOINETTE ET LE BARON DE BESENVAL.[1]

Parmi les personnages les plus marquants de la société des Polignac, le baron de Besenval mérite une place à part. Ses Mémoires figurent parmi les documents les plus originaux qui apprennent à connaître le Versailles de Louis XVI, et son caractère, son rôle, ses manières en font un type de courtisan curieux à étudier.

Le baron de Besenval naquit à Soleure, en 1721, d'une ancienne famille originaire de Savoie. Son père avait été ministre de France en Saxe. Sa mère, une Polonaise, était parente de la reine Marie Leczinska. Après avoir servi d'une manière brillante dans la guerre de Sept-Ans, il était devenu maréchal-de-camp et lieutenant-colonel des suisses. (Les troupes suisses qui faisaient partie de l'armée française, avaient pour colonel général, le duc de Choiseul, et, à partir de 1775, le comte d'Artois.)

Au dire du duc de Lévis, le baron de Besenval « joignait à l'intrépidité qui de tout temps a caractérisé sa nation, ce feu de valeur qui paraît appartenir à la nôtre. Il avait une belle taille, une figure agréable, de l'esprit, de l'audace. Que faut-il de plus pour réussir? Aussi avait-il eu beaucoup de succès auprès des femmes. Cependant ses manières avec elles étaient trop libres et sa galanterie de mauvais ton. Même entre hommes, sa conversation était plus cynique que piquante et sa gaieté plus railleuse qu'enjouée. »

Il s'était mis sur le pied de tout dire, et par sa verve, son entrain, son esprit naturel, il se faisait apprécier en même temps qu'il se faisait craindre. Comme l'a remarqué Mme Campan, « il avait conservé la simplicité des Suisses et acquis toute la souplesse d'un courtisan français. Des cheveux blanchis lui faisaient obtenir cette confiance que l'âge mûr inspire aux femmes, quoiqu'il n'eût pas cessé de viser aux aventures galantes. Il parlait de ses montagnes avec enthousiasme; il eût volontiers chanté le *Ranz des vaches* avec des larmes dans les yeux. »

On l'entendait sans cesse répéter qu'il n'avait pour lui-même aucune ambition. Mais il aimait à protéger, à prouver son influence, son habileté, son crédit. Faire les ministres lui semblait une meilleure chose que l'être soi-même. Homme des camps et homme de cour, bon militaire, aimant à pousser les officiers de mérite, serviable, généreux,

croyant à son étoile; ayant toujours corrigé par sa gaieté, sa bonne humeur, sa confiance en lui-même, les passagères infidélités de la fortune; irascible, violent, mais sachant se dominer, Besenval, malgré ses défauts, ne pouvait manquer de plaire à Versailles.

Sa bonhomie, bien qu'affectée, son air de rondeur, de franchise, bien que visant à l'effet, donnaient à sa personne quelque chose de particulier.

A l'entendre, cet homme passé maître dans l'art de naviguer au milieu des écueils de la cour, il était une sorte de Cincinnatus helvétique regrettant sa charrue, ses montagnes. M. Charles Aubertin a tracé une courte, mais ressemblante esquisse de ce Suisse, naturalisé Français autant qu'on pouvait l'être et conservant de ses origines un certain air du pays de Guillaume Tell, qui ajoutait à sa parfaite élégance d'homme du monde et à son irréprochable courtoisie de grand seigneur une grâce piquante, un cachet exotique. Sa vie n'avait rien de pastoral, mais l'amour d'une patrie agreste faisait bien dans une société affolée des écrits du citoyen de Genève.

Tel était l'homme qui aspirait à être le conseiller, le guide, je dirai presque le directeur de Marie-Antoinette. Avec son coup d'œil habituel, il devina l'avenir de la comtesse de Polignac, dès qu'elle mit le pied à la cour, et il résolut de conclure avec elle une espèce de ligue offensive et défensive. « La reine m'honorait de ses bontés, dit-il dans ses Mé-

moires, longtemps avant qu'elle connût Mme de Polignac. Je m'aperçus bien vite du goût que cette princesse prenait pour elle, et, loin de le combattre, je cherchai, au contraire, à l'augmenter, sachant du reste tous les avantages qu'elle retirerait en acquérant une telle amie. »

Dans ses Mémoires, le baron montre une admiration sans réserve pour la comtesse Jules de Polignac, et il n'a également que des éloges pour une société dont il était l'un des héros : « Je rendais bien justice à Mme de Polignac, dit-il, mais ce n'est que depuis qu'elle a été sur un si grand théâtre que j'ai connu toutes les qualités qui étaient en elle... Sa société se composait d'honnêtes gens véritablement attachés à la reine, qui donnèrent le spectacle rare d'une réunion d'hommes et de femmes à qui la faveur ne tournait point la tête, si sûrs que jamais rien n'a transpiré de ce qui se passait dans l'intimité, et que jamais il n'y a eu l'apparence de la moindre discussion entre eux. »

Grâce à l'entente parfaite qui existait entre les habitués du salon Polignac, M. de Besenval espérait entourer Marie-Antoinette d'une sorte de balustrade que les autres courtisans ne pourraient pas franchir, et une fois qu'il tiendrait la reine enfermée dans ce milieu, il espérait personnellement la gouverner. « Je lui supposais, dit-il, l'étoffe que je me flattais de développer... Je voulais lui donner la consistance nécessaire à sa gloire... Elle me traitait

avec beaucoup de bonté et de confiance, me parlant de tout ce qui l'intéressait. »

Mais, tout à coup — c'était en 1775 — une diminution sensible se fit sentir dans la faveur du baron de Besenval. Le comte de Mercy-Argenteau le constate par une lettre du 17 décembre, et le baron écrit dans ses Mémoires : « La reine me témoignait trop de bontés pour ne pas exciter la jalousie. Je m'aperçus de quelque refroidissement de sa part au voyage de Fontainebleau de l'année 1775. Je me doutai qu'on m'avait fait des tracasseries ; j'eus une explication avec elle, qui fut froide et réservée de sa part, ne voulant entrer dans aucun détail, et d'après laquelle je me bornai-à être son courtisan sans plus me mêler des choses dont elle me parlerait. Comme tel, elle continua à me traiter parfaitement bien ; mais je vis que j'avais beaucoup perdu du côté de la confiance, ce qui me détermina encore à plus de retenue, soit qu'en effet on m'eût desservi, soit que ce ne fût qu'un mouvement de légèreté de la reine, ce qui pourrait fort bien être. »

Que s'était-il donc passé ? M. de Besenval ne dit pas tout. Il a bien soin, et pour cause, de cacher une bonne moitié de la vérité. Mais Mme Campan, moins discrète, va nous l'apprendre tout entière : « Le baron de Besenval, dans ses Mémoires, paraît fort surpris, nous dit-elle, du refroidissement subit de la reine, et l'attribue, d'une manière très-défavorable, à l'inconstance de son caractère ; je puis donner le motif de ce changement, en répétant

ce que Sa Majesté me dit à cette époque, et je ne changerai pas une seule de ses expressions. En me parlant de l'étrange présomption des hommes et de la réserve que les femmes doivent toujours observer avec eux, la reine ajouta que l'âge ne leur ôtait pas l'idée de plaire quand ils avaient conservé quelques qualités agréables ; qu'elle avait traité le baron de Besenval comme un brave Suisse, aimable, poli, spirituel, que ses cheveux blancs lui avaient fait voir comme un homme sans conséquence, et qu'elle s'était bien trompée. »

C'est ici que les révélations de Mme Campan deviennent vraiment curieuses : « Sa Majesté, ajoute-t-elle, après m'avoir recommandé le plus grand secret sur ce qu'elle allait me confier, me raconta que, s'étant trouvée seule avec le baron, il avait commencé par lui dire des choses d'une galanterie qui l'avait jetée dans le plus grand étonnement et qu'il avait porté le délire jusqu'à se précipiter à ses genoux en lui faisant une déclaration en forme. La reine ajouta qu'elle lui avait dit : « Levez-vous, « monsieur ; le roi ignorera un tort qui vous ferait « disgracier pour toujours » ; — que le baron avait pâli et balbutié des excuses ; qu'elle était sortie de son cabinet sans lui dire un mot de plus, et que, depuis ce temps, elle lui parlait à peine. La reine à cette occasion me dit : « Il est doux d'avoir des « amis, mais, dans ma position, il est difficile que « les amis de nos amis nous conviennent autant. »

L'anecdote est vraiment étrange, surtout quand

on songe que l'homme qui faisait ainsi le céladon avait alors cinquante-quatre ans. Marie-Antoinette ne crut pas devoir prendre au tragique une si ridicule aventure, et, comme M. de Besenval eut le bon esprit de ne pas insister, il ne fut pas chassé de la société de Trianon ; mais au fond il avait un secret dépit. De là, dans ses Mémoires, certaines phrases aigre-douces du genre de celle-ci : « La familiarité de la reine nuisait à sa considération, et le maintien que les circonstances ou les conseils lui faisaient souvent prendre choquaient dans la femme aimable, acception sous laquelle elle avait trop accoutumé à la considérer. De là venait que chacun en était quelquefois mécontent et qu'on en disait souvent du mal en s'étonnant d'en dire. »

Les Mémoires du baron de Besenval sont,comme son caractère, un curieux amalgame de sérieux et de frivolité. A côté de détails inutiles, on y rencontre, çà et là, de précieuses informations, des remarques judicieuses. Il y a dans le chapitre intitulé la *Société des Rois*, certaines observations qui rappellent un peu La Bruyère. Le courtisan, si souvent futile, parle quelquefois en moraliste. Il trouve que, parmi les choses à réformer, « la pire est la licence des philosophes, espèce d'hommes qui, joignant des études heureuses à des bouffées d'indépendance et de rébellion, apportent dans la société l'abus des connaissances. L'orgueil fait la base de leur caractère, et l'égoïsme est leur maxime fondamentale. Voltaire est leur patriarche et les dédai-

gne. Ils ont adopté le mépris qu'il affiche de tous les principes ; mais, n'ayant pas sa grâce pour colorer leurs doctrines, ils ne sont que des pédants fort dangereux. Ils attaquent la religion, parce qu'elle est un frein, et l'autorité des rois par la même raison. Ils prêchent l'égalité des conditions, pour niveler tout ce qui s'élève au-dessus d'eux ; enfin, ils opèrent par leurs écrits ce qu'on faisait, dans les jours d'ignorance, par les conjurations, par le poison et le fer. Les rois s'endorment là-dessus ; l'Église lance des foudres perdues ; le Parlement brûle un livre, pour le multiplier ; l'avenir est menacé des terribles effets de cette insouciance : elle sera le germe de grands malheurs. »

On le voit, malgré sa légèreté apparente, le baron de Besenval avait le pressentiment des catastrophes futures. Lui, dont la destinée avait été d'abord si brillante, si heureuse, lui qui écrivait à l'une de ses amies : « Ne me sachez pas gré de mon bonheur, le hasard seul en a fait les frais et m'a toujours bien servi ; moi je ne m'en suis pas mêlé, si ce n'est par un certain tour d'esprit qui me montre les choses du bon côté, quand il me serait permis de les regarder autrement, » lui, l'homme aimable, le courtisan à la mode, le brillant lieutenant général, il ne vit pas sans douleur s'écrouler cette monarchie française, dont il était le serviteur dévoué. Il la défendit, l'épée à la main, lors de l'émeute du mois de mai 1789. Arrêté, par suite des passions révolutionnaires de l'époque, il

ne devait être remis en liberté que grâce à l'éloquence de de Sèze. Il eut du moins le bonheur de ne point assister aux catastrophes finales. Le 2 juin 1791, il donnait un dîner de vingt-cinq couverts. Sa santé ne lui permit pas d'y prendre part; mais tout à coup, au milieu du repas, il apparut, avec un long vêtement blanc, l'œil éteint et la face livide; un sourire étrange effleurait ses lèvres. « C'est l'ombre du Commandeur qui vous fait sa visite », dit-il d'une voix sépulcrale; puis il rentra dans son appartement. Quelques minutes après il n'était plus.

XIII

MARIE-ANTOINETTE ET LE DUC DE LAUZUN.

Le duc de Lauzun est par excellence le type de l'homme à bonnes fortunes, aimant les femmes comme on aime la chasse, ne pouvant vivre en dehors des hasards, des émotions, des entraînements de la galanterie ; cherchant avec ardeur, avec passion ce genre de succès, dont le nom seul plaît tant aux ambitieux et aux fats : des conquêtes. La volupté n'entre que pour peu de chose dans les inclinations des Don Juans ; l'amour-propre, l'esprit de domination, l'orgueil, la vanité surtout, y tiennent la plus grande place. Attaquer les femmes les plus en vue : grandes dames, beautés en vogue, actrices célèbres ; jeter sur les reines elles-mêmes un regard audacieux, faire battre les cœurs les plus fiers, faire briller les yeux les plus admirables, plaire, séduire, fasciner, fixer dans un salon l'attention générale ; exciter la jalousie des hommes et

l'extase des femmes, faire partout parler de soi, de sa naissance et de sa richesse, de son visage et de sa tournure, de sa bravoure et de son esprit, de ses équipages et de ses chevaux, de son luxe, de ses prodigalités, de ses folies, de ses amours, de ses caprices, quelle satisfaction pour une âme pleine d'elle-même, pour un caractère impérieux! Et colorer tout cela d'une teinte sentimentale, se servir en toute occasion érotique des grands mots d'honneur et de dévouement; prononcer avec un air de bonne foi ce qu'un poëte a si bien nommé les éternels serments d'un jour; essayer de cacher l'égoïsme de la débauche et la laideur du vice sous une fausse enveloppe de grandeur d'âme et de générosité; savoir faire croire aux femmes que, pour celle qui serait vraiment la préférée, on serait capable même d'être fidèle; persuader à ce sexe facile à tromper que si l'on a eu tant d'aventures, c'est qu'on n'avait pas encore rencontré sur sa route l'âme sœur qu'on vient enfin d'apercevoir, quelle tragi-comédie amusante pour un homme avide d'émotions!

Lauzun est un amoureux à outrance, calculant ses effets, se servant tour à tour de l'ironie et de l'enthousiasme, de la froideur et de l'exaltation, n'ayant rien de simple, rien de naturel, mais plaisant à une époque qui affecte d'être naïve, alors qu'elle n'est que raffinée.

Sous le règne de Louis XVI, dans ce temps d'idylles, d'églogues et de pastorales, la déclamation

est partout. C'est en éducation l'*Émile*, en amour la *Nouvelle Héloïse*, en politique le *Contrat social*, qui donnent le ton. La galanterie blasée, nonchalante, dédaigneuse du règne de Louis XV fait place à des effervescences de sentiment factice, à des protestations de philanthropie, de désintéressement, de sensibilité, — sensibilité, c'est le mot qui revient sans cesse comme un refrain. Qui sait ? Le duc de Lauzun, semblable à certains comédiens de premier ordre, se fait peut-être par moment illusion à lui-même, et les larmes qu'il sait verser parviennent parfois à l'attendrir. Chose très-rare pour un homme, il a l'art de pleurer sans devenir laid ou ridicule; il change de couleur, il a des spasmes, des crises; que dis-je; des évanouissements. Et cependant, au milieu de tout cela, il y a bien plus d'ostentation que de tendresse. Les hommes à bonnes fortunes ne méritent pas d'être aimés, parce qu'ils promettent toujours une affection qu'ils ne donnent pas, semblables à ces collectionneurs et à ces bibliophiles qui poursuivent avec une ardeur insensée l'objet d'art ou le livre dont ils ont envie, et qui ensuite le regardent à peine, dès qu'il a sa place dans leur collection ou leur bibliothèque.

Tel était le grand seigneur à la mode qui s'avisa de faire la cour à Marie-Antoinette, mais qui échoua. Né le 13 avril 1747, Armand-Louis de Gontaut-Biron, duc de Lauzun, avait été élevé dans le boudoir de la marquise de Pompadour, dont son père était le familier. L'enfant gâté, espèce de petit page

et de chérubin, faisait la lecture à la favorite et l'amusait par son espièglerie, sa grâce, ses gentillesses. « L'embarras de me trouver un bon gouverneur, dit-il dans ses Mémoires, engagea mon père à confier ce soin à un laquais de feu ma mère, qui savait lire et passablement écrire, et que l'on décora du titre de valet de chambre pour lui donner de la considération... L'on me fit entrer à douze ans dans le régiment des gardes françaises, dont le roi me promit la survivance, et je sus, à cet âge, que j'étais destiné à une fortune immense et à la plus belle place du royaume, sans être obligé de me donner la peine d'être un bon sujet. »

Sa mère, Antoinette-Eustachie Crozat du Châtel, morte en lui donnant le jour, était sœur de la duchesse de Choiseul. Il brilla dans la société du premier ministre, et ne tarda point à s'y faire une réputation de séducteur. Une de ses conquêtes lui dit : « Vous avez beaucoup d'avantages pour plaire aux femmes, profitez-en, et soyez convaincu que la perte d'une peut toujours être réparée par une autre; c'est le moyen d'être heureux et aimable. » Il n'avait pas encore dix-neuf ans, quand, le 4 février 1766, il épousa une charmante jeune fille, Mlle de Boufflers, petite-fille et héritière de la maréchale de Luxembourg. La duchesse de Lauzun, par ses grâces et par ses vertus, se conciliait des sympathies universelles. C'était, au dire du baron de Besenval, un chef-d'œuvre d'éducation, une femme parfaite; mais son volage mari l'appré-

ciait peu. « J'étais trop juste, dit-il, pour exiger du goût d'une femme qui ne m'en inspirait pas. » Au lieu de s'occuper de sa femme, Lauzun ne songeait qu'à augmenter le nombre de ses succès. « Je commençais à être fort à la mode, et, sans me piquer d'être un excellent original, je dois convenir que j'avais beaucoup de copies, sans qu'il y en eût une de bonne. »

Au mois de mars 1775 le duc de Lauzun, qui allait avoir vingt-huit ans, était colonel de la Légion royale. Il revenait de Varsovie, où il avait été rejoindre une grande dame polonaise, et il reparaissait à Versailles avec le désir d'y faire de nouvelles conquêtes. Il raconte qu'il trouva la reine liée avec Mme la princesse de Guéménée et Mme de Dillon. « Ces dames lui avaient quelquefois parlé de moi, ajoute-t-il, et lui avaient inspiré la curiosité de me connaître davantage. Elle me reçut avec bonté; j'eus souvent occasion de la rencontrer chez Mme de Guéménée, où elle me traitait avec distinction; je montais exactement à cheval avec elle, et en moins de deux mois je devins une espèce de favori. Ma faveur fut cependant interrompue par la nécessité de rejoindre mon régiment... Mon retour à la cour fut au moins aussi brillant que l'avait été mon départ. Une course de chevaux français, où mon cheval, monté par un enfant, gagna, acheva de me mettre à la mode. La reine parut désirer vivement d'en voir, et il y en eut un grand nombre d'arrangées pour le printemps prochain. Je fus à Fontai-

nebleau, où ma faveur commença à avoir la publicité qui m'a fait depuis tant d'ennemis.»

Le brillant sportsman voulait alors devenir un diplomate et un homme d'État. Avant et pendant son voyage à Varsovie, il avait adressé aux cours de Saint-Pétersbourg et de Versailles des mémoires sur les affaires de Pologne, où il avait l'idée de faire donner la couronne au comte d'Artois. Persuadé que rien n'était plus facile à un Lauzun que d'être à la fois le favori d'une czarine et d'une reine, l'audacieux duc avait conçu le projet d'unir d'intérêt et d'amitié Catherine et Marie-Antoinette, et d'être personnellement le lien de cette union. « Je m'attachai, dit-il, à la reine, dont les bontés et la confiance me touchaient. Je voulus lui faire gouverner un grand empire, lui faire jouer à vingt ans le rôle le plus brillant qui pût à jamais la rendre célèbre; je voulus enfin qu'elle devînt l'arbitre de l'Europe; mais plus je désirais la couvrir de gloire, plus il me semblait que je devais rendre facile la route qui devait la conduire à l'immortalité. »

Au moyen de Marie-Antoinette et de la grande Catherine, Lauzun s'imaginait qu'il distribuerait des couronnes, et referait à sa guise la carte du continent. Il se croyait un homme de talent, de génie même. Mais les ministres se moquaient de tant d'aplomb, et pensaient qu'au lieu de se mêler de politique, l'élégant duc ferait mieux de s'enfermer dans les boudoirs de ses maîtresses ou dans les écuries de ses chevaux de course. On souriait de

cet homme qui ne savait pas même administrer son intérieur et sa fortune, et qui se croyait de taille à gouverner royaumes et empires. Lui, qui ne doutait de rien, était piqué de ne pas être pris au sérieux comme homme d'État, et il en voulait à la reine de ne pas s'exalter pour le plan qu'il avait conçu : celui de la monarchie universelle et féminine. Alors il menaçait de prendre du service en Russie, espérant bien que la crainte de le voir partir plongerait la reine dans le désespoir. D'autres fois il voulait aller aux Indes. Y avait-il pour lui une terre assez lointaine, ou une expédition assez aventureuse? Esprit mobile, inquiet, épris des plaisirs et de la gloire, il aurait voulu à la fois tous les triomphes, toutes les ivresses. Son ambition n'avait d'égale que sa confiance en lui-même. Il se croyait le plus habile comme le plus beau, le plus intelligent comme le plus spirituel. C'était une de ces natures exubérantes qu'aucun succès ne rassasie, qui ont une soif inextinguible de renommée, qui, partout et toujours, prétendent être applaudis comme des acteurs, et pour qui les plus grandes joies paraîtraient fades, si elles étaient calmes et ignorées.

Marie-Antoinette n'avait pas d'amour pour Lauzun, mais Lauzun lui plaisait. Les femmes vertueuses elles-mêmes ne regardent pas sans une certaine indulgence, sans une sorte de curiosité sympathique, ces hommes brillants dont la morale réprouve, mais dont le monde célèbre les défauts. Quant à Lauzun, il n'aimait pas la reine. S'il l'a-

vait un seul instant aimée, oserait-il en parler comme il le fait dans ses Mémoires ? Mais habitué à vivre pour la galerie, il aspirait à passer pour un séducteur qui ne s'arrêtait pas même devant une souveraine.

Ce rôle d'amoureux de la première femme de France souriait à sa vanité. Il s'imaginait que, s'il avait la réputation d'inspirer de l'attachement à Marie-Antoinette, les autres beautés, piquées par cet esprit d'émulation qui est le fond du caractère des femmes à la mode, s'acharneraient à devenir les rivales d'une pareille conquête. Être préférées aux grandes dames, c'est le rêve des bourgeoises. Être préférées à une reine, quelle gloire pour les grandes dames !

Tels étaient, sans doute, les calculs de Lauzun. Tout ce qu'il dit de Marie-Antoinette est attristant, non pour elle, mais pour lui. Jamais homme n'a parlé avec plus de suffisance, et cependant, voyez la force de la vérité, il rend comme involontairement hommage à la vertu de cette femme auguste si injustement décriée. Oui, c'est le séducteur en titre, c'est le Lovelace habitué à parler de toutes les femmes avec tant de désinvolture, c'est cet homme-là qui est, en définitive, l'avocat de la vertu de la reine. Pas plus que Besenval, Lauzun ne peut être invoqué comme un témoin à charge contre Marie-Antoinette. Qu'elle l'ait distingué, qu'elle ait eu en pensée quelques minutes d'attendrissement, cela est possible — les saintes elles-mêmes ont pu avoir

leurs rêves mondains, et là où il n'y a pas de tentation, il n'y a pas non plus de mérite — mais ce qui est absolument certain, c'est que Marie-Antoinette n'a jamais été la maîtresse de Lauzun. Libre à sa vanité de croire qu'il n'aurait dépendu que de lui d'être parfaitement heureux ! Cette confiance en lui-même fait sourire. Quand il s'agit de leurs prétendues conquêtes, il y a des gens qui ont l'imagination si riche !

Le comte de Ségur a qualifié le duc de Lauzun d'homme « qui, cherchant partout la gloire, n'en eut que les illusions et dont la plupart des aventures furent plus imaginaires que réelles ». En écrivant cette phrase, l'ambassadeur de Louis XVI à la cour de la grande Catherine pensait sans doute au rôle d'amoureux que Lauzun avait voulu jouer près de la reine. La remarque du comte de Ségur s'accorde d'ailleurs avec celle que fait le duc de Lévis dans le portrait qu'il a tracé du fameux séducteur : « Suivant l'opinion générale, il entrait dans ses galanteries plus de vanité que de tempérament. » Mais laissons la parole à Lauzun lui-même, et voyons comment dans ses Mémoires il rend compte de ses faits et gestes. On ne cite pas un seul exemple du secret de la confession violé. Hélas ! pourquoi les hommes à bonnes fortunes ne sont-ils pas aussi discrets que les confesseurs ? Lauzun va tout nous raconter, et cependant Marie-Antoinette ne sera pas sérieusement compromise.

C'était en 1775. « Ma faveur, dit-il, paraissait

monter au plus haut degré. La reine ne croyait pouvoir trop faire pour un homme qui voulait tout faire pour elle. Peut-être même cédait-elle autant à un goût particulier (plus inspiré par la bizarrerie de mon existence que par tout autre motif) qu'à ce qu'elle croyait me devoir. Elle sortait rarement sans moi, ne me permettait pas de quitter la cour, qui était alors à Fontainebleau, me faisait toujours place près d'elle au jeu, me parlait sans cesse, venait tous les soirs chez Mme de Guéménée et marquait de l'humeur lorsqu'il y avait assez de monde pour gêner l'occupation où elle était presque toujours de moi. Il était impossible qu'une telle conduite ne fût pas remarquée. » A en croire Lauzun, Louis XVI, averti de tout cela, s'en montrait fort content : « Comme je ne voulais pas, dit-il encore, paraître ne faire ma cour qu'à elle, je chassais souvent avec le roi, ce qui m'ennuyait mortellement, et elle le savait bien. Aussi ne manquait-elle jamais à chasser à cheval ces jours-là, ou à chercher à rencontrer la chasse en voiture. Le roi me renvoyait toujours près d'elle et me disait d'y rester. Il paraissait approuver sa manière d'être avec moi, et y avait d'autaut plus de mérite que les propos tenus dans le public étaient venus jusqu'à lui : qu'il ne s'était pas contenté de très-mal recevoir ceux qui avaient osé les lui répéter, mais que dès cet instant il avait commencé à me traiter infiniment mieux et à être aussi honnête pour moi que son caractère pouvait le comporter. » Quant à

M. le comte d'Artois, « thermomètre sûr de la faveur de la reine, il ne se contentait pas de me traiter avec la plus grande distinction ; il en était, pour ainsi dire, au respect avec moi, ne pouvait s'en passer, et voulait tellement m'avoir avec lui que c'était fort ennuyeux et souvent insupportable. »

Le perspicace comte de Mercy s'apercevait très-bien de tout ce manége. Aussi écrivait-il à Marie-Thérèse, le 18 décembre 1776 : « Parmi le nombre des étourdis auxquels la reine donne un accès beaucoup trop libre, il en est un fort dangereux par son esprit remuant et par l'assemblage de toute sorte de mauvaises qualités, c'est le duc de Lauzun, lequel a été ci-devant en Pologne, en Russie, et en a rapporté les projets chimériques de mettre M. le comte d'Artois sur le trône de Pologne... La reine est convenue que le duc de Lauzun était un mauvais sujet reconnu. » Au bas de cette lettre, MM. Geffroy et d'Arneth ont mis cette note : « On voit ici que tout en déplorant la légèreté avec laquelle la reine admettait dans son entourage, pour de simples motifs d'amusement, un homme aussi corrompu, Mercy ne donne pas à cette faveur plus d'importance qu'à tant d'autres, et rien ne confirme l'outrageante fatuité avec laquelle Lauzun parle de ses rapports avec Marie-Antoinette. »

Arrivons-en maintenant à la fameuse histoire de la plume de héron, qui occupa si fort la cour. Voici comment Lauzun raconte l'anecdote : « Mme de Guéménée s'approcha de moi, et me dit en riant

à mi-voix : « Etes-vous très-attaché à une plume « de héron blanche qui était à votre casque lorsque « vous avez pris congé ? La reine meurt d'envie de « l'avoir ; la lui refuserez-vous ? » Je répondis que je n'oserais la lui offrir, mais que je me trouverais très-heureux qu'elle voulût bien la recevoir de Mme de Guéménée. J'envoyai un courrier la chercher à Paris, et Mme de Guéménée la lui donna le lendemain au soir. Elle la porta dès le jour suivant, et, lorsque je parus à son dîner, elle me demanda comment je la trouvais coiffée. Je répondis : « Fort bien. — Jamais, reprit-elle avec infiniment de grâce, je ne me suis trouvée si parée ; il me semble que je possède des trésors inestimables. » Il eût assurément mieux valu qu'elle n'en eût pas parlé, car le duc de Coigny remarqua et la plume et la phrase. Il demanda d'où venait cette plume ; elle répondit avec assez d'embarras que je l'avais rapportée à Mme de Guéménée de mes voyages, et qu'elle la lui avait donnée. Le duc de Coigny en parla le soir à Mme de Guéménée avec beaucoup d'humeur, lui dit que rien n'était plus ridicule que ma manière d'être avec la reine, qu'il était inouï d'en faire aussi publiquement l'amoureux, et incroyable qu'elle eût l'air de le trouver bon. Il fut assez mal reçu, et songea au moyen de m'éloigner. »

Voyons maintenant sur la même anecdote, le récit de Mme Campan qui est, croyons-nous, la vérité : « M. le duc de Lauzun avait de l'originalité

dans l'esprit, quelque chose de chevaleresque dans les manières. La reine le voyait aux soupers du roi et chez la princesse de Guéménée, elle l'y traitait bien. Un jour il parut chez Mme de Guéménée, en uniforme, et avec la plus belle plume de héron blanc qu'il fût possible de voir ; la reine admira cette plume ; il la lui fit offrir par la princesse de Guéménée. Comme il l'avait portée, la reine n'avait pas imaginé qu'il pût vouloir la lui donner ; fort embarrassée du présent qu'elle s'était pour ainsi dire attiré, elle n'osa point le refuser, ne sut si elle devait en faire un à son tour, et, dans l'embarras, si elle lui donnait quelque chose, de faire trop ou trop peu, elle se contenta de porter une fois la plume et de faire observer à M. de Lauzun qu'elle s'était parée du présent qu'il lui avait fait. Dans ses Mémoires secrets, le duc donne une importance au présent de son aigrette, ce qui le rend bien indigne d'un honneur accordé à son nom et à son rang. »

Si le duc de Lauzun a cru se grandir en écrivant ses Mémoires, il est tombé dans une erreur étrange. Cette singulière autobiographie lui fait en résumé très-peu d'honneur, et l'on comprend que ses anciens amis, le prince de Talleyrand en tête, aient essayé d'abord de représenter de pareils mémoires comme apocryphes. Avant leur publication, le prince de Talleyrand écrivit une lettre qui fut insérée dans le *Moniteur* du 27 mars 1818, et où il disait : « Tous ceux qui ont connu le duc de Lau-

zun savent que, pour donner du charme à ses récits, il n'avait besoin que des agréments naturels de son esprit, qu'il était éminemment un homme de bon ton et de bon goût, et que jamais personne ne fut plus incapable que lui de nuire volontairement à qui que ce fût. C'est cependant à cet homme-là qu'on ose attribuer les satires les plus odieuses contre des femmes françaises et étrangères, et les calomnies les plus grossières contre une personne auguste, qui, dans le rang suprême, avait montré autant de bonté qu'elle fit éclater de grandeur d'âme dans l'excès de l'infortune... Je crois devoir à la mémoire d'un homme dont je fus l'ami de déclarer qu'il n'a point fait, qu'il était incapable de faire, et qu'il aurait eu horreur d'écrire les Mémoires qu'on a osé mettre sous son nom. » Une duchesse, enthousiasmée par cette lettre du prince de Talleyrand, lui écrivit : « Je désire qu'on sente ici, mon Prince, l'importance du service que vous rendez. Personne ne lit l'histoire, et c'est dans les mémoires que se forme l'instruction des salons. Vous me prouviez, l'autre jour, que leur opinion avait un grand poids. Une lettre de vous, ôtant à ces Mémoires leur authenticité, les anéantit ; et les étrangers, que nos malheurs ont rendus si importants, n'y verront plus qu'un roman. Tout ce qui attaque les mœurs de la reine ôte quelque chose du respect dû à Madame (la duchesse d'Angoulême). Avant-hier, ils étaient dangereux ; aujourd'hui, *ils ne le sont plus.* »

Cette duchesse se trompait. Les *Mémoires du Duc de Lauzun* existent bel et bien. Malgré le démenti de l'ancien évêque d'Autun, leur authenticité est maintenant incontestée; mais je n'en dirai pas autant des détails qu'ils contiennent.

Que penser, par exemple, du long passage où le galant duc raconte l'audience qu'il eut avec Marie-Antoinette? « Je montai, dit-il, chez la reine que je rencontrai au salut. Elle me fit entrer dans son cabinet, dès qu'elle fut revenue, et me dit : — Qu'y a-t-il de nouveau? — J'ai cru devoir informer Votre Majesté que l'on osait mal interpréter mon attachement sans bornes à sa personne, et que l'on poussait l'audace jusqu'à blâmer les bontés dont elle m'honore. J'ose la supplier d'en diminuer les marques trop frappantes, et de me permettre de me présenter moins souvent devant elle. — Y pensez-vous? reprit-elle avec colère; devons-nous céder à d'insolents propos que je n'aurais pas dû craindre? Et serais-je excusable de leur sacrifier l'homme du monde sur qui je compte le plus et de qui l'attachement m'est le plus nécessaire? — Oui, madame, Votre Majesté le doit, et j'ai dû m'y attendre; quelque affreux qu'il soit pour moi de renoncer à la douceur de lui consacrer mes services et ma vie, je dois m'y résoudre... » Et ainsi de suite pendant longtemps encore. M. de Lauzun avait-il donc un sténographe? Quelle mémoire sûre! Quel récit! Cette conversation, coupée comme un dialogue de roman ou de pièce de théâtre, est évidemment

arrangée. « Ne m'abandonnez pas, je vous en conjure, aurait dit Marie-Antoinette. Que deviendrai-je, si vous m'abandonnez? » Touché moi-même jusqu'au fond du cœur, ajoute Lauzun, je me jetai à ses pieds. — « Que ma vie ne peut-elle payer tant de bontés, une si généreuse sensibilité ! » — Elle me tendit la main, je la baisai plusieurs fois avec ardeur, sans changer de posture ; elle se pencha vers moi avec beaucoup de tendresse. Elle était dans mes bras, lorsque je me relevai. Je la serrai contre mon cœur, qui était fortement ému ; elle rougit, mais je ne vis pas de colère dans ses yeux. « Eh bien ! reprit-elle en s'éloignant un peu, n'obtiendrai-je rien? — Le croyez-vous, répondis-je avec beaucoup de chaleur ; suis-je à moi ? n'êtes-vous pas tout pour moi ? C'est vous seule que je veux servir, vous êtes mon unique souveraine. Oui, continuai-je tristement, vous êtes ma reine, vous êtes la reine de France. » Ses regards semblaient me demander encore un autre titre. Je fus tenté de jouir du bonheur qui *paraissait* s'offrir. Deux réflexions me retinrent : je n'ai jamais voulu devoir une femme à un instant dont elle pût se repentir, et je n'eusse pu supporter l'idée que Mme Czartoryska se crût sacrifiée à l'ambition. Je me remis donc assez promptement. « Je ne prendrai point de parti [1], *dis-je sérieusement*, sans les ordres de Votre Majesté. Elle disposera de mon sort. —

1. Lauzun parlait alors de se rendre en Russie, auprès de la grande Catherine.

Allez-vous-en, me dit-elle ; cette conversation a duré assez, et n'a peut-être été que trop remarquée. » Je fis une profonde révérence et me retirai. »

De tout le dialogue, ce qui me paraît, comme authenticité, le plus incontestable, c'est le dernier mot. « Allez-vous-en ! » Il est, d'ailleurs, en harmonie avec le récit que Mme Campan a fait de la même aventure. « Peu de temps après le présent de la plume de héron, a-t-elle dit, M. de Lauzun sollicita une audience ; la reine la lui accorda, comme elle l'eût fait pour tout autre courtisan d'un rang aussi élevé. J'étais dans la chambre voisine de celle où il fut reçu. Peu d'instants après son arrivée, la reine rouvrit la porte, et dit d'une voix haute et courroucée : — Sortez, monsieur ! — M. de Lauzun s'inclina profondément et disparut. La reine était fort agitée. Elle me dit : — Jamais cet homme ne rentrera chez moi. — Peu d'années avant la Révolution de 1789, le maréchal de Biron mourut. Le duc de Lauzun, héritier de son nom, prétendait au poste important de colonel du régiment des gardes françaises. La reine en fit pourvoir le duc du Châtelet : voilà comme se forment les implacables haines. Le duc de Biron s'attacha aux intérêts du duc d'Orléans, et devint un des plus ardents ennemis de Marie-Antoinette. »

Dès les premiers jours de l'année 1777, nous trouvons Lauzun en disgrâce. Le comte de Mercy-Argenteau écrit à Marie-Thérèse le 17 janvier :

« Tous mes soins, ainsi que ceux de l'abbé de Vermond, portent essentiellement à tâcher d'ouvrir les yeux à la reine sur les personnes qui l'environnent. Nous sommes parvenus à lui démasquer le duc de Lauzun, qui était un des plus dangereux personnages, et la reine s'est décidée à lui refuser désormais tout accès de confiance. »

A ce moment-là, Lauzun, qui avait fait des prodigalités folles, était absolument ruiné. Criblé de dettes, il n'aurait pu être désormais libéral qu'avec l'argent d'autrui. Chaque jour un nouveau M. Dimanche se présentait chez ce Don Juan. « Mes créanciers, dit-il, ne me pressaient pas, et consentaient de bon cœur à attendre le temps où je pourrais les payer sans me gêner. » Ce qui n'est point flatteur pour les femmes, c'est que les hommes à bonnes fortunes se ruinent presque toujours. Serait-ce parce qu'ils rencontrent parmi leurs conquêtes beaucoup de femmes qui ne sont pas désintéressées ?

A entendre Lauzun, le simple état de sa fortune communiqué au roi eût suffi à lui faire obtenir des facilités suffisantes pour le payement de ses dettes. Il eut alors recours à Marie-Antoinette. « La reine, dit-il, me demanda en rougissant ce que l'on pourrait faire pour moi, et m'offrit sa protection, un peu trop en reine pour la circonstance. Cela me décida à finir sur-le-champ la conversation. Je lui demandai pardon de l'avoir importunée du détail de mes affaires particulières. Je la laissai dans un

embarras dont je fus au moment d'être peiné. » Il me semble, pourtant, que des deux personnes, la plus embarrassée devait être non la reine, mais Lauzun.

Le comte de Mercy-Argenteau écrivait (18 mars 1777) : « Pendant ce carême, la reine a repris l'habitude de passer plus fréquemment les soirées chez la princesse de Guéménée, qui réunit chez elle le double inconvénient du gros jeu et d'une compagnie fort mêlée. Sa Majesté y est fort importunée de sollicitations; elle a résisté cependant à toutes celles qui lui ont été faites en faveur du duc de Lauzun, lequel, après avoir mangé le fonds de cent mille écus de rente, est maintenant poursuivi par ses créanciers pour près de deux millions de dettes. Ce protégé de la princesse de Guéménée désirait obtenir, par la reine, des lettres d'État qui le missent à couvert de toutes poursuites; mais, sur les représentations instantes qui ont été faites à Sa Majesté, elle a vu toute l'injustice d'une pareille demande, et elle s'y est refusée. »

Nous connaissons maintenant Lauzun, et nous savons exactement les causes de sa rancune contre Marie-Antoinette, qui ne fut, prétend-il, ni courageuse ni discrète. Qu'est-ce que Lauzun eût donc appelé courage? Il joue, dans ses Mémoires, le même jeu qu'à Fontainebleau et à Versailles. Il ne peut pas dire qu'il fut l'amant de la reine, ce qui serait à la fois un mensonge et une lâcheté ; mais il affirme que s'il ne l'a pas été, c'est parce qu'il ne

l'a pas voulu. Les moindres marques d'intérêt, même de simple politesse, que lui donne Marie-Antoinette sont transformées, par son imagination trop féconde, en témoignages d'ardente passion. La reine désire que, dans une course, le cheval de Lauzun arrive premier. Donc, au dire de Lauzun, la reine a de l'adoration pour le propriétaire de ce cheval. Elle trouve que Lauzun a une jolie aigrette. Donc elle est, au dire de Lauzun, amoureuse de l'homme au casque duquel cette belle aigrette est attachée. De pareils indices lui font dire avec enthousiasme : « Je jouissais *de la plus ridicule faveur* dont on puisse se faire une idée. » Et cela lui suffit pour placer hardiment la reine de France et de Navarre dans le catalogue interminable de ses conquêtes. *Mille e tre*, comme dit Leporello. Et puis cela fait si bien sur une liste, une reine; et quelle reine! la plus éblouissante, la plus célèbre, la plus adulée. Avoir l'air d'en faire fi, de ne point en vouloir, quelle flatteuse perspective! Mais, après tout, Lauzun est obligé d'avouer que la reine se souciait peu de lui.

Ajoutons qu'il veut en même temps nous faire croire qu'elle en était jalouse, ce qui d'ailleurs ne prouverait rien, car il y a bon nombre de femmes qui sont jalouses d'hommes dont elle n'ont pas été et dont elles ne seront jamais les maîtresses. L'aveu n'en est pas moins très-significatif, et il résume, croyons-nous, la question. « La reine, nous dit le duc, parlait mal de lady Barrymore et ne

la traitait pas bien quand elle la rencontrait, et, *sans se soucier beaucoup de moi* , elle m'a toujours fait l'honneur de prendre en aversion les femmes auxquelles elle m'a cru attaché. »

Si le duc de Lauzun eut des torts envers Marie-Antoinette, il devait un jour les expier bien cher. Cet homme qui, suivant les expressions du prince de Talleyrand, « avait tous les genres d'éclat, qui était beau, brave, généreux, spirituel », devait terminer d'une manière fatale sa carrière, semée de tant d'aventures.

Avez-vous remarqué à Versailles, au premier étage, non loin de l'escalier de marbre, la salle consacrée aux souvenirs militaires de 1792? (Salle nº 145 de la *Notice du Musée* par M. Eudore Soulié.) Les personnages dont les portraits y ont place sont représentés avec l'uniforme du grade qu'ils avaient à cette époque. Lauzun, dans le portrait de Rouget, qui figure dans cette salle, est en général en chef républicain. Élégamment poudré, revêtu d'un habit peu brodé, sans décorations, mais porté à merveille, il a l'air grand seigneur, le regard vif, les lèvres fines, les traits réguliers, la physionomie intelligente, spirituelle, audacieuse, avec un mélange de politesse et de dédain. Il est encore, en 1792, le favori des démocrates, mais il sera bientôt leur victime. Son courage, son talent ne désarmeront pas l'inique et impitoyable Terreur. Il aura beau combattre en Vendée ces défenseurs de l'autel et du trône que la République traite de

brigands, on ne lui pardonnera ni sa naissance, ni sa supériorité. Le baron de Besenval lui a tiré son horoscope. « Sa mauvaise tête, a dit le baron, l'a entraîné dans un parti qui ne devait pas être le sien. Dieu veuille qu'il n'en soit pas puni par ceux-là même qui l'ont égaré ! »

Hélas ! la punition ne tarda point ; elle fut terrible : l'homme qui avait fait de si fastueux soupers vida son dernier verre devant le bourreau. Il commençait une douzaine d'huîtres quand l'exécuteur vint le prendre. « Citoyen, dit-il, permets-moi d'achever. » Puis, lui offrant un verre : « Prends ce vin, ajouta-t-il, tu dois avoir besoin de courage au métier que tu fais. » Il monta sur l'échafaud le 1er janvier 1794, se souvenant sans doute des jours de l'an de la monarchie et des pompes royales de Versailles. On dit qu'avant de mourir il prononça ces paroles : « J'ai été infidèle à mon Dieu, à mon ordre et à mon roi, je meurs plein de foi et de repentir. »

XIV

MARIE-ANTOINETTE ET LE COMTE DE FERSEN.

Il se rencontre quelques hommes — le nombre en est très-restreint, je l'avoue — qui ont l'âme assez généreuse pour éprouver des affections entièrement désintéressées, et qui, devant certaines femmes d'élite, ont un tel sentiment d'admiration et de respect qu'ils ordonnent à leurs sens de se taire, au moment même où leur imagination et leur cœur parlent le plus fort. Ces affections-là sont aussi réservées que celles qui ont leur source dans le sensualisme et la vanité sont bruyantes. Ennoblies par l'esprit de sacrifice, elles ne connaissent ni les soupçons, ni les reproches; l'égoïsme et la fatuité n'y ont point de place. Elles sont d'autant plus vives et plus profondes qu'elles craignent de se manifester, et ne veulent pas même qu'on les devine. Si elles font parfois souffrir les hommes qui en sont atteints, elles les poussent en même temps à aimer

et à bénir leurs souffrances. C'est plus que de l'amitié : ce n'est pas de l'amour, c'est une sorte de religion.

Tel était, croyons-nous, le sentiment du comte de Fersen à l'égard de Marie-Antoinette. Il avait voué à la reine une admiration enthousiaste; il aurait sacrifié mille fois sa vie pour elle, mais il n'osait pas, il ne devait pas, il ne voulait pas en être amoureux, et son attitude était irréprochable comme son caractère. On ne le voyait mêlé à aucune intrigue, à aucune coterie, et il avait l'air de redouter plutôt que de rechercher la faveur. Au lieu de rester à Versailles, il sollicita l'honneur de combattre en Amérique sous le drapeau blanc, et se distingua parmi les plus intelligents et les plus braves. A l'agonie de la royauté, il fut au premier rang des serviteurs et des courtisans de l'infortune. Sa fin tragique ajoute encore à l'intérêt que sa mémoire inspire, et sa figure mélancolique se détache d'une manière à la fois douce et lumineuse dans l'ombre du passé.

Entre Fersen et Lauzun le contraste est complet. Lauzun, c'est le fat brillant, le don Juan, le Lovelace prodigue, aimable, dissipateur, insatiable de plaisirs, de succès, d'aventures, ne craignant rien que le silence, toujours en vue et toujours éblouissant. Fersen, c'est l'homme qui se recueille, qui se tait, qui s'efface, qui préfère les affections discrètes et respectueuses aux amours hardies et retentissantes, qui tient surtout au témoignage de sa conscience,

courageux sans forfanterie, chevaleresque sans affectation, un vrai type d'homme de cœur dans la plus généreuse acception de ce mot. Son dévouement pour Marie-Antoinette grandissait à mesure que l'auguste princesse devenait plus malheureuse. C'était un culte où la sympathie pour la femme se joignait à la vénération pour la souveraine, et un sentiment de cette nature était assurément bien fait pour inspirer de la reconnaissance à une âme aussi élevée que celle de la reine martyre.

Le comte Axel de Fersen naquit à Stockholm, le 4 septembre 1755 (deux mois avant Marie-Antoinette). La branche de sa famille, établie en Suède, était venue de Livonie, mais se rattachait, disait-on, à une maison écossaise dont l'origine se perdait dans la nuit des temps. Le père du comte Axel était feld-maréchal et avait été le chef du parti désigné sous le nom de parti des Chapeaux. C'est lui-même qui dirigea les études de son fils. Dès qu'elles furent terminées, le comte Axel, suivant l'usage alors adopté par les jeunes gentilshommes suédois, fit de nombreux voyages. Il visita l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, et vint pour la première fois en France dans le courant de l'année 1774. Il n'avait pas encore dix-neuf ans. L'ambassadeur de Suède écrivait alors à Gustave III : « Le jeune comte de Fersen vient de partir pour Londres. De tous les Suédois qui ont été ici de mon temps, c'est celui qui a été le plus accueilli dans le grand monde. Il a été extrême-

ment bien traité de la famille royale. Il n'est pas possible d'avoir une conduite plus sage et plus décente que celle qu'il a tenue. Avec la plus belle figure et de l'esprit, il ne pouvait manquer de réussir dans la société; aussi l'a-t-il fait complétement. Votre Majesté en sera sûrement contente; mais ce qui rendra surtout M. de Fersen digne de ses bontés, c'est qu'il pense avec une noblesse et une élévation singulières. »

On disait le beau Fersen, comme on disait le beau Dillon. Le duc de Lévis en a fait le portrait suivant : « Sa taille était haute, sa figure régulière sans être expressive... Ses manières étaient nobles et simples, sa conversation peu animée, et il montrait plus de jugement que d'esprit. Il était circonspect avec les hommes et réservé avec les femmes, sérieux sans être triste. Sa figure et son air convenaient parfaitement à un héros de roman, mais non pas d'un roman français; il n'en avait ni le brillant, ni la légèreté. » Sa politesse exquise, sa retenue et sa modestie rare lui donnèrent, à la cour de Versailles, une physionomie particulière. La reine, peu habituée à trouver dans son entourage de pareilles qualités, fit le meilleur accueil au jeune Suédois, qui, loin de s'enorgueillir de cette auguste bienveillance, n'eut d'autre désir que de chercher à la mériter. Il refusa d'entrer dans l'intimité des Polignac, quoiqu'on lui eût fait de grandes avances pour l'y attirer. Mais, malgré son tact, sa réserve, son profond sentiment des convenances, il ne par-

vint pas à empêcher la calomnie de vouloir dénaturer le genre d'intérêt essentiellement honnête que lui portait la reine. On prétendait que Marie-Antoinette avait chanté en son honneur ces couplets de l'opéra de Didon :

> Ah ! que je fus bien inspirée
> Quand je vous reçus dans ma cour !

La reine avait, croyons-nous, une affectueuse estime, plus encore, une profonde sympathie pour Fersen, dont elle avait su deviner le dévouement et la grandeur d'âme; mais ce sentiment, auquel se mêlait peut-être aussi une nuance de tendresse toute platonique, ne s'écartait ni de la morale ni du devoir. L'ambassadeur de Suède, comte de Creutz, tout en considérant la conduite de la reine comme pure de tout reproche, remarqua le penchant de Marie-Antoinette pour Fersen. Il écrivait à Gustave III, le 10 avril 1779 : « Je dois confier à Votre Majesté que le jeune comte de Fersen a été si bien vu de la reine que cela a donné des ombrages à plusieurs personnes. J'avoue que je ne puis pas m'empêcher de croire qu'elle avait du penchant pour lui; j'en ai vu des indices trop sûrs pour en douter. Le jeune comte de Fersen a eu dans cette occasion une conduite admirable par sa modestie et par sa réserve, et surtout par le parti qu'il a pris d'aller en Amérique. En s'éloignant, il écartait tous les dangers; mais il fallait évidemment une

fermeté au-dessus de son âge pour surmonter cette séduction. La reine ne pouvait pas le quitter des yeux les derniers jours; en le regardant, ils étaient remplis de larmes. Je supplie Votre Majesté d'en garder le secret pour elle et pour le sénateur Fersen. Lorsqu'on sut le départ du comte, tous les favoris en furent enchantés. La duchesse de Fitz-James lui dit : « Quoi ! monsieur, vous abandonnez ainsi votre conquête ? — Si j'en avais fait une, je ne l'abandonnerais pas, répondit-il; je pars libre et malheureusement sans laisser de regrets. » Votre Majesté avouera que cette réponse était d'une sagesse et d'une prudence au-dessus de son âge. »

Autorisé par Gustave III à servir dans les rangs de l'armée française, sans perdre sa nationalité suédoise, Fersen fit en Amérique les campagnes de 1781, de 1782 et de 1783, comme aide de camp de Rochambeau. Au mois de septembre 1783, Gustave III écrivait à Louis XVI : « Monsieur mon frère et cousin, le comte de Fersen, ayant servi dans les armées de Votre Majesté, en Amérique, avec une approbation générale, et s'étant rendu digne de votre bienveillance, je ne crois pas commettre une indiscrétion en vous demandant un régiment-propriétaire pour lui. Sa naissance, sa fortune, la place qu'il occupe auprès de ma personne; la sagesse de conduite, les talents et l'exemple de son père, qui a joui auparavant de la même faveur en France, tout m'autorise à croire que ses services ne pourront qu'être agréables à Votre Ma-

jesté, et, comme il restera également attaché au mien et qu'il se partagera entre les devoirs qu'exige son service en France et en Suède, je vois avec plaisir que la confiance que j'accorde au comte de Fersen et la grande existence dont il jouit dans sa patrie étendront encore davantage les rapports qui existent entre les deux nations, et prouveront le désir constant que j'ai de cultiver de plus en plus l'amitié qui m'unit à vous, et qui me devient tous les jours plus chère. »

Le comte de Fersen s'étant alors rendu en Suède, Marie-Antoinette le chargea d'une lettre adressée à Gustave III, à la date du 19 septembre, et dans laquelle la reine disait : « Monsieur mon frère et cousin, je profite du départ du comte de Fersen pour vous renouveler les sentiments qui m'attachent à Votre Majesté, la recommandation qu'Elle a faite au roi a été accueillie comme elle devait l'être, venant de vous, et en faveur d'un aussi bon sujet. Son père n'est pas oublié ici, les services qu'il a rendus et sa bonne réputation ont été renouvelés par le fils, qui s'est fort distingué dans la guerre d'Amérique, et qui, par son bon caractère et ses bonnes qualités, a mérité l'estime et l'affection de tous ceux qui ont eu l'occasion de le connaître. J'espère qu'il ne tardera pas à être pourvu d'un régiment. »

Dans son ouvrage si remarquable et si intéressant sur *Gustave III et la Cour de France*, M. Geffroy a très-bien fait remarquer combien

cette correspondance innocente Marie-Antoinette des calomnies dirigées contre elle par les pamphlétaires de la Révolution à propos du comte de Fersen. Assurément, si l'attitude du jeune Suédois avait donné le moindre scandale, la reine n'aurait pas été au-devant de la médisance en témoignant ainsi de son intérêt pour lui. Ajoutons que le comte de Mercy, toujours si sévère pour les courtisans de Marie-Antoinette, n'a jamais critiqué Fersen.

Nous retrouverons, à l'heure du danger, le chevaleresque serviteur de la reine. Dans sa conduite, nous pourrons bien distinguer, comme l'a si bien fait M. Geffroy, la trace des premières et jeunes impressions qui ont sans doute préparé, pour le temps du malheur, un sentiment de pitié émue, mais nulle part nous n'apercevrons un indice, un symptôme quelconque de nature à faire croire que ce sentiment ait jamais cessé d'être pur et respectueux. Marie-Antoinette n'eut-elle pas le privilége d'exercer une séduction irrésistible sur tous ceux qui eurent l'honneur de l'approcher, depuis le vieux roi Louis XV jusqu'à Mirabeau, jusqu'à Barnave, qui lui disait : « Madame, je suis bien sûr de payer de ma tête l'intérêt qne vos malheurs m'ont inspiré, et les services que j'ai voulu vous rendre. Je demande pour toute récompense l'honneur de baiser votre main. »

Nous reverrons Fersen dans les péripéties de la fuite à Varennes. Il bravera tous les obstacles pour faire parvenir des consolations à la famille

royale, incarcérée dans le donjon du Temple. Si toute la noblesse française s'était conduite comme lui, ni Louis XVI ni Marie-Antoinette n'auraient porté leur tête sur l'échafaud.

Le supplice de la reine jeta sur la destinée de Fersen un voile sombre. Il obtint à Stockholm les distinctions les plus flatteuses. Le roi de Suède le nomma grand maréchal de sa cour, chevalier de ses ordres, chancelier de l'Université d'Upsal. Tous ces honneurs ne le consolaient pas, et sa pensée ne se détachait point de cette fatale place Louis XV où le crime fut consommé. Lui-même, il était destiné à une fin aussi tragique, aussi lugubre que celle de son auguste bienfaitrice. En 1810, la populace de Stockholm, excitée contre lui, l'assaillit à coups de pierre, au moment où il conduisait, en sa qualité de grand maréchal, le convoi du duc d'Augustenbourg, qui était mort d'une apoplexie, et que les factieux disaient avoir été empoisonné. Le comte de Fersen expira victime des traitements les plus barbares, et, devant ses assassins, sa dernière pensée fut sans doute pour Marie-Antoinette.

XV

MARIE-ANTOINETTE ET LE PRINCE DE LIGNE.

Marie-Antoinette n'eut pas d'ami plus dévoué, et sa mémoire n'a pas trouvé de défenseur plus généreux que le prince de Ligne. Ce paladin moderne, qui rappelait les temps chevaleresques, ce militaire amoureux de son métier jusqu'au fanatisme, cet homme du monde ayant le secret de toutes les élégances, cet écrivain qui a jeté sur le papier, comme en se jouant, des pensées digne d'un moraliste, ce courtisan désintéressé, dont l'unique ambition était de plaire, avait tout ce qu'il fallait pour mériter la bienveillante sympathie de la reine.

Belge de naissance, grand d'Espagne par hérédité, Autrichien par nationalité et prince du Saint-Empire, Français par les habitudes, par l'esprit, par le cœur, le prince de Ligne était né à Bruxelles le 12 mai 1735. Comme l'a dit le comte Ouvaroff dans une courte et charmante notice, il

s'était trouvé, avec Louis XVI et Marie-Antoinette, « sur le pied d'une familiarité parfaite, familiarité exquise, dont nous avons perdu le secret, familiarité qui n'excluait ni la dignité d'un côté ni le respect de l'autre. L'impératrice Marie-Thérèse lui avait témoigné des bontés que lui-même qualifiait de maternelles; Frédéric II l'avait recherché; il avait été lié avec tous les princes de l'Europe, y compris Voltaire. »

Mme de Staël peint à merveille cet aimable prince de Ligne, modèle de courtoisie, de bon goût et d'amabilité : « Il donne de la vie à tout, parce qu'il ne met de l'art à rien... Il comprend les choses et les hommes par une inspiration soudaine, et l'éclair, plus encore que le jour, semble lui servir de guide... Il a prodigué sa vie dans les camps, par goût et par entraînement, bien plus que sa carrière militaire ne l'exigeait. Il se croit né heureux, parce qu'il est bienveillant, et pense qu'il plaît au sort comme à ses amis. Il jouit de la vie comme Horace; mais il l'expose comme s'il ne mettait aucun prix à en jouir. » Sa vraie passion, c'est la carrière des armes. Quand il en célèbre les nobles attraits, son style devient ardent comme son âme. « Un passe-droit, s'écrie-t-il, une injustice vous donne quelquefois des regrets d'avoir sacrifié vos jours à la patrie; ah! ne vous les reprochez pas. La considération de l'armée venge et console de la sotte distribution des faveurs. Voyez l'air caressant et respectueux à la fois de ceux que

vous avez menés à la victoire. Rappelez-vous ce que vous leur avez entendu dire de vous dans leurs tentes ou au bivouac après la bataille. Quel est l'état, malgré ses inconvénients et les caprices de la fortune, où l'on est plus respecté ? un vieux sous-lieutenant l'est plus qu'un ministre. Son peloton tremble quand il paraît ; personne ne se range pour un grand seigneur, et le soldat qui rencontre un officier dans la rue s'arrête et fait front. Ne quittez jamais le plus beau des métiers. »

Aux yeux du prince de Ligne, un militaire doit faire trois fois plus que son devoir pour le faire passablement. Personne n'a mieux que lui parlé du feu sacré. Il aime, il admire le soldat ; il s'enthousiasme quand il en loue les nobles et généreuses qualités, l'esprit de dévouement, d'abnégation et de sacrifice. « J'ai vu, dit-il, mes grenadiers donner leur pain et leurs kreutzers à une pauvre famille, dans un village qu'un accident étranger à la guerre avait réduit en cendres. J'ai béni mon sort de commander à des hommes comme eux. J'ai vu de nos hussards rendre à des prisonniers leurs bourses et leur ouvrir la leur. Il semble que l'âme s'exalte. Plus on a de courage, et plus on est sensible. En toutes choses, c'est l'émotion qui est sublime. » Homme de guerre et homme de salon, le prince de Ligne, malgré tous ses succès mondains, préfère la vie des camps à celle des cours. « Dès l'âge de vingt ans, écrivait-il au comte Ouvaroff, j'avais pris mon parti, je visais aux grands rôles à la guerre,

mais à la cour je me contentais de ceux de confident ou de comparse. Quand la pièce est si courte et le parterre si mal composé, pourrait-on être assez fou pour y chercher autre chose ? » Il fait à Versailles de fréquentes mais courtes apparitions, y plaisant d'autant plus qu'il ne demande jamais rien, et que toute sa tactique consiste à être agréable. « La véritable philosophie, dit-il, c'est le plaisir. Qu'on y fasse entrer ses devoirs. Eux accomplis, qu'on ne respire que joie, jeux, fêtes, spectacles, bonne chère, bonne société, choses extraordinaires, de la folie et même des folies, mais toujours du goût, même dans les écarts. Il y a des gens à qui tout va, parce qu'ils ont de la grâce et du tact. »

Partisan de l'ancien régime, le prince de Ligne trouve que la cour de Louis XVI est en décadence. Il regrette l'époque de Louis XV, ce temps où il dit que la galanterie épurait les mœurs au lieu de les corrompre; que le désir de plaire était la loi suprême; que sans cesse on cherchait de nouveaux succès, comme on était prêt à se livrer à de nouveaux combats. « Alors, ajoute-t-il, les maris n'étaient pas tous fidèles, mais ils étaient aimables et remplis d'égards; le bon air était de ne rien afficher et de se faire pardonner à force de procédés. Il en était de même de la religion : on avait laissé l'athéisme aux académies et aux antichambres; dans un salon personne n'aurait osé se montrer esprit fort. »

La galanterie du prince de Ligne est pleine de délicatesses, comme sa nature si fine et si gracieuse.

« Les femmes font les mœurs, dit-il ; quand même elles les déferaient quelquefois, il n'en est pas moins vrai que les hommes qui s'éloignent de leur société cessent d'être aimables, et ne peuvent plus le devenir. » Homme du monde s'il en fut jamais, le prince de Ligne est aussi un homme de famille, aussi agréable chez lui qu'au dehors. « Je n'ai pas bonne opinion, dit-il, de ceux qui ne sont pas aimables dans leur famille ; sans parler du mauvais cœur que cela suppose, il faut être bien peu riche pour se montrer si économe d'esprit et de grâce. » Lui, il en est prodigue. Partout et toujours, sa riche et bienveillante nature attire la sympathie. Sa légèreté, bien plus apparente que réelle, cache des trésors de dévouement et de grandeur d'âme. Il est foncièrement bon. C'est lui qui a dit : « Il y a un crime réel et abominable à troubler un mariage d'amour ; on peut être envieux des prospérités extérieures d'un homme et croire la fortune injuste, mais le bonheur qui vient de l'âme est toujours mérité. »

Lui, si intrépide sur le champ de bataille, si brillant dans une fête, si gai dans un souper, il est, comme homme privé, la douceur, la sensibilité même. « Un mot, dit-il, un geste, un regard, un rien fait couler des torrents de pleurs quand on est affligé. Les nerfs sont alors comme un instrument que le vent, le bruit d'une porte fait résonner ; c'est une sorte de magnétisme. » Il a pour notre pauvre humanité ce mélange de com-

passion et de tendresse qu'on trouve toujours dans les natures d'élite. « Nous autres moralistes, dit-il encore, nous ne valons pas mieux que ceux qui nous lisent. Nous sommes cette classe entre la nourrice et la bonne, qu'on appelle, je crois, garde d'enfant. Elles sont souvent aussi bêtes que celui qu'elles tiennent par les lisières. Cependant, on voudrait tenir les lisières du genre humain, qui n'est qu'un grand enfant, pour l'empêcher de tomber, de se brûler, surtout de pleurer, de crier, d'arracher et de gâter tout. »

Ne vous y trompez pas, cet homme qui se donne, comme à plaisir, des airs futiles, qui se vante de préférer une chanson d'Anacréon à toute l'*Iliade*, qui déclare aimer mieux — et il a raison — le *Chevalier de Boufflers* que le *Dictionnaire encyclopédique;* ce grand seigneur à la mode qui dit : « Quand même je pourrais être profond, je ne me donnerais pas la peine de l'être, » a parfois des pensées mélancoliques et religieuses qui sont dignes de Pascal. Citons-en quelques-unes au hasard : « On est injuste envers la mort en la peignant comme on le fait : on devrait la représenter en vieille femme bien conservée, grande, belle, auguste, douce et calme, les bras ouverts pour nous recevoir. C'est l'emblème du repos éternel après la malheureuse vie inquiète et orageuse. — L'incrédulité est si bien un air que si on en avait de bonne foi, je ne sais pourquoi on ne se tuerait pas à la première douleur du corps ou

de l'esprit. On ne sait pas assez ce que serait la vie humaine avec une irréligion positive; les athées vivent à l'ombre de la religion. » Et, lorsqu'on lui parle des incrédulités fanfaronnes : « Tout cela, réplique-t-il, est très-joli, quand on n'entend pas la cloche des agonisants. »

Tel est l'homme vraiment supérieur dont Mme de Staël a édité avec admiration les œuvres choisies[1], l'homme d'esprit, l'homme de goût, l'homme de cœur, dont elle résume ainsi l'éloge : « Tout ce contraste, tout ce mélange du sérieux et de la gaieté, de la plaisanterie et de la raison, de la légèreté et de la profondeur, font du prince de Ligne un véritable phénomène, car l'esprit de société, au degré où il le possède, donne rarement autant de grâces en laissant autant de qualités. On dirait que la civilisation s'est arrêtée en lui à ce point où les nations ne restent jamais. »

Eh bien! c'est cet aimable, cet héroïque, ce noble et généreux prince de Ligne, ce paladin du XVIIIe siècle, dont nous allons invoquer le témoignage contre le fiel des pamphlétaires, contre la boue sanglante des coryphées de l'échafaud. Oui, c'est un pareil homme qui a le droit de défendre une auguste mémoire. Ce n'est point un avocat qui parle, c'est un chevalier, un chevalier ému, attendri, entraînant, qui aurait voulu défendre la plus

1. *Pensées et lettres du maréchal prince de Ligne,* publiées par Mme la baronne de Staël. Ce volume figure dans la collection Barrière, chez Firmin Didot.

poétique des souveraines avec l'épée, comme il la défend avec la plume. « Il est un sujet, a dit Sainte-Beuve [1], auquel le prince de Ligne revient souvent, c'est la reine Marie-Antoinette, et, chaque fois, inspiré par son cœur, par son imagination fidèle et émue, il nous la montre sous son vrai jour, avec ses ingénuités, ses étourderies innocentes. C'est en y songeant le moins qu'il nous la peint le mieux, et qu'il nous fait voir d'un même trait sa bonté et sa grâce... Il a décrit en quelques pages légères et d'une touche inimitable ces promenades, ces cavalcades matinales et familières, où la reine Marie-Antoinette ravissait et effleurait les cœurs et ne cessait de mériter les respects ; il nous a rendu cette reine aimable et calomniée sous ses vraies couleurs, comme il le fera également de tous les illustres souverains qu'il a connus, de l'impératrice Catherine, de Frédéric le Grand, de Gustave III. Sur tous ces personnages historiques, le prince de Ligne est le témoin le plus juste et le plus rapide, le peintre le plus animé, le plus aisé et le plus naturel. Ses jugements sont d'un grand prix, et le bon sens qui est au fond de son amabilité s'y décèle. »

Maintenant que nous connaissons par Sainte-Beuve la valeur des appréciations du prince de Ligne, voyons comment le prince s'exprime sur le compte de la reine : « Sa prétendue galanterie, dit-il, ne fut jamais qu'un sentiment profond d'a-

1. *Causeries du lundi*, tome VIII.

mitié et peut-être distingué pour une ou deux personnes, et une coquetterie générale de femme et de reine pour plaire à tout le monde. Dans le temps même où la jeunesse et le défaut d'expérience pouvaient engager à se mettre trop à son aise vis-à-vis d'elle, il n'y eut jamais aucun de nous, qui avions le bonheur de la voir tous les jours, qui osât en abuser par la plus petite inconvenance ; elle faisait la reine sans s'en douter ; on l'adorait sans songer à l'aimer. »

Écoutons comme le prince parle de ces innocentes distractions si cruellement reprochées à Marie-Antoinette : « Toutes ces promenades du bois de Boulogne, de Verrières, indépendamment des chasses, étaient trop jolies pour qu'on ne les enviât pas. C'est de même qu'on nous a gâté nos charmantes et innocentes nuits de la terrasse de Versailles, qui avaient l'air de bals d'Opéra. Nous écoutions les conversations ; nous faisions et essuyions des méprises ; je donnais le bras à la reine ; elle était d'une gaieté charmante. Nous avions quelquefois de la musique dans les bosquets de l'Orangerie, où il y a, bien haut, dans une niche, le portrait de Louis XIV. M. le comte d'Artois lui disait quelquefois : « Bonjour, grand-papa. » Un soir, de concert avec la reine, je devais me placer derrière la statue pour lui répondre... Bien des raisons enfin et des méchancetés firent tomber ce passe-temps, car apparemment qu'il est dit qu'on ne peut jamais s'amuser à la cour. Nous eûmes

ensuite des bals à la Saint-Martin, à la salle de comédie de Versailles, où il n'y avait que la famille royale et la troupe de Mlle Montansier. On trouva que c'était trop bonne et trop mauvaise compagnie, quoiqu'il y eût pourtant avec nous tout ce qui composait la maison du roi et des princes. Un masque adressa des vers à la reine; ce qui n'était pas une histoire en fit une. Voilà encore ce plaisir réformé, »

A ceux qui accusent la reine d'orgueil, le prince cite une foule d'anecdotes qui attestent la bonté, la simplicité de cette femme, victime de si injustifia bles calomnies. « A son arrivée en France, nous dit-il, Piccini répéta les deux premiers actes de son *Roland* devant la reine, où ils réussirent beaucoup. La reine voulut chanter avec lui, lui proposa de l'accompagner au piano, et choisit précisément un morceau d'*Alceste*, de façon que la première chose que fit Piccini à Versailles fut d'accompagner un air de Gluck. La reine m'a raconté elle-même cet heureux et plaisant mal à propos, dont elle riait et rougissait encore. La grâce qu'elle mettait à réparer ces petits malheurs qui lui arrivaient souvent par une sorte d'ingénuité qui lui allait si bien, peignait la bonté et la sensibilité de la plus belle des âmes; des charmes s'ajoutaient ainsi à sa figure, sur laquelle on voyait se développer, en rougissant, ses jolis regrets, ses excuses, et souvent ses bienfaits. Combien de fois n'ai-je pas surpris tous ces mouvements, qui se succédaient les uns aux autres

quand, pour la faire rire, je tendais des piéges à Sa Majesté! J'aurais voulu qu'on ne lui en eût jamais tendu d'autres. »

A ceux qui ont reproché à la reine de s'être trop occupée de politique, le prince de Ligne répond « Cette malheureuse princesse n'a que trop prouvé, en courant à la mort, son trop de délicatesse en n'osant point prendre sur elle de contredire le roi ni ses ministres. La seule affaire sérieuse dont je l'aie vue occupée, a été d'empècher, comme Française et Autrichienne à la fois, la guerre qui, sans elle, se serait allumée au sujet de l'Escaut. Les dix millions qu'elle engagea le roi à prêter à la république de Hollande, pour payer les frais et apaiser l'empereur son frère, ont donné occasion à la plus bête de toutes les calomnies : qu'elle lui faisait passer des trésors. Nous n'en avions pas besoin : la maison d'Autriche était mieux dans ses affaires que la maison de Bourbon. » A ceux qui représentent la reine comme passionnée pour ses robes et ses chiffons : « Elle s'occupait, dit-il, si peu de sa toilette, qu'elle se laissa, pendant plusieurs années, coiffer on ne peut plus mal, par un nommé Larceneur, qui l'était venu chercher à Vienne, pour ne pas lui faire de la peine. Il est vrai qu'en sortant de ses mains elle mettait les siennes dans ses cheveux, pour s'arranger à l'air de son visage. »

Le prince de Ligne s'indigne qu'on puisse calomnier une femme si bonne, si attachante. Pareille méchanceté lui semble coupable et stupide. « S'il y

a des Champs-Élysées, s'écrie-t-il, la belle et malheureuse reine me dira qu'elle se souviendra que lorsqu'elle me racontait quelque horreur qu'on lui faisait, je lui parlais de ses charmants vilains sujets, voyant déjà alors ce que peuvent la légèreté et l'ingratitude, sans pouvoir prévoir que ces sujets cesseraient d'être charmants, et deviendraient ce qu'ils ont été depuis 1788 jusqu'en 1797. »

Les crimes de la Révolution affligèrent autant le prince de Ligne que s'il eût été Français. Il mourut le 13 décembre 1814, dans sa quatre-vingtième année, en consèrvant jusqu'à la fin le charme de son esprit. Il croyait peu à l'avenir de la République en Europe, et sa conviction avait été que le résultat final de 1793 serait de fortifier à l'étranger le principe monarchique. « On verra plutôt, disait-il, des républiques devenir des royaumes, que des royaumes devenir des républiques. On pleurera le meilleur des hommes dans Louis XVI, la plus belle et la plus parfaite des reines, des milliers de victimes; on servira Dieu mieux qu'auparavant, et on respectera plus son souverain. » A Vienne, dans sa petite maison du Rempart, ou dans son *Refuge* au Léopoldberg, il songeait sans cesse aux ombrages de Versailles et de Trianon, aux splendeurs des temps évanouis, et il se plongeait, avec un mélange de plaisir et de tristesse, dans les joies douloureuses du souvenir.

A l'époque des triomphes de Napoléon, les vic-

toires de la France impériale ne le détournaient point de son culte pour la mémoire auguste de Marie-Antoinette, et il la mettait, avec une noble et généreuse confiance, sous la protection de ces jeunes Français dont la brillante valeur excitait l'admiration de leurs adversaires eux-mêmes. « Au moins, s'écriait-il, vers la date d'Austerlitz et d'Iéna, que ceux qui s'acquièrent tant de gloire sous les drapeaux de leur empereur plaignent cette malheureuse princesse qu'ils auraient bien servie ! » Le prince de Ligne avait raison. Les abeilles doivent respecter les lys. Quel que soit notre drapeau, inclinons-nous devant la reine martyre. Eut-elle jamais d'admiratrice plus enthousiaste que l'impératrice Eugénie ?

Nous venons de passer en revue les principaux personnages qui figurèrent dans la société de Marie-Antoinette lors des beaux jours de Trianon. Jetons maintenant un rapide coup d'œil sur ses passe-temps et ses amusements favoris à la même époque.

XVI

LES BALS DE VERSAILLES.

Le deuil porté pour la mort de Louis XV venait de finir. On était au commencement de 1775. Marie-Antoinette avait dix-neuf ans. Elle aimait la danse, et dansait à merveille. Le comte de Mercy-Argenteau écrivait, le 20 janvier, à l'impératrice Marie-Thérèse : « Les bals de la reine continuent à avoir lieu les lundis ; ils deviennent plus nombreux et plus brillants ; Sa Majesté a commencé, le 9 du mois, à établir des quadrilles de masques : le premier a été établi sous des costumes norvégiens et lapons. Le bal a été ouvert par une marche et une contredanse analogues à la mascarade, dont l'ajustement était du meilleur goût. Le roi n'a point encore dansé à ces bals, quoiqu'il en eût d'abord formé le projet ; il y vient communément vers les neuf heures ; il s'y promène, parle à tout le monde et ne se fixe à aucune place. Dans l'intervalle des

contredanses, la reine prend, de son côté, le moment de donner à un chacun quelque marque de bonté. Elle distingue particulièrement les dames étrangères auxquelles elle permet de venir voir les bals, quoiqu'elles n'aient pas été présentées à la cour. Trois dames anglaises, au nombre desquelles était milady Elsbury, se sont trouvées au bal du 26 décembre; elles y ont été traitées par la reine avec une grâce et une bonté qui a été fort remarquée et généralement applaudie. Je réunirai tout en un mot, en disant que la reine ajoute journellement quelque nouveau degré de perfection à la tenue de sa cour, et que tout le monde est enchanté du traitement qu'il y éprouve. »

La jeune reine avait au plus haut degré l'art de recevoir, de donner de l'éclat, du charme, de l'animation à une fête. Elle reconnaissait tout le monde, elle disait à chacun une parole gracieuse, ses questions et ses réponses étaient pleines de tact et d'à-propos. « Jamais princesse ne joignit autant de grâce à la dignité qui convient à un rang si élevé; ses manières étaient aussi nobles qu'affables, et, sans avoir un esprit très-étendu, elle avait cette mémoire obligeante dont on sait un gré infini aux princes, et qui leur gagne plus de cœurs que les bienfaits[1]. »

La reine aimait le bal avec tout l'entrain d'une jeune et jolie femme. Les premiers mois de 1775

1. Le duc de Lévis. *Souvenirs et Portraits.*

ne furent à la cour qu'une succession de fêtes, plus brillantes les unes que les autres.

Le comte de Mercy-Argenteau écrivait à l'impératrice, le 20 février 1775 : « Sacrée Majesté, depuis le 18 janvier jusqu'au jour de l'arrivée de Mgr l'archiduc Maximilien, il n'y a eu qu'un seul objet qui puisse donner matière à mon très-humble rapport. Cet objet est celui des bals qui se sont succédé à la cour, et qui ont tellement rempli tout le loisir et toute l'attention de la reine que je n'ai pu obtenir que quelques moments, très-rares et très-courts, à recevoir les ordres de Sa Majesté et à lui rendre compte de ce que j'avais à lui dire. La raison de cette occupation si suivie tient à la nouvelle forme que la reine a donnée à ses bals, où il s'agit toujours de nouveaux quadrilles composés de différentes sortes de mascarades. La composition des habillements, les contredanses figurées en ballets, les répétitions journalières qu'elles exigent, tout cela n'a pas laissé un moment de vide, et à peine le temps suffit-il d'un lundi à l'autre pour effectuer en ce genre les projets de la semaine. Il est vrai que la reine a recueilli le fruit de ses soins par le très-grand succès qu'ont eu les fêtes qui se sont données chez elle, et les grâces personnelles de Sa Majesté, l'attention et la bonté avec laquelle elle traite un chacun, ont donné à ces fêtes un degré d'agrément dont on avait perdu le souvenir à la cour. Il en résulte plus d'éloges et plus d'attachement que jamais pour la reine, et de ce côté-là, il

est certain qu'elle tire un très-grand parti des objets de ses amusements. »

Le même mois, la comtesse de Brionne, née Rohan-Rochefort, et veuve d'un grand seigneur de Lorraine allié à la famille impériale d'Autriche, donnait, dans son hôtel, un bal qui commençait après minuit. La reine, suivie de ses deux beaux-frères et de sa belle-sœur, la comtesse de Provence, y arrivait à l'improviste. Il y avait quatre quadrilles, le premier en costumes Henri IV, le second en saltimbanques, le troisième en Tyroliens (c'était celui de la reine), le quatrième en Indiens. Les entrées et les danses eurent un tel succès que la reine voulut faire répéter toute cette mascarade la semaine suivante, au bal de la cour, qui eut lieu, le 23 janvier, dans la petite salle de spectacle. (Cette salle, qui n'existe plus, occupait, dans l'aile du sud du château de Versailles, l'emplacement du vestibule qui conduit aujourd'hui de la cour des Princes au jardin.) Le roi ouvrit le bal. Il avait un costume du temps de Henri IV. Il resta au bal jusqu'à trois heures et demie du matin ; la reine y dansa jusqu'à sept heures du matin, puis elle alla entendre la messe.

Les jeunes seigneurs étaient ravis de l'habillement qu'avait choisi le roi. Leur rêve était alors de faire reprendre à la noblesse française les pourpoints qu'on portait du temps du Vert-Galant et de la belle Gabrielle. Le ministre de Suède à Versailles, dans une lettre adressée à Gustave III,

le 19 janvier 1775, raconte que Marie-Antoinette avait mis son approbation au bas d'une pétition ridicule des jeunes courtisans qui lui demandaient de pouvoir paraître à ses bals avec des chapeaux ornés de grandes plumes. La Mark, Coigny l'aîné, Étienne de Durfort, La Fayette, Ségur l'aîné, Noailles, Noailles de Poix, Coigny cadet, Dillon, comte de Provence et comte d'Artois, telles étaient les signatures apposées à cet étrange document, ainsi conçu : « C'est avec une plume que nous demandons des plumes à Votre Majesté, et, si elle daigne exaucer nos vœux, cette même plume nous servira, tant que nos doigts pourront la soutenir, à célébrer la bienveillance de Votre Majesté. »

Mais laissons la parole à l'un des auteurs de cette petite conspiration, au comte de Ségur, qui va nous en donner le détail : «Nourris, dit-il, dès notre enfance, des maximes de l'ancienne chevalerie, notre imagination regrettait ces temps héroïques et presque fabuleux. Aussi, le premier combat qui se livra entre les vieux et les jeunes courtisans fut une tentative de notre part faite dans le dessein de reprendre l'usage des habillements, des coutumes et des jeux de la cour de François I[er], de Henri II, de Henri III, de Henri IV. Bientôt nous fîmes adopter ces idées par les frères du roi, Monsieur et M. le comte d'Artois, qui favorisèrent nos projets avec autant d'ardeur que d'activité. Nous eûmes d'abord un brillant succès : peu s'en fallut qu'il ne fût complet et que la révolution des modes ne devînt totale...

Les costumes divers que nous prenions nous paraissaient aussi gracieux, aussi nobles et pittoresques que l'habillement français moderne nous semblait ridicule. Nous recherchâmes celui de tous qui convenait le mieux à une cour chevaleresque, galante et belliqueuse. Les princes choisirent celui d'Henri IV, et, après l'avoir porté dans quelques quadrilles, qui furent applaudis, nous obtînmes une décision qui obligeait tous les hommes invités au bal de la reine à se revêtir de cet ancien costume. »

Mais tout cela ne dura pas même l'espace d'un hiver. Le costume d'Henri IV, qui convenait à la jeunesse, allait fort mal aux hommes d'un âge mûr et d'une taille courte et épaisse. Ces manteaux de soie, ces panaches, ces rubans aux couleurs éclatantes rendaient grotesques les hommes qui n'étaient ni élégants ni jeunes. « Notre triomphe, ajoute le comte de Ségur, n'eut que la durée d'un carnaval; dès qu'il fut fini, les vieux seigneurs reprirent leur empire, les usages de Louis XIV et de Louis XV leur puissance, et nous allâmes oublier dans nos garnisons, sous les règles de la discipline nouvelle, nos rêves trop courts de chevaliers et de paladins. »

Au mois d'août de l'année 1775, les fêtes recommencèrent, à l'occasion du mariage de Madame Clotilde, sœur de Louis XVI, avec le prince de Piémont, héritier de la couronne de Sardaigne. Il y eut, à Versailles, le 22 août, un grand bal

paré, que la reine ouvrit avec Monsieur, comte de Provence. Le local choisi était la grande salle de spectacle (celle où siége actuellement le Sénat), cette salle, « la plus brillante de l'univers, et où le goût l'emporte encore sur la richesse, » comme l'écrivait Horace Walpole à la comtesse d'Ossory, dans une lettre du 23 août 1775. « Un mot suffira pour tout ce que j'ai à vous dire, ajoute le spirituel Anglais, idole de Mme du Deffant, on ne pouvait avoir des yeux que pour la reine! Les Hébés, les Flores, les Hélènes et les Grâces ne sont que des coureuses de rues à côté d'elle! Quand elle est debout, c'est la statue de la Beauté; quand elle se meut, c'est la grâce en personne. Elle avait une robe d'argent semée de lauriers-roses, peu de diamants et des plumes. On dit qu'elle ne danse pas en mesure, mais alors c'est la mesure qui a tort. »

Après ce portrait de la reine, voici le détail du bal : « Il n'y a eu que huit menuets, et, outre la reine et les princesses, huit dames seulement y ont figuré. Je n'ai pas été aussi frappé de la danse que j'y comptais, à l'exception d'un pas de deux exécuté par le marquis de Noailles et Mme Holstein. En fait de beautés, je n'en ai vu aucune, ou bien la reine les effaçait toutes. Après le menuet, sont venues les contredanses, très-encombrées par les longues queues des robes, les tresses encore plus longues et les paniers. Comme la chaleur était étouffante, les costumes, quoique de gaze et de soie très-légère, ne m'ont pas paru d'un goût merveil-

leux. Dans les intervalles de la danse, on présentait à la famille royale et aux danseurs des corbeilles de pêches, d'oranges mandarines, des biscuits, des glaces, du vin et de l'eau. Le bal n'a duré juste que deux heures. Le monarque n'a pas dansé; mais, dans les deux premiers tours du menuet, la reine elle-même ne doit pas lui tourner le dos; elle a, du reste, exécuté tout cela avec une aisance divine[1]. »

Les danses cessèrent avec le mois d'août, pour reprendre vers la fin de l'année. « Les bals chez la reine ont recommencé, écrit le comte de Mercy-Argenteau, le 17 décembre 1775; ils se donnent chaque lundi; ils durent depuis six heures jusqu'à dix heures du soir; les dames y viennent en dominos parés ou sous tel autre habillement de caractère qui leur convient. Les hommes dansants ont leurs habillements ordinaires; ils ne sont plus astreints à un uniforme, mais il est interdit aux personnes des deux sexes d'avoir ni or ni argent dans leurs ajustements. Ces petites fêtes se passent toujours avec les mêmes agréments pour ceux qui ont l'honneur d'y assister; la reine traite tout le monde avec grâce et bonté, personne n'a lieu de se plaindre à cet égard, à moins de prétentions injustes et déplacées, ce à quoi on est ici beaucoup plus sujet qu'ailleurs. »

1. Horace Walpole. Lettres écrites à ses amis pendant ses voyages en France (1739-1775), traduites et précédées d'une introduction par le comte de Baillon. 1 vol., chez Didier.

Ces lundis de Marie-Antoinette s'appelaient des bals d'avant-soirée, par opposition aux bals d'après minuit. Les lundis étaient des réunions, pour ainsi dire intimes, qui ne duraient que quatre heures, de six heures à dix heures du soir, et qui étaient bien plus remarquables par le haut rang des invités que par l'éclat des préparatifs et par la richesse des costumes. Les bals d'après minuit, au contraire, ne se donnaient que rarement ; ils étaient magnifiques. Par caractère, Louis XVI se sentait peu porté vers les fêtes de tout genre qui animaient la cour, mais il y assistait avec toute la complaisance, toute la bonne volonté possibles, et il aimait tant la reine qu'il était enchanté de la voir se distraire.

En 1776, Marie-Antoinette changea le jour de ses petits bals : ils eurent lieu désormais le mercredi à la place du lundi. Pendant le même carnaval, il y eut aussi un bal tous les samedis au château de Versailles, dans l'appartement de la princesse de Guéménée, gouvernante des Enfants de France. « Ces bals, écrit le comte de Mercy-Argenteau (28 février 1776), ont été plus vifs, mais un peu trop bruyants, par le gros jeu qu'on y jouait, et qui y avait été établi pour plaire à M. le comte d'Artois. La reine n'y a jamais joué, et le roi, qui arrivait toujours à ces bals vers les dix heures, y ramenait le bon ordre. On avait soin, un quart d'heure auparavant, de faire disparaître les tables de jeu et les cartes ; ces bals finissaient vers onze heures du soir. »

Passons maintenant au carnaval de 1777. Il fut moins brillant que de coutume. La noblesse, jalouse de la faveur des Polignac et de leurs amis, montrait moins d'empressement que par le passé. L'ambassadeur de Marie-Thérèse en fait la remarque dans une lettre à sa souveraine (15 février 1777): « Sacrée Majesté, le carnaval de cet hiver n'a point pris, à Versailles, la même tournure qu'il avait eue dans les années précédentes, et, quoiqu'il n'y eût rien de changé au genre ni à la fréquence des amusements ordinaires à cette saison, ils ont langui, par un défaut de disposition à la gaieté, à l'exception du dernier bal chez la reine; les précédents avaient été peu nombreux, on cherchait des prétextes pour se dispenser d'y aller. Depuis longtemps on n'a vu Versailles aussi désert qu'il l'a été pendant cet hiver, et il pourrait le devenir encore davantage, si on laisse subsister le causes de l'humeur et des jalousies qui ont occasionné cet inconvénient... Quoique Sa Majesté traite un chacun avec beaucoup de bonté et de grâce quand on se présente devant elle; il n'en est pas moins vrai que le petit nombre de ceux que la reine appelle « sa société, » éloigne le plus grand nombre des courtisans des deux sexes, et ôte à ces derniers les occasions et la possibilité de faire leur cour. Il s'ensuit que les avantages et les agréments que l'on espère obtenir en s'approchant des souverains disparaissent, lorsque ceux-ci adoptent un genre de vie privée qui est incompatible avec la tenue d'une

grande cour, où tous les sujets d'un certain rang ont droit de prétendre au traitement que leur assignent leurs dignités, leur âge, leur mérite personnel et leurs services. »

On reprochait aussi à la reine d'avoir trop d'égards pour les étrangers, et la susceptibilité française s'en plaignait. « Il arrive quelquefois, lisons-nous dans la même lettre, que la reine daigne se promener au bal avec des hommes, mais toujours des personnes connues et de distinction. Sa Majesté a fait le même honneur à quelques étrangers, nommément au duc Dorset, cavalier anglais que la reine traite particulièrement bien. Il y a toujours ici un nombre d'étrangers de cette nation, et comme ils ont plus que les autres le goût et l'habitude de la danse et qu'il devenaient par cette raison des acteurs utiles pour les bals de la reine, cela a attiré des distinctions, des préférences. Les nationaux en ont un peu murmuré, et on en a d'abord conclu que la reine avait une prédilection pour les Anglais; au reste, comme cette faveur devait finir avec les bals, les remarques que l'on avaient faites ont fini de même, et cela n'a tiré à d'autres conséquences que celles d'occasionner des propos toujours déplacés et injustes, mais qui seraient d'autant plus faciles a éviter que la reine met réellement peu d'intérêt aux actions qui les font naître. »

Pendant le carnaval de 1778, les bals de la cour furent un peu plus suivis. Les dames de Paris s'y rendirent en assez grand nombre. Mais ce n'était

plus l'élan, l'admiration des premiers jours du règne. Un souffle révolutionnaire commençait à circuler même dans les rangs de la haute noblesse. Le jour de l'an 1778, il n'y avait pas eu à la cour la moitié du monde que l'on était accoutumé à y voir autrefois.

On s'habituait petit à petit à regarder Versailles comme une ville de province, et à voir dans Paris la véritable capitale, la capitale de l'opinion publique, de la littérature, des arts et du plaisir. N'était-ce pas là un signe des temps? Marie-Antoinette avait un peu à se reprocher cet abandon de la ville du Roi-Soleil. Elle s'était faite trop Parisienne. Si ses bals de Versailles devenaient moins à la mode que par le passé, c'est, peut-être, parce qu'elle avait été trop souvent au bal de l'Opéra. Et pourtant elles étaient bien agréables, bien élégantes, ces petites fêtes du château, où tout le monde se connaissait, où il y avait quelque chose de royal et d'intime à la fois. On n'y remarquait point les éléments hétérogènes et disparates, qui, de nos jours, font ressembler tant de fêtes à des bals publics. Ce n'étaient point ces cohues, cet encombrement qui changent en vraie souffrance un prétendu plaisir. Aujourd'hui, sous prétexte de danse, on marche péniblement, on piétine sur place.

Autrefois, à l'époque où Vestris disait qu'il n'y avait eu dans le siècle que trois grands hommes : Frédéric II, Voltaire et lui, la danse était un art qu'on prenait au sérieux, et il y avait des femmes

du monde dont Terpsichore aurait été jalouse. Il faut lire, dans les *Souvenirs d'un Page*, par le comte d'Hézecques, la description si animée des petits bals de la reine : « Les pages de la chambre étaient chargés d'en faire les honneurs. Arrivés les premiers, ils attendaient les dames pour les conduire à leurs places, leur offrir des rafraîchissements et les reconduire au souper ou à leurs voitures. Habitués au grand monde, ils mettaient dans ces fonctions la désinvolture de leur âge et la politesse de leur rang. Les étrangers étaient toujours frappés de voir ces bons petits régents, dont la plupart portaient encore sur leurs visages les roses de l'enfance, se démener, courir, appeler, presser les gens du buffet, reconduire les dames, sans paraître étonnés de ces grandeurs, ni fatigués du poids de leurs superbes habits. » Les hommes dansaient avec leurs chapeaux à plumes sur la tête. Les femmes, presque toujours en domino, ne portaient que très-peu de bijoux. Mais il y avait dans ces fêtes si restreintes, si choisies, quelque chose de plus séduisant que toutes les magnificences, toutes les pierreries, toutes les parures : c'était ce parfum d'élégance suprême que, depuis la fin de l'ancien régime, on n'a jamais retrouvé en France.

XVII

LES PROMENADES EN TRAINEAU.

Parmi les amusements de la reine, il faut citer les promenades en traîneau pendant les hivers rigoureux de 1774, de 1776, de 1778. Assurément c'était là une distraction bien innocente, et il fallait que l'esprit de dénigrement et de critique eût pris des proportions étranges pour qu'on en voulût à Marie-Antoinette d'un plaisir qui, certes, ne nuisait point à la morale et qui ne faisait tort à personne. Des gens toujours portés à la satire trouvaient tout naturel qu'il y eût des traîneaux dans les autres villes d'Europe, mais n'en voulaient point voir à Versailles et à Paris.

Le comte de Mercy-Argenteau écrivait à l'impératrice Marie-Thérèse, le 17 décembre 1774 : « Depuis le retour de Fontainebleau, la cour a été constamment sédentaire à Versailles et ne s'est point absentée un seul jour. La mauvaise saison

prématurée que l'on éprouve ici cette année a d'ailleurs mis obstacle à la continuation des chasses, des promenades, et la reine a été fort peu dans le cas de sortir du château. Pendant quelques jours, la neige est restée sur terre. Sa Majesté en a profité pour faire trois courses en traîneau, à l'une desquelles il est arrivé un petit accident, qui heureusement, n'a point eu de suites. On a ici l'usage de placer, en guise d'ornement, sur le devant des traîneaux un drapeau, lequel, agité par le vent, est sujet a effaroucher les chevaux qui traînent ces sortes de voitures. Cela arriva précisément au traîneau de la reine ; le cheval qui y était attelé s'emporta, le cocher, renversé par une secousse, abandonna les guides, mais la reine eut la présence d'esprit d'en saisir une et de tourner la tête du cheval contre une haie par laquelle il fut arrêté. A la suite de ce léger accident, il paraît que la reine s'est persuadée qu'il pourrait en arriver de plus graves, vu le peu d'habitude que l'on a ici à conduire les traîneaux, et j'ai cru remarquer que Sa Majesté était presque dégoûtée de ce genre d'amusement. »

Le comte de Mercy se trompait. Marie-Antoinette, qui était une amazone intrépide, n'était pas femme à avoir peur de monter dans un traîneau. En 1776, ce genre d'équipage fut la grande mode. L'hiver n'avait jamais été plus froid. « La neige couvrait le sol, la glace tenait prisonnières toutes les pièces d'eau du parc de Versailles. Celle des Suisses, rendez-vous de la foule, offrait le coup

d'œil le plus gai. Marie-Antoinette s'y mêlait aux curieux sans permettre que sa présence gênât la liberté, ni que le respect fît tort au plaisir. Elle s'arrêtait pour suivre les incidents, féliciter les heureux et consoler les inhabiles, pour examiner les boutiques, les cafés, les spectacles, les cuisines, pour lire les inscriptions assez poétiques parfois :

Sur ce mince cristal l'hiver conduit vos pas,
Le précipice est sous la glace.
Telle est de nos plaisirs la légère surface :
Glissez, mortels, n'appuyez pas [1]. »

On retrouva dans les remises royales des traîneaux qui avaient servi au dauphin, père de Louis XVI. On en fit quelques-uns d'un goût plus moderne pour la reine. Les princes en commandèrent de leur côté. Bientôt chaque grand seigneur eut le sien. La neige étant restée près de six semaines sur la terre, on n'entendait plus que le bruit des sonnettes et des grelots dont les harnais des chevaux étaient garnis.

Le comte de Mercy écrivait à Marie-Thérèse le 28 février 1776 : « Le froid excessif n'a point empêché Sa Majesté de faire plusieurs courses en traîneau, dont quelques-unes ont eu lieu dans le parc et les environs de Versailles, et quelques autres au bois de Boulogne. A l'une de ces prome-

1. *Marie-Antoinette*, par M. James Chambrier. 2 vol., chez Didier.

nades, la reine est venue jusque sur les boulevards de Paris, et a même passé par plusieurs rues de la ville. Dans ces occasions, où le terrain couvert de frimas et très-glissant pouvait rendre les chutes fréquentes et dangereuses, la reine, par bonté et humanité, n'a pas voulu être suivie par ses gardes, ni par le nombre du service à cheval; cependant, cet acte de bonté n'a pas été généralement senti, et le public, sans réfléchir au motif, et accoutumé à voir ses souverains toujours entourés d'une pompe fastueuse, a trouvé que la reine se montrait dans un appareil trop inférieur à sa grandeur et à sa dignité. Les courses dont il s'agit, et qui, par les équipages et leur ensemble, ne tiennent en rien de la beauté et de la magnificence de celles qui sont en usage à Vienne; ces courses dis-je, étaient composées de douze à quinze traîneaux. M. le comte d'Artois a été de toutes les parties, et en a fait séparément pour son compte plusieurs autres, beaucoup plus lestes, plus mincement assorties, et dans lesquelles il est venu de nuit parcourir les rues de Paris. La reine n'a fait ses promenades que pendant le jour; à la dernière, elle a été dîner au bois de Boulogne, dans une maison que M. le comte d'Artois y a achetée, et qui se nomme Bagatelle, dénomination qui s'adapte très-bien au local et à la tournure du bâtiment. »

Se promener en traîneau n'était certainement pas un crime; eh bien! comme dit Mme Campan : « Ce fut une affaire. Le public vit dans cette mode

une prédilection pour les habitudes de Vienne. Les parties de traîneaux n'étaient cependant pas une mode nouvelle à Versailles; mais la critique s'emparait de tout ce que faisait Marie-Antoinette. » Et pourtant cette belle et bonne reine n'avait jamais été plus aimable, plus charitable, plus généreuse. Elle ne savait qu'imaginer pour adoucir les misères du peuple, pour l'empêcher de souffrir, pour l'empêcher d'avoir faim, d'avoir froid. Elle visitait les hôpitaux, fondait des salles d'asile, organisait des distributions de vivres, elle faisait allumer dans les cours du château de Versailles et des Tuileries d'immenses feux, où les pauvres venaient se réchauffer. De son côté, le bon Louis XVI offrait aux malheureux des charrettes remplies de bois. Voyant un jour passer une file de ces voitures, tandis que plusieurs grands seigneurs se préparaient à se faire traîner rapidement sur la glace : « Moi, messieurs, disait-il, mes traîneaux, les voici. »

Disons-le à la louange de la population parisienne, s'il y avait des critiques à l'adresse de la reine, il y avait aussi des paroles de reconnaissance et d'affection. An coin des rues, sur les places, devant les maisons, s'élevaient en son honneur des obélisques de neige, des pyramides de glace. A l'entrée de la rue du Coq-Saint-Honoré, l'on avait inscrit ce quatrain :

Reine, dont la bonté surpasse les appas,
Près d'un roi bienfaisant occupe ici la place.

Si ce monument frêle est de neige et de glace,
Nos cœurs ne le sont pas.

Après avoir parlé des courses en traîneau pendant l'hiver de 1776, Mme Campan ajoute : « Cette mode, qui tient aux usages des cours du Nord, n'eut aucun succès auprès des Parisiens. La reine en fut informée, et, quoique tous les traîneaux eussent été conservés, et que, depuis cette époque, il y ait eu plusieurs hivers favorables à ce genre d'amusement, elle ne voulut plus s'y livrer. »

Ici, les souvenirs de Mme Campan ne sont point parfaitement fidèles. Il y eut encore des courses en traîneau en 1777 et en 1778. Le comte de Mercy écrivait le 17 janvier 1777 : « A la suite d'une quantité de neige qui était tombée ces jours derniers, la reine a été deux fois en traîneau; la dernière course s'est faite au bois de Boulogne. Monsieur était de cette partie, Madame s'en abstint à cause d'un rhume très-léger. Mme la comtesse d'Artois suivit la reine, et cette fête fut terminée par un dîner donné à la Muette par M. le comte d'Artois. Comme ces amusements rassemblaient toujours les mêmes entours, ils ont toujours aussi les mêmes inconvénients, dont le principal est de donner lieu à des bruits absurdes et faux répandus dans le public, et à l'occasion dont il s'agit, on débita dans Paris qu'après la course en traîneau la reine avait été souper dans une maison appartenant au duc de Chartres, où l'on devait avoir joué une partie de la nuit, ce qui était de toute fausseté. »

L'ambassadeur de Marie-Thérèse lui écrivait encore, le 17 janvier 1778 : « Depuis plusieurs jours que la terre est couverte de neige, la reine n'a été de ma connaissance, qu'une fois en traîneau et s'est bornée à une promenade très-courte. M. le comte d'Artois avait arrangé plusieurs parties de ce genre, et il est venu les exécuter sur les boulevards et dans les rues de Paris. Cela ne s'est point fait sans que la reine ait été fortement sollicitée d'y assister, et j'ai appris avec grand plaisir que Sa Majesté s'y était refusée. Cette petite privation a produit un bon effet parmi le public de Paris, qui, en raison de son éloignement pour M. le comte d'Artois, voit toujours avec peine et critique les occasions où ce prince se trouve à la suite de la reine. »

Dans une autre lettre, datée du même jour, le comte de Mercy-Argenteau écrivait à sa souveraine : « Je me suis trop hâté en annonçant que la reine n'irait point en traîneau à Paris. Sa Majesté y a été le 12, accompagnée de Madame et d'une suite nombreuse, mais en très-bon ordre et en plein jour; les traîneaux n'ont passé que sur les boulevards, et point dans les rues. Sa Majesté avait dîné au Temple, chez M. le comte d'Artois. »

Ce serait une erreur de croire que la majorité des Parisiens blâmaient un plaisir que les esprits moroses pouvaient seuls critiquer. Le public n'en était pas encore arrivé à ce degré de malveillance et de dénigrement. Dans la correspondance secrète

publiée par M. de Lescure [1], nous trouvons ce passage, à la date du 15 janvier 1778 : « La reine, toujours vive et joyeuse, a fait des courses en traîneau d'une magnificence surprenante. Ce spectacle a fait grand plaisir aux Parisiens. »

Pour nous, ne sommes-nous pas heureux d'évoquer cette vision des mœurs et de la poésie du Nord ? Nous voyons apparaître, dans un même traîneau, attelé de deux chevaux blancs, aux harnais de velours bleu, Marie-Antoinette et la princesse de Lamballe, toutes deux enveloppées d'hermine et de cygne, la tête ceinte du toquet slave à l'aigrette de héron, éblouissantes de fraîcheur et de jeunesse, semblables à une apparition du printemps sur la neige. Les sonnettes et les grelots s'agitent autour de l'encolure du cheval. L'or et l'argent des harnais brillent sous le givre. Le traîneau glisse rapide comme le vent, comme l'éclair, et l'on se croit transporté dans ces lointaines régions, voisines du pôle, où les blancs paysages sont éclairés, d'une manière fantastique, par les lueurs roses des aurores boréales.

1. Correspondance secrète inédite sur Louis XVI, Marie-Antoinette, la cour et la ville, de 1777 à 1792, publiée d'après les manuscrits de la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, avec une préface et des notes par M. de Lescure. 2 vol. chez Plon.

XVIII

LES COURSES DE CHEVAUX.

Marie-Antoinette se passionna quelque temps pour les courses, comme elle avait pris goût aux promenades en traîneau. Les courses étaient une innovation anglaise qui, dans le principe ne plut que médiocrement à la foule. Les bourgeois et le peuple préféraient de beaucoup une belle revue des gardes françaises et des régiments suisses. Ces mots anglais, ces casaques, ces toques, ces bottes à revers, ce monde de jockeys et d'entraîneurs, tout cela ne s'acclimatait en France qu'assez difficilement.

Mais quelques jeunes seigneurs accueillaient avec enthousiasme tout ce qui était nouveau, et les ancêtres des fondateurs du Jockey-Club se délectaient d'un plaisir étranger dont s'indignaient les partisans de l'ancienne étiquette française. Les hommes à bonne fortune, dont l'objectif est de toujours

faire parler d'eux, se réjouissaient d'entendre leur nom voler de bouche en bouche. Les écuries du duc de Lauzun, les jockeys du duc de Lauzun, les paris du duc de Lauzun, cela sonnait bien à l'oreille d'un fastueux séducteur toujours préoccupé de son public.

Les courses étaient, pour les femmes à la mode, un prétexte à des exhibitions de toilettes nouvelles; pour les joueurs et les dissipateurs, une occasion de jouer et de dépenser. Le temps était loin où Louis XIV, revêtu d'un riche costume mythologique, présidait, semblable à un demi-dieu, ces magnifiques carrousels qui rappelaient en même temps les pompes du paganisme et les mœurs de la chevalerie. Alors on aimait les coursiers aux formes opulentes dont l'encolure était superbe, et qui caracolaient majestueusement. Le cheval de course avec ses membres grêles, son œil morne, sa tête baissée, n'aurait pas plu aux hommes du XVIIe siècle. Mais sous Louis XVI la mode avait changé. L'anglomanie, présage d'une révolution générale, pénétrait jusque dans Versailles.

Le comte de Mercy-Argenteau écrivait à l'impératrice Marie-Thérèse, le 18 mars 1775 : « La reine a voulu voir une course de chevaux qui s'est faite près de Paris ; quelques jeunes gens avaient imaginé cette nouveauté à l'imitation des courses qui se font en Angleterre. La reine y est venue avec Monsieur, Madame et M. le comte d'Artois... Une foule de monde s'était rendue à ce mince spectacle,

et la reine ne fut point accueillie avec les mêmes applaudissements et marques de joie accoutumés. »
La course avait eu lieu à la plaine des Sablons, où l'on passait généralement la revue des troupes, et qui offrait un vaste espace, très-commode pour y établir une piste. Cette plaine était située au nord du bois de Boulogne, et sur son emplacement aujourd'hui contigu aux fortifications de Paris, s'est élevé le village de Sablonville.

On lit dans la correspondance de Metra, à la date du 5 octobre 1775 : « C'est hier que le nouveau Newmarket français a ouvert sa carrière. Il n'y a paru que quatre contendants; mais ils étaient de bonne sorte, c'était M. le comte d'Artois, M. le duc de Chartres, M. le duc de Lauzun et M. le marquis de Conflans. Le jockey du duc de Lauzun a gagné très-lestement le prix, ou, pour mieux dire, la poule qui n'était que vingt-cinq louis par tête de coureur. Le cheval vainqueur est bas normand. La course a commencé vers une heure, elle a été vive, et n'a pas duré plus de six minutes, quoique le terrain parcouru soit très-considérable, puisque c'était trois fois le tour de la plaine des Sablons. On avait élevé dans le milieu un belvédère pour la reine, qui était belle comme le jour, et le jour était charmant. Elle a pris le plus grand plaisir à ce spectacle, s'est fait présenter le petit Anglais qui montait le cheval victorieux, a félicité le duc de Lauzun et consolé les vaincus avec une grâce infi-

nie, en un mot elle n'a manqué à rien pour être parfaitement aimable. »

En 1776, les courses de chevaux recommençaient de plus belle. Le comte de Mercy écrivait le 28 février : « La reine après avoir été la nuit du 11 au bal de l'Opéra jusqu'à cinq heures du matin, rentra à Versailles à six heures et demie, et en repartit à dix, pour venir voir une course de chevaux qui se faisait près du bois de Boulogne. Des promenades si multipliées, si rapides, et qui pourraient déranger une santé des plus robustes, occasionnent des critiques ; mais toutes les représentations à faire là-dessus deviennent inutiles, parce que le roi est le premier à engager lui-même la reine à ces sortes d'amusements. »

Mercy voyait de mauvais œil ce *sport*, pour nous servir de l'expression qui commençait à devenir à la mode. « Les courses dont il s'agit, écrivait-il le 13 avril 1776, et qui ne sont qu'une parodie assez puérile de celles qui se font en Angleterre, ne mériteraient certainement pas d'être honorées de la présence de la reine. On a bâti pour Sa Majesté une sorte d'estrade où elle se place pour voir ce spectacle, où il y a toujours une affluence de monde peu choisi, beaucoup de jeunes gens mal vêtus, ce qui, joint à beaucoup de confusion et de bruit, forme un ensemble qui ne s'accorde point avec la dignité qui doit environner une grande princesse. Il arrive de plus que ces courses ont souvent lieu les mardis; alors la reine ne reçoit point les ambassadeurs et

ministres étrangers. » C'était là un véritable grief pour un diplomate comme le comte de Mercy-Argenteau. Il ne pouvait pas non plus se faire au sans gêne des costumes, et trouvait qu'une pareille absence d'étiquette était un symptôme politique des plus graves. Sa lettre du 13 novembre 1776 contient à ce sujet de longues doléances : « Je me rendis à cheval à la première course, écrit-il, et j'eus grand soin de me tenir dans la foule, à une distance du pavillon de la reine où tous les jeunes gens entraient en bottes et en chenille (c'est-à-dire en costume non habillé). Le soir, la reine, qui m'avait aperçu, me demanda, à son jeu, pourquoi je n'étais pas monté dans le pavillon pendant la course. Je répondis, assez haut pour être entendu de plusieurs étourdis qui étaient présents, que la raison qui m'avait empêché de monter dans le pavillon était que je me trouvais en bottes et en habit de cheval, et que je ne m'accoutumerais jamais à croire que l'on pût paraître devant la reine dans un pareil équipage. Sa Majesté sourit, et les coupables me jetèrent des regards fort mécontents. »

Une autre fois, Mercy monte dans le pavillon de la reine. Mais il a eu soin d'endosser un costume habillé. Il trouve une grande table couverte d'une simple collation, qui est « comme au pillage d'une troupe de jeunes gens indignement vêtus, faisant une cohue et un bruit à ne pas s'entendre. » L'ambassadeur nous montre le comte d'Artois « courant du

haut en bas, pariant, se désolant quand il perd, se livrant à des joies pitoyables quand il gagne, s'élançant dans la foule du peuple pour aller encourager ses jockeys, et présentant à la reine celui qui lui a gagné une course. » Mercy, qui a « le cœur très-serré de voir ce spectacle, » et d'observer « la contenance gênée et ennuyée de Monsieur, de Madame, de Mme d'Artois et de Mme Élisabeth, » n'en rend pas moins hommage à l'attitude toujours gracieuse et majestueuse de Marie-Antoinette. « Il faut convenir, dit-il dans la même lettre (15 novembre 1776), qu'au milieu de ce pêle-mêle la reine, se portant partout, parlant à tout le monde, conservait un air de grâce et de grandeur qui diminuait en partie l'inconvénient du moment; mais le peuple, qui ne pouvait apercevoir cette nuance, ne voyait qu'une familiarité dangereuse à laisser soupçonner dans ce pays-ci. »

Le prince de Ligne, comme le comte de Mercy, blâmait les mœurs des grands seigneurs anglais, « leurs dîners du soir, leurs courses de chevaux, leurs paris, leurs orgies et leur tenue de palefreniers ». Mme de Genlis critiquait aussi beaucoup les courses. Ses réflexions à ce sujet sont développées dans le style pastoral qui était alors à la mode : « Je méprise, dit-elle, tous les jeux où l'on peut se ruiner ; aussi je hais ces courses de chevaux ; d'ailleurs il me paraît affreux de chasser de leurs champs d'innocents bergers et leurs troupeaux, pour transformer une belle pelouse verte en un tapis

le jeu : c'est profaner la nature. C'est bien assez le jouer dans les palais, dans les maisons, sans lonner encore si publiquement ce pernicieux exemple à la classe d'hommes la plus innocente et la plus vertueuse. »

Marie-Antoinette eut d'abord beaucoup de goût pour les courses. « J'eus toutes les peines du monde, lit le duc de Lauzun dans ses Mémoires, à empêcher la reine d'avoir des chevaux de course et de nonter à cheval à l'anglaise. Ce fut, je crois, la plus grande preuve de mon crédit sur elle. » Mais, au bout de quelque temps, la souveraine qui, au dire de Mercy, était « elle-même bien convaincue du peu de raison et de convenance de ces imitations anglaises », se montra peu empressée pour une distraction qui, au début, l'amusait tant. Le comte de Mercy écrivait, le 19 novembre 1777 : « On a eu lieu de remarquer que le goût de la reine pour les courses de chevaux était considérablement diminué, et que sa Majesté ne s'y rendait que pour M. le comte d'Artois, qui faisait de ce jeu un des objets essentiels de ses occupations. Toujours malheureux dans ses paris, il les a perdus presque tous, et la manière turbulente avec laquelle il en marquait son chagrin excitait parmi les spectateurs beaucoup de scandale et de propos. »

Les choses avaient bien changé, dequis le temps où Louis XV se moquait de son petit-fils le comte d'Artois, en l'entendant prononcer pour la première fois le mot de *sport*. Sous Louis XVI, on

fait la guerre aux Anglais, mais on les imite le plus qu'on peut. Le comte de Ségur, cet observateur si perspicace, ne s'y trompe pas. Il comprend toute l'importance de ce symptôme. « J'ai toujours été surpris, dit-il dans ses Mémoires, que notre gouvernement et nos hommes d'Etat, au lieu de blâmer, comme frivole, folle et peu française, la passion qui s'était tout à coup répandue en France pour les modes anglaises, n'y aient pas vu le désir d'une imitation d'un autre genre, et les germes d'une grande révolution dans les esprits... Ils ne voyaient pas que les fracs, remplaçant les amples et imposants vêtements de l'ancienne cour, présageaient un penchant général pour l'égalité, et que, ne pouvant encore briller dans des Assemblées comme des lords et des députés anglais, nous voulions au moins nous distinguer comme eux par la magnificence de nos cirques, par le luxe de nos parcs et la rapidité de nos coursiers. Cependant rien n'était plus facile à deviner, et il suffisait d'entendre parler ceux qui les premiers nous avaient apporté ces modes : le comte de Lauraguais, le duc de Lauzun, le duc de Chartres, le marquis de Conflans, et beaucoup d'autres, pour comprendre que ce n'était pas à de si superficielles imitations qu'ils prétendaient borner leurs vœux. »

Le bon roi Louis XVI se rendait compte du danger. Il blâmait hautement cette anglomanie dont raffolait la cour. « Tandis qu'on faisait à l'envi, dans les courses, des gageures énormes, dit

encore le comte de Ségur, le roi, pressé de parier, ne voulut mettre au jeu qu'un écu : la leçon fut inutile; l'opinion était déjà plus forte que l'autorité et que l'exemple. Malheureusement, sur tous les points on sentait trop clairement la violence de l'agitation des flots et la faiblesse du pilote. » Marie-Antoinette, en applaudissant aux modes anglaises, ne se doutait pas encore de tout ce qui viendrait à la France de l'autre côté du détroit. Le temps approchait où le futur Philippe-Egalité et le futur Charles X lutteraient sur un terrain bien autrement dangereux que le champ de courses. A la foule qui se passionnait pour savoir si tel ou tel cheval arriverait le premier au poteau, l'avenir réservait des péripéties bien plus curieuses, des émotions bien plus poignantes, et les rivaux des luttes futures devaient risquer non plus une misérable somme d'argent, mais leur couronne, leur liberté, leur vie.

XIX

LE JEU DU PHARAON.

Le jeu est une distraction qui ne convient pas aux souverains. Les péripéties des drames si variés dont ils sont les acteurs satisfont largement au besoin d'émotions qui peut travailler leur esprit. La politique n'est-elle pas, en effet, une partie perpétuelle, et la fortune ne se charge-t-elle point de brouiller les cartes, de jeter les dés ?

« Le hasard et la cupidité, mêlés ensemble, a dit le P. Lacordaire dans les conférences de Toulouse, font du jeu un drame personnel, effrayant et joyeux, où l'espérance, la crainte, la joie et la tristesse se succèdent, ou plutôt se confondent presque au même moment, et tiennent l'homme haletant sous une fièvre qui s'accroît jusqu'à la fureur, car si nous disons la passion du vin, nous disons la fureur du jeu. » Une telle fureur ne peut s'allier à la dignité de la couronne. Elles ne sont pas en harmonie avec

la majesté royale, ces longues nuits de jeu, nuits d'angoisses volontaires, nuits cupides, dégradantes, qui sont une insulte au sommeil ! Quel triste spectacle ! La partie commence gaiement, comme un plaisir. Les figures respirent la confiance, l'entrain, la gaieté. On dirait un départ pour la chasse. Puis tout à coup les fronts se rembrunissent. Dans une chaude atmosphère, toute chargée d'électricité, les visages se contractent et les mauvais instincts se révèlent. Celui qui gagne ne parvient pas à dissimuler une joie répugnante. Celui qui perd a les traits souvent décomposés ; il est brisé, anéanti, et ses infortunes sont si peu respectables, si peu intéressantes ! Le jeu n'est pas à sa place dans une cour. Quand le souverain perd, son rôle n'est pas, à vrai dire, très choquant ; mais quand il gagne, son gain a quelque chose de désagréable. Les monarques sont faits pour donner et non pour recevoir. Il ne leur appartient pas de s'enrichir avec l'or de leurs courtisans ; un tapis vert ne doit, sous aucun prétexte, être placé près du velours du trône.

Pendant quelque temps, Marie-Antoinette eut le tort de trop jouer, et le comte de Mercy, souvent sévère, n'est que juste quand il blâme à cet égard la tolérance de Louis XVI. Dans l'automne de 1776, lors du voyage de Fontainebleau, on imagina de faire venir des banquiers de Paris pour tailler au pharaon. A la première soirée, la reine joua jusqu'à près de quatre heures du matin et perdit quatre-vingt-dix louis. A la seconde, elle joua jus-

qu'à trois heures et ne perdit que quelques louis. L'ambassadeur de Marie-Thérèse ajoute à ces détails : « Le roi qui ne sort jamais de son appartement le soir, et qui n'aime pas que l'on joue gros jeu, ne se permit pas cependant de le témoigner dans cette occasion, parce qu'il porte jusqu'à la prévenance son consentement à tout ce qui peut amuser la reine ; mais il fut fortement représenté à cette auguste princesse combien de pareilles veillées étaient de dangereuse conséquence, ne fût-ce que celle de laisser le roi seul pour un objet qui lui déplaît et qui le met dans l'impossibilité d'aller passer la nuit dans l'appartement de la reine, ce qui est assez souvent arrivé pendant le séjour à Fontainebleau. » (Lettre du 15 novembre 1776.)

Mercy fait observer avec raison qu'il est triste de voir les jeux de hasard, prohibés ailleurs par ordonnance de police, s'étaler librement à la cour, qui devrait, au contraire, donner le bon exemple. Il nous montre le comte d'Artois tourmentant tout le monde et organisant une espèce de quête à Versailles, pour rassembler cinq à six cents louis, dont on forme une banque, contre laquelle on joue très gros jeu. La reine y perd considérablement et presque journellement. (Lettre du 18 mars 1777.) Les parties deviennent quelquefois tumultueuses et occasionnent de la part de ceux qui tiennent la banque, des reproches à quelques femmes de la cour sur leur peu d'exactitude dans leur façon de jouer. (Lettre du 12 septembre 1777.) « Les usages

de ce pays-ci, dit l'ambassadeur, n'admettent pas que des gens de qualité tiennent la banque au pharaon. Le duc de Fronsac et le marquis d'Ossun, en vue de plaire à la reine, s'étaient déterminés à tenir cette banque ; quelques contestations indécentes les ont obligés à se retirer. Le comte de Merle les a remplacés; mais comme il n'est point assez riche pour s'exposer seul aux événements d'un jeu qui, par son énormité, pourrait le ruiner dans une soirée, il a fallu songer à se procurer des associés. La reine est intervenue pour en faciliter les moyens. Sa Majesté s'intéresse quelquefois dans la banque contre laquelle elle joue. M. le comte d'Artois en use de même, et, par ces sortes d'expédients, on parvient à soutenir à la cour un jeu qui n'a plus de bornes et qui grossit journellement. Plusieurs personnes de la cour s'y dérangent ; cela donne de l'inquiétude dans les familles, et excite beaucoup de scandale et de murmure dans le public de Paris. » (Lettre du 17 octobre 1777.) Écoutons encore les doléances de Mercy : « Le jeu de la reine, dit-il, a eu lieu trois fois la semaine : les dimanches, les mercredis et les samedis ; c'étaient ci-devant des occasions de représentation et d'étiquette ; on jouait alors au cavagnol ou au lansquenet ; mais cette année ce même jeu ayant été converti en un pharaon très-cher, où il était libre à un chacun de jouer assis ou debout, sans exception de personnes ni de rangs, il s'en suivait que l'on n'apercevait plus la moindre apparence de cour dans ces mo-

14.

ments-là, et que l'on n'y voyait qu'une confusion peu décente. » (Lettre du 19 novembre 1777.) En 1778, lors du voyage de la cour à Choisy, l'on remarqua, non sans surprise, que le roi joua pour la première fois au pharaon. « C'était, dit le comte de Mercy, une des plus grandes marques de complaisance qu'il pût donner à son auguste épouse, et il n'est point à craindre que ce début tourne en habitude. Elle serait dangereuse et nuisible, parce que le roi n'est point bon joueur et que ses impatiences entraîneraient de fâcheux éclats. La reine est convenue de cette observation, et j'espère que ce sera une raison de plus pour s'abstenir des jeux de hasard, qui, d'ailleurs, depuis quelque temps, ont été beaucoup moins habituels. » (Lettre du 19 septembre 1778.)

L'engouement de la reine pour le jeu diminuait. Dans l'automne de 1778, lors du voyage à Marly, on vit se produire des scandales qui firent faire d'utiles réflexions. Le salon étant ouvert à tout le monde indistinctement, il s'y introduisit des fripons, et on en saisit un qui venait de donner au banquier un rouleau de jetons en guise de louis. Marie-Antoinette s'aperçut de la triste impression que pareilles aventures ne pouvaient manquer de produire, et son amour du jeu se modéra. Marie-Antoinette s'y était laissé entraîner par désœuvrement, par ennui, par goût de la nouveauté, mais, au fond, elle n'était pas joueuse. Une lettre de Joseph II, adressée au comte de Mercy le 2 novembre 1777,

contient à ce sujet un aveu significatif : « Je suis vraiment fâché, écrivait l'empereur, que nos raisonnements sur la fureur du jeu aient si peu fait d'effet sur l'esprit de la reine. Les alentours, sa dissipation, son besoin de plaisir et celui de trouver ceux qui le lui procurent contents et de bonne humeur, sont la seule cause de tels désordres, car au fond *ma sœur n'aime pas le jeu.* » Il ne faut pas d'ailleurs l'oublier, les sommes que risquait la reine étaient relativement minimes. Les gros joueurs de nos clubs actuels font des parties bien autrement considérables. « Quant au reproche sur son jeu, dit le prince de Ligne en parlant de Marie-Antoinette, je ne lui ai jamais vu perdre plus de deux mille louis, et encore était-ce à ces jeux d'étiquette où elle avait peur de gagner à ceux qui étaient obligés de faire sa partie. Souvent, à la vérité, après avoir reçu le premier jour du mois, cinq cents louis, qui étaient, à ce que je crois pouvoir me rappeler, l'argent de sa poche, elle n'avait plus le sou... A l'occasion de ses finances, je me souviens qu'un jour elle s'amusa beaucoup, lorsque je me moquais de sa cassette, où je savais qu'il n'y avait pas un louis et que j'avais vue partir de Fontainebleau au grand galop et entourée de gardes, suivant un usage ridicule de la cour. »

En 1780, les grosses parties avaient presque entièrement cessé. Le comte d'Artois lui-même modérait ses enjeux, et Louis XVI, qui avait les goûts simples, jouait surtout au loto. Marie-Antoinette

n'aimait pas ce jeu d'enfants, mais, par déférence pour le roi, elle y jouait tous les soirs jusque vers onze heures, moment où il se retirait.

En résumé, l'on a beaucoup exagéré ce qu'on a dit sur la passion du jeu à la cour de Louis XVI. Du temps de Louis XIV, cette passion était bien autrement effrénée. Mme de Montespan faisait, à la bassette, des coups allant à un million. La favorite grondait, et le grand roi aussi, quand on ne les tenait pas. Un jour de Noël, elle perdit 700,000 écus; elle joua sur trois cartes 150,000 pistoles, valant chacune 4 fr. 50 c. de notre monnaie. Et cependant le public ne murmurait pas. C'est qu'il était de mode sous Louis XIV de tout admirer, sous Louis XVI de tout critiquer.

XX

MARIE-ANTOINETTE, GLUCK ET PICCINI.

De tous les arts, celui que préférait Marie-Antoinette, celui qu'elle aimait avec passion et cultivait avec succès, celui qui répondait le mieux à sa nature rêveuse et tendre, c'était l'art qui embellit nos jours et qui poétise nos douleurs, qui est à sa place dans un théâtre et dans une église, devant des soldats et devant des prêtres, l'art qui est le charme de la vie et le cantique de la mort, l'art idéal, l'art divin, le seul que nous puissions nous figurer comme existant à la fois et sur terre et dans le ciel : la musique. A Vienne, Marie-Antoinette avait le petit Mozart comme compagnon des jeux de son enfance, et Gluck comme professeur de piano. Son frère, Joseph II, était un pianiste et surtout un violoncelliste de premier ordre. Elle-même ne manquait pas de talent comme musi-

cienne, et sa voix, sans être très-étendue, avait un véritable charme.

Marie-Antoinette était encore dauphine, quand le chevalier Gluck arriva à Paris (vers la fin de 1773). Elle le fit venir tout de suite à Versailles, heureuse de revoir son ancien professeur de musique, le grand artiste qui lui rappelait sa première patrie, sa mère, ses frères et sœurs, son enfance, et le bleu Danube, et la patriarcale résidence de la Burg, et les verts ombrages de Schœnbrunn, et les beaux lacs de Laxenbourg. Ce fut le clavecin de la dauphine qui reçut la première révélation de l'*Iphigénie en Aulide*. En quelques heures tous les cahiers de la partition furent parcourus. La jeune princesse, restée Allemande par l'imagination, accueillait le grand compositeur comme un cher compatriote et comme un vieil ami. Aux accents de cette harmonie si triste, si imposante, elle se sentit émue jusque dans les profondeurs de son âme. Etait-ce le passé qui ressuscitait à ses yeux? Ou plutôt n'était-ce pas l'avenir dont le fantôme se dressait déjà devant elle, l'avenir plein de sinistres menaces, de vagues pressentiments, l'avenir gros de catastrophes plus lugubres que celles de Priam et d'Hécube, de sacrifices plus terribles que celui d'Iphigénie?

Sans Marie-Antoinette, Gluck, malgré son génie, n'aurait pu se faire jouer à l'Opéra de Paris, où il avait à soutenir une lutte acharnée contre l'éternelle coalition de l'ignorance et de la routine.

L'Opéra était alors contigu au Palais-Royal. Il s'étendait jusqu'à la rue des Bons-Enfants, sur l'emplacement où la rue de Valois débouche aujourd'hui dans la rue Saint-Honoré. C'était sur cette dernière rue que donnait le foyer, belle galerie de soixante pieds de longueur, avec un immense balcon de fer et de bronze. La salle, bâtie au même endroit que celle qui avait été brûlée en 1763, était livrée au public depuis 1770; elle pouvait contenir 2,500 personnes. La scène, très-profonde et très-bien machinée, se prêtait facilement aux splendeurs de la mise en scène et aux changements à vue. L'orchestre se composait de soixante-neuf musiciens; le corps de ballet, de quatre-vingt-douze danseurs ou danseuses [1]. En résumé, la salle était belle, le personnel nombreux, les artistes avaient du talent. Mais les abus de tout genre fourmillaient. Les princesses de théâtre, plus impérieuses, plus exigeantes, plus hautaines que les princesses véritables, n'acceptaient ni observations ni conseils.

Il faut lire, dans le curieux et savant ouvrage de M. Desnoiresterres [2], ce qu'était, au moment de l'arrivée de Gluck à Paris, « cette lourde et multiple machine de l'Opéra, où le désordre, l'abus, le caprice, la routine, l'inertie trônaient despotique-

1. Voir l'exact et intéressant ouvrage de M. Albert Delasalle: *les Treize salles de l'Opéra,* 1 vol., chez Sartorius.

2. *La Musique française au* XVIIIe *siècle. Gluck et Piccini, 1774-1800,* par Gustave Desnoiresterres., 1 vol. chez Didier.

ment, sans que personne y trouvât à redire ». Une administration timide et encroûtée, une scène sans direction, sans régisseur sérieux, des acteurs et des actrices qui poussaient le sans-gêne jusqu'à se produire hors des coulisses : ceux-ci en camisoles blanches avec une culotte d'argent et un bandeau sur le front ; celles-là en simple peignoir ; des danseurs et danseuses qui, dans le fond du théâtre, faisaient sans façons devant le public leurs jetés-battus et la répétition de leurs pas ; des chœurs représentés par de simples figurants, tandis que le vrai chœur chantait dans la coulisse ; un orchestre où tout se passait en famille, où les musiciens mettaient des gants en hiver par crainte de l'onglée, où le chef d'orchestre, le bûcheron, comme l'appelait Jean-Jacques Rousseau, marquait la mesure en frappant à coups redoublés sur son pupitre ; des actrices d'autant plus absolues dans leurs prétentions qu'elles avaient à leurs ordres des grands seigneurs, des princes toujours prêts à épouser leurs querelles ; telle était la physionomie de cette Babel qui s'appelait l'Opéra, quand Gluck se proposa d'y rétablir l'ordre, la discipline, la dignité de l'art.

Grâce à sa fidèle et puissante protectrice, il put briser tous les obstacles. Quand une Laguerre, une Levasseur, venues à la répétition en beaux atours, avec leurs diamants, lui faisaient des difficultés : « Nous sommes ici pour répéter mon *Iphigénie*, disait le maître. Voulez-vous chanter, ne le

voulez-vous pas? Si vous voulez, fort bien, recommençons; sinon dites-le franchement. Aussitôt, je cours chez la dauphine l'informer que mon ouvrage ne peut être représenté, puis je reprends la poste et je repars pour Vienne. »

M. Blaze de Bury a raconté une étrange anecdote sur les premiers temps du séjour de Gluck à Paris. C'était en avril 1774. Le grand compositeur se promenait aux Tuileries, et là, sous les ombrages, il déclamait le récitatif des colères de son Achille, avec les gestes et les intonations de circonstance, le tout accompagné de roulements d'yeux et de menaces dirigées contre le palais des rois. Une patrouille de soldats suisses passait. On porta au compte de Louis XV les choses débitées à l'adresse du vieil Agamemnon, et l'on prit l'interprète d'Achille pour un nouveau Damiens. Les marchandes de violettes commençaient à crier au voleur, et les bourgeois au régicide. Le pauvre Gluck allait être arrêté par les Suisses, lorsque le duc de Lauzun, que le hasard poussait de ce côté, le reconnut et le sauva.

La première représentation de l'*Iphigénie en Aulide* (19 avril 1774) fut un immense triomphe. On applaudissait avec un égal transport Marie-Antoinette et son protégé. Lors du grand air d'*Achille*, les gentilshommes portaient la main à la garde de leurs épées, les femmes brisaient leurs éventails, c'était de la frénésie, du délire. Chacun

se rappelait ces vers de Boileau, qui ressemblaient à une prédiction :

Jamais Iphigénie, en Aulide immolée,
Ne coûta plus de pleurs à la Grèce assemblée
Que dans l'heureux spectacle à nos yeux étalé.

Gluck commandait en maître. Il fortifiait l'orchestre, en y introduisant la harpe et les instruments de cuivre. Il forçait les choristes à se mouvoir en scène et à prendre part à l'action. Il imaginait de faire baisser le rideau pendant les entr'actes, tandis que jusqu'alors le spectateur assistait à la manœuvre des décors, laquelle se faisait au bruit des violons, qui ne discontinuaient de jouer pendant toute la soirée.

Les théâtres, fermés le jour de la mort de Louis XV (11 mai 1774), ne se rouvrirent que le 13 juin suivant. Gluck se partageait alors entre Paris et Vienne, comblé des faveurs des deux cours. Marie-Antoinette lui fit donner, en 1774, une pension de 6,000 livres. Marie-Thérèse écrivait, le 11 novembre de la même année, à son ambassadeur : « Comte de Mercy, Gluck ayant été reçu dans notre service avec 2,000 florins d'appointements, m'a demandé la permission de retourner pour quelque temps à Paris, ce que j'ai bien voulu lui accorder, et je l'ai même chargé de cette lettre pour vous. »

Le 13 janvier 1775, la reine se rendit à l'Opéra, pour y applaudir *Iphigénie*. Le comte de Mercy

va nous raconter cette soirée magnifique : « La reine est venue à l'Opéra à Paris, le vendredi 13. Le peuple, qui se portait avec affluence sur son passage, a donné par ses acclamations des preuves extraordinaires et les plus vives de son amour pour la reine ; il en arriva de même à l'entrée de Sa Majesté au théâtre, qui était rempli outre mesure. On y représentait l'opéra d'*Iphigénie*, de la composition de Gluck. Au second acte de cette pièce, il y a un chœur dont Achille chante le premier vers en se tournant vers sa suite et disant :

Chantez, célébrez votre reine !

« Au lieu de cela, l'acteur, s'avançant vers le parterre et les loges, dit :

Chantons, célébrons notre reine,
L'hymen qui sous ses lois l'enchaîne
Va nous rendre à jamais heureux.

« Cela fut saisi par le public avec une ardeur incroyable ; ce ne furent que cris et battements de mains, et, ce qui n'est jamais arrivé à l'Opéra, c'est que l'auditoire fit répéter ce chœur et y joignit des acclamations de « Vive la reine ! » qui suspendirent le spectacle pendant plus d'un demi-quart d'heure. La reine en fut si touchée qu'il lui échappa quelques larmes. Sa Majesté était venue sans faste dans la loge des premiers gentilshommes de la chambre, accompagnée de Monsieur, de Madame et de M. le comte d'Artois ; le roi était resté

à Versailles. Au moment des acclamations publique, on remarqua que Madame et les deux princes furent des premiers à battre des mains. En entrant et en sortant, la reine salua tout le public avec une grâce et un air de bonté qui fit redoubler les cris de joie. »

Le compositeur allemand était alors au comble de la vogue. Les plus grands seigneurs de la cour, des ducs, des marquis, des princes, s'empressaient autour de lui, se disputant à qui lui présenterait, quand la répétition serait finie, l'un son surtout, l'autre sa perruque. Mais l'Orphée germanique, comme on l'appelait alors, allait bientôt avoir ses détracteurs, car les Parisiens sont changeants, et la reine elle-même, la reine, dans cette année 1775, où elle était encore l'idole de la France, commençait à sentir les premières atteintes de la malveillance et de la calomnie. Quoi de plus significatif que ce passage d'une lettre du comte de Mercy-Argenteau à l'impératrice Marie-Thérèse (20 avril 1775)? « La reine a été informée que l'on parlait dans Paris avec trop de licence, et le sieur Le Noir, nouveau lieutenant de police, ayant fait une grande maladie qui l'a mis dans le cas d'avoir recours à son prédécesseur, le sieur de Sartine, la reine a fait venir ce dernier, et lui a enjoint de prendre des mesures efficaces, pour réprimer cette liberté de propos dans les cafes et autres lieux où les oisifs de Paris se rassemblent pour raisonner des matières de gouvernement et des actions sup-

posées de la famille royale. La reine avait formé le projet de venir voir une représentation d'*Orphée* au théâtre de l'Opéra ; mais Sa Majesté changea d'avis, dans l'idée que le public lui ferait une moins bonne réception que de coutume. »

Orphée, qui fut joué pour la première fois le 2 août 1774, eut un grand succès. Jean-Jacques Rousseau disait, après avoir écouté ce chef-d'œuvre : « Puisqu'on peut avoir un si grand plaisir pendant deux heures, je conçois que la vie peut être bonne à quelque chose. » Véritable parole de dilettante. L'admiration de Mlle de Lespinasse n'était pas moins enthousiaste. « L'impression que j'ai reçue de la musique d'*Orphée*, écrivait-elle, ne ressemble en rien à ce que j'ai éprouvé ce matin ; elle a été si profonde, si sensible, si déchirante, si absorbante, qu'il m'était impossible de parler de ce que je sentais ; j'éprouvais le trouble, le bonheur de la passion ; j'avais besoin de me recueillir, et ceux qui n'auraient pas partagé ce que je sentais, auraient pu croire que j'étais stupide. Cette musique, ces accents attachaient des charmes à la douleur, et je me sentais poursuivie par ces sons déchirants : « J'ai perdu mon Eurydice. » Et comment voudriez-vous, après cela, que je puisse y comparer l'effet de la *Fausse Magie* (opéra-comique de Grétry)? Comment pouvoir comparer ce qui ne fait que plaire et attacher à ce qui remplit l'âme, à ce qui la pénètre, à ce qui la bouleverse? Comment comparer l'esprit à la passion ? Comment

comparer un plaisir vif et animé à cette mélancolie douce qui fait presque de la douleur une jouissance ? »

Alceste, jouée pour la première fois le 23 avril 1776, eut moins de succès qu'*Orphée*. Les marques d'approbation que donnait la reine n'entraînaient point le public, qui restait froid. Pour plaire au comte de Mercy, toujours si austère dans ses lettres à Marie-Thérèse, mais en réalité très-mondain et surtout très-amateur de l'opéra, Gluck avait donné le principal rôle à Mlle Levasseur, l'amie intime du diplomate. Mlle Levasseur chanta bien, mais elle ne fit pas oublier Mlle Sophie Arnould. La pièce n'eut d'abord qu'un succès d'estime. « *Alceste* est tombée, s'écria Gluck, en se jetant dans les bras de l'abbé Arnaud ! — Tombée du ciel, répliqua l'enthousiaste admirateur du maître. » Cependant les adversaires de sa musique relevaient la tête. C'était l'époque du jubilé. On répandait les vers suivants :

> Pour jubilé l'on représente *Alceste*.
> Les confesseurs disent aux pénitents :
> Ne craignez rien ; à ce drame funeste
> Pour station allez tous, mes enfants.
> Par là bien mieux, dans ce temps d'abstinence,
> Mortifirez vos goûts et vos plaisirs ;
> Et si parfois vous avez des désirs,
> Demandez Gluck pour votre pénitence.

Le dernier jour de la même année (31 décembre 1776) arrivait à Paris un compositeur napoli-

tain qui allait susciter une des querelles les plus acharnées dont l'histoire de l'art ait gardé le souvenir. Il s'appelait Nicolas Piccini. Gluck était né en 1714 à Weidenwang, près Neumarkt, dans le Haut-Palatinat. Piccini était né à Bari, dans le royaume de Naples, en 1728. L'Allemagne et l'Italie allaient se trouver en lutte. Le marquis Caraccioli, ministre de Naples, le comte de Creutz, ministre de Suède, et un ancien ambassadeur de la grande Catherine à la cour de Turin, le prince Belowelsky, protégeaient le nouveau venu. La reine lui fit l'honneur de le mander à Versailles, et il joua au piano les deux premiers actes de l'opéra de *Roland*, qu'il avait en portefeuille.

Quand Joseph II vint en France, il combla d'éloges Piccini. Après avoir fait jouer, à Versailles, plusieurs morceaux au compositeur italien : « Ma foi, messieurs, dit-il, si cette musique-là ne réveille pas vos oreilles, c'est qu'elles sont endormies pour toujours. »

La guerre entre les gluckistes et les piccinistes venait de commencer. Elle allait être opiniâtre, impitoyable, pleine de passion et de colères. Elle eut pour origine un mot de l'abbé Arnaud, l'admirateur de Gluck. Pour indiquer que son ami faisait de la grande et Piccini de la petite musique, l'abbé avait imprimé que Gluck préparait un *Orlando* et Piccini un *Orlandino*. Marmontel, partisan du maître napolitain, releva cette plaisanterie avec une extrême vivacité. Aussitôt la lutte s'engagea.

« Les femmes s'en mêlèrent comme les hommes, a dit la baronne d'Oberkirch. Ce furent des rages et des cris tels, qu'on était obligé de séparer les gens, et qu'il y eut nombre d'amis, d'amants brouillés pour cette cause. Elle troubla même des ménages, et je connais une très-jolie femme que je ne nommerai pas, laquelle donnait pour raison de ses torts envers son mari : — Comment voulez-vous endurer cet homme-là et lui être fidèle ? Il est picciniste, et m'écorche les oreilles du matin au soir. — Alors, vous le lui rendez du soir au matin, lui répliqua-t-on. »

Représentée pour la première fois le 23 septembre 1777, l'*Armide* de Gluck était jouée devant un public houleux, partagé entre les détracteurs et les enthousiastes. La présence de la reine empêcha seule l'orage d'éclater.

On discuta la pièce au théâtre, dans les salons, dans les cafés, dans les journaux. Quatre mois plus tard (27 janvier 1778), Piccini donnait son *Roland*. La reine et Madame Élisabeth assistaient à la représentation. Le succès fut immense. La foule ramena triomphalement chez lui le maestro. « Sans doute, s'écriaient les gluckistes indignés, c'est rue des Petits-Chants que demeure Piccini. » Les piccinistes répondaient : « Le logement de Gluck est rue du Grand-Hurleur. » Dans les deux camps, les épigrammes en prose et en vers tombaient drus comme grêle.

L'abbé Arnaud, l'un des chefs des gluckistes,

décochait contre le picciniste Marmontel un trait envenimé :

Ce Marmontel si long, si lent, si lourd,
Qui ne parle pas, mais qui beugle,
Juge la peinture en aveugle,
Et la musique comme un sourd.
Ce pédant à si triste mine,
Et de ridicule bardé,
Dit qu'il a le secret des beaux vers de Racine.
Jamais secret ne fut si bien gardé.

Marmontel se vengeait en lançant contre Gluck cette apostrophe furieuse :

Il arriva, le jongleur de Bohême;
Sur les débris d'un superbe poëme,
Il fit beugler Achille, Agamemnon;
Il fit hurler la reine Clytemnestre,
Il fit ronfler l'infatigable orchestre;
Du coin du Roi les antiques dormenrs
Se sont émus à ses longues clameurs;
Et le parterre, éveillé d'un long somme,
Dans un grand bruit crut voir l'art d'un grand homme.

« On s'arrache les yeux ici, pour ou contre Gluck, écrivait Mme Riccoboni à Garrick (9 octobre 1777). Suard écrit sous la signature d'un *Anonyme de Vaugirard ;* il met La Harpe en pièces. La Harpe le lui rend. Les parents, les amis se disputent et se brouillent au sujet de la musique. Marmontel prêche, l'abbé Arnaud lance des épigrammes. On ne songe plus à l'Amérique ; la mélodie, l'harmonie, voilà le sujet de tous les écrits. »

Cette rage de controverse n'était-elle pas un signe

des temps? Si les passions se déchaînaient avec une telle violence pour une question d'art musical, quelle n'allait pas être leur fureur, lorsque la politique serait leur objet! Comme le comte de Ségur le fait remarquer dans ses Mémoires, une grande fermentation remuait tout, et les disputes s'élevaient de tous côtés sur la philosophie, la religion, la tactique, la littérature, la musique. Les querelles des gluckistes et des piccinistes n'étaient-elles point comme des escarmouches précédant la plus grande bataille politique de l'histoire moderne?

Chose curieuse, pendant que leurs partisans se déchiraient, Gluck et Piccini étaient l'un pour l'autre d'une politesse, d'une courtoisie parfaite. Tandis qu'en leur nom une moitié de Paris injuriait l'autre moitié, ils se faisaient très-bon visage, et ils dînaient ensemble, ce qui faisait dire à Ginguené que les deux hommes qui paraissaient le moins de leur parti, c'étaient eux-mêmes.

Quant à Marie-Antoinette, ses préférences étaient assurément pour son ancien maître, pour son compatriote, pour son protégé, Gluck. En le préférant, la reine se montrait aussi Française qu'Allemande; car la France était, au point de vue de l'art, la seconde patrie de Gluck, comme elle a été, de nos jours, celle du grand Meyerbeer, de Meyerbeer, dont on aurait pu dire ce que disait Martini, de l'auteur d'*Armide* : « Il a su réunir les beautés du chant italien à certains *avantages particulièrement français,* et donner pour base à cette harmonique

association la science instrumentale allemande. » Avec son goût pour la déclamation, le récitatif, la mélopée, Gluck, venant en France, avait choisi habilement son terrain. Ainsi que M. Blaze de Bury l'a finement remarqué, le système dont il se faisait le protagoniste devait en effet mieux réussir que partout ailleurs dans la moderne patrie de la tragédie classique ; en Allemagne, où ce genre n'a jamais pu bien s'implanter, la renommée de l'auteur d'*Alceste* mit plus de temps à s'établir.

Marie-Antoinette, malgré sa prédilection pour le maître allemand, eut le bon goût de ne pas intervenir dans la querelle. Loin d'être malveillante pour Piccini, après le succès de *Roland*, elle le fit venir deux fois par semaine à Versailles, et prit de lui des leçons de chant. Deux opéras nouveaux de Gluck furent joués en 1779, *Iphigénie en Tauride*, au mois de mai, *Echo et Narcisse*, en septembre. Autant fut grand le succès du premier, autant fut complète la chute du second. Nous voyons cependant que la reine, fidèle à son compositeur favori, assistait à l'une des représentations, qui ne furent qu'en petit nombre. L'auteur, attristé de cet échec, parlait de retourner pour toujours en Allemagne. La reine, voulant le déterminer à rester, le nomma maître de musique des Enfants de France.

En 1781, les flammes dévorèrent la salle de l'Opéra, où la querelle des gluckistes et des piccinistes avait été si vive. Au bout de quelques an-

nées, comme elles paraissent mesquines, les controverses autrefois si ardentes ! Et comme Franklin avait raison de comparer tout ce tumulte, tout ce tourbillon au bourdonnement des éphémères ! « Vous savez, écrivait-il à une Française, Mme Brillon, que j'entends toutes les langues des espèces inférieures à la nôtre ; ma trop grande application à leur étude est la meilleure excuse que je puisse donner du peu de progrès que j'ai fait dans votre langue charmante. La curiosité me fit écouter les propos de ces petites créatures ; mais la vivacité propre à leur nation les faisant parler trois ou quatre à la fois, je ne pus tirer presque rien de leurs discours. Je compris cependant, par quelques expressions interrompues, que je saisissais de temps en temps, qu'ils se disputaient avec chaleur sur le mérite de deux musiciens étrangers, l'un un cousin, l'autre un bourdon. Ils passaient leur temps dans ces débats, avec l'air de songer aussi peu à la brièveté de la vie que s'ils avaient été assurés de vivre encore presque tout un siècle... »

Émotions passagères de la scène, rivalités d'auteurs, de comédiens, d'actrices, conflits de vanités et d'amour-propre, triomphes d'un soir, bruyantes salves d'applaudissements, cris d'enthousiasme, mouvements de la foule, parterre démocratique, loges de grands seigneurs et de grandes dames, polémiques de journaux, échanges d'épigrammes et de satires, compositeurs pleins de confiance dans leurs inspirations, comédiennes toutes fières de leur ta-

lent et de leur beauté, princesses de théâtre à l'air majestueux, aux toilettes fastueuses, aux pierreries éblouissantes, orgueilleuses sultanes, couvertes d'or comme Danaé, que votre souvenir s'efface vite! Aujourd'hui, dans la rue de Valois, à côté du Palais-Royal, sur l'emplacement où était cette salle d'opéra qui contenait deux mille cinq cents personnes, cette salle radieuse, étincelante, qu'embellissait souvent la présence de la reine ; cette salle harmonieuse où vibrèrent tant de sublimes accords, où retentirent tant d'accents passionnés, où chantèrent tant de voix mélodieuses, qui se souvient encore de Gluck et de Piccini, d'*Iphigénie*, d'*Orphée*, d'*Alceste*, d'*Armide* et de *Roland?* Qui songe aux controverses musicales de La Harpe et de Marmontel ; aux succès des cantatrices en vogue, Sophie Arnould, Mlle La Guerre, Mlle Levasseur ; aux entrechats du *diou* Vestris, aux pas de Mlle Guimard, cette fière sylphide qui disait un jour où il lui prenait fantaisie de ne point aller au théâtre : « Le ministre veut que je danse. Eh bien ! qu'il y prenne garde! moi je pourrais bien le faire sauter. » De tout cela que reste-t-il? Clartés de la rampe, éclat du lustre, comme vous vous éteignez promptement! Comme il faut peu de temps pour qu'à toute cette lumière succède l'obscurité, à tout ce bruit le silence !

Ainsi tout change, ainsi tout passe ;
Ainsi nous-mêmes nous passons,
Hélas ! sans laisser plus de trace
Que cette barque nous glissons
Sur cette mer où tout s'efface.

XXI

LES BALS DE L'OPÉRA

Une des fautes de Marie-Antoinette fut son goût pour les bals de l'Opéra. Quelque admiration qu'on ait pour la reine, on doit convenir que sa présence dans un pareil endroit était une imprudence, je dirai presque un scandale. Louis XVI aurait dû le comprendre, et c'est lui qui était surtout responsable des distractions dont sa femme se serait volontiers privée, s'il avait eu la sagesse de les lui interdire. Il faut, du reste, remarquer que les bals de l'Opéra n'étaient point alors ce qu'ils sont aujourd'hui. La bonne compagnie y était infiniment plus nombreuse. La cour et la ville s'y donnaient rendez-vous. Les grands seigneurs et les grandes dames y allaient assidûment. C'était l'usage, c'était la mode.

Des lettres patentes de Louis XIV, en date du 8 janvier 1713, accordèrent à l'Opéra ou Académie

royale de musique le privilége des bals masqués. Toutefois, le premier bal n'eut lieu que sous la Régence, le 2 janvier 1716 ; le succès en fut si grand qu'on en dut donner trois par semaine, jusqu'à la fin du carnaval. Un poëte du temps célébrait ainsi le nouveau plaisir, tout à fait dans le goût de l'époque :

Ce temple se consacre à la félicité.
L'Amour y fait goûter sa plus vive tendresse.
Hébé répand partout son nectar enchanté,
Terpsichore y règne sans cesse,
Momus y fait briller l'art en lui si vanté.
Daus ces lieux enchanteurs,
Tout charme, tout engage.
Tous les dieux de la volupté
Y reçoivent sans cesse un éclatant hommage.
Le dieu de l Hyménée est le seul maltraité.

La vogue des bals de l'Opéra continua sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI. Ils se donnaient en deux séries, la première de la Saint-Martin (11 novembre) à l'Avent, la seconde de la fête des Rois au mardi gras. Ils duraient de minuit à six heures du matin. Le prix d'entrée était de six livres.

Quand Marie-Antoinette se rendait au bal de l'Opéra, elle était toujours accompagnée de ses beaux-frères, et souvent de ses belles-sœurs. Une dame du palais l'accompagnait également, et ses gens cachaient leur livrée sous des redingotes de drap gris. Ajoutons qu'elle n'était jamais perdue de vue par un garde du corps, qui la suivait en

masque, à quelques pas de distance. Elle s'imaginait n'être point reconnue, mais, comme dit Mme Campan, « elle l'était par toute l'assemblée, du moment où elle entrait dans la salle ; feignant de ne pas la reconnaître, on établissait toujours quelque intrigue de bal pour lui procurer le plaisir de l'incognito. »

Le lundi gras de l'année 1776, il y eut au bal de l'Opéra un incident. La reine y assistait avec ses deux beaux-frères, Monsieur et le comte d'Artois. « Quoiqu'il y eût grande foule, Sa Majesté voulut se promener un instant dans le bal. Elle ordonna au chef de brigade des gardes de ne la suivre qu'à dix pas de distance, et elle se mit entre Monsieur et la duchesse de Luynes, dame du palais en service. Un masque en domino noir vint heurter assez rudement Monsieur, qui le repoussa d'un coup de poing. Le masque s'en trouva offensé, et s'en plaignit à un sergent des gardes, lequel, ne connaissant pas Monsieur, se mit en devoir de l'arrêter; alors, l'officier des gardes du corps fit connaître le prince, et le sergent se retira[1]. » Le comte de Mercy-Argenteau, après avoir raconté l'incident à l'impératrice Marie-Thérèse, ajoute des réflexions très-judicieuses : « Sur cet article des bals, dit-il, et autres occasions où le public se rassemble, il serait à désirer que la reine n'y parût jamais qu'avec toutes les précautions et la réserve possibles, parce

1. Lettre du comte de Mercy-Argenteau à Marie-Thérèse. — (28 février 1776.)

que l'excessive étourderie de cette nation peut faire naître des inconvénients qui ne seraient point à craindre dans tout autre pays. »

L'aventure de Monsieur fut l'objet d'une foule de commentaires, tous plus faux, plus ridicules les uns que les autres. Le comte de Mercy écrivait à sa souveraine (13 avril 1776) : « L'absurdité et l'invraisemblance des mensonges qui se débitent ici à tout propos n'ont point de bornes, et c'est ce qui m'embarrasse si fort dans les moyens de rendre compte à Votre Majesté de certaines anecdotes que je ne puis savoir ni prévoir, parce que réellement elles n'ont pas une ombre de réalité dans les faits. Il est arrivé, et je suis sûr qu'il arrive encore tous les jours, que certaines gens, et par des motifs que l'on ne peut deviner, écrivent au dehors des particularités dont personne n'a la moindre connaissance dans Paris, et dont on n'a pas même fait mention dans les gazettins des cafés. C'est sans doute de ce genre que sont les nouvelles que l'on envoie au prince de Hildbourghausen ou aux princes de Liechtenstein. »

En 1777, Marie-Antoinette était une habituée des bals de l'Opéra. Le 30 janvier, elle assistait, de minuit à quatre heures du matin, à la fête donnée au Palais-Royal par le duc de Chartres, et, à quatre heures du matin, par le couloir qui communiquait du palais au théâtre, elle se rendait dans la loge du duc d'Orléans, d'où elle assistait au bal de l'Opéra. Le 6 février, nouveau bal donné par le

duc de Chartres, et coïncidant avec celui de l'Opéra. La reine se montrait aux deux fêtes, et ne retournait à Versailles qu'à six heures du matin. Le dimanche gras, 9 février, elle allait encore au bal de l'Opéra. Le lundi gras, elle donnait un bal à Versailles; le mardi gras, elle en donnait un autre, qui durait de cinq heures du soir à neuf heures; puis, le souper terminé, elle partait pour Paris, et se rendait au bal de l'Opéra, où elle restait jusqu'à six heures du matin.

C'est ainsi que se terminait son carnaval de 1777. « Il était grand temps, écrivait le comte de Mercy à l'impératrice[1], de rentrer dans le repos du carême, parce qu'à la longue la santé de la reine aurait pu souffrir d'un genre de vie aussi agité. Sa Majesté est maigrie de cette fatigue; il lui reste encore un peu de rhume, mais son premier médecin n'en est point inquiet, et en effet, cette légère incommodité n'a point empêché la reine de venir vendredi dernier à l'Opéra. »

Le prudent ambassadeur, résumant dans une nouvelle lettre ses appréciations sur l'ensemble du carnaval de 1777[2], s'exprimait en ces termes: « En me conduisant avec circonspection, je ne serai jamais embarrassé ni arrêté dans la marche que me dictent mon devoir et mon zèle pour le bien du service de la reine. Je ne puis ni ne dois dissimuler que cette auguste princesse, par pure inatten-

1. Lettre du 15 février 1777.
2. Lettre du 19 février 1777.

tion et vivacité, sans qu'il y ait d'ailleurs rien de grave à lui reprocher, a accumulé pendant ce carnaval un nombre de petites fautes qui font des impressions fâcheuses. Elle n'a pu résister à venir aux deux bals du Palais-Royal et à cinq ou six bals masqués de l'Opéra. Elle y parle à tout le monde, s'y promène suivie de jeunes gens, d'un nombre d'étrangers, particulièrement des Anglais qu'elle distingue, et tout cela s'est passé avec une tournure de familiarité à laquelle le public ne s'accoutumera jamais. »

Le comte de Mercy s'en expliqua franchement avec Marie-Antoinette. « Comme la reine, écrivait-il dans la même lettre, ne me cache aucune des moindres circonstances, et qu'elle paraît même empressée à m'en parler la première, je m'enhardis dans ces occasions à lui faire les représentations les plus énergiques. J'y mets l'expression de la plus exacte vérité, du zèle le plus ardent, du plus vrai et du plus respectueux attachement ; tout cela est reçu avec une grâce et une bonté infinies ; la reine avoue de la meilleure foi que mes raisons sont sans réplique, qu'elle m'en sait gré ; elle veut que je ne cesse de les lui répéter ; mais elle ajoute à cela (et avec vérité) que le roi approuve tout ce qu'elle fait, qu'il l'y excite même ; que d'ailleurs il faut bien jouir un peu du temps de la jeunesse ; que le moment de la réflexion viendra, et qu'alors les frivolités disparaîtront. Je réplique à la reine que, bien éloigné de lui prêcher cette morale sévère qui

n'admet ni les plaisirs ni les amusements, je voudrais seulement qu'elle combinât l'une et l'autre, de manière à jouir agréablement du présent sans se préparer des regrets pour l'avenir, et surtout sans compromettre la dignité si essentielle aux personnes augustes. »

Il est certain que la circonstance atténuante à invoquer en faveur de Marie-Antoinette, c'est que son mari ne voyait aucun inconvénient à ce qu'elle fût une habituée des bals de l'Opéra. Louis XVI oubliait trop que l'époux d'une jeune et jolie femme fait bien de l'accompagner au théâtre et au bal. C'est là un bon conseil à donner aux souverains comme aux simples bourgeois. La reine aurait fait volontiers le sacrifice de plaisirs peu en harmonie avec la dignité royale; mais c'est Louis XVI lui-même qui, par excès de bonté, la poussait dans la voie de cette dérogation aux règles de l'étiquette. Écoutons, à ce propos, le comte de Mercy : « Les amusements de la saison ont occasionné des veillées si fréquentes et si peu compatibles avec le train de vie ordinaire du roi, qu'il en est résulté un dérangement total dans son habitude d'aller passer régulièrement les nuits chez la reine; il est à espérer que cela se réparera dans les temps actuels plus tranquilles. Pendant le carnaval, la reine a souvent offert au roi de lui sacrifier des bals, des spectacles, de passer les soirées avec lui; il n'a pas voulu y consentir et a toujours été attentif à exciter lui-même la reine aux choses qu'il jugeait pouvoir lui être

agréables. Cette réciprocité d'attentions et d'égards mutuels est maintenant mieux établie que jamais, et il règne entre les deux augustes époux une aisance, une amitié, de laquelle la reine tirerait tous les avantages imaginables, si cette princesse fixait plus décidément son système vers les objets solides et utiles[1]. »

Le carnaval de 1778 ne fut pas moins brillant que celui de 1777. On lit dans la *Correspondance secrète* publiée par M. de Lescure (lettre du 1er février 1778) : « La reine est allée incognito au dernier bal de l'Opéra, à Paris, en amazone, avec la princesse de Lamballe et Madame; huit autres dames étaient en domino. Sa Majesté, ayant remarqué un masque fort leste, l'accosta et lui dit : « Qui es-tu, beau masque ? — Ton sujet, belle amazone, » répondit-il en se démasquant. C'était le comte d'Artois, qui avait changé de déguisement. » Quelques jours après le frère de Louis XVI avait, au bal de l'Opéra, avec la duchesse de Bourbon, la dispute qui fut cause de son duel si fameux avec le mari de la duchesse.

L'année suivante, Marie-Antoinette décida Louis XVI à se rendre avec elle au bal de l'Opéra. S'il faut en croire Mme Campan, le bon roi ne s'y amusa guère. « Louis XVI, dit-elle, voulut une fois aller avec la reine à un bal masqué; il fut convenu que le roi ferait non-seulement son coucher public,

1. Lettre du 20 mars 1778.

mais même son petit coucher. La reine se rendit chez lui par les corridors intérieurs du palais, suivie d'une de ses femmes, qui portait un domino noir; elle aida à l'en revêtir, et ils furent seuls gagner la cour de la chapelle, où une voiture les attendait, avec le capitaine des gardes de quartier et une dame du palais. Le roi s'amusa peu, ne parla qu'à deux ou trois personnes qui le reconnurent à l'instant, et ne trouva d'aimable dans le bal que les pierrots et les arlequins; ce que la famille royale s'amusait souvent à lui reprocher. »

Le mardi gras (16 février 1779), Louis XVI avait eu le projet de retourner au bal de l'Opéra avec la reine, mais ayant ensuite changé d'avis, il convint avec Marie-Antoinette qu'elle irait seule à ce bal, suivie d'une dame du palais, et que, d'ailleurs, toutes les mesures prises pour le plus grand secret seraient strictement observées. Conséquemment, la reine partit de Versailles sans escorte. « Elle descendit à Paris, à l'hôtel du premier écuyer, où Sa Majesté monta dans une voiture de particulier, et qui ne pût pas être reconnue. Malheureusement, cette voiture était si vieille et si mauvaise qu'elle se cassa dans une rue à quelque distance du théâtre. La reine fut obligée de sortir de cette voiture, ainsi que la princesse d'Hénin, qui était à sa suite, et, dans l'impossibilité de rester dans la rue, il fallut entrer dans la première maison qui se présenta, et qui était celle d'un marchand d'étoffes en soieries. La reine ne se démasqua pas; il fut trouvé impos-

sible de raccommoder la voiture ; l'heure qu'il était ne permettait pas non plus de se donner le temps nécessaire à faire chercher un bon carrosse ; on arrêta le premier fiacre qui vint à passer, et la reine arriva au bal dans cette voiture. Elle y trouva plusieurs personnes de sa suite qui s'étaient rendues séparément, et qui ne quittèrent plus Sa Majesté tout le temps où elle resta à ce bal. La reine n'y fut point reconnue, et ne se retira qu'au jour. Les circonstances de ce petit événement ne produisirent d'autre effet à Versailles que celui de faire rire le roi et de donner matière à quelques plaisanteries sur la nécessité d'aller en fiacre[1]. »

Louis XVI avait tort de rire. Il oubliait que rien n'égale, comme fertilité, les imaginations de la calomnie. « Tout Paris fut instruit de l'aventure du fiacre. On dit que tout avait été mystère dans cette aventure de nuit, que la reine avait donné un rendez-vous, dans une maison particulière, à un seigneur honoré de ses bontés ; on nommait hautement le duc de Coigny, à la vérité très bien vu à la cour, mais autant par le roi que par la reine. Une fois que ces idées de galanterie furent éveillées, il n'y eut plus de bornes à toutes les sottes prétentions des agréables du jour, encore moins aux calomnies qui circulaient à Paris sur le compte de la reine[2]. »

Assurément, Louis XVI avait eu tort de laisser Marie-Antoinette aller aux bals de l'Opéra. Un

1. Lettre du comte de Mercy à Marie-Thérèse, 17 mars 1779.
2. *Mémoires de Mme Campan.*

bal masqué ne convient pas à la dignité d'une souveraine. Cet incognito, qui ne trompe personne, ce masque par lequel est caché un auguste visage, ce domino qui se substitue au manteau royal, cette voix naturelle qui se change en un fausset grotesque, ce tutoiement qui est un manque de respect, ces conversations, ces plaisanteries d'un goût douteux qu'autorise le travestissement, tout cela jure avec la gravité, le décorum dont une personne couronnée ne se sépare jamais impunément. Oui, nous n'hésitons pas à le reconnaître, il y avait, de la part de Marie-Antoinette, imprudence à ne pas fuir cette atmosphère enfiévrée des bals de l'Opéra, ce tourbillon dangereux, où bouillonnaient déjà les premières effervescences de la démocratie qui approchait. Oui, ce fut là une faute, une faute comme tant de jeunes et jolies femmes en commettent journellement, même avec les intentions les plus pures et la conscience la plus tranquille. Ce fut un entraînement de jeunesse, une inconséquence, une étourderie, un défaut de réflexion. Mais, disons-le en terminant, les adeptes d'une certaine école historique se trompent fort, s'ils s'imaginent qu'il y ait là quelque chose qui puisse diminuer la poésie dont rayonne la mémoire de la reine martyre, et affaiblir, avec la vénération que mérite la victime, l'horreur qu'inspirent ses bourreaux.

XXII

MARIE-ANTOINETTE ET JOSEPH II.

« Les sentiments de la nature inspirent involontairement plus d'intérêt quand on les voit se développer avec toute leur puissance et tout leur abandon dans le cœur des souverains. » Mme Campan fait cette très-juste réflexion, en parlant du bonheur de Marie-Antoinette lorsqu'elle revit son frère l'empereur Joseph II. Ce prince, qui voyageait sous le nom du comte de Falkenstein, arriva à Paris, le 18 avril 1777, à sept heures et demie du soir, et descendit au Petit-Luxembourg, où logeait le comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur d'Autriche. Le lendemain matin, à neuf heures et demie, Joseph II était à Versailles, toujours incognito. L'abbé de Vermond le recevait, au bas de la voiture, et le conduisait seul par un escalier dérobé jusque dans les cabinets de la reine [1], sans passer par les

1. *Notice du musée de Versailles*, par M. Eudore Soulié, N° 122.

antichambres, qui étaient remplies de monde. Tous les curieux furent éconduits, et personne ne vit passer l'empereur.

On comprend l'impression qu'une sœur bonne et tendre comme Marie-Antoinette dut ressentir en retrouvant son frère, ce compagnon de toute son enfance. C'étaient la famille, la patrie qui reparaissaient, le passé qui ressuscitait avec ses joies naïves, ses émotions si douces, c'était l'Autriche que la reine de France embrassait, en se jetant dans les bras de l'empereur. Joseph II avait quitté Marie-Antoinette en 1770. Il la revoyait en 1777. Un grand changement s'était opéré. A l'ingénue de la Burg et de Schœnbrunn avait succédé la souveraine éblouissante de Versailles, la jeune femme de vingt et un ans, dans tout l'éclat, toute la splendeur de sa beauté.

Le premier moment entre le frère et la sœur fut des plus touchants. « Ils s'embrassèrent et restèrent longtemps dans l'attendrissement et le silence. Ils passèrent dans un arrière-cabinet, où ils restèrent près de deux heures seuls. Ce fut alors que les cœurs s'épanouirent; celui de la reine était vivement agité; il le devint plus encore par deux propos que lui tint l'empereur, en marquant toute la satisfaction de la retrouver telle qu'il la voyait. Il ajouta que, si elle n'était point sa sœur et qu'il pût être uni à elle, il ne balancerait point à se remarier, pour se donner une compagne aussi charmante. Le second propos fut de dire à la reine que, si elle devenait veuve sans

avoir d'enfants, il désirait qu'elle revînt vivre auprès de Votre Majesté et de lui. » C'est ainsi que le comte de Mercy-Argenteau racontait à Marie-Thérèse la première entrevue de Joseph II et de sa sœur [1]. La reine, touchée par le langage cordial de son frère, lui ouvrit toute son âme : « Elle parla des conjonctures relatives à l'intimité matrimoniale, et Votre Majesté apprendra par Sa Majesté l'empereur que cet article est éclairci autant que possible, même d'une manière satisfaisante. La reine parla ensuite de ses habitudes, de ses dissipations, de son goût pour le jeu, de ses sociétés, des favorites, seul article sur lequel la reine ne s'expliqua pas avec la même franchise qu'elle avait apportée sur tous les autres points. L'empereur, qui s'était d'abord proposé de réserver ses avis pour un autre temps, ne put éviter l'occasion inattendue qui se présentait d'entrer en matière ; mais il s'en acquitta avec une circonspection et une douceur qui rendirent de plus en plus la reine confiante et tranquille. »

Marie-Antoinette conduisit ensuite Joseph II dans les appartements de Louis XVI. Les deux monarques s'embrassèrent. « Le roi, ajoute le comte de Mercy, tint quelques propos qui marquaient un vrai désir de paraître cordial et honnête ; l'empereur remarqua l'intention, et s'en contenta ; avec son esprit et sa bonne grâce il sut, dès le premier moment, mettre le roi à son aise. » Par suite de l'incognito de

1. Lettre du 15 juin 1777.

Joseph II, les lois de l'étiquette disparaissaient. Ce n'étaient plus des souverains, c'étaient de bons parents qui vivaient en famille. Malgré toutes ses splendeurs, la cour de Louis XVI avait ses moments de bonhomie et de simplicité pour ainsi dire bourgeoise. Le 21 avril, Joseph II soupait avec la famille royale chez Madame, comtesse de Provence. « Le souper fut plus que gai, c'est-à-dire de la part du roi et des deux princes ses frères. Ils se mirent tellement à leur aise qu'au lever de table ils s'amusèrent à des enfantillages, à courir dans la chambre, à se jeter sur les sophas, au point que la reine et les princesses en furent embarrassées à cause de la présence de l'empereur... Madame, dans un mouvement d'impatience, appela son époux et lui dit qu'elle ne l'avait jamais vu si enfant [1]. »

Le 25 avril, Marie-Antoinette et son frère étaient dans la même loge à l'Opéra. On jouait *Iphigénie en Aulide*, un des chefs-d'œuvre de Gluck. Au moment où la reine et l'empereur parurent, les applaudissements éclatèrent. Mais quand on fut à la scène où Iphigénie est promenée en triomphe dans le camp des Grecs, et où les Thessaliens disent en chœur :

Que d'attraits ! que de majesté !
Que de grâces ! que de beauté !
Chantons, célébrons notre reine !

1. Lettre du comte de Mercy-Argenteau à Marie-Thérèse. 15 juin 1777.

l'enthousiasme alla jusqu'au délire, le public, électrisé par l'allusion qui se présentait d'elle-même à tous les esprits, fit recommencer le chœur, au milieu de transports inexprimables. Le chanteur qui jouait le rôle d'Achille, montrait directement la loge de Marie-Antoinette, en répétant aux Thessaliens :

Chantez, célébrez votre reine.

Tous les spectateurs se levaient, joignant leur voix à celles des choristes. La belle et radieuse souveraine pleurait de joie. Et à la fin de la représentation, dans les corridors, sur les escaliers, à l'entrée même du théâtre, la foule fredonnait encore le refrain du dévouement et de l'admiration :

Chantons, célébrons notre reine.

Joseph II avait à Paris un succès immense. Une foule d'anecdotes, toutes à son honneur, circulaient dans la foule. « Son voyage, écrivait le nouvelliste Metra [1], présente déjà plusieurs de ces traits qui ont fait connaître l'affabilité et la bienfaisance de ce prince. Arrivé à une poste plus tôt qu'on ne l'attendait, il ne trouve point de chevaux. Le maître de poste, ne le connaissant point, le prie d'attendre ; il a, dit-il, envoyé tous ses chevaux pour chercher ses parents et ses amis, qui doivent assister au baptême d'un fils que sa femme vient de lui

1. *Correspondance de Metra*, 19 avril 1777.

donner. Le comte de Falkenstein propose de tenir l'enfant sur les fonts, le maître de poste préfère un tel compère à son cousin le fermier qu'il avait fait avertir. La cérémonie se fait. Le curé demande le nom du parrain : — Joseph... — Celui de famille ? — Comment ? Joseph, c'est assez... — Mais !... Eh bien ! mettez.... Joseph second. — Second ? soit... et les qualités... — Empereur... Le curé, le vicaire et tous les assistants de pâlir, de trembler et le maître de poste de tomber à ses pieds. L'empereur a laissé à cette famille de bonnes gens des marques de sa libéralité, et a promis de ne point oublier son filleul. »

L'incognito de Joseph II n'était pas dénué de prétention. Cet empereur, qui faisait parfois le paysan du Danube, rentrait fort bien dans le goût de l'époque. Il courtisait très-adroitement cette opinion publique qui déjà gouvernait avec plus de despotisme que tous les souverains de l'Europe. C'est pour être mieux vu qu'il affectait de se cacher. C'est pour être plus flatté qu'il prétendait avoir horreur des louanges et des applaudissements. Comme sa modestie et comme sa philosophie, sa bonhomie n'était pas toujours très-sincère, et sous son apparence de naturel, il y avait certainement beaucoup d'art. Cependant il excitait un engouement universel. Mme du Deffand écrivait à Horace Walpole, le 18 mai 1777 : « On ne parle ici que de l'empereur. Il est surpris qu'on s'en étonne ; il dit que l'état naturel n'est pas d'être roi, mais

d'être homme. » La marquise raconte dans la même lettre que Joseph II était à la Comédie-Française. On y jouait l'*Œdipe* de Voltaire. Au quatrième acte, Jocaste dit en parlant de Laïus :

> Ce roi, plus grand que sa fortune,
> Dédaignait comme vous une pompe importune,
> On ne voyait jamais marcher devant son char
> D'un bataillon nombreux le fastueux rempart ;
> Au milieu des sujets soumis à sa puissance,
> Comme il était sans crainte, il était sans défense :
> Par l'amour de son peuple il se croyait gardé.

En écoutant ces vers, toute l'assistance se tourna du côté de l'empereur, puis une triple salve d'applaudissements éclata. Ainsi, par une de ces contradictions comme on en voit si souvent en France, la même société qui reprochait avec tant de sévérité à Marie Antoinette de ne pas suivre les lois de l'étiquette assez rigoureusement, exaltait Joseph II parce qu'il les méprisait et les foulait aux pieds. A Versailles, dans l'Œil-de-Bœuf, comme il se mêlait à la foule, attendant avec elle que la chambre du roi s'ouvrît, il avait répondu à quelques expressions de surprise qui lui étaient adressées : « Mais j'y suis accoutumé. C'est comme cela que je vais tous les jours faire la cour à ma mère[1]. » Il écrivait à son frère Léopold (29 avril 1777) : « Hier, j'ai vu célébrer un dimanche à Versailles

1. Joseph II, né le 13 mars 1741, portait le titre d'empereur depuis 1765, époque de la mort de son père ; mais c'était sa mère, l'impératrice Marie-Thérèse, qui régnait.

in publico : le lever, la messe, le grand couvert. Moi, j'étais confondu dans la foule à tout observer. J'avoue que cela était amusant, et que jouant la comédie si souvent, je profite de la voir jouer à d'autres. »

Observer, c'était son plaisir. Il consignait ses remarques dans ses lettres à son frère Léopold. C'est ainsi qu'il y jugeait le roi : « Cet homme est un peu faible, mais point imbécile. Il a des notions, il a du jugement, mais c'est une apathie de corps comme d'esprit... Enfin le *fiat lux* n'est pas venu ; la matière n'est pas encore en globe. » Quant au comte d'Artois, le futur Charles X, il était qualifié de « petit maître dans toutes les formes. » Mais c'est surtout pour le futur Louis XVIII que Joseph II était mal disposé : « Monsieur, écrivait-il, est un être indéfinissable ; mieux que le roi, il est d'un froid mortel. Madame, laide et grossière, n'est pas Piémontaise pour rien ; elle est remplie d'intrigues. »

L'aversion de Joseph II pour le comte de Provence était d'ailleurs bien réciproque, et voilà le portrait que Monsieur traçait de l'empereur dans une lettre adressée au roi de Suède, Gustave III : « Il est fort cajolant, grand faiseur de protestations et de serments d'amitié ; il a l'esprit orné de plusieurs connaissances utiles et l'entretien facile. Voilà ce qu'on voit au premier coup d'œil ; mais, à l'examiner de près, ses protestations et son air ouvert cachent le désir de faire ce qui s'appelle tirer les

vers du nez et de dissimuler ses sentiments; mais il est maladroit, car avec un peu d'encens, dont il est fort friand, loin d'être pénétré par lui, on le pénètre lui-même bien facilement, et il pousse l'indiscrétion, en ce cas, jusqu'à l'excès. Ses connaissances sont très-superficielles; aussi, dès qu'il s'aperçoit qu'on veut approfondir quelque matière, il change brusquement la conversation, son entretien facile dégénère en bavardage. Il conte beaucoup et peu agréablement, mais il s'y plaît et répète ses histoires impitoyablement, au grand déplaisir de ses auditeurs. Il est poli jusqu'aux compliments avec les gens qu'il croit devoir ménager, mais haut et même quelquefois brutal avec les gens en dessous. Le voilà tel que je l'ai vu[1]. »

Au dire de Mme Campan, Joseph II ne plaisait pas autant à Versailles qu'à Paris : « Il obtint moins de suffrages à la cour... Des manières bizarres, une franchise qui dégénérait souvent en rudesse, une simplicité dont on remarquait visiblement l'affectation, tout le fit envisager comme un prince plus singulier qu'admirable. »

A Paris même, l'engouement diminuait un peu. Écoutons la marquise du Deffand (lettre à Horace Walpole, 27 mai 1777) : « Je vous ai promis hier de vous parler de l'empereur, je vous tiendrai parole; mais il faut auparavant que je vous parle de mon petit chien. Je l'aime à la folie, il a pour moi

1. Lettre du 5 octobre 1778. *Gustave III et la Cour de France*, par M. A. Geffroy.

une tendresse qui lui a acquis mon cœur et fait que je lui pardonne tous ses défauts, quoiqu'ils soient très-grands; il aboie, il mord, il a innombrablement d'ennemis; la liste de ses morsures et des manchettes déchirées est très-longue... Venons à l'empereur. Il a été partout, il a voulu voir le passé, le présent et l'avenir; on ne pénètre point l'époque qu'il préfère... Son séjour ici a été le double de ce qu'il avait projeté. On s'est peut-être trop accoutumé à le voir; les impressions qu'il a faites se sont usées; la simplicité plaît, mais à la longue paraît peu piquante. »

Peut-être était-il temps que Joseph II partît. A la longue, les Parisiens auraient percé à jour une prétendue simplicité dont il était lui-même le premier à sourire, quand il écrivait à son frère Léopold : « Vous valez mieux que moi, mais je suis plus charlatan, et, dans ce pays-ci, il faut l'être. Moi, je le suis de raison, de modestie; j'entre un peu là-dessus en paraissant simple, naturel, réfléchi, même à l'excès[1]. »

Joseph II eut un tort, ce fut de critiquer trop haut sa sœur, et de fournir ainsi un aliment à la malveillance si injuste dont l'aimable et charmante souveraine commençait, dès cette époque, à être la victime. Il aurait dû lui faire ses remontrances plus bas, et ne pas mettre la cour et la ville dans le secret de ses observations plus ou moins fondées.

1. Lettre du 11 juillet 1777. *Maria-Theresia und Joseph II*, recueil publié à Vienne par M. A. d'Arneth.

Cela aurait été certainement plus discret, plus généreux, plus sage. On racontait des propos aigres-doux, dans le genre de celui-ci, que relate la correspondance de Metra : « L'empereur était dernièrement à la toilette de son auguste sœur; elle avait sur sa tête une quantité de plumes et de fleurs, et demanda à son frère si elle n'était pas très-bien coiffée. — Oui. — Mais ce « oui » est bien sec. Est-ce que cette coiffure ne me sied pas bien? — Si vous voulez que je vous parle franchement, madame, je la trouve bien légère pour porter une couronne. »

Une autre fois, la reine avait donné rendez-vous à son frère au Théâtre-Italien, puis elle avait changé d'avis, et s'était décidée pour la Comédie-Française. En allant d'un théâtre à l'autre, par suite de ce contre-ordre, l'empereur avait dit au comédien Clairval : « Elle est bien étourdie, votre jeune reine; mais, heureusement, cela ne vous déplaît pas trop, à vous autres Français. »

Quand l'heure des adieux arriva, la causticité habituelle de Joseph II fit place à un attendrissement profond. C'était le 30 mai 1777, entre onze heures et minuit. L'empereur, en embrassant le roi, lui dit : « Je vous recommande instamment une sœur que j'aime si tendrement. Jamais je ne serai tranquille qu'autant que je la saurai heureuse. » Joseph II comprenait ce qu'il y a de bonheur, de poésie, d'émotions aussi exquises que

saintes dans l'amour fraternel, si touchant et si suave,

Amour dont l'innocence est aux autres tendresses
Ce qu'à des cieux d'orage est un beau ciel d'azur ;
Doux amour sans remords, sans craintes, sans tristesses,
Et qui charme la vie en laissant le cœur pur.

Ce qu'il regrettait en partant, ce n'était ni Paris et ses plaisirs, ni Versailles et ses pompes, c'était cette sœur chérie qui, en évoquant les souvenirs de l'enfance, avait comme rafraîchi et rajeuni son cœur de frère; cette sœur qui lui avait montré tant de confiance, tant d'abandon, tant de bonté. Il s'en allait ému, touché, reconnaissant, les yeux remplis de ces bonnes et nobles larmes qui font à la fois du mal et du bien, et qui sont en même temps une douleur et une joie. Puis il écrivait à sa mère : « J'ai quitté Versailles avec peine, attaché vraiment à ma sœur ; j'ai trouvé une espèce de douceur de vie à laquelle j'avais renoncé, mais dont je vois que le goût ne m'avait point quitté. Elle est aimable et charmante ; j'ai passé des heures et des heures avec elle, sans m'apercevoir comment elles s'écoulaient. Sa sensibilité au départ était grande, sa contenance bonne ; il m'a fallu toute ma force pour trouver des jambes pour m'en aller. » Quel homme de cœur, n'eût-il pas été le frère de Marie-Antoinette, aurait pu quitter sans émotion cette bonne et belle jeune femme de vingt et un ans, cette reine si attachante, si généreuse, et pourtant

déjà environnée de tant de piéges et de tant d'embûches ?

Joseph II n'était pas un flatteur, c'était un conseiller, un ami, qui avait déjà comme un vague pressentiment de l'avenir. En partant, il laissait à sa sœur un écrit qui a pour titre : *Réflexions données à la reine de France.* Il s'y exprimait comme un juge éclairé, mais sévère. Citons quelques passages : « Vous rendez-vous nécessaire au roi ?... Modérez-vous votre gloriole de briller à ses dépens ? Êtes-vous d'une discrétion impénétrable sur ses défauts et ses faiblesses ? Mettez-vous du liant et du tendre quand vous êtes avec lui ?... Votre seul objet, le but de vos actions doit être l'amitié et la confiance du roi. Avez-vous pensé à l'effet de vos amitiés, si elles ne sont point placées sur des personnes en tout point irréprochables ?... Avez-vous pesé les conséquences affreuses des jeux de hasard ?... Daignez penser un moment aux inconvénients que vous avez déjà rencontrés aux bals de l'Opéra et aux aventures que vous m'avez racontées vous-même là-dessus. » L'empereur terminait par des paroles empreintes d'une tendresse véritable : « Vous êtes faite pour être heureuse, vertueuse et parfaite ; mais il est temps et plus que temps de réfléchir et de poser un système qui soit soutenu. L'âge avance. Vous n'avez plus l'excuse de l'enfance. Que deviendrez-vous si vous tardez plus longtemps ? Une malheureuse femme et encore plus malheureuse princesse ; et celui qui vous aime le

plus dans toute la terre, vous lui percerez l'âme. C'est moi qui ne m'accoutumerai jamais à ne vous savoir pas heureuse... Acquérez la réputation dont vos vertus, vos agréments, votre caractère sont dignes. »

Le départ de Joseph II désolait Marie-Antoinette. Après avoir trop pris sur elle pour faire bonne contenance, elle eut des crises de nerfs assez violentes. « Madame ma très-chère mère, écrivait-elle à Marie-Thérèse le 14 juin 1777, il est vrai que le départ de l'empereur m'a laissé un vide dont je ne puis revenir ; j'étais si heureuse pendant ce peu de temps que tout cela me paraît un songe dans ce moment-ci. Mais ce qui n'en sera jamais un pour moi, c'est tous les bons conseils et avis qu'il m'a donnés, et qui sont gravés à jamais dans mon cœur. J'avouerai à ma chère maman qu'il m'a donné une chose que je lui ai bien demandée et qui me fait le plus grand plaisir, c'est des conseils par écrit qu'il m'a laissés. Cela fait ma lecture principale dans le moment présent, et si jamais, (ce dont je doute) je pouvais oublier ce qu'il m'a dit j'aurais ce papier toujours devant moi, qui me rappellerait bientôt à mon devoir... Dans le moment de ce départ, où j'étais le plus au désespoir, le roi a eu des attentions et des recherches de tendresse pour moi que je n'oublierai de ma vie, et qui m'y attacheraient, si je ne l'étais déjà. »

Quoi de plus simple et de plus charmant que cette lettre, où éclate une sensibilité si vraie?

Marie-Antoinette y parle aussi de la nation française avec un optimisme que l'avenir, hélas! ne devait guère justifier. « Il est impossible, dit-elle, que mon frère n'ait pas été content de la nation d'ici, car pour lui, qui sait examiner les hommes, il doit avoir vu que malgré la grande légèreté qui est établie, il y a pourtant des hommes faits et d'esprit, et en général un cœur excellent et beaucoup d'envie de bien faire. Il n'y a qu'à bien mener; il en voit un exemple à cette heure dans la marine, dont il est très content, et dont, j'imagine, il rendra compte à ma chère maman. »

Cette belle lettre se termine par une effusion de piété filiale : « Je reçois dans l'instant par la poste une lettre de ma chère maman. Quelle bonté que, dans le moment où elle a tant d'affaires, elle veut bien encore penser à mon jour de nom! Cela me rend bien confuse. Elle veut faire des vœux pour mon bonheur. Ah! le plus grand de tous est de la savoir contente de moi, de mériter toujours ses bontés et de pouvoir lui persuader que personne au monde ne l'aime plus tendrement que moi. »

Plus on étudie Marie-Antoinette, plus on l'aime. Les personnes qui ont cru pouvoir faire figurer Joseph II au nombre des témoins à charge contre la reine martyre se sont bien grossièrement trompées. L'impression finale de l'empereur se trouve dans ses lettres à Léopold (2 mai et 9 juin 1777) : « J'ai quitté Paris sans regrets, quoique l'on m'y ait traité à merveille. Pour Versailles, il

m'en a plus coûté, car je m'étais véritablement attaché à ma sœur, et je voyais sa peine de notre séparation, qui augmentait la mienne. C'est une aimable et honnête femme, un peu jeune, peu réfléchie, mais qui a un fonds d'honnêteté et de vertu dans sa situation vraiment respectable. Avec cela, de l'esprit et une justesse de pénétration qui m'a souvent étonné. Son premier mouvement est toujours le vrai... Sa vertu est intacte, elle est même austère, par caractère plus que par raisonnement. »

Plus Joseph II était porté, par sa nature, au dénigrement et à la critique, plus son suffrage avait de valeur. Lui qui, dans sa correspondance avec son frère Léopold, ménageait si peu la famille royale, il n'hésitait pas à reconnaître les qualités de sa sœur, à saluer le charme d'une souveraine qui, à toute autre époque, n'aurait recueilli que des bénédictions et des hommages, car ses intentions étaient louables, son esprit droit et son cœur pur.

XXIII

LE DUEL DU COMTE D'ARTOIS ET DU DUC DE BOURBON.

La fin du carnaval de 1778 fut marquée par un duel célèbre, qui était un signe des temps. La cause de la querelle, l'endroit où elle éclata, la qualité des adversaires, les controverses passionnées dont l'affaire fut le prétexte ou la cause, l'impuissance de l'autorité royale à empêcher le combat, les détails de la réconciliation après le duel, l'enthousiasme témoigné par la foule à l'un des deux princes qui avaient croisé le fer, tout était caractéristique dans cette mémorable rencontre, unique objet des conversations de Paris et de Versailles pendant une semaine tout entière.

Je ne sais quel magistrat disait qu'avant d'instruire une affaire judiciaire quelconque, il fallait d'abord se poser cette question : Où est la femme? Ici ce que l'on dut dire, ce n'était point : Où est la femme? C'était : Où sont les femmes? En effet, il

y en avait deux : l'une s'appelait la duchesse de Bourbon, et l'autre, Mme de Canillac.

La duchesse de Bourbon, née en 1750, était la fille du duc d'Orléans (petit-fils du régent, marié morganatiquement à Mme de Montesson), et d'une princesse de Bourbon-Conti. Elle avait épousé, en 1770, le fils du prince de Condé, le duc de Bourbon. Au dire de la baronne d'Oberkirch, « elle était, sinon belle, au moins fort agréable, d'un esprit prompt et vif, d'un caractère passionné et loyal; elle tenait plus de la race où elle était entrée que de la sienne propre. Elle le disait souvent : « J'ai tout de Condé et rien d'Orléans. » En 1772, elle mit au monde, après d'atroces douleurs, un enfant qui ne donnait aucun signe d'existence. On enveloppa le nouveau-né de linges trempés dans de l'eau-de-vie, le feu y prit, on crut que l'enfant allait brûler. Ce petit prince, dont la vie commençait d'une manière tragique, s'appelait le duc d'Enghien. C'est lui qui devait être fusillé, en mars 1804, dans les fossés de Vincennes. Une fin non moins horrible était réservée à son père, le duc de Bourbon, qui prit, en 1818, le titre de prince de Condé, et qui fut trouvé pendu dans sa chambre à coucher, au château de Saint-Leu, le 27 août 1830.

Au commencement de son mariage, la duchesse de Bourbon fut heureuse; son mari lui témoignait une vive tendresse, mais cette belle flamme ne dura guère. Le duc s'occupa bientôt d'autres fem-

mes, ce qui mit la sienne au désespoir. Elle fit tout ce qu'elle put pour le ramener, mais l'éclat auquel elle se laissa emporter ne fit qu'éloigner son infidele époux. Il en résulta de part et d'autre une froideur, une indifférence, qui devaient aboutir à une séparation vers la fin de 1780.

Au nombre des beautés dont la duchesse de Bourbon s'était crue en droit d'être jalouse, on citait l'une de ses dames, très-agréable et très-jolie, Mme de Canillac. S'il faut ajouter foi au récit du baron de Besenval, « M. le duc de Bourbon en devint bientôt amoureux, et se conduisit en conséquence. Mme la duchesse de Bourbon s'en aperçut. Au lieu d'employer ou la retenue, rôle ordinaire des femmes délaissées, ou les moyens doux pour ramener son mari, elle se laissa aller à des démarches d'éclat qui réduisirent les choses au point que Mme de Canillac fut obligée de se retirer d'auprès d'elle, et que cette dissension domestique devint le sujet de l'entretien de tout Paris. A l'exception d'un petit nombre d'amis ou de gens intéressés, tout le monde blâma Mme la duchesse de Bourbon, qui pouvait avoir raison dans le fond, mais qui avait tort dans la forme. »

Peu de temps après, Mme de Canillac entrait comme dame dans la maison de Mme Elisabeth, sœur du roi. Elle ne fit point d'abord parler d'elle à la cour, se contentant, dit M. le baron de Besenval, d'y être une jolie femme, à qui tout le monde prodiguait des galanteries, sans que qui que ce fût

y mît assez de suite pour fixer l'attention et donner matière aux propos. « Enfin, ajoute le baron, M. le comte d'Artois parut s'occuper d'elle et abandonner quelques fantaisies qui avaient fait du bruit. Tous les yeux se portèrent sur ce nouvel objet. Mme la duchesse de Bourbon ne fut pas des dernières à le remarquer. Elle joignait à une grande antipathie pour Mme de Canillac la mortification de la trouver encore sur son chemin, car M. le comte d'Artois avait paru, à son début dans le monde, penser à elle; de manière qu'elle éprouva la petite jalousie commune à toute femme, et la haine personnelle qu'elle avait contre Mme de Canillac fut poussée à son comble par ce nouvel avantage. »

Les deux hommes que la rivalité de ces femmes allait mettre aux prises l'un contre l'autre étaient deux jeunes gens du même âge; ils avaient vingt-deux ans, tous deux braves, élégants, à la mode, et tous deux princes du sang. L'un, le duc de Bourbon, brillait à Chantilly, l'autre, le comte d'Artois, à Versailles. Très-riche, très-dépensier, le duc de Bourbon, qui vivait froidement avec sa femme, faisait volontiers la cour aux femmes des autres. Aimable, sympathique, chevaleresque, mais frivole et inconséquent, le comte d'Artois était le prince qui mettait en train toutes les parties de plaisir, le beau danseur, le grand joueur, le hardi cavalier, l'homme à bonnes fortunes, le propagateur du sport anglais, le propriétaire de Bagatelle, l'amateur des grandes dames et des comédiennes; le

prince espiègle s'amusait partout, à Versailles et à Paris, à la cour et à la ville, au jeu du Pharaon et aux courses de chevaux, aux bals de la reine et aux bals de l'Opéra.

Maintenant, transportons-nous au théâtre, dans cette salle du Palais Royal dont nous avons parlé à l'occasion de la querelle des gluckistes et des piccinistes. On était dans la nuit du 10 au 11 mars 1778. Le carnaval finissait par un de ces bals de mardi gras qui faisaient la joie des Parisiens, et dont les grands seigneurs s'amusaient autant que les bourgeois. La salle de l'Opéra était étincelante. Les masques, aux costumes bariolés, dansaient avec transport. L'orchestre jouait ses airs les plus entraînants. La reine était venue. Cachée sous les plis de son domino, elle se promenait, donnant le bras, tantôt à son beau-frère, Monsieur, comte de Provence, tantôt à une dame du palais. Suivie à vue par un officier des gardes du corps, elle causait avec les personnes connues qu'elle rencontrait sur son passage. Le bal lui plaisait; elle y resta jusqu'à sept heures du matin.

Pendant ce temps, le comte d'Artois se promenait avec Mme de Canillac et le frère de cette dame. M. de Rocherolles donnait le bras à la duchesse de Bourbon. Tous quatre étaient masqués. Cependant les deux rivales se reconnurent, et il paraît que Mme de Canillac, ennemie acharnée de la duchesse, la désigna malicieusement au comte d'Artois. Quand les deux couples furent en présence, la conversation

ne tarda pas pas à s'envenimer. S'il faut en croire la baronne d'Oberkirck, Mme de Canillac avait prié le comte d'Artois d'être particulièrement désagréable à Son Altesse Sérénissime. « Bon petit cœur! s'écrie la baronne. Le prince est étourdi, chacun le sait; il était des plus épris; il fit semblant de prendre Mme la duchesse de Bourbon pour une créature comme il s'en rencontre au bal de l'Opéra, et prononça les mots les plus incroyables. Mme la duchesse, n'étant pas maîtresse d'un premier mouvement, arracha le masque du prince et celui-ci, furieux, lui écrasa le sien sur le visage, sans cependant la démasquer. » D'après la *Correspondance secrète*, publiée par M. de Lescure, la duchesse, exaspérée des discours du frère de Louis XVI, lui aurait dit : « Il n'y a que M. d'Artois ou un polisson qui puisse me tenir de pareils propos. » C'est alors que le prince, piqué, la séparant du bras qu'elle tenait, lui aurait froissé le masque sur la figure. Le comte de Mercy-Argenteau va plus loin encore dans son récit. (Lettre à l'impératrice Marie-Thérèse, 20 mars 1778.) Au dire de l'ambassadeur, le comte d'Artois ne se serait pas contenté de froisser le masque sur le visage de la duchesse, il lui aurait appliqué un grand coup de poing. Cependant le comte de Provence, s'approchant, avait arrêté la dispute; et le bal était si animé, il y avait tant de conversations soit tendres, soit malicieuses engagées à la fois, que l'incident était passé inaperçu.

Qui le révéla, le lendemain ? Les uns disent que ce fut le comte d'Artois, les autres que ce fut la duchesse de Bourbon. Peu importe. Ce qui est certain, c'est que la chose, commentée par tous les oisifs de Versailles et de Paris, devint en un instant l'objet des conversations générales. La duchesse déclara en plein cercle, que, puisque l'aventure était connue, elle pouvait dire tout haut que le comte d'Artois, bien qu'il fût frère du roi, n'était qu'un insolent. Dans les salons, dans les cafés, dans les théâtres, dans les promenades, on ne s'occupait plus que de cette querelle joie suprême pour les amateurs de scandales... Il y avait autant de versions que de gens qui parlaient. Mais on s'accordait sur le fond. et tout Paris se prononçait pour la duchesse. Le baron de Besenval a fait, à ce sujet, dans ses Mémoires, des remarques significatives : « En général, dit-il, le public, on ne sait pourquoi, n'aimait pas la famille royale, la reine, et M. le comte d'Artois surtout. Il faut pourtant convenir que cette princesse était faite sur le modèle d'une reine des Français ; et M. le comte d'Artois joignait des qualités excellentes à toute la frivolité, si l'on veut qui caractérise la jeunesse de cette nation, et que souvent elle pousse dans un âge qui ne l'admet plus. » Le baron ajoute : « Quoique Mme la duchesse de Bourbon ne fût pas aimée être en opposition avec la famille royale fut cause que tout le monde se déclara pour elle, les femmes surtout, parce que la jalousie qui règne entre elles,

dont on trouve des traces en tant d'occasions, cède toujours à la cause commune, lorsqu'elles croient que la déférence due à la domination et à la prééminence qu'elles s'arrogent est attaquée. » Les princes du sang s'ameutèrent. Le duc de Bourbon, quoique vivant mal avec sa femme, se tint personnellement pour insulté. Son père, le prince de Condé, se rendit chez M. de Maurepas pour demander au ministre de porter la question devant Louis XVI. M. de Maurepas dit au prince : « Comme le roi n'aime point le bal et n'y va point, il ne voudra pas se mêler de ce qui s'y est passé. » Mais le prince de Condé insista si vivement que le bon roi dut, à son grand regret, s'occuper de cette malencontreuse affaire. Le monarque ordonna au duc de Bourbon, à la duchesse, au comte d'Artois et au prince de Condé d'avoir à se rendre devant lui, à Versailles, le samedi 19 mars.

Le comte d'Artois était déjà dans le cabinet de Louis XVI, lorsque le prince de Condé, suivi de son fils et de sa belle-fille, y entra. Prenant un ton d'autorité, qui ne supportait point de réplique, le monarque signifia, en chef de famille et en roi, qu'il voulait que le passé demeurât dans l'oubli, et surtout qu'on n'en reparlât plus. Le duc de Bourbon essaya de prendre la parole. Il n'eut que le temps de commencer sa phrase. Comme il disait : « Mais, sire... » Louis XVI l'interrompit, et lui imposa silence, en s'écriant d'une voix sévère : « Ne vous ai-je pas fait entendre que c'était me déplaire

que d'ajouter un seul mot? » Tout le monde sortit mécontent. La duchesse de Bourbon avait, il est vrai, assuré le roi que son intention n'avait jamais été de lui déplaire; mais elle n'avait pas ajouté : « et à la famille royale. » Quant au comte d'Artois, il était resté complétement silencieux. Il n'y avait donc eu de part et d'autre ni excuses, ni rétractation.

En quittant Versailles, le duc de Bourbon monta à cheval, et se rendit au bois de Boulogne, à Bagatelle, petite maison qui appartenait au comte d'Artois. Il affecta de demander au concierge si le prince n'y viendrait pas dans la journée et quand on l'y attendait. En même temps, le bruit se répandait à Paris qu'il n'y avait pas eu de réconciliation à Versailles. On exaltait la duchesse de Bourbon, et l'on se déchaînait contre le comte d'Artois. On prêtait à la duchesse de prétendus propos dans le goût de l'époque, où un commencement de phraséologie démocratique était déjà de mode. D'après Bachaumont, elle était censée avoir dit à Louis XVI qu'elle demandait moins une réparation comme princesse que comme femme et *citoyenne*, la plus infime devant être respectée partout, principalement sous le masque. Le *tolle* devenait général. « On disait, raconte encore Bachaumont, que le capitaine des gardes du comte d'Artois, le chevalier de Crussol, avait reçu du roi l'ordre de veiller à la garde du prince, sans le quitter un instant, et l'on ajoutait que le chevalier de Crussol, en

transmettant cet ordre à son maître, avait dit : « Mais, si j'avais l'honneur d'être M. le comte d'Artois, le chevalier de Crussol ne serait pas vingt-quatre heures mon capitaine des gardes. » Nobles et bourgeois soutenaient que le duel était inévitable. »

Le baron de Besenval alla trouver le comte d'Artois. « Je lui fis, dit-il, un détail exact de tous les propos de Paris, sans pallier la façon fâcheuse dont on parlait de lui. Je l'informai de la conduite de M. le duc de Bourbon, et surtout de la démarche qu'il avait faite d'aller à Bagatelle, et je conclus à ce qu'il était impossible que les choses en demeurassent là. Pendant que je parlais, j'examinais M. le comte d'Artois jusque dans le fond de l'âme, et je lui dois la justice de dire qu'il ne fit pas un geste, qu'il ne proféra pas une parole qui dénotât la moindre émotion; je ne remarquai même aucune sorte d'altération sur son visage, je n'y vis que de l'étonnement, car il ignorait parfaitement tout ce qui se passait, et il était bien loin de soupçonner le rôle qu'il jouait. »

Le même jour (dimanche 15 mars 1778) les deux princes se firent savoir que, le lendemain lundi, ils se promèneraient au bois de Boulogne. Ce fut leur manière de se provoquer. Le soir, au jeu de la reine, le comte d'Artois montra sa gaieté et sa bonne humeur habituelles; mais il était facile de voir sur le visage de Marie-Antoinette combien elle était inquiète et peinée.

Nous voici maintenant arrivés au moment de la rencontre. C'est le lundi 16 mars 1778. Il est dix heures du matin. Nous sommes au bois de Boulogne, près de la porte des Princes. Le duc de Bourbon est déjà là depuis quelque temps. Le comte d'Artois arrive en voiture. Il saute à terre, dès qu'il aperçoit le duc, et, allant droit à lui :

— Monsieur, lui dit-il en souriant, le public prétend que nous nous cherchons.

Le duc de Bourbon répond en ôtant son chapeau :

— Monsieur, je suis ici pour recevoir vos ordres.

— Pour exécuter les vôtres, reprend le comte d'Artois, il faut que vous me permettiez d'aller à ma voiture.

Étant retourné à son carrosse, le prince y prend son épée.

On a fermé les portes du bois de Boulogne, mais il est déjà rempli de monde. Les assistants restent à la porte des Princes, tandis que les deux adversaires entrent sous le bois, où ils font une vingtaine de pas côte à côte. Ils sont suivis chacun de leur capitaine des gardes, qui leur sert de témoin (le chevalier de Crussol pour le comte d'Artois, M. de Vibraye pour le duc de Bourbon). Les combattants se mettent en garde, tous deux en chemise, la poitrine découverte. Au dire de Bachaumont, le duel dure plusieurs minutes, mais « avec

tant d'égalité et d'adresse, sans doute, qu'il n'y a pas eu une goutte de sang répandue. »

Alors le chevalier de Crussol, qui, ayant perdu de vue la pointe de l'épée du comte d'Artois (elle a sans doute passé sous le bras du duc de Bourbon), a cru le duc blessé, s'avance et prie les deux adversaires de suspendre le combat. — Un moment, messeigneurs ! s'écrie-t-il. Si vous n'approuvez pas la représentation que j'ai à vous faire, vous serez les maîtres de recommencer ; mais, à mon avis, en voilà quatre fois plus qu'il n'en faut pour le fond de la querelle ; et je m'en rapporte à M. de Vibraye, dont l'opinion doit avoir du poids en pareille matière.

— Je pense absolument comme M. de Crussol, répond M. de Vibraye, et je crois qu'en voilà assez pour satisfaire la délicatesse la plus scrupuleuse.

— Ce n'est pas à moi à avoir un avis, reprend M. le comte d'Artois ; c'est à M. le duc de Bourbon à dire ce qu'il veut : je suis ici à ses ordres.

— Monsieur, réplique le duc, en baissant la pointe de son épée, je suis pénétré de reconnaissance de vos bontés, et je n'oublierai jamais l'honneur que vous m'avez fait.

Le comte d'Artois ouvre les bras, et court embrasser le duc de Bourbon.

A pied, auprès d'un arbre, le prince de Condé, sur le chemin du bois de Boulogne, attendait l'issue du combat. Et voyant revenir sain et sauf le duc, son fils, il lui saute au cou, puis il monte en

voiture avec lui. Quelques instants après, le comte d'Artois, qui revient à cheval à Paris, passe devant la barrière du Cours, où il rencontre la voiture des princes. Dès que ceux-ci aperçoivent le frère de Louis XVI, ils descendent. Le prince de Condé, courant à la botte du comte d'Artois, lui dit, d'une voix entrecoupée par l'émotion, les choses les plus respectueuses et les plus touchantes, et le comte d'Artois répond avec autant de courtoisie que de sensibilité. Le frère de Louis XVI se rend ensuite au Palais-Bourbon, et fait à la duchesse une courte visite en manière d'excuses. Puis il va dîner chez le baron de Besenval, et là il adresse au roi la lettre suivante, que le baron a rédigée :

« Je suis aux pieds de mon roi, sensiblement touché d'avoir désobéi à ses ordres ; mais j'ose me flatter que mon frère excusera ma conduite, et qu'il ne m'ôtera ni ses bontés, ni l'amitié qu'il m'a toujours témoignée. Je n'ai fait que ce que tout gentilhomme aurait fait à ma place, et ce qui certainement est au fond de mon cœur ; c'est la raison qui m'enhardit à vous implorer pour M. le duc de Bourbon, qui m'est devenu fort intéressant pour la façon dont il s'est conduit vis-à-vis de moi. Soyez persuadé qu'il est digne de votre clémence et de vos bontés. La plus grande faveur que vous puissiez m'accorder, mon frère, c'est, dans cette occasion, de ne point séparer mon sort du sien, et d'être persuadé de mon affliction si je vous ai déplu, et que je ne désire vivre que pour vous convaincre de

ma vive tendresse, de mon respect et de mon sincère attachement.

« *Signé :* CHARLES-PHILIPPE. »

Le soir, la Comédie-Française donnait la première représentation de la tragédie d'*Irène* par Voltaire, qui se trouvait alors à Paris, et y excitait l'engouement de la population parisienne. La salle de la Comédie-Française était, depuis 1770, la salle dite des Machines, située dans l'intérieur du palais des Tuileries, entre le pavillon de l'Horloge et le pavillon de Marsan. La duchesse de Bourbon, qui, après le scandale dont elle avait été la cause, aurait mieux fait de rester quelques jours encore dans la retraite, se rendit à la représentation d'*Irène*. Dès qu'elle parut dans la salle, ce fut un tonnerre d'applaudissements. Quelques minutes après, la reine arriva, et fut froidement reçue par le public. Après la reine le duc de Bourbon et le prince de Condé firent leur entrée. Les battements de mains furent unanimes. De tous côtés on criait : « Bravo! Bravissimo ! » Le comte d'Artois arriva le dernier, et se montra dans la loge de Marie-Antoinette. Au dire de Bachaumont, il ne recueillit que des battements de mains de décence, et dont le grand nombre, ne provenant que du parterre, semblait mendié.

Quant au duc de Chartres (le futur Philippe-Égalité), frère de la duchesse de Bourbon, il ne parut pas à la représentation d'*Irène*, peut-être dans

la crainte d'y être mal accueilli par la foule. On lui reprochait de n'avoir point pris le parti de sa sœur. On prétendait qu'il avait dit : « Elle n'est ni ma fille, ni ma femme, je n'ai pas besoin de me mêler de ses sottises. » On ajoutait que, depuis l'aventure du bal de l'Opéra, il avait continué à vivre dans l'intimité avec le comte d'Artois ; qu'il avait même chassé avec ce prince ; que, pendant le combat, il était occupé à tracer un emplacement, dans la plaine des Sablons, pour une course, et l'on disait malicieusement que lui seul était sorti blessé du duel.

Chacun se demandait si Louis XVI sévirait contre les deux princes, qui s'étaient battus malgré ses ordres formels, et qui, le jour même où ils lui avaient ainsi désobéi, passaient leur soirée au théâtre. Au moment où la reine, peinée de la froideur du public pour elle, quittait la Comédie Française, le baron de Besenval lui dit à l'oreille : « Au moins, madame, point de Bastille.— Non, » répondit la reine ; et, poursuivant son chemin : « Votre avis sera suivi. » Après le spectacle, il y eut réception au palais Bourbon. Les salons ne désemplirent point. La file des voitures allait jusqu'au Palais-Royal. Le lendemain, le comte d'Artois et le duc de Bourbon reçurent du roi l'ordre de se rendre, l'un à Choisy et l'autre à Chantilly. Leur exil ne dura que huit jours.

XXIV

LE TRIOMPHE DE VOLTAIRE.

Voltaire, âgé de 84 ans, arrive à Paris, après vingt-huit ans d'absence, le 10 février 1778. Il descend dans l'hôtel du marquis de Villette, rue de Beaune, au coin du quai des Théatins[1]. Une heure après, il va gaillardement, à pied, rendre visite au comte d'Argental, quai d'Orsay. Enveloppé d'une vaste pelisse, la tête enfouie dans une perruque de laine que surmonte un bonnet rouge fourré, il a un accoutrement si bizarre que les gamins, le prenant pour un masque, le suivent en le huant. Le lendemain, il reçoit les hommages d'une foule de courtisans qui viennent le saluer comme un roi. Dans la soirée, il déclame lui-même avec feu la plus grande partie de sa tragédie d'*Irène*. Puis il passe toute la nuit à en corriger les deux derniers actes.

1. L'hôtel du marquis de Villette existe encore, et le quai des Théatins s'appelle aujourd'hui quai Voltaire.

Le lendemain matin, Mme Vestris, qu'il a chargée du rôle d'Irène, vient le voir à son lever. Il lui dit : « J'ai été occupé de vous, madame, toute la nuit, comme si j'étais un jeune homme de vingt ans. » Cela ne l'empêche pas de se dire toujours mort ou mourant, et même de se fâcher beaucoup quand on ose l'assurer qu'il est encore plein de force et de vie. Il reçoit la visite des acteurs de la Comédie-Française. « Je ne puis désormais, s'écrie-t-il, vivre que pour vous et par vous. » Comme on lui fait remarquer avec quelle émotion l'un des acteurs a pris la parole. « Oui, dit-il, nous avons fort bien joué la comédie l'un et l'autre. »

Pendant quelques semaines il va y avoir deux cours en France : celle de Louis XVI à Versailles, et celle de Voltaire à Paris. Tout un peuple de grands seigneurs, de magistrats, de gens de lettres, d'artistes, de savants se presse dans les salons de l'hôtel où l'on s'incline devant l'auteur de la *Henriade*. Chacun mendie une parole, un signe de tête. Comme le remarque M. de Lacretelle, le regard de Louis XVI n'a pas produit plus d'effet sur une cour dont il était adoré que n'en produit le regard étincelant de Voltaire. Mais tant d'ovations fatiguent le vieillard. Dans les derniers jours de février, le docteur Tronchin lui déclare qu'il n'a pas huit jours à exister s'il ne se décide pas à prendre un repos absolu. Voltaire s'effraye ; il dit que sa santé lui est plus précieuse que tous les hommages du monde, et ne veut plus voir personne. Cependant, il ne peut

s'abstenir de travailler, et accable d'écritures son secrétaire, pour cette malheureuse tragédie devenue son idée fixe.

A la fin de février, il est pris d'une hémorrhagie violente. Son premier mot est : « Qu'on envoie chercher un prêtre... sur-le-champ... je ne veux pas qu'on me jette à la voirie. » Il se confesse dans toutes les formes au Père Gautier, chapelain des Incurables, et, le 2 mars, il signe la profession de foi suivante : « Je soussigné déclare qu'étant attaqué depuis quatre jours d'un vomissement de sang, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, et n'ayant pu me traîner à l'église, et M. le curé de Saint-Sulpice ayant bien voulu ajouter à ses bonnes œuvres celle de m'envoyer M. l'abbé Gautier, prêtre, je me suis confessé à lui, et que si Dieu dispose de moi, je meurs dans la sainte religion catholique où je suis né, espérant de la miséricorde divine qu'elle daignera pardonner toutes mes fautes; et que si j'avais jamais scandalisé l'Église, j'en demande pardon à Dieu et à elle. »

Voltaire apprend que le curé de Saint-Sulpice, qui aurait été heureux de le confesser, envie un peu à l'abbé Gautier l'honneur d'avoir eu le prince des philosophes pour pénitent. Alors il écrit au curé une lettre datée du 4 mars, où il lui dit : « Vous êtes un général à qui j'ai demandé un soldat; je vous supplie de me pardonner de n'avoir pas prévu la condescendance avec laquelle vous seriez descendu jusqu'à moi. »

Le curé de Saint-Sulpice répond par une lettre des plus courtoises. « Mon ministère, dit-il, ayant pour objet le vrai bonheur de l'homme, en dissipant par la foi les ténèbres qui offusquent sa raison et la bornent au cercle étroit de cette vie, jugez avec quel empressement je dois l'offrir à l'homme le plus distingué par ses talents, dont l'exemple seul ferait des milliers d'heureux, et peut-être l'époque la plus intéressante aux mœurs, à la religion et à tous les vrais principes sans lesquels la société ne sera jamais qu'un assemblage de malheureux insensés divisés par leurs passions et tourmentés par leurs remords. » Le curé ajoute, dans la même lettre : « Vous me comblez de choses obligeantes que vous voulez bien me dire et que je ne mérite pas. Il serait au-dessus de mes forces d'y répondre en me mettant au nombre des savants et des gens d'esprit qui vous portent avec tant d'empressement leur tribut et leurs hommages. Pour moi, je n'ai à vous offrir que les vœux de votre solide bonheur. »

Voltaire ne mourra point encore cette fois. Il se sent mieux, et se remet avec ardeur à sa tragédie. Les visites recommencent de plus belle. Une foule idolâtre stationne jour et nuit au quai des Théatins, dans l'espérance d'apercevoir la silhouette du grand homme. En le contemplant avec extase, le comte de Ségur nous dit qu'il croit voir face à face Homère, Platon, Virgile, Cicéron.

C'est tout au plus si la reine elle-même ne se

laisse pas entraîner par le courant de l'enthousiasme public. Sévère pour le philosophe, elle admire le poëte. Elle voulait, dit-on, qu'il eût à la Comédie-Française une loge tapissée comme la sienne, et à côté de la sienne, afin de pouvoir causer avec lui chaque jour. Le roi tempère vite ce beau zèle. « Ah ! ah ! M. de Voltaire est à Paris, dit-il, mais c'est sans ma permission. — Sire, objecte-t-on respectueusement, il n'a jamais été exilé. — Cela se peut, reprend Louis XVI, mais je sais ce que je veux dire. Plus un mot ! » C'en a été assez pour que la reine et bien d'autres ralentissent soudainement leur ardeur.

Tiraillé en sens divers, le gouvernement tâtonne et se déjuge. Il défend aux journaux d'attaquer le vieux philosophe, puis il révoque cette défense, sur les réclamations du clergé. Si le roi laisse prêcher contre Voltaire dans la chapelle de Versailles, il laisse, par compensation, le directeur des bâtiments de la couronne commander au sculpteur Pigalle la statue de celui qu'on appelle le patriarche de Ferney. L'auteur de *Mérope* et de *Zaïre* serait bien heureux de se jeter aux pieds de Louis XVI, comme il s'est jeté à ceux de Louis XV. Le courtisan de Frédéric II et de la grande Catherine a toujours eu la passion des têtes couronnées, bien que les démocrates doivent un jour lui élever une statue. Son bonheur, ce serait d'avoir la permission de reparaître au château de Versailles, non en poëte, non en philosophe, mais en gentilhomme de la

chambre. N'a-t-il pas exalté, en maintes circonstances, la justice, la générosité, l'humanité de cet excellent Louis XVI, qui, au lieu de mettre dans ses édits la vieille formule : *car tel est notre plaisir* « aurait pu dire : *car telle est notre sagesse et notre bonté*, si la modestie toujours compagne de la bienfaisance lui avait permis ces expressions ? » Personne n'a manié l'encensoir aussi bien que Voltaire. Lui qui s'est extasié sur le compte d'une Pompadour, d'une Du Barry, que dirait-il à Marie-Antoinette, si la reine lui permettait de venir à Versailles ? Ce serait un délire d'admiration et de gratitude. Mais Louis XVI demeure inflexible. Le vieux philosophe ne sera pas autorisé à faire sa cour à son roi. Quelqu'un lui dit pour le consoler de ce mécompte : « Vous êtes bien bon de vous affliger ! Savez-vous ce qui vous serait arrivé à Versailles ? Je vais vous l'apprendre. Le roi, avec son affabilité ordinaire, vous aurait ri au nez, et parlé de votre chasse à Ferney ; la reine, de votre théâtre ; Monsieur vous aurait demandé compte de vos revenus ; Madame vous aurait cité quelques-uns de vos vers ; la comtesse d'Artois ne vous aurait rien dit ; et le comte vous aurait entretenu de la *Pucelle*. »

Les succès de l'auteur tragique vont compenser la déconvenue du gentilhomme de la chambre. La première représentation d'*Irène* a lieu, au Français, le 16 mars, le soir du jour où le duc de Bourbon s'est battu avec le comte d'Artois. Voltaire,

malade, ne peut se rendre au théâtre. Mais Marie-Antoinette y vient, suivie de toute la cour. La tragédie est faible. Qu'importe ! il faut l'applaudir, comme si elle était un chef-d'œuvre. A chaque acte, un messager vient annoncer à l'auteur que la pièce fait merveille. Mais toutes les louanges que ses adulateurs lui prodiguent ne peuvent rétablir sa santé. Au dire de Bachaumont, « il peut s'appliquer cette fameuse sentence d'un Père de l'Église sur la futilité des réputations de tant d'hommes célèbres et immortalisés dans ce bas monde, lorsqu'il brûlent en enfer : *Laudantur ubi non sunt, cruciantur ubi sunt.* L'anecdote qui l'aurait fait tressaillir de joie, s'il n'eût pas été si souffrant, c'était le spectacle de la reine, le crayon à la main, semblant écrire les plus beaux vers de la pièce. On s'est imaginé que c'était surtout ceux relatifs à Dieu et à la religion, dont le poëte parle avec beaucoup d'édification, ce qui fit crier à un plaisant : « On voit bien qu'il a été à confesse. » Quoi qu'il en soit, on a présumé que Sa Majesté voulait les citer au roi, pour justifier sur ses vrais sentiments ce coryphée de la philosophie. »

Très-heureux du succès de sa pièce, Voltaire ressuscite pour la troisième fois. Il ne rêve plus que tragédies ; il a des pièces nouvelles sur le chantier, il travaille nuit et jour, et fait dire partout qu'il est impatient de se rendre au théâtre pour y remercier lui-même le public. Rassuré par son amour-propre, il peut faire une promenade en voiture.

Les chevaux vont au pas, et une foule de curieux forme, à la suite du patriarche de Ferney, une sorte de cortége triomphal.

Le comte de Mercy-Argenteau, qui connaît l'aversion de Marie-Thérèse pour le philosophe, écrit à l'impératrice, le 20 mars : « L'arrivée du poëte Voltaire a fait commettre ici les plus grandes extravagances dans la forme des hommages qu'on a voulu rendre à ce dangereux bel esprit. On aurait désiré qu'il fût appelé à Versailles, et qu'il y reçût un accueil distingué. La reine a été vivement sollicitée à cet effet ; mais Sa Majesté s'y est nettement refusée, et a déclaré qu'elle ne voulait en aucune façon d'un homme dont la morale avait occasionné tant de troubles et d'inconvénients. » Si Marie-Antoinette se montrait aimable pour Voltaire, à quels reproches ne s'exposerait-elle pas de la part de Marie-Thérèse ? Elle se résigne donc à ne pas voir le fameux vieillard ; mais c'est là, pour elle, quoi qu'en dise Mercy, une véritable privation. Elle voudrait pouvoir assister au triomphe qui se prépare pour l'auteur de *Mérope* et de la *Henriade*.

C'est le lundi 30 mars 1778. Voltaire a fixé ce jour-là pour sa visite à l'Académie et à la Comédie-Française. L'Académie va au-devant de lui pour le recevoir, honneur qu'elle n'a jamais fait à aucun de ses membres, pas même aux princes étrangers qui assistaient à une des séances. On le conduit au siége du directeur, où on le prie de s'asseoir. On

a placé son portrait au-dessus du fauteuil, et la compagnie, au lieu de tirer au sort, suivant l'usage, le nomme, par acclamation, directeur pour le trimestre d'avril. Puis, il quitte l'Académie, alors située au Louvre, et se rend à la Comédie-Française, installée au palais des Tuileries, entre le pavillon de l'Horloge et le pavillon de Marsan, dans l'ancienne salle des Machines, où l'on avait joué, sous Louis XIV, la *Psyché* de Molière, et où siégera la Convention.

Les abords du Louvre et des Tuileries sont encombrés d'une foule immense. Les cris de : « vive Voltaire ! » retentissent de toutes parts. Quand il descend de voiture, appuyé sur deux bras, pour entrer au théâtre, l'attendrissement et l'enthousiasme sont à leur comble. Il paraît dans la salle, et se place aux secondes, dans la loge des gentilshommes de la chambre, entre Mme Denis et la marquise de Villette. Il a sa grande perruque à nœuds grisâtres, peignée par lui tous les matins, de longues manches de dentelles, un vêtement de velours cramoisi et la belle fourrure de martre zibeline que lui a envoyée l'impératrice Catherine. Son corps mince et voûté n'est plus qu'une enveloppe légère et presque diaphane, au travers de laquelle on croit apercevoir son âme, son esprit. L'exaltation ne connaît plus de bornes. Le parterre a des convulsions de joie et d'enthousiasme. Toutes les femmes sont debout. Le comédien Brizard se présente dans la loge de Voltaire, et veut lui mettre une couronne sur la

tête. « La couronne ! la couronne ! » s'écrie le public avec transport. Voltaire pleure. « Ah ! Dieu, dit-il, vous voulez donc me faire mourir de plaisir ? » Il a pris à la main la couronne, et l'offre à Mme Denis, qui la refuse. Alors, le prince de Beauveau saisit le laurier, et le remet sur la tête de celui qu'on appelle Sophocle. Un tonnerre d'applaudissements éclate ; puis, on commence la tragédie d'*Irène*. Personne n'écoute, mais les acclamations n'en sont que plus vives. Tous les yeux sont fixés sur Voltaire. On le regarde comme un demi-dieu. Une fois la pièce finie, on apporte son buste au milieu de la scène. L'acteur Brizard, en costume du rôle de Léonce dans *Irène*, c'est-à-dire en moine de Saint-Bazile, pose la première couronne sur le buste. Les autres artistes suivent cet exemple ; puis, Mme Vestris récite cette pièce de vers que M. de Saint-Marc vient d'improviser.

Aux yeux de Paris enchanté,
Reçois en ce jour un hommage
Que confirmera d'âge en âge
La sévère postérité.
Non, tu n'as pas besoin d'atteindre au noir rivage,
Pour jouir du bonheur de l'immortalité.
Voltaire, reçois la couronne
Que l'on vient de te présenter ;
Il est beau de la mériter
Quand c'est la France qui la donne.

On crie *bis*. Le public est dans le délire. Le buste reste sur la scène, tout couvert de lauriers, pendant

qu'on donne la petite pièce *Nanine*, qui n'est pas mieux jouée qu'*Irène*, et qui est tout autant applaudie.

Pendant ce temps, Marie-Antoinette est tout près, dans la salle de l'Opéra, au Palais-Royal. On dit qu'elle était partie de Versailles pour se rendre à la Comédie-Française ; mais qu'en route elle a reçu du roi un ordre lui interdisant d'assister au triomphe de Voltaire. C'est donc à l'Opéra qu'elle passe sa soirée. Mais le comte d'Artois qui l'accompagne, la quitte un instant, pour se montrer à la Comédie-Française. Il y arrive, au moment même de l'apothéose, et il envoie son capitaine des gardes, le prince d'Hénin, dans la loge de Voltaire, pour lui dire de sa part le plaisir qu'il a eu de joindre ses hommages à ceux de la nation. La soirée est finie. Au moment où le vieux poëte sort de la salle, le peuple crie : « Des flambeaux ! des flambeaux ! Que tout le monde puisse le voir ! » Rentré chez lui comme un triomphateur, le vieillard est brisé par tant d'émotions. Il pleure de nouveau. « Si j'avais prévu, dit-il modestement, qu'on dût faire tant de folies, je n'aurais pas été au théâtre. »

Quel spectacle philosophique et rempli d'enseignements que celui de cet homme si débile au milieu de tant d'ovations ! Bonnes gens, applaudissez, toutes vos acclamations n'augmenteront pas d'une heure, d'une minute, cette existence qui se précipite. La frêle machine est disloquée. Il n'y a plus qu'un peu d'huile dans la lampe. L'encens que vous

brûlez avec tant d'abondance aux pieds de votre idole fait oublier pour un instant au pauvre philosophe qu'il est vieux, qu'il est malade, qu'il est mortel, qu'il va mourir. Mais la nature est là, qui se charge de lui rappeler bien vite la triste vérité. Ah ! ce triomphe de Voltaire, n'est-ce pas l'image du monde avec ses vanités puériles ou séniles, ses joies frelatées, ses illusions folles ? Le patriarche de Ferney n'a rien de patriarcal. Un peu de vertu vaut mieux que tant d'esprit. Voltaire lui-même, Voltaire doit comprendre, aussi bien que Salomon, le néant des choses d'ici-bas. De cette grande flamme d'enthousiasme qui projette des lueurs si ardentes sur sa face amaigrie, que va-t-il lui rester tout à l'heure? Rien, rien, pas même un peu de fumée. Comme elles s'évanouissent rapidement, ces ovations retentissantes! Comme cette salle de spectacle, étincelante de lumières et remplie de tumulte, va promptement rentrer dans le silence et dans la nuit !

L'apothéose de Voltaire, c'est le signe des temps, c'est le vieux monde qui s'écroule; c'est l'ancienne société française qui applaudit à sa propre chute; c'est une foule de démolisseurs qui se réunissent pour construire en commun une statue. Une noblesse imprévoyante, égarée, se passionne pour les causes et pour les auteurs de sa condamnation prochaine. La guerre d'Amérique l'enthousiasme. Rousseau, Voltaire, Beaumarchais sont ses dieux. Le flot révolutionnaire monte sans cesse. Ce ne

sont point seulement les rois, ce sont aussi les peuples qui, avant leur chute, sont fatalement entraînés par l'esprit d'imprudence et d'erreur. Il y a des moments où les sociétés chancellent comme des hommes ivres, où elles ne gardent plus ni la conscience de leurs intérêts, ni celle de leurs devoirs; où, pareilles aux idoles de la Bible, elles ont des yeux pour ne point voir, des oreilles pour ne pas entendre, et où elles se mettent à renverser de leurs propres mains, avec une sorte de rage, l'édifice qui leur servait d'abri.

Voltaire allait mourir. Si Dieu lui avait accordé quelques années encore d'existence, il aurait été le premier à maudire cette révolution dont il fut involontairement le précurseur. Cet ami des rois, des grands seigneurs et des grandes dames aurait reculé d'épouvante à la vue des ruines qu'il avait faites. Peut-être serait-il devenu bon chrétien. Les philosophes, qui avaient été furieux de sa confession, firent tout au monde pour l'empêcher de se confesser une fois de plus. Le maréchal de Richelieu lui avait conseillé de prendre du laudanum pour calmer ses douleurs. Le malade en avala une dose beaucoup trop forte, et tomba dans un engourdissement qui annonçait la mort. Quelques heures avant de rendre le dernier soupir, il vit le curé de Saint-Sulpice et l'abbé Gautier. L'eût-il voulu, il n'aurait pas été en état de faire une confession. C'est tout au plus s'il eut la force de dire au marquis de Villette, en apercevant les deux ecclésiasti-

ques : « Assurez ces messieurs de mes respects. »

Le prince de Ligne, qui le connaissait bien, a dit de lui : « Oh ! que M. de Chateaubriand est juste et sublime sur M. de Voltaire ! Il nous le montre un impie inconséquent, un antichrétien de circonstance ; mais ce qu'il rapporte en faveur de la religion pourrait faire un livre de prières. Pour moi, si j'avais été aussi bon chrétien que je le suis à présent, et moins jeune que lorsque j'étais à Ferney, je parie que je l'aurais raccommodé avec Jésus-Christ, surtout en lui disant que ses sots ennemis n'y croyaient pas, et qu'on disait partout qu'il était juif. Le lendemain, libelle contre les juifs, les incrédules. — Eh ! vite, père Adam, aurait-il dit, laissez là vos enfants ; dites-moi la messe, j'y crois, et j'irai tous les jours. »

Voltaire mourut le 30 mai 1778, entre dix et onze heures du soir. Tout Paris était encore à sa porte, quand son corps avait déjà été enlevé et transporté secrètement à l'abbaye de Sellières, où il fut inhumé. Les ordres donnés pour sa sépulture avaient été enveloppés du plus grand mystère, tant on craignait les querelles des philosophes et du clergé.

Le gouvernement, pour éviter l'agitation, défendit aux comédiens de jouer des pièces de Voltaire, aux journalistes de parler de sa mort, soit en bien, soit en mal ; aux professeurs de faire apprendre de ses vers à leurs écoliers. Mme du Deffand écrivait à Walpole : « Vraiment, j'oubliais un fait important,

c'est que Voltaire est mort on ne sait ni l'heure, ni le jour; il y en a qui disent hier, d'autres avant-hier... Il est mort d'un excès d'opium, et j'ajouterai d'un excès de gloire qui a trop secoué sa faible machine. »

Dans la *Correspondance secrète* publiée par M. de Lescure, on lit, à la date du 2 juillet 1778 : « Je vous dirai que nos Parisiens ne sont pas plus sages à l'égard de Franklin qu'ils ne l'ont été à celui de Voltaire, dont ils ne parlent plus depuis le lendemain de sa mort... Jamais nous ne serons raisonnables; les vertus et les heureuses qualités de notre nation seront toujours balancées par une légèreté, une inconséquence et un enthousiasme trop excessif pour être durable. »

Ce n'est pas à la vertu qu'il faut dire : « Tu n'es qu'un nom »; c'est à la gloire. Fatiguez pendant près d'un siècle tous les échos du bruit de vos succès, en un jour, en une heure, vous êtes oublié, et le passant distrait ne se donne pas même la peine de jeter sur la maison où vous avez rendu l'âme un coup d'œil. Ces Athéniens modernes, ces frivoles et versatiles Parisiens, ne peuvent jamais garder longtemps la même idole. Hommes et choses, ils oublient tout avec la même rapidité.

Pour moi, je regarde souvent, au milieu des ruines des Tuileries, l'emplacement où était installée la Comédie-Française au moment du triomphe de Voltaire; où siégea la Convention depuis le 10 mai 1793 jusqu'au 26 octobre 1795, fin de sa

session sanglante ; où eurent lieu tant de séances terribles : le 31 mai, le 9 thermidor, le 12 germinal, le 1er prairial, le 13 vendémiaire. Je me demande ce qui reste de tout cela. Le public, blasé après tant de catastrophes, n'est plus même ému par les ruines. Ce spectacle de honte et de désolation ne le touche pas. Il s'est habitué à ces débris, et les considère comme ceux de la première maison venue qui serait tombée, avec tant d'autres, sous la pioche des démolisseurs. Pour lui, ces pierres calcinées, ces pierres si éloquentes restent muettes. L'histoire n'a pour la foule ni souvenirs, ni leçons, et, indifférents à leurs propres destinées, les peuples, qui s'occupent à peine du jour même, ne songent ni à la veille ni au lendemain.

XXV

MARIE-ANTOINETTE ET LA GUERRE D'AMÉRIQUE.

Toujours sous l'impression du dernier acte de la tragédie, nous nous figurons constamment Louis XVI faible, humilié, sans autorité, sans prestige. Nous sommes trop portés à oublier qu'il eut ses heures de gloire et de puissance; qu'il fut, dans les premières années de son règne, le vengeur de la France et l'arbitre de l'Europe; que toutes les cours se disputaient son alliance; que l'Océan tremblait devant ses flottes; que ses succès faisaient mourir de chagrin lord Chatam; qu'il effaçait les hontes de la guerre de Sept-Ans, et abaissait l'orgueil du peuple anglais, qui alors était l'ennemi héréditaire.

Quand éclata la lutte entre l'Amérique et la métropole, un courant irrésistible se produisit en France. La société, qui allait bientôt se diviser d'une manière si terrible, ajourna ses querelles intérieures, pour suspendre son âme aux nouvelles

de l'autre hémisphère. En 1776, lorsque les Américains abandonnèrent le drapeau britannique, et prirent l'étendard aux treize bandes, signe de l'alliance des treize États unis, il y eut en France une véritable explosion d'enthousiasme. La déclaration d'indépendance, promulguée le 4 juillet de la même année par les *insurgents*, fut saluée comme le signal d'une ère nouvelle dans le monde. Ce document, écrit dans le style de Jean-Jacques Rousseau, où l'on invoquait la Nature, où l'on réclamait spécialement pour l'homme le droit au bonheur, où l'on proclamait que lorsqu'un gouvernement ne tend point à cette fin, le peuple est en droit de le changer ou de l'abolir; ce document, philosophique et révolutionnaire, fit la joie des encyclopédistes de Paris.

L'arrivée de Benjamin Franklin mit le comble à l'enthousiasme général. Il venait en France pour solliciter en faveur de la nouvelle République l'appui du successeur de Louis XIV (décembre 1776). Ce parvenu de l'intelligence et du travail, ce démocrate sorti des classes ouvrières, ce déiste aimé des philosophes, cet homme qui avait inventé le paratonnerre et bravé le despotisme anglais, en ravissant ainsi, comme on disait alors, la foudre au ciel et le sceptre aux tyrans,

Eripuit cœlo fulmen, sceptrumque tyrannis,

cet envoyé du Nouveau monde venant réclamer le bon vouloir de l'Ancien, eut à Paris d'abord, et ensuite à Versailles, un succès de curiosité, de sym-

pathie, d'admiration, qui alla jusqu'à l'engouement. Au dire de Michelet lui-même, la France exagérait Franklin. Les paroles de l'historien démocrate sont sévères sur le compte de l'homme « dont il était, dit il, ridicule de faire tout à la fois un Socrate, un Newton... Sa vertu calculée, sa dextérité, sa finesse à exploiter l'enthousiasme méritaient peu un pareil fanatisme. »

Mais l'élan était donné. Le marquis de La Fayette, âgé de vingt ans, dans sa première année de mariage, laissait sa femme enceinte, achetait secrètement un vaisseau, et, bravant toutes les défenses du roi, s'embarquait, et allait porter son épée à la jeune république. « Dès que je connus la querelle, a-t-il dit dans ses Mémoires, mon cœur fut enrôlé, et je ne songeai plus qu'à joindre mes drapeaux. »

L'homme qui organisait secrètement les envois d'armes aux *insurgents*, qui recrutait des officiers, qui équipait des navires, c'était l'écrivain audacieux dont le talent est le type même de la verve et de l'esprit d'aventures, l'auteur du *Barbier de Séville*, Beaumarchais.

Après avoir gardé quelque temps une attitude équivoque, le cabinet de Versailles jetait le masque. Le 6 février 1778, un traité d'alliance était signé entre la France et les États-Unis, et, le 21 mars, Louis XVI et Marie-Antoinette recevaient solennellement à Versailles les trois plénipotentiaires de la nouvelle République, Arthur Lee,

Silas Deane et Franklin. C'étaient alors les trois hommes à la mode : « Il serait difficile, a dit le comte de Ségur, d'exprimer avec quel empressement, avec quelle faveur furent accueillis en France, au sein d'une vieille monarchie, ces envoyés d'un peuple en insurrection contre son monarque. Rien n'était plus surprenant que le contraste du luxe de notre capitale, de l'élégance de nos modes, de la magnificence de Versailles, de toutes ces traces vivantes de la fierté monarchique de Louis XIV, de la hauteur polie, mais superbe, de nos grands, avec l'habillement presque rustique, le maintien simple, mais fin, le langage libre et sans détour, la chevelure sans apprêts et sans poudre ; enfin avec cet air antique qui semblait tout à coup transporter dans nos murs, au milieu de la civilisation amollie et servile du XVIIIe siècle, quelques sages contemporains de Platon ou des républicains du temps de Caton et de Fabius. »

L'idole du jour, dans ce Paris si capricieux, si mobile, qui ne parle plus de Voltaire le lendemain de sa mort, c'est Franklin. Ce paysan, non du Danube, mais de fleuves plus lointains et plus larges ; ce philosophe septuagénaire, si habile et si malicieux, sous une apparence de bonhomie et de rondeur ; ce savant démocrate, cet homme de l'avenir, est acclamé par l'aristocratie française. Les philanthropes, les apologistes de la paix perpétuelle ont demandé la guerre à grands cris. Louis XVI, malgré ses scrupules de conscience, s'est laissé entraî-

ner. Les appartements de Versailles se remplissent de solliciteurs, mais ce sont des solliciteurs de périls et de gloire. Toute la jeune noblesse veut partir. Quel élan ! Quelle fougue ! Quelle valeur dans ces paladins philosophes, démocrates chevaleresques, ayant la double passion de la gloire et de la liberté, pleins d'illusions superbes, de généreuses folies, et si entraînants, si aimables, si braves ! Avec quelle gaieté ils quittent leurs plaisirs, leurs châteaux, leurs théâtres, pour vivre de la vie du soldat, pour aller chercher, de l'autre côté de l'Atlantique, des périls, des hasards inconnus !

Quelle rôle joue Marie-Antoinette au milieu de cette fièvre belliqueuse ? Comme Louis XVI, elle a d'abord eu des scrupules. Je ne sais quel vague instinct lui fait craindre que cette guerre, saluée avec tant de transports, ne produise des conséquences fâcheuses pour la monarchie. Interrogé sur la nouvelle République, son frère, l'empereur Joseph II, n'a répondu que ce seul mot : « Mon métier est d'être royaliste. » Mais, dès que la guerre a éclaté, Marie-Antoinette n'a plus écouté que son patriotisme. Elle est si Française par l'esprit, par l'imagination, par le cœur ! Elle suit avec une anxiété fiévreuse toutes les péripéties de la lutte. Une victoire, un revers se lisent sur sa physionomie. La plupart des jeunes gens qui ont animé sa cour sont maintenant sous les drapeaux : Caraman, Lukner, Puységur, Vintimille, Narbonne, Mortemart, Lauzun, Ségur, Beauharnais, Custine, Rochechouart,

Bonneval, La Fayette, Rochambeau. Elle voudrait, dans son noble zèle, pouvoir broder tous les étendards, féliciter tous les vainqueurs, soigner tous les blessés, assister tous les mourants, apparaître à la fois comme une reine et comme une sœur de charité.

Le 3 juin 1779, 32 vaisseaux français sortaient de Brest, et 34 bâtiments espagnols de Cadix. La jonction des deux flottes a lieu le 25 juin. Au même moment, les côtes de France sont couvertes de bâtiments de transport, dont la vue accroît l'ardeur et l'espérance des troupes impatientes de débarquer en Angleterre. Marie-Thérèse écrit à sa fille (1er août 1779) : « Au moindre avantage de vos flottes ou armées, je vous prie de m'envoyer un courrier. Je m'intéresse assez vivement à tout ce qui peut être utile à la gloire du roi pour vous prier de procurer ce plaisir à votre bonne et vieille maman, qui vous embrasse tendrement. »

Marie-Antoinette répond, le 16 août : « Tout dépend de l'instant actuel. Nos flottes françaises et espagnoles étant réunies, nous avons une supériorité considérable. Ils sont donc dans la Manche, et je ne pense pas sans frémir que d'un moment à l'autre tout le sort sera décidé. Je suis effrayée aussi de l'approche de septembre, où la mer n'est plus praticable; enfin, c'est dans le sein de ma chère maman que je dépose toutes mes inquiétudes. Dieu veuille qu'elles soient nulles; mais sa bonté m'encourage à lui parler comme je pense. Le roi est tou-

ché, autant qu'il doit l'être, de toutes les marques de bienveillance qu'elle veut bien lui donner, et je ne doute pas qu'il ne s'empresse toujours d'en profiter plutôt que de se livrer aux intrigues de ceux qui ont souvent trompé la France et qu'il doit regarder comme ses ennemis naturels. »

Le noble cœur de Marie-Antoinette s'exaltait. Le comte Théodore de Lameth a raconté un trait qui peint toute la bonté de la reine et toute son admiration pour le courage des hommes qui illustraient le drapeau de la France. Blessé à la jambe, dans un combat naval, il avait été chargé de porter au roi la nouvelle de la prise de la Grenade. Debout, il lisait à Louis XVI le rapport sur cet événement, lorsque tout à coup il pâlit. Le linge qui entourait sa jambe blessée venait de se défaire, et le sang commençait à couler de la plaie entr'ouverte. Une femme s'agenouilla, et replaça la bande détachée, avec l'adresse d'une humble fille de saint Vincent de Paul. Cette femme, c'était la reine.

La guerre devait se terminer, en 1783, par un traité glorieux. La République américaine était fondée, mais la monarchie française était perdue. Les révolutionnaires, avant de commencer leur œuvre en France, s'étaient fait la main, de l'autre côté de l'Atlantique. Le duc de Lévis a dit, dans ses *Souvenirs et Portraits* : « M. de Maurepas ne se conduisit pas avec sagesse, lorsqu'il s'engagea dans une guerre maritime pour soutenir l'indépendance des États-Unis. En secourant ces colonies

insurgées, il suivit l'adage politique qui prescrit de chercher à faire du mal à son ennemi. Mais on tombe dans l'absurde lorsqu'on se ruine pour nuire, et voilà précisément ce qui est arrivé à la France. La guerre d'Amérique lui coûta douze cents millions; il fallut les emprunter, puisque, loin d'avoir un Trésor, l'on avait des dettes qu'il n'était pas possible d'acquitter. Les intérêts onéreux de cette nouvelle charge amenèrent le fameux déficit ; le déficit fut cause de la convocation des états généraux. On sait le reste. »

Une force irrésistible poussait ainsi vers le gouffre l'ancien régime, et la fatalité se déchaînait tellement contre la monarchie, qu'elle souffrait autant de ses triomphes que de ses revers. Pour avoir voulu affranchir un peuple, l'infortuné Louis XVI allait bientôt devenir l'esclave de ses propres sujets. En moins d'un siècle, deux souverains sont tombés par suite de causes semblables. Qu'ils aient du moins, dans la postérité, le mérite de leurs sacrifices! Que les deux nations sauvées par eux leur gardent un respectueux souvenir!

XXVI

LA NAISSANCE DE MADAME ROYALE.

Pour toute jeune femme qui a le cœur aimant et qui se sent à l'avance les tendresses, les vertus et le dévouement d'une mère, c'est une angoisse et un supplice de n'avoir pas d'enfants. Mais, pour une souveraine, cette douleur est spécialement vive. Il s'y mêle en effet une sorte d'humiliation. Une reine stérile n'est qu'à moitié reine; son peuple lui en veut; il semble qu'elle compromet les droits de la dynastie et qu'elle manque son rôle sur la terre. Aucune femme n'aimait plus les enfants que Marie-Antoinette. On comprend ce qu'elle dut souffrir tant qu'elle craignit de ne pas en avoir. Rien ne l'intéressait autant que la gaieté, la naïveté, la gentillesse de ces petits êtres qui sont notre joie et notre souci. S'amuser avec eux était une de ses principales distractions, dans les premiers temps de son arrivée en France.

Le comte de Mercy écrivait à Marie-Thérèse le 22 juin 1771 : « Depuis quelques semaines Mme la dauphine a repris la coutume de jouer avec des enfants, et, malheureusement, sa première femme de chambre en a deux, c'est-à-dire un garçon de six à sept ans et une fille de douze. Mme l'archiduchesse passe une grande partie de la journée avec ces enfants qui gâtent ses habits, déchirent et cassent les meubles, et mettent le plus grand désordre dans l'arrangement des appartements. »

Quelques années plus tard,—c'était en août 1776, Marie-Antoinette se promenait, en calèche découverte, dans les environs de Versailles. Elle traversait le hameau de Saint-Michel, près de Luciennes, quand tout à coup un joli petit enfant de trois ans, aux grands yeux bleus et à la chevelure blonde, se précipita, par étourderie, sous les pieds des chevaux.

Grâce à l'adresse des postillons qui arrêtèrent la voiture, l'enfant n'eut pas même une égratignure. Au même moment une vieille femme sortait de sa chaumière pour le prendre. « A-t-il sa mère ? s'écria la reine, debout dans la calèche. — Non, madame, répliqua la vieille ; ma fille est morte l'hiver dernier, en me laissant cinq petits enfants sur les bras. — Je prends celui-ci, reprit Marie-Antoinette, et je me charge de tous les autres. Y consentez-vous ? — Ah ! madame, il serait trop heureux, répondit la paysanne, mais Jacques est bien mau-

vais. Voudra-t-il rester avec vous ? » La reine dit alors qu'elle saurait bien l'accoutumer avec elle; puis elle le mit sur ses genoux et l'emmena.

Deux jours après, le petit villageois, qui avait quitté le bonnet de laine et les sabots, paraissait devant sa bienfaitrice, avec un habit de soie blanche, des dentelles, une écharpe rose à franges d'argent, un petit chapeau décoré de plumes. Il déjeunait, dînait avec la reine, souvent même avec le roi. Hélas! il était destiné, lui aussi, à montrer la plus odieuse ingratitude, et, en 1792, il devait se distinguer parmi les terroristes les plus sanguinaires de Versailles.

Le grand chagrin de Marie-Antoinette, c'était alors sa stérilité; car, à cette époque, personne ne lui adressait d'autre reproche. Si elle eut, dans les premières années de son mariage, un tel goût pour les distractions, une telle soif d'amusements, un tel besoin de mouvement et d'agitation, c'est qu'elle essayait de s'étourdir et d'oublier sa peine secrète, c'est qu'elle cherchait le plaisir à défaut du bonheur. Si elle songeait tant à la toilette, aux bals, aux courses de chevaux, à l'Opéra, c'est que les doux et saints devoirs de la maternité, les joies du foyer domestique lui manquaient, et qu'il fallait un aliment à sa vive imagination, à sa riche et puissante nature.

L'impératrice Marie-Thérèse, qui avait été la fécondité même, ne pouvait se faire à l'idée que sa fille n'eût pas d'enfants. L'orgueil de la mère se

joignait à l'intérêt de la souveraine. Il fallait, pour la politique de l'Autriche, que Marie-Antoinette fût influente ; et, stérile, Marie-Antoinette ne pouvait pas avoir une véritable autorité. Marie-Thérèse lui adressait, sur cette urgence de mettre au monde des héritiers, les mercuriales les plus singulières. Il y a là-dessus, dans la correspondance de l'impératrice et de son ambassadeur, certains détails qui manquent un peu de délicatesse, et qui, en tout cas, n'étaient guère faits pour la publicité. Ces confidences de matrone, ces renseignements d'alcôve, ces observations sur le devoir conjugal ont quelque chose qui étonne et qui choque au premier abord. Mais tout se comprend, quand on songe à l'importance que, sous l'ancien régime, il y avait pour une reine de France et de Navarre à donner au roi et à la nation un dauphin.

Marie-Antoinette se rend compte de tout cela. Mais comment exciter le zèle conjugal de son époux ? N'est-elle donc point assez jolie et séduisante ? Tous les échos ne redisent-ils point les éloges qui exaltent sa grâce et sa beauté ? N'épuise-t-on pas toutes les allégories, toutes les comparaisons mythologiques pour la représenter comme un être surhumain, comme une déesse ? Et cependant, Louis XVI reste froid auprès d'elle, le jeune roi aime beaucoup la reine, mais des obstacles, qui disparaîtront, l'empêchent, pour le moment, de réaliser les vœux de la France. Les commentaires ne sont rien moins que bienveillants. On ne s'ima-

gine pas comment un jeune homme robuste, bon chasseur, doué d'une force corporelle remarquable, demeure insensible aux côtés d'une femme remplie d'attraits. Chacun se demande le mot de l'énigme, Louis XVI, qui est au courant de pareilles critiques, est sérieusement affligé. Il sait gré à la reine de ne pas se plaindre d'un état de choses qui exaspère Marie-Thérèse, mais, à l'origine, il y a quelque chose en lui de triste, de gêné, de contraint.

L'impératrice, loin de consoler la reine, lui retourne sans cesse le poignard dans la blessure. Elle lui raconte tout au long, sans en omettre aucune, les couches de ses filles et belles-filles. Elle y revient avec insistance, comme à un stimulant. Fiancée plutôt qu'épouse, Marie-Antoinette accepte avec humilité des reproches qui ne sont rien moins que justes.

Sa belle-sœur, la comtesse d'Artois, accouche de la manière la plus heureuse, en décembre 1774. Loin de montrer la moindre jalousie, Marie-Antoinette est souriante. Elle s'associe à la joie de la jeune mère, et, en traversant les appartements et le parc, sous des regards curieux, presque hostiles, elle entend sans pâlir les réflexions des poissardes qui la grondent de sa stérilité.

Les conseils de Joseph II, lors de son voyage en France, exercèrent une bonne influence sur Louis XVI. Ce prince, chez qui les qualités morales et physiques s'étaient développées assez tardivement, devint un mari amoureux. La lune de miel venait au

milieu du mariage. Marie-Antoinette écrivait à Marie-Thérèse, le 10 septembre 1777 : « Madame ma chère mère, la naissance du fils de la reine de Naples m'a fait une joie que je ne puis dire. J'aime certainement ma sœur de tout mon cœur. J'ai pris la plus grande part à tout ce qui lui est arrivé, mais j'avoue que ce nouveau-né me fait encore plus de plaisir par l'espérance que j'ai d'avoir bientôt le même bonheur. » De son côté, le comte de Mercy écrivait à Marie-Thérèse, le 17 janvier 1778 : « La reine continue à se conduire très-bien avec le roi, qui persiste à vivre maritalement dans le sens le plus exact et le plus réel. »

La grossesse de la reine fut officiellement déclarée à la cour le 5 août 1778. Dans toute la France il y eut une explosion de joie. Les calomnies n'avaient pas encore atteint la charmante reine. Le prestige monarchique rayonnait de son plus vif éclat. La naissance d'un héritier du trône était alors un événement qui préoccupait et qui passionnait tout le royaume, depuis les fastueux hôtels du faubourg Saint-Germain jusqu'à la plus pauvre des mansardes et la plus humble des chaumières. Ce peuple, destiné à devenir si ingrat, était encore bon et fidèle. Il priait dans toutes les cathédrales, dans toutes les églises, dans toutes les chapelles, pour l'heureuse délivrance de la reine. Le bonheur de Louis XVI et de Marie-Antoinette était le bonheur même de la France. La dynastie et la patrie ne faisaient qu'une seule et même chose.

L'âme si aimante et si sensible de la jeune reine savourait à l'avance les douces joies de la maternité. Quelle touchante lettre que celle qu'elle adressait à sa mère le 12 juin 1778! « Ma chère maman est bien bonne de vouloir s'inquiéter pour ce petit enfant futur; j'ose l'assurer que j'en aurai le plus grand soin. A la manière dont on les élève à cette heure, ils sont toujours dans une barcelonnette ou sur les bras, et du moment qu'ils peuvent être à l'air, on les y accoutume petit à petit, et ils finissent par y être presque toujours. Je crois que c'est la manière la plus saine et la meilleure de les élever. Le mien logera en bas avec une petite grille qui le séparera du reste de la terrasse, ce qui même pourra lui apprendre à marcher plus tôt sur les parquets. »

L'événement attendu si patiemment eut lieu le 20 décembre 1778. A minuit et demi Marie-Antoinette ressentait les premières douleurs. La princesse de Lamballe faisait prévenir la famille royale, les princes du sang et les grands dignitaires de la Couronne. Marie-Antoinette allait mettre au monde un enfant dans la chambre à coucher où étaient mortes deux reines : Marie-Thérèse et Marie-Leczinska ; deux dauphines : la dauphine de Bavière et la duchesse de Bourgogne ; où étaient nés quinze princes ou princesses du sang, dont deux rois : Philippe V et Louis XV[1].

1. Salle n° 115 de la *Notice du Musée*, par M. Eudore Soulié.

Une vieille et barbare étiquette autorisait le peuple à s'introduire dans le palais au moment même où la reine accouchait, et même à pénétrer jusque dans sa chambre. Dès sept heures du matin une foule indiscrète et bruyante envahit les jardins, les abords du château, la galerie, l'Œil-de-Bœuf, les salons, la chambre même de la reine. Heureusement, Louis XVI avait eu la précaution de faire attacher avec des cordes les paravents de tapisserie qui environnaient le lit de sa femme. Sans cette précaution, ils auraient été renversés sur elle. La chambre regorgeait de monde. Deux petits ramoneurs avaient escaladé, sans se gêner, des consoles pour voir plus à leur aise la reine placée en face de la cheminée sur un lit dressé pour le moment des couches. La pièce manquait d'air. Marie-Antoinette étouffait. La violence qu'elle se faisait pour ne pas se plaindre, pour ne pas pousser un cri, ajoutait à ses souffrances. L'enfantement était encore plus dangereux que douloureux.

A onze heures et demie du matin, la reine donnait le jour à une fille, la future duchesse d'Angoulême, cette princesse à qui la Providence réservait des destinées si pathétiques. Sa naissance faillit coûter la vie à sa mère. Marie-Antoinette, un instant après l'accouchement, fut dans le plus grand péril. Le sang se porta soudain à la tête. La bouche se tourna. La reine perdit connaissance. Un sentiment de terreur se répandit dans la foule : on croyait que Marie-Antoinette allait mourir. « De

l'air ! de l'eau ! criait l'accoucheur effaré. Il faut une saignée au pied. » Le flot des curieux empêchait l'arrivée des secours. Les valets de chambre prenaient au collet les individus qui ne voulaient point dégager la chambre. De l'air ! de l'air ! criaient les médecins, unissant leur voix à celle de l'accoucheur. Les fenêtres, d'une très-grande hauteur, étaient collées avec des bandes de papier dans toute leur étendue. Louis XVI, trouvant dans sa tendresse un surcroît de force corporelle, brisa toutes les entraves, et parvint à ouvrir les fenêtres. L'air pénétra dans la chambre, mais le bassin d'eau chaude n'arrivait pas. Alors l'accoucheur dit au premier chirurgien de piquer à sec, le sang jaillit avec abondance, la reine ouvrit les yeux, elle était sauvée. Ce fut un moment de joie qui allait jusqu'au délire. On s'embrassait, on pleurait d'allégresse, on remerciait Dieu avec transport. Louis XVI présenta l'enfant à la reine. Elle la pressa sur son sein, et la couvrant de baisers : « Pauvre petite, s'écria-t-elle, vous n'étiez pas désirée, mais vous n'en serez pas moins chère. Un fils eût plus particulièrement appartenu à l'Etat ; vous aurez tous mes soins, vous partagerez mon bonheur et vous adoucirez mes peines. »

Mme de Beauharnais avait annoncé un fils. La reine reçut, à titre d'excuse, le quatrain suivant :

Oui, pour fée étourdie à vos traits je me livre ;
Mais si ma prophétie a manqué son effet,

Il faut vous l'avouer, c'est qu'en ouvrant mon livre,
J'avais pris le premier pour le second feuillet.

Le comte de Mercy-Argenteau, qui, au moment même où la reine accouchait, avait écrit à l'impératrice une première lettre, adressait à sa souveraine, le 24 décembre, une seconde lettre, dans laquelle il exprimait les angoisses d'inquiétude par lesquelles il était passé. « Quoiqu'un peu revenu, disait-il, de la secousse que j'ai éprouvée, j'ose en parler, pour qu'elle me serve d'excuse auprès de Votre Majesté sur les défauts de précision qui pourraient se trouver dans mes très-humbles rapports. Par une suite de l'usage singulier de ce pays-ci, j'avais été appelé et obligé d'être présent à l'accouchement de la reine. Je fus également témoin du mouvement convulsif qu'elle éprouva le moment d'après, et qui me saisit au delà de toute expression; ce n'est qu'à présent que je sens tout le mal que cela m'a fait. Je dois en même temps ajouter que la reine ignore d'avoir été un instant en danger, et on le lui cachera pour éviter des idées qui pourraient lui revenir dans ses couches suivantes. »

L'ambassadeur revient ensuite sur la crise à laquelle Marie-Antoinette faillit succomber : « Le mouvement convulsif dont la reine fut attaquée, ajoute-t-il, a eu plusieurs causes; premièrement, le remuement d'un trop grand nombre de gens présents; secondement, les efforts que fit la reine pour ne pas se plaindre; troisièmement, elle fut saisie

de ce que, dans le premier instant, son enfant ne cria pas, et elle le crut mort; quatrièmement, quand l'enfant cria, cela occasionna un contraste de révolution entre la douleur et la joie. Le roi et presque tout le monde avaient suivi l'enfant, que l'on emportait dans la salle voisine, et le monarque ne fut pas témoin de l'accident qui, par la grande présence d'esprit de l'accoucheur, fut dissipé en quatre minutes au moyen de cinq palettes de sang tirées au pied. Mon zèle inquiet m'avait ramené par une autre porte dans la chambre de la reine; après cet orage, tout a tourné au mieux. »

Marie-Antoinette se rendit, pour ses relevailles, à Notre-Dame de Paris, le 8 février 1779. La population témoignait la plus vive allégresse. Cent mariages avaient été bénis, le matin, dans la vieille basilique, et, lorsque la reine franchit le seuil de la cathédrale, tous les mariés formaient la haie.

Peu de jours après cette solennité, le curé de la Madeleine de la Cité, à Paris, écrivit à M. Campan, bibliothécaire de la reine, pour lui demander un rendez-vous secret. Il voulait le prier de remettre à Marie-Antoinette une petite boîte contenant l'anneau nuptial de la reine, avec cette mention écrite de la main du curé : « J'ai reçu, sous le sceau de la confession, l'anneau que je remets à Votre Majesté, avec l'aveu qu'il lui a été dérobé en 1771, dans l'intention de servir à des maléfices pour l'empêcher d'avoir des enfants. » La reine croyait

avoir perdu cet anneau en se lavant les mains; elle ne le retrouva pas sans émotion.

Marie-Thérèse était joyeuse, mais elle ne voulait point que le zèle conjugal de sa fille s'arrêtât : « Je suis très-contente, écrivait-elle à Mercy, du rapport que vous me faites sur ce qui s'est passé aux relevailles de ma fille ; mais je ne serais guère flattée si le premier début du roi, en sa qualité de mari, après les couches de ma fille, devait nous annoncer un délai d'une nouvelle grossesse encore pendant huit ans. » Un dauphin, tel était désormais le rêve de grand'mère qui devenait l'idée fixe de Marie-Thérèse. Elle revenait sur ce sujet avec un véritable acharnement dans sa correspondance avec Marie-Antoinette. Elle lui écrivait le 1er avril 1779 : « Ce que vous me mandez de votre chère fille me fait grand plaisir... Mais je l'avoue, je suis insatiable : il lui faut un compagnon, et il ne doit pas tarder trop longtemps. Ma chère fille, ne négligez rien de ce qui dépend de vous, surtout à cette heure, à la belle saison ; ne courez pas trop à cheval, ce qui est contraire à nos souhaits, à ceux de tout bon Français et Autrichien, et croyez-moi toujours votre bonne maman et amie. »

Un mois plus tard, le 1er mai 1779, elle parlait encore d'un dauphin : « Je n'ai plus guère à attendre, s'écriait-elle, il faut se dépêcher. » Le 1er janvier 1780, sa lettre de jour de l'An débutait par cette phrase : « Madame ma chère fille, je ne saurais mieux commencer l'année qu'à vous faire mes ten-

dres compliments et souhaits, et le premier objet, c'est toujours un dauphin, et encore cette annéeci. » L'impératrice donnait parfois à ses exhortations un ton affectueux, caressant : « Vous dites, écrivait-elle le 30 juin 1780, que je suis inépuisable en attentions ; je le suis en tendresse et n'ai autre occupation plus chère que d'être occupée de mes chers enfants. Ce sont les seuls moments heureux de ma vie pénible. La charmante reine de France n'y contribue pas peu, mais il nous faut un dauphin. Jusqu'à cette heure, j'étais discrète, mais à la longue, je deviendrai importune. Ce serait un meurtre de ne pas donner plus d'enfants de cette race, car on dit une merveille de santé et de charme de votre chère petite. »

L'impératrice était impatiente, parce qu'elle avait le pressentiment de sa fin prochaine. La naissance d'un dauphin lui apparaissait comme le couronnement de sa glorieuse carrière, comme le gage nouveau de cette alliance entre la France et l'Autriche, qui était l'objectif de tous ses efforts et la conclusion de toute sa politique. Hélas ! les pauvres mortels sont bien souvent aveugles dans leurs vœux. Marie-Antoinette devait avoir deux fils : l'un destiné à mourir d'une mort précoce, dans les premiers jours de la Révolution ; l'autre, l'enfant martyr, la victime du cordonnier Simon, le futur roi Louis XVII. Ah ! qu'aurait dit Marie-Thérèse, si elle avait pu deviner le sort de ces deux petits dauphins, dont elle désirait la naissance avec

une impatience fiévreuse? Elle mourut avant la réalisation de ses vœux. Cette année 1780, qu'elle avait commencée en souhaitant à sa fille un dauphin, qui ne devait naître qu'en 1781, était la dernière année de son existence si noblement remplie, et Marie-Antoinette allait perdre les conseils d'une mère, qui était une femme de cœur et une femme de génie, au moment même où la sagesse et l'expérience de la grande impératrice auraient été si nécessaires à une jeune reine menacée par les approches de la plus terrible de toutes les révolutions.

XXVII

LA MORT DE MARIE-THÉRÈSE.

Marie-Thérèse eut une mort analogue à sa vie, une mort imposante, majestueuse, énergique, la mort d'une femme d'État, d'une souveraine, d'une mère. Jusqu'à la dernière minute de son existence, elle conserva cette dignité, cette force morale, cette grandeur d'âme qu'on retrouve dans toutes les phases de sa carrière, si longue et si glorieusement remplie. L'impératrice n'avait que soixante-trois ans; mais, régnant depuis quarante années, elle succombait sous le fardeau de la vie et sous le poids des affaires publiques. Elle avait eu seize enfants, dont dix vivaient encore, et les préoccupations de la famille s'étaient toujours jointes pour elle aux soucis du gouvernement. Ses peuples, comme ses enfants, avaient trouvé en elle une mère pleine de sollicitude et de tendresse. Elle était parvenue à sauver son empire, et avait réussi là

où les politiques les plus habiles auraient échoué. Après l'accomplissement de sa tâche, on eût cru qu'elle pouvait se reposer en paix. Mais l'avenir de ses filles la rendait inquiète. Son lit de mort était hanté par de sombres pressentiments. On eût dit qu'elle voyait déjà la Révolution, qu'elle connaissait déjà la destinée de sa chère Antoinette.

Si l'on veut se rendre compte de la perte que fit la reine en perdant sa mère, il faut se rappeler ce qu'avait été, ce qu'avait pensé, ce qu'avait prédit Marie-Thérèse. Quand on résume l'ensemble de sa correspondance, on comprend tout ce qu'il y eut d'esprit de suite, de science du détail, de ténacité, d'énergie, de talent gouvernemental chez cette femme, qui, suivant les expressions de son rival Frédéric II, exécuta des desseins dignes d'un grand homme. Une fois qu'elle avait adopté une idée, elle s'y attachait avec un véritable acharnement. Connaissant à fond le cœur humain, et pénétrant avec un coup d'œil admirable dans les secrets des chancelleries comme dans les mystères de la vie privée, elle saisissait et retenait en main les fils de toutes les affaires avec une patience et une dextérité prodigieuses. Son cabinet de travail était une sorte d'observatoire d'où elle avait les yeux fixés sur toute l'Europe. Du fond de la Burg, elle voulait diriger Versailles.

Ce qu'il y a de plus frappant dans la correspondance de Marie-Thérèse, ce sont les accents prophétiques, la seconde vue. Dès les premiers temps,

elle prédit les imprudences de Marie-Antoinette ; elle lui écrit en 1771 : « Il faut savoir jouer son rôle, si l'on veut être estimé. Vous le pouvez, si vous voulez vous gêner un peu et suivre ce qu'on vous conseille ; si vous vous abandonnez, je prévois pour vous de grands malheurs. » En 1774, quelques jours après l'avénement de Louis XVI, à l'heure où la charmante reine est l'objet de l'enthousiasme universel, sa mère lui annonce que les applaudissements finiront vite. « C'est le monde, dit-elle, cela arrive à nous tous, plus tard ou plus tôt ; mais il faut donc se tenir dans une assiette telle que cela ne puisse arriver par notre faute. »

La même année, paraît à Londres et à Amsterdam le premier pamphlet contre la reine. On y trouve des phrases comme celles-ci : « Comptez que l'État est perdu si le roi ne prend pas contre l'ambition et la coquetterie de sa femme toutes les précautions que la prudence, la religion et l'amour de la justice doivent lui inspirer... Puissent les princes espagnols, par leurs agents secrets, surveiller une princesse dont la première faute leur coûtera la plus belle succession du trône. » (L'auteur du libelle ne croyait pas à la valeur pratique des renonciations du traité d'Utrecht.) Le pamphlet développait cette idée, que Louis XVI ne pouvait pas avoir d'enfant, et que les héritiers du trône devaient se prémunir contre quelque criminelle intrigue.

Dès ce premier libelle, Marie-Thérèse recule d'horreur devant le flot de calomnies infâmes qui

ira grossissant et grondant sans cesse, et finira par submerger l'innocente et infortunée reine. L'outrage n'est encore qu'un ruisseau, ce sera bientôt un torrent. A lire la lettre indignée de l'impératrice, on croirait qu'elle vient d'apercevoir dans le lointain l'échafaud de sa fille et qu'elle lance un anathème contre les bourreaux. « Je n'aurais pas cru, s'écrie-t-elle, que la haine invétérée contre les Autrichiens, contre ma personne et la pauvre innocente reine, était encore si analtérablement placée dans le cœur des Français. C'est donc à cela qu'aboutissent toutes ces adulations tant prodiguées ! C'est donc cela l'amour qu'on porte à ma fille ! Jamais rien de plus atroce n'a paru, et cela met dans mon cœur le plus vil mépris pour cette nation sans religion, sans mœurs et sentiments. » (Lettre du 28 août 1774.)

Par un merveilleux instinct, Marie-Thérèse devine quelles seront les personnes fatales à Marie-Antoinette. Rohan, le héros futur de la triste affaire du collier, est sans cesse signalé par elle comme un personnage dangereux entre tous. Cette affaire du collier, l'impératrice en a comme le pressentiment plusieurs années d'avance. N'est-il pas curieux de lui voir écrire à sa fille, le 2 septembre 1776 : « Toutes les nouvelles de Paris annoncent que vous avez fait un achat de bracelets de 250,000 livres... Ces sortes d'anecdotes percent mon cœur, surtout pour l'avenir. » C'est la même année qu'elle écrit au comte de Mercy-Argenteau : « Je suis bien tou-

chée de vos services et attachement qui n'ont pas d'exemple, mais je le suis aussi de l'état de ma fille, qui court à grands pas à sa perte, étant entourée de bas flatteurs qui la poussent pour leurs propres intérêts. »

Là où le don de prédiction de Marie-Thérèse est surtout saisissant, c'est lorsqu'elle parle du grand Frédéric et de la Prusse. Nulle part l'antagonisme présent et futur des maisons rivales de Habsbourg et de Hohenzollern ne se révèle d'une manière plus frappante que dans sa correspondance. Il y a des moments où ses inquiétudes vont jusqu'aux angoisses. Elle supplie, elle adjure Marie-Antoinette de se méfier de Frédéric. « Aucun prince en Europe, s'écrie-t-elle, n'a échappé à ses perfidies, et c'est celui qui veut s'ériger en dictateur et protecteur de toute l'Allemagne ! Et tous les grands principes ne tiennent pas ensemble pour empêcher un malheur pareil, qui tombera, un peu plus tôt ou un peu plus tard, sur tous ! Depuis trente-sept ans, il fait le malheur de l'Europe par son despotisme, ses violences. En bannissant tous les principes de droiture et vérité reconnus, il se joue de tout traité et alliance. Nous qui sommes les plus exposés, on nous laisse. Nous nous en tirerons peut-être encore cette fois-ci, tant bien que mal ; mais je ne parle pas pour l'Autriche : c'est la cause de tous les princes. L'avenir n'est pas riant. Je ne vivrai plus, mais mes chers enfants et mes petits-enfants, notre sainte religion, nos bons peuples, ne

s'en ressentiront que trop. Nous nous ressentons déjà d'un despotisme qui n'agit que selon ses convenances, sans principes et avec force. Si on lui laisse gagner du terrain, quelle perspective pour ceux qui nous remplaceront ! » (Lettre du 17 mai 1778.)

Comme elle a le pressentiment de sa fin prochaine, l'impératrice, avant de mourir, veut frapper l'imagination de sa fille. Elle met dans l'expression de sa pensée une énergie suprême. La femme politique et la mère parlent avec la même ardeur. Son idée fixe, c'est l'affermissement de l'alliance entre la France et l'Autriche ; c'est, comme elle le dit, l'extermination, l'écrasement des anciens préjugés qui divisaient les deux États. « Ma chère fille, dit-elle dans une lettre du 23 août 1778, il ne s'agit plus de jalousie entre nos deux monarchies, il s'agit de se soutenir, si étroitement liés qu'aucun ne puisse espérer de nous pouvoir séparer. Nous serons culbutés l'un après l'autre, si nous ne prévenons pas par notre fermeté le renversement total. »

Les fatigues et les émotions du pouvoir avaient détruit la santé de l'impératrice. La mélancolie s'était emparée de cette âme si ardente, de cet esprit si actif, de cette volonté si forte. Au milieu de ses succès et de sa gloire, la grande souveraine, qui excitait à un si haut degré l'admiration de toute l'Europe, se plaignait douloureusement de la destinée. Cette femme si énergique était souvent en larmes. « Vous avez cela de bon, écrivait-elle à

Marie-Antoinette, que vous pouvez bien pleurer, et c'est ce qui m'a toujours soulagée dans ma vie désastreuse. » Comme tous les souverains qui ont régné longtemps, et qui ont, par conséquent, reconnu les tristesses et l'inanité des choses d'ici-bas, elle était prise, à la fin de sa carrière, d'une sorte de découragement.

Cette disposition de son âme se retrouvait dans une lettre qu'elle adressait à Marie-Antoinette le 3 novembre 1780 (la reine avait eu vingt-cinq ans la veille) : « Madame ma chère fille, j'étais hier toute la journée plus en France qu'en Autriche, et j'ai récapitulé tout cet heureux temps d'alors, qui est bien passé. Le souvenir seul en console ; je suis bien contente que votre petite, que vous dites si douce, se rétablisse... J'aurais souhaité, comme vous, que l'hiver eût mis fin aux voyages de l'empereur ; mais il est tout occupé de se rendre aux Pays-Bas au commencement de mars et de rester tout l'été dehors. Cela augmente tous les ans, et cela augmente mes peines et mes inquiétudes, et à mon âge j'aurais besoin de secours et de consolation, et je perds tout ce que j'aime, l'un après l'autre ; j'en suis tout accablée. »

Cette lettre devait terminer la correspondance de Marie-Thérèse et de Marie-Antoinette. Quinze jours après l'avoir écrite, l'impératrice voulut, suivant son habitude, visiter le tombeau de son mari. Une des cordes qui maintenaient son fauteuil se rompit au moment où on la déposait dans le ca-

veau. « Vous le voyez, dit-elle à ses porteurs, effrayés de l'accident qui avait failli arriver ; vous le voyez, ceci m'annonce que je ne devrais pas quitter cet endroit. » Le jour suivant, elle fut prise d'une toux d'asthme, qui s'aggrava promptement. Dans la journée du 24 novembre, elle voulut, bien que très-agitée, recevoir sa fille Marie-Christine, et l'époux de cette princesse, le duc Albert de Saxe-Teschen, qui revenaient tous deux de Presbourg. Le médecin Storck avait déclaré le matin que l'état de l'auguste malade devenait inquiétant. Comme il lui avait promis de ne jamais lui cacher la vérité, il l'engagea, vers le soir, à faire prévenir son confesseur, ce qu'elle fit, tout en disant autour d'elle qu'elle ne croyait pas au péril imminent, et que ce n'était qu'une mesure de précaution. Elle reçut les sacrements, le 26 novembre, dans l'après-midi.

Agenouillée sur un prie-Dieu, elle portait un long voile de deuil, comme le vendredi saint. Après la communion, elle se reposa un peu, puis, vers six heures du soir, elle réunit autour d'elle ceux de ses enfants qui étaient alors à Vienne : l'empereur Joseph II ; l'archiduc Maximilien, prince-électeur de Cologne ; l'archiduchesse Marie-Anne ; Marie-Christine, duchesse de Saxe-Teschen ; et Marie-Elisabeth, abbesse d'Innsbruck. Elle causa avec une gaieté qui étonna sa famille. Sa respiration paraissait un peu plus libre ; mais cela ne dura pas, et bientôt les étouffements reprirent. Pendant la nuit du 26 au 27, elle ne put même rester sur sa

chaise longue, et dut se mettre sur un fauteuil. L'archiduchesse Marie-Anne (alors âgée de quarante-deux ans — cette princesse, abbesse d'un couvent de Prague, était l'aînée des enfants de Marie-Thérèse) a laissé un récit de l'agonie de sa mère, et ce précieux document, conservé au couvent de Sainte-Ursule, à Klagenfurt, permet de suivre toutes les phases d'une mort vraiment grandiose.

La femme qui avait triomphé de tant de périls trouvait, pour lutter avec l'agonie, des forces et des ressources inusitées. Elle n'avait que le souffle, et pourtant elle gouvernait encore. Le 28, après s'être fait administrer l'extrême-onction, elle fit ranger ses enfants et son gendre, le duc de Saxe-Teschen, autour de son fauteuil, et leur parla pendant vingt minutes d'une voix claire et intelligible. « Tout ce que je possède en ce monde, dit elle à Joseph II, vous appartient de droit; je n'ai pas à en disposer. Mes enfants seuls sont à moi. Je vous les confie; servez-leur de père. Je mourrai tranquille, si vous me promettez d'avoir toujours soin d'eux. » La mourante pleurait. Son fils voulut répondre, mais il ne put que sangloter. Se jetant aux genoux de sa mère, il reçut sa bénédiction et lui baisa la main. « A l'avenir, reprit Marie-Thérèse, en s'adressant à ses autres enfants, regardez l'empereur comme votre maître; obéissez-lui, aimez-le sincèrement, afin qu'il ait sujet de vous donner ses soins, son amitié, son amour. » Elle bénit ensuite ceux de ses enfants qui n'étaient point à son lit de mort; Léo-

pold, grand-duc de Toscane, l'archiduc Ferdinand, la duchesse de Parme, Marie-Amélie, la reine de Naples, Marie-Caroline, et enfin celle dont elle ne prononça le nom qu'avec des sanglots et un tremblement dans la voix, la reine de France, Marie-Antoinette.

Puis elle se mit à écrire, non sans une grande difficulté, une lettre à son ministre, le prince de Kaunitz, pour le remercier de ses fidèles services, et une autre plus longue au chancelier de Hongrie, le prince Esterhazy. L'impératrice-reine le chargeait d'exprimer au peuple hongrois sa gratitude pour les preuves de dévouement qu'elle en avait reçues dans sa jeunesse. Elle demandait à cette chevaleresque nation d'agir avec son fils et successeur comme avec elle. Semblable à cet empereur romain qui avait voulu mourir debout, elle expédia encore quelques affaires, et donna ses recommandations pour son enterrement, réglant les dernières prières qu'on y devait réciter. Comme l'a remarqué sa fille, l'archiduchesse Marie-Anne, elle n'avait pas conservé la moindre crainte ni le plus petit scrupule de conscience. Elle disait : « J'ai toujours agi avec une intention bonne, j'espère que Dieu sera miséricordieux envers moi. » Elle disait encore : « J'ai toujours désiré mourir ainsi ; mais je craignais que cela ne me fût pas accordé. Je vois à présent qu'on peut tout avec la grâce de Dieu. »

Le 28, dans l'après-midi, le mal augmenta.

« C'est la gangrène, s'écria-t-elle, elle m'enlèvera en vingt-quatre heures. » Et, comme elle souffrait cruellement : « Est-ce l'agonie ? dit-elle à son médecin. — Non, répondit-il, pas encore. — C'est donc quelque chose de pire, » reprit-elle. Dans une de ses crises, elle laissa échapper cette parole : « Mon Dieu ! cela finira-t-il bientôt ? » Le prélat qui était à ses côtés lui recommandant alors la résignation, elle répondit : « Ce n'est pas pour moi que je désire voir finir ma souffrance, c'est pour vous tous. Je vous tue ; je vois bien comme vous souffrez. » La nuit du 28 au 29 fut affreuse. Un instant, le sommeil semblait vouloir la gagner, mais elle y résistait, et, comme ses enfants l'engageaient à ne pas lutter : « Comment, dit-elle, voulez-vous que je m'endorme, lorsqu'à chaque minute je puis être appelée devant mon juge ? Je crains de m'endormir, je ne veux pas être surprise, je veux voir venir la mort. »

Le matin, en apercevant les lueurs de l'aurore du 29 novembre, elle dit avec tranquillité : « Voici mon dernier jour. » Puis elle ordonna aux trois archiduchesses de sortir de sa chambre, ne voulant pas que ses filles la vissent mourir. Vers huit heures du soir, cinq minutes avant la fin de sa longue agonie, elle se leva vivement de son fauteuil en essayant de marcher. Joseph II, la retenant doucement par le bras, lui demanda où elle voulait être portée. « Près de là, » répondit-elle en montrant la fenêtre ouverte. Puis, regardant le ciel

parsemé d'étoiles, elle murmura ces mots, comme pour répondre à une voix mystérieuse : « Je viens, je viens! » On l'étendit sur sa chaise longue. « Vous êtes mal, » lui dit son fils. — « Assez bien pour mourir, » répliqua-t-elle. Puis, se tournant du côté de son médecin : « Allumez le cierge mortuaire, dit-elle, et fermez-moi les yeux, car ce serait trop demander à l'empereur. » Un instant après, elle rendait à Dieu sa grande âme.

A l'arrivée du courrier qui annonçait la fatale nouvelle, Louis XVI n'eut pas le courage de l'annoncer lui-même à la reine. Il chargea de cette mission douloureuse l'abbé de Vermond. Marie-Antoinette fut consternée. Elle éprouva une telle révolution qu'elle eut un crachement de sang qui inquiéta pendant quelques jours. Le 10 décembre 1780, elle écrivait à son frère Joseph II : « Accablée du plus affreux malheur, ce n'est qu'en fondant en larmes que je vous écris. Oh! mon frère, oh! mon ami, il ne me reste donc que vous dans un pays qui me sera toujours cher! Ménagez-vous; conservez-vous; vous le devez à tous. Il ne me reste qu'à vous recommander mes sœurs. Elles ont encore plus perdu que moi; elles sont bien malheureuses! Adieu! je ne vois plus ce que j'écris. Souvenez-vous que nous sommes vos alliés; aimez-moi. Je vous embrasse. » La douleur de la reine touchait Versailles. « Son maintien, a dit Weber, sa noblesse, sa beauté, lorsqu'en grand deuil elle reçut les tristes hommages de la cour, sont restés

profondément gravés dans la mémoire de tous ceux qui ont vu cette imposante cérémonie. On a dit alors qu'elle s'était montrée digne d'avoir une telle mère par la manière dont elle avait senti le malheur de la perdre. »

Marie-Antoinette avait raison de pleurer. Elle allait se trouver sans guide, sans conseils, sans boussole sur un océan orageux et semé d'écueils. C'est au moment où le point noir, précurseur d'une formidable tempête, paraissait déjà dans le lointain, qu'elle se voyait privée de l'appui qui lui était si nécessaire. Une nouvelle période allait s'ouvrir pour elle. Mariée depuis dix ans, elle avait déjà échappé à bien des périls, et, en résumé, elle jouissait encore de tout son prestige. Mais l'heure des grandes épreuves approchait. Hélas ! quand, dans le fond de l'abîme, la malheureuse reine poussera des cris désespérés, sa mère, qui l'aurait si énergiquement protégée ; sa mère, qui était habituée à trouver tant de ressources contre les crises suprêmes, sa mère ne sera plus là pour lui répondre, pour la défendre, pour la sauver ! Non ! non ! Marie-Thérèse n'aurait pas laissé monter sa fille sur l'échafaud.

FIN

TABLE

FIN DE LA TABLE.

Imprimerie D. BARDIN, à Saint-Germain.

